8. PP. 59663/3

Du Catalogue de *MAIRE*, Libraire, rue Mercière, n.° 46, à Lyon.

Nota. Il achète et vend des Bibliothèques, et reçoit les nouveautés de Paris aussitôt qu'elles paroissent.

N.° R/ R"5/1

EXPOSÉ DES SYMPTÔMES

DE LA

MALADIE VÉNÉRIENNE.

On trouve chez le même Libraire.

BAYLE, Recherches sur la Phthisie pulmonaire, ouvrage lu à la Société de la Faculté de Médecine de Paris, dans diverses séances, en 1809 et 1810. Paris, 1810. in-8. br. 5 fr. 75 c.

BERTIN, Traité de la Maladie vénérienne chez les enfans nouveau-nés, les femmes enceintes et les nourrices; dans lequel on expose les différens modes de transmission de cette maladie des parens aux enfans, des enfans aux nourrices, et réciproquement; les symptômes qui la caractérisent, comparés avec ceux que présentent les femmes enceintes, les nourrices, et les adultes en général, d'après un grand nombre d'observations recueillies à l'Hôpital des Vénériens; la méthode de traitement qu'on y suit, etc., etc.; avec une Introduction qui renferme des détails historiques et administratifs sur l'Etablissement destiné aux enfans infectés, et des Tableaux qui indiquent le nombre des enfans reçus et nés dans cette maison, guéris et décédés depuis dix ans. Paris, 1810. in-8. br. 4 fr.

BROUSSAIS, Histoire des Phlegmasies ou inflammations chroniques, fondée sur de nouvelles observations de clinique et d'anatomie pathologique, etc. Paris, 1808. 2 vol. in-8. br. 13 fr.

LAFAYE, Principes de Chirurgie, nouvelle édition, avec de nombreux changemens, publiée par Ph. Mouton. Paris, 1811. in-8. br. 5 fr. 50 c.

SCARPA, Traité pratique des Hernies, ou Mémoires anatomiques et chirurgicaux sur ces maladies, trad. de l'italien par Cayol, docteur en médecine. On y a joint une Note de M. Laennec sur une nouvelle espèce de hernie, et un Mémoire sur une terminaison particulière de la gangrène dans les Hernies, par le *traducteur*. Paris, 1812. in-8. de 500 pages, avec un atlas petit in-fol. de 21 planches exécutées avec le plus grand soin d'après les gravures originales. 13 fr.

EXPOSÉ DES SYMPTÔMES

DE LA

MALADIE VÉNÉRIENNE,

DES

Diverses Méthodes de traitement qui lui sont applicables, et des modifications qu'on doit leur faire subir selon l'âge, le sexe, le tempérament du sujet, les climats, les saisons et les maladies concomitantes.

Ouvrage où sont spécialement détaillées les règles de traitement adoptées à l'Hospice des Vénériens de Paris;

PAR L. V. LAGNEAU,

Docteur en Médecine, Ex-Chirurgien interne de l'Hôpital des Vénériens, Chirurgien-major du 4e régiment de tirailleurs de la garde impériale, et Membre de la Légion d'Honneur.

TROISIÈME ÉDITION,

CORRIGÉE ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE.

Quidquid præcipies, esto brevis, ut citò dicta
Percipiant animi dociles, teneantque fideles.

HORAT., *de Arte poeticâ*.

A PARIS,

Chez GABON, Libraire, place de l'École de Médecine, n° 2.

1812.

21832

DE L'IMPRIMERIE DE FEUGUERAY,

rue Pierre-Sarrazin, n° 11.

WELLCOME LIBRARY INSTITUTE

A MONSIEUR

M. J. CULLERIER,

CHIRURGIEN EN CHEF

DE L'HOPITAL CIVIL DES VÉNÉRIENS,

MEMBRE

DE LA SOCIÉTÉ DE MÉDECINE DE PARIS, etc., etc.

Comme un faible témoignage d'estime et de reconnaissance.

L. V. LAGNEAU.

INTRODUCTION.

Malgré les nombreux écrits qui ont été publiés sur le traitement de la maladie vénérienne, et les efforts non interrompus que l'on fait depuis long-temps pour le porter à sa perfection, il reste encore plusieurs points susceptibles d'être améliorés, et ceux même qui sont le mieux connus peuvent offrir quelquefois des vues nouvelles à l'observateur attentif. On ne peut douter de cette assertion, quand on considère la multitude des méthodes curatives qui ont été proposées, et les changemens qu'elles éprouvent chaque jour. Cette instabilité et cette hésitation continuelles sont dues évidemment à ce que l'on n'a pas réuni en un corps de doctrine, des principes incontestables propres à fixer l'incertitude du praticien, et à régler sa marche dans le plus grand nombre des cas qui peuvent se présenter à son observation. Il nous semble qu'un des moyens les plus convenables pour remplir cette lacune, seroit de

déterminer, avec exactitude, l'efficacité des procédés les plus en usage aujourd'hui, pour en déduire des résultats généraux, et former un code de préceptes sûrs et invariables. On a déjà entrepris plusieurs fois d'établir un parallèle entre les divers traitemens anti-vénériens; mais on est forcé de convenir que ce travail n'a point été exécuté d'une manière satisfaisante; la prévention et l'esprit de système paraissent y avoir eu plus de part que la saine observation. Les auteurs ont envisagé trop superficiellement l'objet le plus important à bien connaître: savoir, l'influence différente de chaque méthode, relativement à l'âge, au sexe, au tempérament des malades, et aux états particuliers dans lesquels ils peuvent se trouver. Nous n'avons donc pas hésité à nous livrer de nouveau à cet examen, et nous avons tâché de suppléer aux omissions que l'on est en droit de reprocher à ceux qui ont écrit avant nous.

Voici le plan qui a été suivi dans cet Ouvrage: il est divisé en trois parties.

Dans la première nous donnons le tableau le plus complet et le plus exact possible de

la maladie vénérienne, en commençant par la description des symptômes primitifs, tels que la gonorrhée, les chancres, les bubons et les pustules humides. Nous nous occupons ensuite du traitement local de ces affections, et, après avoir recherché si elles entraînent inévitablement l'infection constitutionnelle, nous exposons les phénomènes qui caractérisent cette dernière.

La seconde partie comprend spécialement la cure générale de la syphilis, et les différens remèdes connus y sont successivement passés en revue. Nous entrons d'abord dans d'assez grands détails sur le traitement par les diverses préparations de mercure, généralement employées tant à l'extérieur qu'à l'intérieur; nous présentons quelques réflexions sur une méthode publiée en l'an 1802, laquelle consiste dans l'administration de la pommade mercurielle, sous forme de pilules; nous faisons mention, dans un chapitre particulier, d'un remède nouveau qui a la plus grande vogue en Allemagne, mais qui est encore très-peu connu en France; c'est le mercure soluble d'Hahnemann, que nous avons employé plusieurs fois avec suc-

cès, et sur les vertus duquel des médecins du plus grand mérite ont porté un jugement fort avantageux.

La salivation étant une suite assez fréquente du traitement mercuriel, nous en faisons remarquer les nombreux inconvéniens, et nous prescrivons les règles que l'on doit suivre pour la prévenir ou en arrêter les progrès. Nous appuyons les préceptes donnés à cette occasion, de l'expérience du professeur *Cullerier*, chirurgien en chef de l'hôpital des Vénériens, à Paris. Ayant suivi avec le plus grand soin les essais multipliés de ce praticien, pour constater la valeur des divers remèdes anti-sialagogues, nous en offrons le résultat intéressant, et nous pensons avoir rassemblé tout ce qu'il importe de connaître sur cet objet, soit en traçant le tableau exact du ptyalisme, soit en rangeant, suivant une classification méthodique, les médicamens propres à combattre cet accident.

Les sudorifiques exotiques formant une classe de remèdes dont l'efficacité seconde si puissamment, et remplace même quelquefois, l'action du mercure, nous insistons sur la

manière la plus convenable de les employer, et nous faisons voir le parti que l'on peut en tirer, principalement dans les accidens syphilitiques rebelles aux préparations mercurielles.

L'opium, l'alcali volatil, l'astragale, et quelques autres substances, ayant été proposés, à différentes époques, pour remplacer les anti-vénériens les plus en usage, nous donnons quelques détails sur leur administration, non qu'ils nous paraissent mériter la préférence, mais afin de réunir, dans un tableau circonscrit, toutes les richesses desquelles on peut disposer au besoin pour la destruction de la syphilis.

Les propriétés anti-vénériennes de l'oxigène ont été, dans ces derniers temps, le sujet de discussions très-animées, et partagent encore l'opinion de quelques gens de l'art. Sans entrer dans des considérations vagues et inutiles, basées sur des théories chimiques plus ou moins spécieuses, mais dont on ne doit faire l'application à l'économie vivante qu'avec la plus grande réserve, nous nous en rapportons seulement à l'expérience, et nous prouvons que les

faits n'ont pas confirmé la vertu qu'on avait attribuée à ce remède. Après avoir parlé de ces différentes méthodes curatives, et fixé l'opinion des gens de l'art sur les propriétés anti-vénériennes du *muriate* et de l'*oxide d'or*, qui ont été nouvellement préconisés par un médecin de Montpellier, nous terminons cette seconde partie par l'examen des cas où tel ou tel traitement doit être employé de préférence à tous ceux qui composent la nombreuse série des autres anti-vénériens.

La troisième partie est consacrée à indiquer les modifications que le traitement général de la vérole doit subir, suivant l'âge, le sexe, les maladies concomitantes et les différentes circonstances dans lesquelles se trouvent les sujets. Nous exposons en conséquence, avec quelque étendue, les règles que l'on doit suivre dans l'administration du mercure aux enfans, aux femmes enceintes ou nourrices, et aux personnes chez lesquelles la syphilis est compliquée avec une autre maladie.

Nous aurions pu rendre cet écrit plus volumineux, en nous livrant à de vaines

théories sur la nature du virus, sur le genre d'altération qu'il produit dans nos humeurs, etc.; mais nous avons dû nous en abstenir, ne voulant rien présenter d'hypothétique, et qui ne puisse être rigoureusement démontré. Notre unique but a été d'être utiles; nos recherches se sont principalement dirigées sur les points encore douteux ou obscurs, et nous nous sommes appliqués à ne rien avancer qui ne fût le résultat de l'observation et de l'expérience.

En donnant la première édition (1) de

(1) Cette édition, qui a été publiée en 1803, devait être suivie peu après d'une deuxième, que nous nous efforcions de rendre plus digne de l'accueil flatteur qu'on avait fait d'abord à cette faible production; mais des circonstances dépendantes de la nouvelle carrière que nous avions embrassée s'opposèrent à l'exécution de notre dessein. Le libraire fut, par conséquent, autorisé à réimprimer, *textuellement*, l'Ouvrage en 1805 et 1809. Il a même fait, sans notre participation, une troisième réimpression en 1811. Peu scrupuleux à remplir ses engagemens envers nous, il avait déjà jugé convenable, probablement par des vues d'intérêt que nous ne saurions approuver, de donner, sans notre assentiment, la réimpression pure et simple de 1809, avec le titre de nouvelle édition. Étant alors en Espagne, et éloignés de toute communication avec la capitale, nous ne pûmes être informés à temps de cet étrange procédé, qui ne pouvait, en aucune manière, s'accorder avec nos principes. Il fut même l'occa-

cet Ouvrage, nous avions été forcés de nous renfermer dans les bornes d'une simple dissertation, et d'omettre beaucoup de choses très-essentielles. On trouvera dans celle-ci tout ce qu'on avait à desirer dans la précédente. Les différentes parties de l'Ouvrage ont été revues avec assez de soin pour que rien d'important n'y soit oublié. Le chapitre qui traite de la gonorrhée, le symptôme le plus fréquent et peut-être le plus opiniâtre de la syphilis, a été considérablement augmenté, et présente le complément de tout ce qu'il est utile de savoir sur cette maladie, considérée dans les deux sexes, et sous le rapport des accidens plus ou moins graves qui peuvent survenir pendant son cours. Le tableau général de la vérole constitutionnelle

---

sion de quelques reproches qui nous furent adressés dans un ouvrage périodique, et auxquels il n'était plus temps de répondre lorsqu'ils vinrent à notre connaissance. Mais aujourd'hui, nous croyons devoir à la délicatesse des sentimens que nous professons, de protester, quoi qu'il nous en coûte, contre ce qui a été fait sans notre approbation. On verra, par les augmentations et les améliorations de cette troisième édition (qui dans le fait n'est que la deuxième, dont la publication était suspendue depuis près de huit ans) que nos intentions n'ont jamais été d'en imposer au Public par un faux titre.

a été agrandi, et nous y avons joint un chapitre particulier sur le pronostic de cette affection. Nous avons enrichi la deuxième partie de plusieurs méthodes nouvelles de traitement, et nous y avons ajouté, l'impression étant déjà commencée, un procédé particulier pour l'administration des frictions mercurielles. La troisième et dernière partie de l'Ouvrage, qui n'avait été qu'esquissée dans la première édition, a reçu, dans celle-ci, les plus grands développemens. Personne, jusqu'à ce jour, ne s'était occupé d'une manière spéciale des modifications du traitement anti-vénérien selon l'âge, le sexe, les climats, etc., et nous ne craignons pas de donner cette intéressante partie comme entièrement neuve. Nous pensons, en outre, que l'ordre que nous avons suivi pour traiter avec plus de méthode le grand nombre d'objets qu'elle comprend, est propre, en soulageant la mémoire, à en rendre la lecture plus instructive. Elle avait déjà fixé, sous l'un et l'autre rapport, l'attention de quelques médecins étrangers (1) dans un temps

(1) Dans la préface de la traduction qui en a été faite en langue espagnole. *Madrid*, 1808.

où elle n'était que simplement ébauchée ; mais nous croyons qu'on la trouvera aujourd'hui infiniment plus intéressante encore, d'après les augmentations que nous y avons faites, et le soin que nous avons apporté à établir des règles de conduite invariables dans les cas de pratique les plus difficiles et les plus embarrassans pour le praticien.

Ayant pensé qu'il serait utile, dans un ouvrage consacré à la connaissance et au traitement de la syphilis, de dire deux mots d'une nouvelle forme de cette maladie, observée depuis quelques années dans les Provinces Illyriennes, où elle est connue sous le nom de *Scherlievo*, nous avons placé à la fin de l'Ouvrage un chapitre particulier dans lequel on trouvera la description de cette nouvelle affection, ainsi que les règles de traitement qui lui sont applicables.

FIN DE L'INTRODUCTION.

NOTIONS PRÉLIMINAIRES.

Définition et Origine de la Syphilis.

La maladie vénérienne est éminemment contagieuse, et caractérisée par divers symptômes qui se manifestent ordinairement aux parties génitales des deux sexes, après le coït avec une personne infectée.

Il serait superflu d'entrer dans des détails historiques sur la naissance et les progrès de cette affection. Les auteurs les plus recommandables se sont occupés de ce travail, et n'ont presque rien laissé à desirer. Cependant leurs recherches, très-satisfaisantes sous beaucoup de rapports, n'ont pas dissipé tous les doutes sur l'origine de ce mal. Le sentiment le plus suivi est qu'il nous a été apporté d'Amérique. Nous proposerons à ce sujet plusieurs idées que nous sommes loin de regarder comme devant entraîner l'adhésion générale; nous les donnons comme des conjectures qui ont quelques probabilités en leur faveur, et les soumettons au jugement des hommes éclairés et sans passions.

Nous sommes portés à croire, avec plusieurs écrivains des 15e et 16e siècles, que la syphilis n'est point une maladie d'un genre particulier, mais

bien une dégénérescence de la lèpre et des autres affections cutanées qui ont régné d'une manière si générale et si effrayante en Europe, depuis le 4e jusqu'au 15e siècle (1).

Si l'on veut que ce soit une affection nouvelle, on est au moins forcé de reconnaître qu'elle a exercé l'influence la plus marquée sur les maladies dont il vient d'être parlé, et dont elle a changé la forme et la nature, puisque leur diminution et leur disparition presque totale, ont coïncidé exactement avec la propagation de la vérole. Il n'est, en conséquence, pas déraisonnable de supposer que cette dernière, caractérisée dans son principe par des pustules cutanées, a détruit, ou du moins considérablement affaibli chez les individus qu'elle attaquait, la disposition à contracter la lèpre, comme

---

(1) Si on consulte le savant ouvrage de *Sanchez*, on sera convaincu que le mal vénérien est antérieur au retour de *Colomb* de son second voyage, et qu'il était même répandu en France et en Italie vers 1494, un an avant la conquête du royaume de Naples par Charles VIII. En conséquence l'armée de ce prince, qu'on sait très-bien avoir quitté Naples quelques jours avant l'arrivée des troupes espagnoles, n'a pu être infectée de cette maladie qu'en regagnant le nord de l'Italie, d'où elle l'a transportée en France. Elle était déjà connue dans ce pays, ainsi que nous venons de le dire; mais on l'y confondait parmi les autres maladies de la peau, avec lesquelles elle avait une grande analogie, pour ne pas dire une identité parfaite.

de nos jours la vaccine s'oppose au développement de la contagion varioleuse (1).

Du reste, si nous avions à choisir entre l'opinion de ceux qui prétendent que la syphilis nous vient du Nouveau-Monde, et celle de plusieurs autres qui ont avancé qu'elle existait en Europe comme maladie particulière avant la découverte de *Christophe Colomb*, nous nous rangerions du parti de ces derniers; car il paraît difficile de se refuser aux preuves qu'ils apportent en faveur de leur sentiment. 1°. On trouve dans un grand nombre d'ouvrages publiés avant l'époque dont il s'agit, une description non équivoque et assez circonstanciée des symptômes que nous reconnaissons aujourd'hui appartenir à la vérole, et ils y sont attribués à la même cause, c'est-à-dire au commerce d'une personne saine avec une autre qui est infectée. C'est en vain qu'*Astruc* prétend nier que les accidens dont ont fait mention fussent de nature vénérienne, puisqu'on ne voit aucune différence sensible entre les symptômes décrits et ceux de la syphilis, quant à leur siége, à leur forme, à la manière dont on les contractait, et aux effets dont ils étaient accompagnés ou suivis. Les auteurs s'ac-

(1) On serait presque tenté de croire que l'espèce humaine ne peut, à une même époque, être en proie aux ravages de deux contagions dont la marche est chronique, et qui, par la nature, le siége, la multiplicité et la gravité de leurs symptômes, pourraient, étant réunies, s'opposer à sa conservation.

cordent unanimement à dire que le mal était de nature contagieuse, et qu'il avait souvent les suites les plus terribles. Nous nous contenterons d'apporter en preuve un passage de *Thomas Gascoigne*, chirurgien anglais, qui vivait vers le milieu du quinzième siècle. Voici ses propres expressions rapportées par *Guillaume Beckett* : *Cognovi diversos viros, qui mortui fuerunt ex putrefactione membrorum suorum genitalium, et corporis sui, quæ corruptio, et putrefactio, ut ipsi dixerunt, caussata fuit per exercitium copulæ carnalis cum mulieribus* (1).

2°. Il existe d'anciens réglemens et statuts relatifs à la discipline d'un lieu de débauche à *Londres*, et d'un autre à *Avignon*, lesquels datent des années 1347 et 1430 ; ils contiennent des articles où il est ordonné de visiter souvent les courtisanes, et de *renfermer celles qui sont infectées, pour les empêcher de communiquer du mal aux jeunes gens*.

On pourroit opposer au sentiment d'*Astruc* un grand nombre d'autres raisons très-solides ; mais cette discussion n'est pas de notre objet, et nous ne devons point nous arrêter plus long-temps sur une question qui n'intéresse que la curiosité.

---

(1) Voyez le second Mémoire de *Beckett*, inséré dans le XXXIe vol. des *Transact. philosoph.* n°. 365.

PREMIÈRE PARTIE.

Description générale de la Syphilis.

Le mal vénérien présente deux ordres de symptômes bien distincts; les uns, désignés sous le nom de primitifs, tels que la gonorrhée, les chancres, les bubons et les pustules humides, sont ordinairement le résultat immédiat de l'application du virus sur la partie où on les observe, tandis que les autres, qu'on nomme consécutifs, comme les ulcères gutturaux, les pustules cutanées, les affections du système osseux, etc., sont constamment les effets d'une infection constitutionnelle plus ou moins ancienne. Il est bien essentiel d'avoir égard à ces différences des symptômes syphilitiques; car elles doivent avoir la plus grande influence sur le traitement qui convient à chacun d'eux.

CHAPITRE PREMIER.

De la Blennorrhagie syphilitique, ou Gonorrhée virulente.

Cette maladie a reçu différens noms des auteurs qui nous en ont parlé. Elle fut d'abord nommée

gonorrhée, dans la fausse persuasion qu'elle était entretenue par un écoulement de liqueur spermatique; mais on lui a donné depuis peu, et d'après une idée plus juste de sa nature, la dénomination de *blennorrhagie*, qui signifie écoulement de mucus (1). Le vulgaire, d'après la sensation que cette maladie fait éprouver à celui qui en est atteint, l'a désignée depuis fort long-temps, en France, sous le nom de *chaude-pisse*.

La blennorrhagie ne se manifesta pas en Europe dès l'apparition de la maladie vénérienne. Selon *Fracastor*, elle ne parut que l'an 1539; mais il est à présumer qu'*Alexander Benedictus*, qui vivait long-temps auparavant, connaissait déjà une affection à-peu-près semblable. Il dit : *Viris genituræ profluvium, quam* γονοῤῥοὶαν *Græci vocant, sæpè evenit, hoc præsertìm tempore, dum hæc conscriberemus; veluti enim pestilentia plurimos afflixit* (2). Quelques auteurs ont cru trouver le tableau de cette maladie dans l'ouvrage de *Jacques Catanée* (3), qui fut publié vingt ans après l'invasion de la vérole en Italie. Mais il faut convenir que la description qu'il en donne est très-obscure; d'ailleurs le silence des écrivains pendant quarante ans après cette époque,

---

(1) *Blennorrhagie*, de βλεννα (mucus), et de ῥέω (je coule).

(2) Voyez Benedictus, *Medic. universal*, liber XXIV, cap. VI, Venise, 1497.

(3) *De Morbo Gallico*. 1515.

autorise à croire que la gonorrhée n'a pas été bien observée avant 1551, année dans laquelle *Ant.-Musa Brassavole*, disciple de *Leonicenus*, publia son traité de *Morbo gallico* (1), où il décrit assez bien cette affection, dont *Léonard Botal* traça peu après une histoire fort exacte dans son ouvrage intitulé, *Luis venereæ curandæ ratio*, publié en 1563.

Si d'après ces autorités, il nous est démontré que la gonorrhée virulente n'a été bien connue qu'après le développement de la syphilis (postérieure ou non à la découverte du Nouveau-Monde), il n'est pas moins certain que les écoulemens par les organes sexuels, semblables au moins en apparence, ont existé bien long-temps avant cette époque, et peut-être de toute antiquité. Plusieurs raisons nous portent à embrasser cette opinion : 1°. les auteurs anciens ont décrit avec exactitude cette maladie, avant que la contagion vénérienne fût répandue en Europe. Nous ne ferons que rappeler ici les écoulemens si communs chez le peuple juif; ils étaient tellement contagieux, assure Moïse (2), qu'ils nécessitaient des ablutions fréquentes, et la séquestration des in-

(1) *Brassavole* s'exprime ainsi, en désignant les nouveaux symptômes syphilitiques qu'il a observés depuis vingt années : « *Quinque sunt potissimùm modi illi novi*, quos refert : » *unus qui vulgò* pellerola *vocatur, vel defluvium pilorum....* » *Quintus modus est* gonorrhæa ».

(2) *Voyez* Lévitique, chap. XV, verset 2 : *vir qui patitur fluxum seminis, immundus erit*, etc...

dividus qui en étaient affectés, afin d'en arrêter la propagation. Les Arabes font aussi mention de flux muqueux semblables, et Beckett, médecin anglais, qui s'efforce de prouver l'antiquité de la maladie vénérienne, a consigné dans les *Transactions philosophiques de Londres* (1) des recherches très-curieuses sur cet objet. Il cite notamment l'ouvrage de *Jean Ardern*, Ecossais, dans lequel cette maladie est décrite sous le nom d'*arçure* (2), plus d'un siècle avant la découverte de l'Amérique, ainsi que plusieurs formules recommandées par les médecins contemporains pour guérir cette affection, tant chez les hommes que chez les femmes. Il n'oublie pas non plus de rapporter le réglement fait en 1430 pour les maisons publiques de *Londres*, et dans lequel il était enjoint aux personnes chargées de ces établissemens, de faire visiter soigneusement les prostituées ainsi que les hommes avec lesquels elles avaient commerce, et de mettre en réclusion les individus

(1) Tom. XXX, n°. 357, an 1718.

(2) Cet ouvrage parut en 1370, et l'*arçure* y est définie, une chaleur intérieure avec excoriation de l'urètre *(calor interior cum excoriatione urethræ)*; ce qui pourrait tout aussi bien s'entendre d'un *chancre* de l'urètre; mais il est probable que cet auteur s'est trompé sur le genre d'altération du canal dans ces écoulemens, puisque durant plus de deux siècles après l'invasion de la gonorrhée vraiment syphilitique, on a partagé la même erreur, malgré les nombreuses occasions qu'on avait pour s'assurer de la vérité.

attaqués d'*écoulemens par la verge ou le vagin*, jusqu'à ce qu'ils fussent parfaitement guéris.

2°. Une autre preuve de l'ancienneté des écoulemens par les organes génitaux nous est fournie par la pratique journalière, qui nous montre que tout autre virus peut en occasionner de semblables à ceux de cause vénérienne ; ainsi la répercussion d'une humeur dartreuse, psorique ou rhumatismale (1), des fleurs blanches acrimonieuses, la sanie des ulcères de l'utérus, etc. peuvent leur donner naissance.

Cette vérité était bien connue des premiers auteurs qui ont parlé de la gonorrhée. Nous allons rapporter quelques-uns de leurs passages les plus remarquables:

---

(1) M. *Martin*, médecin à l'hôpital militaire de Strasbourg, nous en a communiqué un exemple remarquable : un homme de cinquante ans, à-peu-près, éprouva un retour de rhumatisme fixé sur les muscles de l'épaule droite. Les souffrances étaient très-vives; mais elles cessèrent, comme par enchantement, à l'apparition d'un écoulement muqueux par l'urètre, en tout semblable à une blennorrhagie ordinaire, quoique le malade n'eût jamais contracté le moindre symptôme vénérien dans sa jeunesse. Le docteur *Martin*, pourvu de ces informations, se contenta de prescrire une boisson légèrement diaphorétique, et les deux maladies furent promptement guéries.

Il est aussi des écoulemens qui tiennent à la rétrocession d'une humeur goutteuse. Ces gonorrhées arthritiques sont même plus fréquentes que celles de nature rhumatismale. (Voyez le Mémoire de M. *Couecou*, lu à la Société de médecine, le 7 vendémiaire an 9.)

« Si quelqu'un (*dit Musa Brassavole*), ayant cette » espèce de gonorrhée, communique avec une femme » saine, il ne lui donnera qu'un écoulement semblable » au sien, et qui n'aura pas les caractères de la go- » norrhée vénérienne ; car il ne pourra être suivi, » comme il arrive quelquefois dans cette dernière, de » chancres, de pustules ni de bubons. » Mais ces écoulemens contagieux ont toujours été très-difficiles à distinguer de ceux occasionnés par le virus vénérien, comme on le voit par le passage suivant, tiré de *Gabriel Falloppe* : « Si vous me demandez com- » ment on distingue la gonorrhée vénérienne de » celle qui ne l'est pas, je répondrai que rien n'est » plus difficile et plus embarrassant : l'une et l'autre » se gagnent par le coït; la couleur de la matière » est la même dans les deux cas (1). »

Alexander Petronius, en parlant de la gonorrhée vénérienne, et de celle produite par une irritation quelconque, rapporte les caractères qu'on regardaient de son temps comme distinctifs de chaque espèce; mais il les considère comme fort incertains, car il ajoute : « Laissons ces signes à ceux » qui les regardent comme infaillibles; pour nous, » nous ne sommes convaincus qu'une gonorrhée est

---

(1) *Si quis quærit quomodò cognoscitur hæc gallica à non gallica ; hoc opus, hic labor est. Nam in* GONORRHÆA GALLICA *adest idem color seminis, et uti ex coïtu una provenit, ita et altera....*

» vénérienne, que lorsqu'elle a été gagnée avec une
» femme gâtée, ou quand elle est suivie de pus-
» tules, de douleurs de tête, des articulations, ou
» de tout autre symptôme d'infection générale (1).

Les auteurs modernes qui ont voulu jeter quelque jour sur le diagnostic de ces divers écoulemens, n'ont pas été plus heureux que leurs prédécesseurs. Un d'eux, par exemple, M. *Bertrandi*, professeur de chirurgie à Turin, prétend les distinguer, chez les femmes, par les signes suivans. La vraie gonorrhée virulente, dit-il, est accompagnée dès son principe de douleur en urinant, de rougeur et d'inflammation au pudendum; mais avec le temps, les symptômes d'irritation diminuent et se dissipent complètement, quoique l'écoulement continue quelquefois encore plus ou moins long-temps; tandis que le relâchement, la flaccidité et la pâleur des surfaces muqueuses, caractérisent les fleurs blanches, qui n'ont de propriétés stimulantes, d'âcreté, que lorsqu'elles sont fort anciennes. Cette distinction est vicieuse et basée sur des signes très-incertains; car on voit des gonorrhées vraiment vénériennes qui n'excitent pas la moindre douleur, et souvent il arrive que de

---

(1) ....*Hæc signa relinquamus illis, qui cum his se bene scire putant, nos verò gallicæ gonorrhœæ notam dicimus, si post consuetudinem cum inquinatâ muliere nata est, deindè pustulæ, aut articularum capitisque dolores, aut alia symptomata secuta sunt.*

simples fleurs blanches causent un prurit et des cuissons fort incommodes.

Quoi qu'il en soit, on ne peut se refuser à admettre l'existence de deux expèces de gonorrhées bien distinctes : celles de nature vénérienne, et d'autres qui tiennent à une cause irritante quelconque. Ces deux maladies, identiques en apparence, présentent néanmoins une différence bien essentielle, quoiqu'impossible à saisir, et dont l'événement seul nous donne la connaissance : l'une peut causer la vérole constitutionnelle, tandis que l'autre n'entraîne jamais de suites fâcheuses pour la santé future du sujet. Cependant, tout ce que nous dirons sur cette affection, considérée comme locale, sera applicable à toutes les espèces de gonorrhée, la cause influant, en général, très-peu sur la marche de cette inflammation.

SECTION PREMIÈRE.

De la Gonorrhée chez l'homme.

Cette maladie est caractérisée par un écoulement muqueux, puriforme, venant du canal de l'urètre, avec sentiment de chaleur, d'ardeur ou de cuisson, surtout lors de l'émission des urines.

Tous les irritans quelconque, tels que l'introduction fréquente d'une bougie, la rétention forcée des urines, l'équitation prolongée, la bière bue

avec excès, la répercussion de quelque humeur goutteuse, dartreuse, rhumatismale, etc., le coït pendant la menstruation, durant l'écoulement de fleurs blanches âcres, ou trop souvent répété quoiqu'avec une personne saine, la sanie que fournissent les ulcères de l'utérus, etc., peuvent, aussi bien que le virus spécifique de la vérole, enflammer une portion plus ou moins étendue de l'urètre, et produire la gonorrhée par l'action directe ou sympathique qu'ils exercent sur ce canal.

Il est bien évident que cette inflammation catarrhale affecte le canal de l'urètre, et l'on pense assez généralement que la portion de ce conduit, connue sous le nom de fosse naviculaire, en est le siége exclusif (1). Mais ce sentiment ne nous paraît pas entièrement d'accord avec ce que démontre l'expérience. Nous croyons plus vrai de dire, avec M. *Cullerier*, que ce n'est qu'à son début que la maladie affecte ce lieu; car le plus ordinairement la phlogose s'étend fort avant dans le canal.

En effet, si la douleur qui accompagne la gonorrhée se fait particulièrement sentir au-dessous du frein, on ne doit l'attribuer qu'à l'influence sympathique qu'exerce la partie profondément enflammée sur l'extrémité du canal, que la nature a douée, non

---

(1) *Terraneus*, médecin italien, fut le premier qui annonça cette opinion vers 1709, en quoi il fut imité par *Boerhaave*, *Haller*, *Morgagni*, *Cokburn*, etc.

sans intention, d'une sensibilité animale particulière, comme nous le témoigne le prurit incommode qui annonce le besoin d'uriner ou la présence d'un calcul dans la vessie. Les pesanteurs au périnée, les douleurs sourdes, mais continuelles, les ténesmes qu'on observe si fréquemment dans la maladie qui nous occupe, ne sont-ils pas encore de nouvelles preuves que les parties profondes de l'urètre, la glande prostate même, sont plus souvent enflammées qu'on ne le pense ordinairement? D'ailleurs nous observons chaque jour, chez les personnes affectées de gonorrhée, que le conduit urinaire s'engorge, se gonfle, non-seulement dans sa portion correspondante au gland, mais encore dans presque toute son étendue, et quelquefois même d'une manière si remarquable, que depuis le périnée jusqu'à l'extrémité de la verge, on sent ce développement lorsqu'on comprime l'organe entre les doigts.

A ces considérations sur le siége de la blennorrhagie, se joint un autre argument non moins péremptoire en faveur de notre opinion. On trouve ordinairement les coarctations ou rétrécissemens de l'urètre dans des points très-différens de l'étendue de ce conduit; il est même plus commun de les observer dans sa partie bulbeuse qu'à son extrémité antérieure (1).

---

(1) M. *Bell* désigne la fosse naviculaire comme le siége ordinaire de la gonorrhée; mais il convient qu'on la voit

ARTICLE PREMIER.

Marche de la Blennorrhagie.

La blennorrhagie se développe ordinairement depuis le deuxième jusqu'au huitième jour après le

---

quelquefois occuper une autre portion de l'urètre. Il distingue donc, relativement à sa situation, quatre degrés à la maladie : dans le premier, qu'il assure exister neuf fois sur dix, l'inflammation n'intéresse que la portion de l'urètre correspondante au gland (la fosse naviculaire).... Dans le deuxième, elle se propage plus avant dans le canal et attaque les glandes de *Cowper*. Le troisième est caractérisé par l'inflammation de la prostate, et dans le quatrième, l'irritation et la phlogose se propagent jusqu'à la face interne de la vessie. Ces trois derniers degrés, poursuit-il, ne demandent que les antiphlogistiques ordinaires, tandis que dans le premier, le plus commun de tous, on doit toujours arrêter l'écoulement par les injections astringentes, administrées à quelque période de la maladie qu'on soit appelé. L'auteur ne rejette même pas absolument cette méthode pour le second degré ; car il pense qu'au début elle peut faire avorter l'inflammation, en prévenir le développement. Du reste, M. *Bell*, tout en donnant de grands éloges aux injections répercussives, avoue presque sans le vouloir, qu'elles exposent aussi à de grands inconvéniens, lorsqu'il dit que les trois derniers degrés qu'il établit dans la gonorrhée, ne sont le plus souvent déterminés que par l'action de ces remèdes employés à contre-temps, c'est-à-dire lorsque la maladie, dans son principe, est accompagnée de symptômes inflammatoires un peu violens.

coït avec une femme infectée, rarement plus tard. Il n'est cependant pas sans exemple de la voir survenir après un temps plus éloigné. M. *Cullerier* nous a dit plusieurs fois avoir connu des malades qui n'avaient eu cet écoulement qu'au douzième et quinzième jour. Chez un étranger même, la distance du coït à l'apparition des premiers symptômes, a été de vingt-deux jours.

D'abord, le malade éprouve à l'extrémité de la verge, plus particulièrement lorsqu'il rend ses urines, un sentiment de titillation, de resserrement qui, très-léger dans les premiers instans, et pour ainsi dire agréable, augmente graduellement et se change en une cuisson fort incommode vers le deuxième ou troisième jour de l'invasion. A cette époque, le gonflement, la rougeur du méat urinaire, et un léger écoulement séreux, limpide, qui colle les lèvres de cet orifice, se joignent à la douleur qui va toujours en croissant, et devient brûlante, surtout lors de l'émission des urines, dont le besoin se renouvelle très-souvent. L'irritation locale appelant un excès de forces vitales sur l'organe malade, il s'ensuit de fréquentes érections qui sont de plus en plus douloureuses. Au huitième jour, souvent plus tôt, l'écoulement se montre plus abondant, s'épaissit et prend une couleur jaune verdâtre. Les symptômes inflammatoires acquièrent progressivement plus d'intensité jusqu'au quinzième et quelquefois jusqu'au vingt-cinquième ou trentième jour. Alors ils

diminuent, ainsi que l'abondance de l'écoulement qui, de vert qu'il était, devient jaune, puis blanc, plus lié, visqueux, et disparaît enfin, mais avec plus ou moins de promptitude, selon la docilité du malade à suivre le régime nécessaire, ou la nature du traitement qui aura été prescrit.

Telle est la marche de la maladie dans son état ordinaire de simplicité. Mais elle s'en écarte assez souvent : quelquefois, par exemple, elle est si bénigne, si indolente, qu'elle n'est accompagnée ni de douleur, ni d'aucun autre signe d'irritation ; les malades ne s'en aperçoivent que par les traces que l'écoulement laisse sur leur linge. Du reste, on voit pour l'ordinaire la gonorrhée présenter des symptômes plus fâcheux, lesquels sont toujours proportionnés au degré de l'inflammation. Dans ce cas, la douleur, qui est très-vive, se propage le long du canal, du côté de la vessie ; l'écoulement est assez souvent mêlé de quelques stries de sang ; le gonflement de l'urètre devient plus considérable, et par le fait de cette inflammation, les érections, qui sont alors très-fréquentes et involontaires, ne peuvent avoir lieu sans causer d'excessives douleurs et la courbure de la verge en bas, le corps caverneux se distendant beaucoup plus que ne le peut faire l'urètre, dont l'alongement est empêché par la phlogose dont il est le siége : on dit alors qu'il y a *chaude-pisse cordée*. Enfin ces symptômes sont quelquefois accompagnés de ténesme, de fourmillemens et de

douleurs aux aines, aux lombes, et même aux deux testicules.

Comme il entre dans le plan que nous nous sommes tracé, de désigner les accidens primitifs qui exigent le traitement général de la maladie vénérienne, il faut, avant de passer à la cure de la gonorrhée, examiner les deux questions suivantes, dont on s'est beaucoup occupé sans que, jusqu'à ce jour, on soit parvenu à en donner une solution satisfaisante.

1°. *Le virus qui produit la gonorrhée est-il le même que celui qui cause la vérole?*

2°. *Cette dernière maladie peut-elle être la suite de la gonorrhée?*

La première question nous semble avoir été résolue par plusieurs écrivains. *Hunter*, que nous citons de préférence, s'exprime ainsi (1) : « La matière » d'une gonorrhée peut produire ou la gonorrhée ou » le chancre, ou la vérole; et la matière d'un chancre » peut aussi donner lieu à la gonorrhée, au chancre » ou à la vérole. » Ce passage n'est pas équivoque; il doit convaincre les hommes dégagés de toutes préventions. Quant à ceux qui croient devoir persister dans un sentiment contraire, qu'ils consultent l'expérience journalière; elle nous offre grand nombre de faits propres à éclairer ce point de doctrine. En effet, on voit souvent plusieurs personnes avoir

(1) Pag. 18, trad. franç.

commerce avec la même femme affectée d'une seule espèce de symptômes, chancre ou gonorrhée, et chacune d'elles contracter des maladies différentes; l'une a des chancres, l'autre une gonorrhée, et la troisième est attaquée de la vérole d'emblée, ce qui prouve bien l'identité de nature du virus qui cause la blennorrhagie, et de celui qui donne les autres symptômes syphilitiques. Nous pourrions puiser une foule d'exemples semblables dans les écrivains, tant anciens que modernes; mais il suffira de citer les suivans, qui sont on ne peut plus concluans : ils nous ont été communiqués par M. *Cullerier*.

PREMIÈRE OBSERVATION.

« Trois jeunes gens furent ensemble chez une » femme publique, et eurent successivement com- » merce avec elle. L'un fut pris d'une blennorrha- » gie au bout de trois jours; un bubon parut chez le » second au dixième, et le dernier n'éprouva pas » le moindre signe d'infection; il s'est toujours bien » porté. J'ai donné des soins aux deux malades et » leur ayant manifesté le desir de voir la fille qui les » avait ainsi gâtés, il la firent venir; je la visitai trois » ou quatre fois à différentes époques, et je suis resté » convaincu qu'elle n'avait qu'un simple écoulement » vaginal sans la plus légère ulcération. »

DEUXIÈME OBSERVATION.

« M. ..... avait de fréquentes communications » avec une dame affectée d'un écoulement abondant. » La crainte de compromettre sa santé l'empêchait » de se livrer à d'autres femmes. Il ne ressentit pas » la plus légère atteinte de maladie durant les six » premiers mois; mais alors le gland et le prépuce » se couvrirent de végétations en forme de choux-» fleurs ; leur accroissement fut rapide , et ne s'ar-» rêta que par un traitement méthodique. La dame, » visitée alors, et plusieurs fois encore pendant la » cure, qui dura six semaines, n'a pas eu d'autre » accident que l'écoulement dont il a été fait men-» tion. »

TROISIÈME ET QUATRIÈME OBSERVATIONS.

« Deux sœurs avaient eu communication avec un » même jeune homme, à peu de distance l'une de » l'autre. Toute liaison était interrompue depuis quel-» que temps , lorsqu'une d'elles s'aperçut qu'elle » avait des excroissances aux lèvres génitales, pour » lesquelles elle me consulta. C'était des choux-fleurs. » Pendant que je la traitais, sa sœur me fit la double » confidence du commerce qu'elle avait eu avec ledit » jeune homme, et des végétations qui lui étaient » survenues aux parties sexuelles. Elles présentaient » les mêmes caractères que celles de sa parente; mais

» elles étaient beaucoup plus nombreuses. Le jeune » homme, que j'eus occasion de voir dans le même » temps, avait un écoulement bénin, qu'il éprouvait » depuis six mois sans le faire traiter, croyant que » c'était un simple échauffement. Il m'assura n'avoir » jamais eu d'autre maladie vénérienne. »

CINQUIÈME OBSERVATION.

« M. ...négociant d'une ville maritime, voyageait » depuis deux mois sans avoir exposé sa santé avec » aucune femme. Lorsqu'il fut arrivé à Paris, il fit » la connaissance d'une jeune fille avec laquelle il » cohabita. Après huit jours, il me fit appeler, et je » lui trouvai le prépuce et le gland couverts de chan- » cres profonds et douloureux. Je visitai aussitôt la » jeune personne, qui n'avait qu'un écoulement, » encore était-il fort peu abondant. Elle est restée » sous mes yeux pendant tout le traitement de M..... » et malgré les recherches les plus exactes, il ne » m'a pas été possible d'apercevoir d'autres sym- » ptômes. »

Ce petit nombre d'exemples, qui n'est qu'une très-faible partie de l'intéressante collection que possède, sur cet objet, le praticien éclairé qui a bien voulu nous en faire part, prouve assez ce que nous avons avancé pour nous dispenser d'en ajouter de nouveaux, et de prolonger sans utilité cette discussion.

La deuxième question ne nous semble pas plus difficile à résoudre que la première. Presque tous les auteurs praticiens fournissent des observations, desquelles il résulte que la vérole constitutionnelle peut succéder à une simple gonorrhée, lorsqu'on la traite sans mercure, ou que, par un mauvais traitement local, elle est arrêtée avant d'avoir parcouru ses différentes phases.

Nous avons rapporté, en parlant du diagnostique de la gonorrhée (page 20), deux passages de *Brassavole* et de *Petronius*, qui prouvent que ces auteurs ne pensaient pas différemment sur les résultats possibles de cette maladie. Leur sentiment a été partagé par *Benedictus*, *Leonicenus*, *Manard*, *Bethencourt* (1), *Pressavin*, *Vigarous* (2), *Hunter*, etc. Ce dernier entr'autres cite (3) l'observation d'une personne qui, ayant eu, à différentes époques, deux chaude-pisses qu'on lui guérit sans mercure, éprouva, après chacune d'elles, des symptômes d'infection générale : la première fois, des ulcères au voile du palais, et la seconde, des pustules sur tout le corps. Ces deux maladies consécutives

---

(1) *Nova penitentiales quadragesima.*

(2) Voyez ses Observations sur les complications de la maladie vénérienne, page 89. Nous le trouvons même exagéré dans son opinion, car il avance que toute gonorrhée suppose le sang déjà infecté, ce que nous sommes loin d'admettre.

(3) Page 18.

furent guéries par l'emploi méthodique des remèdes mercuriaux. Le docteur *Swediaur* (1) assure également avoir vu plusieurs fois la blennorrhagie suivie de la vérole, et il dit avoir été lui-même attaqué de cette dernière à la suite d'un écoulement gonorrhoïque arrêté par l'usage inconsidéré des purgatifs. On trouve encore des faits semblables consignés dans l'ouvrage de Fabre (2). Enfin, nous pouvons ajouter à tant de preuves et d'autorités, quelques observations que M. Cullerier cite habituellement dans ses cours de clinique sur la maladie vénérienne.

PREMIÈRE OBSERVATION.

« N..... avait pour première infection une go-
» norrhée virulente depuis environ vingt jours. Elle
» coulait abondamment, mais avec peu de douleurs.
» La boisson ordinaire était une légère limonade.
» Tout-à-coup l'écoulement se supprima sans cause
» apparente; les glandes de l'aine se tuméfièrent, de-
» vinrent douloureuses; la tumeur s'arrondit, le pus
» se forma rapidement, et le bubon s'ouvrit après
» neuf jours. Il avait tous les caractères des bubons
» vénériens. Le malade fut traité en conséquence, et
» depuis lors il a toujours joui d'une bonne santé. »

---

(1) Tome I, page 73.

(2) Traité des Maladies Vénériennes, quatrième édition, page 47.

DEUXIÈME OBSERVATION.

« D.... vint à l'hôpital pour se faire guérir d'un » écoulement qu'il avait depuis plus d'un mois. Peu » de jours après son entrée, il ressentit des douleurs » sourdes à l'aine droite; les glandes prirent du vo- » lume, mais avec lenteur. Il me fit alors part de son » état, et je reconnus un bubon commençant. Je re- » commandai l'usage d'une tisane de chicorée, et fis » cesser tout autre traitement. Dans l'espace de » quinze jours la tumeur prit le volume d'un œuf » de poule, mais toujours sans douleur et sans in- » flammation. L'écoulement diminua en raison des » progrès du bubon, et alors on procéda à un trai- » tement mercuriel. L'engorgement prit la voie de » la résolution. La gonorrhée reparut et s'accrut » pendant environ trois semaines, en suivant la » même gradation qu'on avait observée lorsqu'elle » s'était arrêtée. Enfin, au bout de deux mois, la » fonte du bubon fut complète et l'écoulement très- » bien guéri. »

TROISIÈME OBSERVATION.

« Une jeune fille de cinq à six ans, qui n'avait » jamais éprouvé d'attouchemens de la part d'aucun » homme, et avait toujours joui d'une santé par- » faite, ressentit des douleurs nocturnes dans tous » les membres, et il lui survint de nombreuses vé-

» gétations à la vulve ainsi qu'à l'anus. La mère » ne s'était jamais aperçue d'autre incommodité » que de fleurs blanches très-bénignes; mais le père » avait eu plusieurs gonorrhées dans sa jeunesse. » Il se rappela même, quand nous scrutâmes sa vie » passée, qu'il venait d'éprouver une de ces mala- » dies, dont il se croyait bien guéri, lorsqu'il se » décida à communiquer avec sa femme, qui de- » vint grosse de suite. Ce coït avait même rap- » pelé son écoulement, qui dura encore pendant » un mois. »

Il est presqu'inutile de multiplier ici les observations sur un objet qui nous paraît suffisamment éclairci. Cependant nous ne pouvons passer sous silence un fait dont nous avons été témoins, et qui pourrait encore ajouter à la conviction s'il en était besoin. Le sujet est un officier de la garnison de cette ville (1), qui, ayant éprouvé, il y a deux ans, une gonorrhée très-simple en apparence, la guérit par l'unique secours des boissons délayantes, aidées d'un régime convenable. Il fut très-bien portant la première année de cette cure; mais à la seconde, il commença à se plaindre de maux de tête sus-orbitaires et d'enchifrènement habituel. Comme il ne soupçonnait pas le rapport que ces accidens pouvaient avoir avec son ancienne gonorrhée, il les né-

(1) Cette partie de l'ouvrage a été rédigée à Strasbourg, en 1805.

gligea; mais voyant, après une année, qu'ils ne faisaient qu'augmenter, il nous consulta alors. Voici l'état dans lequel nous le trouvâmes : le front était très-saillant, par le gonflement de la substance osseuse du coronal, et l'ampliation des sinus frontaux; la portion de la membrane de Schneider qui tapisse ces cavités, sécrétait une quantité considérable de mucus séreux, d'une couleur verte et quelquefois noirâtre, ce qui annonçait un point de carie dans les sinus, d'où le malade sentait descendre la matière; la violence des céphalées était toujours en raison inverse de cet écoulement; les fosses nasales se trouvaient beaucoup rétrécies par le gonflement de leur membrane. On ne s'apercevait d'ailleurs d'aucun autre signe d'infection. Instruits par les circonstances commémoratives ci-dessus mentionnées, nous vîmes de suite à quoi tenait cette fâcheuse maladie, et représentâmes au jeune homme de quelle importance il était d'en arrêter les progrès par un traitement méthodique. Il approuva nos conseils, et nous lui fîmes prendre, après les préparations convenables, une décoction très-rapprochée de gaïac et de salsepareille, associée à la liqueur de Van-Swiéten. Ces remèdes, aidés de simples fumigations aqueuses, pour faciliter le dégorgement des fosses nasales, apportèrent bientôt un soulagement marqué : l'écoulement et les douleurs de tête diminuèrent graduellement, l'exostose du front s'affaissa, et la guérison put être regardée comme certaine après un traite-

ment de trois mois, mais suivi avec une exactitude rare (1).

Cette observation présente d'autant plus d'intérêt, qu'indépendamment du rapport qu'elle a avec la question agitée, elle nous offre encore l'exemple de la guérison parfaite, au moins jusqu'à ce jour, d'un symptôme vénérien regardé par tous les praticiens comme un des plus rebelles.

Si l'on était curieux de connaître un grand nombre de faits de la même nature, on pourrait consulter les registres de l'hospice des Vénériens, qui contiennent une multitude d'exemples d'exostoses, de caries, d'ulcères du nez et du palais, venus à la suite de blennorrhagies négligées ou mal traitées.

On a lieu d'être surpris, en se rappelant ce qui vient d'être dit, que M. *Bell*, célèbre chirurgien écossais, ait prétendu, d'après *Duncan* (2), son compatriote, que la gonorrhée n'était jamais produite par le virus vénérien, et qu'elle ne pouvait, en conséquence, être suivie de l'infection générale. Ces deux auteurs pensent que lorsque cette dernière a lieu dans le même temps, ou peu après la blennorrhagie, deux principes contagieux différens ont été

(1) Ce malade étant resté sous nos yeux pendant au moins deux ans après son traitement, nous avons été convaincus de la solidité de sa guérison.

(2) *Medical cases with Remarcks and Observations by Andrew* Duncan.

absorbés simultanément, et se sont développés indépendamment l'un de l'autre, à des époques plus ou moins éloignées. Cette opinion est celle de presque tous les médecins anglais. Ils conviennent néanmoins qu'un nombre, même petit, d'exemples bien caractérisés de vérole, suite de la gonorrhée, ferait tomber leur théorie; mais, pour être conséquens à leurs principes, ils trouvent convenable de révoquer en doute tous ceux que nous ont transmis les auteurs.

Malgré des autorités aussi imposantes, et la vénération que nous avons pour M. *Bell*, nous croyons devoir nous en tenir à ce que démontrent les observations qui ont été rapportées. Elles confirment celles fournies par un grand nombre d'écrivains, qu'on ne peut accuser de mauvaise foi ni d'ignorance.

Si on adoptait sans restriction la théorie anglaise, qui, pour le dire en passant, n'a pas beaucoup de fauteurs sur le Continent, on s'engagerait tacitement à suivre les règles de traitement qui en découlent. Ainsi, M. Bell recommande, dans la gonorrhée qu'on voit le plus ordinairement, celle bénigne, l'emploi des injections astringentes à toutes les périodes de la maladie indistinctement (1). Cette pratique, qu'il regarde comme très-innocente, ne nous paraît pas telle à beaucoup près. Elle peut avoir des suites funestes, en procurant la syphilis constitu-

(1) *Voyez* Traduct. de Bosquillon, pag. 117, tom. I.

tionnelle, sans compter la dangereuse influence qu'elle doit exercer sur le canal lui-même, qui peut en conserver la disposition aux rétrécissemens, lorsque l'individu sera parvenu à un âge plus avancé. Il faut cependant convenir que depuis que cette méthode est généralement adoptée en Angleterre, on n'a pas observé que la maladie vénérienne y fût autant répandue qu'on aurait pu le craindre; mais cette remarque ne contrarie en rien notre manière de voir: elle prouve seulement que la gonorrhée n'est pas toujours de cause syphilitique, et c'est ce que nous nous sommes efforcés de démontrer au commencement de cet article. D'autre part, comme il est très-certain que la vérole succède souvent à la chaude-pisse la plus bénigne en apparence, et qu'aucun signe pathognomonique ne peut faire distinguer si l'écoulement qu'on veut traiter est susceptible ou non d'entraîner de pareilles suites, nous pensons, avec *Astruc*, *Swediaur*, *Monteggia* (1), M. *Cullerier* et quelques autres écrivains, qu'il est prudent, dans toutes les gonorrhées gagnées par le coït, de procéder à un traitement anti-vénérien, court, il est vrai, mais qui sera suffisant pour garantir la constitution des ravages du virus qui peut avoir été absorbé.

Indépendamment de ce traitement général, applicable, avec quelques modifications, à toutes les

(1) *Annotazioni pratiche sopra i mali venerei*, pag. 38.

espèces de maladies vénériennes, il faut s'occuper de la cure particulière du symptôme local qui, ici, n'est autre chose que l'inflammation de l'urètre. Cette maladie, comme toutes les phlegmasies des membranes muqueuses, suit ordinairement une marche assez uniforme; mais elle parcourt cependant avec plus ou moins de rapidité ses différentes périodes, suivant son degré d'intensité et la docilité des malades, ce qui doit exiger quelques changemens dans l'emploi des remèdes indiqués.

ARTICLE II.

Traitement de la Blennorrhagie.

On a toujours recommandé, pour le traitement de la gonorrhée, les boissons mucilagineuses, calmantes et délayantes. Ces liquides agissent de deux manières : 1°. en calmant la disposition inflammatoire générale, qui est quelquefois très-vive; 2°. en étendant les urines dont l'âcreté, sans cette précaution, augmenterait indubitablement l'irritation de l'urètre.

Il n'est pas nécessaire de prescrire, à l'imitation de plusieurs médecins, différentes tisanes à chacune des périodes de la maladie; la même peut suffire pendant toute la durée du traitement, et si on la change quelquefois, ce ne doit être que dans la vue de satisfaire aux goûts des malades; cette condescendance ne pouvant d'ailleurs nuire en aucune manière

au succès qu'on a droit d'espérer. On choisira parmi les boissons suivantes : l'infusion de mauve, de guimauve, une légère décoction de graine de lin, de chenevis, de gramen, d'orge, de saponaire, de persil, de racine de fraisier, ou autres semblables, édulcorées avec le bois de réglisse, un peu de miel ou du sucre. Si les malades desirent une boisson plus agréable, on leur ordonnera le petit-lait ou les divers sirops adoucissans à prendre dans l'eau simple, comme ceux d'orgeat, de capillaire, de guimauve ou de gomme arabique ; il ne faut pas du reste accorder une préférence exclusive à la tisane pour laquelle on s'est décidé d'abord, car ce serait imiter les empiriques qui attribuent des propriétés spécifiques à celles dont ils ont habitude de faire usage. Les tisanes sont ici moins utiles par leurs propriétés médicamenteuses particulières, que par la quantité de liquide aqueux qu'elles introduisent dans l'économie.

Le sel de nitre (nitrate de potasse), qu'on ajoute ordinairement à ces différentes tisanes, peut aussi être employé depuis douze jusqu'à vingt grains par pinte (litre). Qu'on ne croie pas cependant, d'après le grand usage qu'on fait de ce sel, qu'il agisse comme spécifique dans la cure de la gonorrhée : il n'est avantageux que par son action diurétique. Du reste, nous ne pensons pas qu'il faille absolument le rejeter, attendu que la vertu irritante qu'on lui a reprochée ne peut s'exercer sur les voies urinaires, lorsqu'on

en proportionne la dose à l'intensité de l'inflammation ; de même que les acides minéraux et végétaux, qui sont, de leur nature, plus ou moins irritans et caustiques, deviennent délayans et tempérans lorsqu'ils sont convenablement étendus d'eau.

Une précaution indispensable pendant l'usage de ces médicamens fort simples, est de faire suivre un régime propre à en seconder les effets. Les alimens doivent être peu ou pas aromatisés, aqueux et végétaux autant que possible. Le malade doit s'abstenir de café, de vin et autres liqueurs échauffantes, et éviter la danse, la course, l'équitation, et tous les exercices capables d'irriter la partie souffrante. Il ne serait cependant pas convenable de tenir constamment ces malades enfermés. On leur permettra de vaquer à leurs occupations ordinaires, pourvu qu'elles ne soient pas trop fatigantes et qu'ils aient soin de relever les bourses près des anneaux, au moyen d'un suspensoir bien fait, afin de prévenir le transport de l'irritation sur les testicules, accident très-commun et dont nous parlerons plus bas.

Tel est le traitement qui convient dans la gonorrhée bénigne ou peu inflammatoire; mais il arrive assez souvent que la maladie est accompagnée de symptômes violens d'irritation; alors il faut employer des anti-phlogistiques plus énergiques, et toujours proportionnés à l'intensité des accidens.

Dans les gonorrhées très-inflammatoires où la phlogose s'étend plus ou moins profondément vers

la vessie, où les érections sont très-fréquentes et occasionnent des douleurs intolérables par la courbure de la verge, il ne faut pas se borner aux boissons délayantes et au régime ci-dessus : il est urgent de diminuer la quantité des alimens, d'ordonner le repos, des lavemens, des bains de siége et généraux, ainsi que des fomentations émollientes sur le périnée. Quelquefois même, il est utile de faire une saignée du bras ou d'appliquer des sangsues le long du canal de l'urètre, particulièrement à la portion voisine de l'anus où la dérivation sera plus manifeste. On proportionnera ces évacuations au degré de la maladie et à la vigueur de l'individu.

Malgré tous ces moyens, il arrive souvent que les douleurs que cause la gonorrhée se maintiennent à un tel degré de vivacité qu'elles forcent à recourir aux narcotiques. Quelques gouttes de laudanum dans la boisson sont avantageuses dans ce cas particulier, ainsi que des injections de même nature pour calmer l'irritation locale. Il est toutefois une remarque bien essentielle à faire sur cette dernière pratique, c'est de n'y procéder qu'avec la plus grande attention, afin de ne pas irriter le canal enflammé avec l'extrémité de la seringue : les injections seraient alors plus nuisibles que profitables. On peut aussi donner intérieurement l'opium associé au musc ou au camphre pour procurer un peu de repos au malade. Donné le soir, il amène quelquefois beaucoup de calme pendant la nuit, temps où les érections sont très-fréquentes

et douloureuses, à raison de l'âcreté des urines, qui ne sont pas délayées et adoucies par une abondante boisson, comme pendant la journée.

Lorsqu'on est parvenu à calmer totalement les symptômes inflammatoires, il faut administrer les anti-vénériens propres à prévenir le développement d'une infection générale. On peut employer les pilules de mercure doux, celles de Plenck, d'Hahnemann (1), ou toute autre préparation, dont on continue l'usage pendant l'espace de huit ou douze jours. Si on donnait les mercuriaux avant la fin de la période d'irritation, on courrait risque de l'augmenter, et d'entretenir l'écoulement.

Il est bon de prévenir qu'après ce court traitement mercuriel, la gonorrhée continue quelquefois sans paraître disposée à se tarir. Cette opiniâtreté ne doit pas étonner le praticien exercé; car l'expérience journalière nous démontre que le mercure, au lieu d'arrêter les écoulemens gonorrhoïques, comme on le croit vulgairement, a au contraire la propriété de les augmenter d'abord, ainsi que tous les autres stimulans. On n'a, comme nous l'avons dit plus haut, d'autre intention en prescrivant ce remède, que de préserver les humeurs d'une infection constitutionnelle; d'ailleurs, les organes sont bientôt accoutumés

---

(1) Voyez, plus bas, le traitement par le *mercure soluble* d'Hahnemann.

à l'excitation qu'il produit, et la gonorrhée livrée à elle-même, se termine insensiblement.

Si, comme nous venons de le voir, le flux muqueux de l'urètre cesse communément peu après les accidens inflammatoires, il persiste aussi quelquefois après la disparition de la douleur, de la dysurie et des autres effets de la phlogose; alors on le nomme *gonorrhée habituelle* ou *blennorrhée* chez l'homme, et *fleurs blanches* (1) chez les femmes. Plusieurs causes contribuent à prolonger la durée de ces écoulemens chroniques qui, sous ce rapport, peuvent être distingués en deux espèces. Les uns, essentiellement atoniques, dépendent du relâchement de la membrane muqueuse de l'urètre, qui sécrète, pour ainsi dire par habitude, une plus grande quantité de fluide que dans l'état naturel; ou bien ils sont dus à la faiblesse générale du système, qu'on augmente très-souvent en gorgeant les malades d'un tempérament lymphatique, de boissons mucilagineuses, lors même que l'inflammation est légère.

Si l'atonie est purement locale, le meilleur moyen de mettre fin à la blennorrhée, est de faire des in-

---

(1) Il serait absurde de conclure de cette dénomination que nous regardons toutes les fleurs blanches comme suites d'anciennes gonorrhées. Nous nommons ainsi les écoulemens dont il est question, parce qu'ils ne diffèrent des leucorrhées ordinaires que par la cause première, qu'un traitement méthodique doit avoir détruite.

jections astringentes avec une solution aqueuse d'alun *(sulfate acide d'alumine)*, de vitriol blanc *(sulfate de zinc)* (1), d'extrait de Saturne *(acétite de plomb)*, des différens sels mercuriels ou d'autres stimulans. Les injections de gros vin édulcoré et l'immersion fréquente des bourses dans l'eau à la glace, ont plusieurs fois suffi pour redonner du ton au canal, et terminer la maladie. Si elle tient à la débilité générale, il est indispensable d'associer un régime restaurant à l'usage des astringens locaux. On prescrira donc du vin et de bons alimens; la boisson ordinaire sera de l'eau ferrée pure ou vineuse, et l'on recommandera en même temps le quina, les mar-

---

(1) Voici l'injection qui est usitée à l'hospice des Capucins :

℞ Sulfate de zinc. . . . deux gros (8 gramm.).
Pulvérisez dans un mortier de verre, et ajoutez peu à peu une pinte d'eau (un litre).

On ne l'emploie pas d'abord à cette dose, dans la crainte d'exciter une trop vive irritation. La force en est graduée par le mélange d'une égale quantité d'eau, plus ou moins. On est assuré que cette injection est au degré convenable pour le malade sur lequel on l'emploie, lorsqu'elle détermine une petite cuisson après un séjour de quelques secondes dans le canal de l'urètre. Ce signe est également applicable à toutes les autres sortes d'injections stimulantes.

Girtanner fait ces injections avec l'eau de chaux, et *Monteggia* avec une solution de potasse caustique.

tiaux, les pilules de térébenthine (1) ou de baume de Copahu, etc.

La manière la plus simple de donner ce médicament, est d'en faire prendre depuis dix jusqu'à trente gouttes matin et soir, sur un morceau de sucre, dans un verre de tisane, d'eau pure, ou dans une conserve quelconque. On ne doit pas craindre de forcer la dose de ce remède : *Monteggia* le donne ordinairement à près de deux gros par jour, et presque constamment avec succès. Le seul inconvénient qu'on peut lui reprocher est de causer souvent la diarrhée (2).

---

(1) On peut joindre la térébenthine à la gomme adragant, ou à quelqu'autre excipient semblable. Il est bon de ne commencer que par deux ou trois grains, à prendre le matin; puis on augmente graduellement la dose, jusqu'à ce que la gonorrhée soit arrêtée. Mais il faut encore continuer l'usage du remède pendant quelques jours après cette époque, la maladie étant très-sujette à retour lorsqu'on cesse trop tôt le traitement.

(2) Nous nous sommes souvent servis, et avec le plus grand succès, des pilules suivantes :

Rhubarbe, } *aa.*	ʒ jjj.
Cachou, } *aa.*	ʒ jjj.
Baume de Copahu.	℥ ß.
Térébenthine.	q. s.

Faites 72 pilules.

On en donne, le premier jour, deux le matin; le second, on augmente la dose de deux autres, qui se donnent le soir, et l'on continue ainsi progressivement jusqu'à six ou huit dans les vingt-quatre heures.

Lorsqu'il fatigue trop l'estomac, on peut lui substituer le baume du Canada, qui est plus agréable à prendre.

Il est des cas, heureusement très-rares, dans lesquels l'écoulement gonorrhoïque ancien résiste à l'emploi de tous les moyens que nous venons de conseiller. Le médecin doit alors recourir à l'application d'un vésicatoire au périnée. *Vacca Berlinghieri* a obtenu des succès brillans par cette pratique, ainsi que par des commotions électriques dirigées le long du canal.

La seconde espèce d'écoulemens chroniques comprend ceux qui sont entretenus par de fréquentes irritations portées sur la verge. On les observe chez les malades qui usent du coït, se masturbent, ou font des débauches avant que leur gonorrhée soit entièrement guérie. Dans ces sortes de cas, on ne parvient à faire cesser la blennorrhée qu'en évitant avec soin les excès qui en prolongent le cours.

Lorsque l'écoulement est dû à une ulcération du canal de l'urètre, ce qui est extrêmement rare, comme il doit nécessairement y avoir une absorption plus considérable du virus, il faut administrer un traitement mercuriel méthodique plus long que dans la gonorrhée ordinaire, et conjointement avec les injections stimulantes ou sédatives, selon l'état de l'ulcère.

Il est toujours nécessaire de terminer l'emploi des mercuriaux par un purgatif. Nous n'avons pas cru

devoir le conseiller au commencement de la cure, dans la crainte de supprimer la gonorrhée, et de la faire tomber dans les bourses.

La pratique nous offre d'assez nombreux exemples d'écoulemens qui, après s'être arrêtés par le fait d'un traitement régulier, reparaissent inopinément à l'occasion d'un écart de régime trop peu éloigné de l'instant de la guérison. Cette récidive est bien souvent, pour le médecin peu exercé, une source de bévues, et pour le malade, le motif de nouveaux tourmens. En effet, l'irritation qui accompagne ce retour de gonorrhée, dont la matière est fort souvent jaune ou verte comme lors de la première invasion, fait croire qu'elle dépend encore du virus syphilitique, et porte à recommander un second traitement mercuriel; mais qu'on ne s'y méprenne pas; loin de réussir par cette voie, on ne fait que prolonger la maladie. Il n'est d'autre parti à suivre en pareille circonstance, que de faire garder le repos et prescrire une simple boisson délayante; l'écoulement s'arrêtera seul, et l'on préviendra son retour en évitant le coït, et tout ce qui pourrait stimuler la partie affectée, jusqu'à ce qu'elle soit parfaitement rétablie dans son état primitif, c'est-à-dire pendant un mois et quelquefois plus après la guérison.

ARTICLE IV.

De la Blennorrhagie du Gland.

La blennorrhagie du gland ou *gonorrhée bâtarde*, est un écoulement qui a lieu par l'orifice du prépuce, et dont la source est à la face interne de ce prolongement membraneux, ainsi qu'au gland qu'il enveloppe.

Elle reconnaît à-peu-près les mêmes causes que celle de l'urètre, et l'on peut encore y ajouter l'acrimonie, que le long séjour de l'humeur sébacée à la couronne du gland détermine quelquefois chez les personnes mal-propres.

La marche de cet écoulement diffère peu de celle de la gonorrhée ordinaire; elle est seulement beaucoup moins longue; car dans cette dernière, le passage fréquent des urines sur la partie enflammée, entretient et augmente même l'irritation, ce qu'on n'a pas à craindre dans la blennorrhagie du gland, qui est livrée à elle-même pendant tout son cours.

Les règles de traitement sont absolument semblables pour ces deux maladies, considérées comme affections locales : elles consistent donc à prescrire les boissons délayantes et un régime adoucissant. Le siége du mal indique en outre dans celle-ci l'emploi des bains locaux et des injections anodines entre le prépuce et le gland, afin de prévenir l'accumulation

et le croupissement de la matière gonorrhoïque, qui pourrait donner lieu à des ulcérations.

De même que pour la gonorrhée urétrale, il sera nécessaire, dans celle du gland, d'administrer quelques doses de préparation mercurielle, lorsqu'elle reconnaîtra le vice syphilitique pour cause; mais toujours avec la précaution d'attendre la cessation des symptômes inflammatoires.

ARTICLE V.

Du gonflement de la Prostate survenant pendant la gonorrhée.

Le catarrhe vénérien de l'urètre est quelquefois si violent qu'il s'étend jusqu'à la glande prostate, qui s'enflamme et cause différens accidens, dont le plus fâcheux est le rétrécissement du canal.

Un sentiment de chaleur et de pesanteur vers l'anus et le périnée, des ténesmes et de fréquentes envies de rendre les urines, sont les premiers signes de cet accident; viennent ensuite des douleurs continuelles et pulsatives aux environs du col de la vessie, lesquelles augmentent quand le malade va à la selle; le volume de la prostate est sensiblement augmenté, ce qu'on reconnaît facilement en introduisant le doigt dans le rectum, et par l'obstacle qu'elle apporte au passage de la sonde jusque dans la vessie; les urines sortent avec difficulté, surtout lorsque le malade fait de grands efforts pour leur ex-

pulsion. Enfin la fièvre, l'accélération et la dureté du pouls, une soif intense, et tous les symptômes généraux de l'inflammation, viennent lever tous les doutes qu'on peut encore avoir sur la nature du mal.

On doit avoir pour but, dans le traitement de cette maladie, de favoriser le plus promptement possible la résolution du gonflement inflammatoire. La saignée du bras, les sangsues à l'anus, les bains généraux et domestiques, les lavemens, les fomentations et les cataplasmes émolliens appliqués au périnée, seront donc employés sans le moindre délai. On ne permettra au malade qu'un usage très-modéré de boissons rafraîchissantes, propres à appaiser la soif par leur qualité acide, plutôt que par leur quantité, comme, par exemple, l'eau de groseille, de grenade, de limon ou d'orange. Une conduite opposée exposerait à de grands dangers, par l'augmentation de la sécrétion urinaire qui en serait le résultat.

Lorsque, malgré les soins les mieux administrés, les accidens inflammatoires tardent trop à diminuer, ou que la vessie affaiblie n'a plus le ressort qui lui est nécessaire pour l'expulsion des urines, il faut tenter l'introduction de la sonde. Cette opération exige beaucoup d'expérience et de dextérité chez celui qui y a recours. Et nous pensons par cette raison qu'on doit, pour sauver la vie au malade, pratiquer la ponction au-dessus du pubis, lorsqu'après quel-

ques tentatives on s'est convaincu de la difficulté de parvenir dans la vessie sans s'exposer à faire de fausses routes. Cette opération une fois faite, les urines s'évacueront sans danger par cette ouverture insolite, jusqu'à ce que la dissipation du gonflement prostatique leur permette de reprendre la voie naturelle.

Quand l'inflammation de la prostate veut se terminer par suppuration, les symptômes inflammatoires persistent une dixaine de jours après leur invasion, et lorsqu'après ces premiers signes, le malade est attaqué de fièvre avec redoublemens vers le soir, on a la certitude que la suppuration est formée. Cette terminaison est extrêmement fâcheuse, d'abord en ce qu'elle n'amène pas la diminution de l'obstacle du canal, et en second lieu parce qu'il est très-rare que l'art ou la nature puisse opérer l'évacuation du pus, qui se trouve le plus souvent réparti dans plusieurs petits foyers qui environnent la glande engorgée. La perte du malade n'est que trop fréquemment causée par cette défavorable disposition.

Voici du reste de quelle manière le praticien doit se conduire dans cette circonstance. La première chose à faire est d'introduire une sonde dans la vessie, soit au-dessous soit au-dessus du pubis. Si par un heureux hasard l'abcès de la prostate se vidait spontanément dans le canal de l'urètre ou dans la vessie, il faudrait passer une sonde de gomme élastique, et attendre la détersion et le recollement du foyer. On a quelques exemples de cette heureuse

terminaison, occasionnée par l'action mécanique de l'extrémité de la sonde sur les parois d'un foyer qui faisait saillie à l'entrée de la vessie ou dans l'intérieur du canal de l'urètre.

ARTICLE VI.

Du Testicule vénérien.

On nomme testicule vénérien, ou *chaude-pisse tombée dans les bourses*, le gonflement inflammatoire de l'un ou des deux testicules, occasionné par la suppression d'une gonorrhée urétrale (1).

Cet accident arrive très-fréquemment, et reconnaît pour cause tout ce qui peut arrêter une gonorrhée avant qu'elle ait parcouru ses différentes périodes, comme les injections astringentes, les bains froids, etc.; ou porter une irritation sur les glandes qui sécrètent la liqueur séminale, comme les exercices violens, la danse, l'escrime, les longues marches, les purgatifs drastiques, etc. (2).

---

(1) La blennorrhagie du gland n'a jamais de pareilles suites.

(2) *Hunter* a fait remarquer le premier que ce gonflement ne survient pas toujours lorsque l'inflammation de l'urètre est à son plus haut degré, mais bien quand elle touche à sa fin, et que le malade s'imagine être tout-à-fait guéri. *Page* 60, *trad. franç.*

Ce phénomène n'a rien qui doive surprendre; car dans la vigueur de l'inflammation, le stimulus local de l'urètre est beaucoup trop violent pour être détourné par une légère ir-

On peut le prévenir en évitant l'action de ces diverses causes pendant le cours de la blennorrhagie, et par l'exacte suspension des testicules, lorsqu'on est obligé de marcher.

Cette affection se manifeste d'abord par une sensibilité obscure et un léger gonflement à l'épididyme, surtout à son union avec le testicule; mais le corps de ce dernier participe bientôt à l'inflammation, et il acquiert en assez peu de temps plus de trois ou quatre fois son volume ordinaire. Alors les douleurs sont atroces, accompagnées de pesanteur aux lombes, et de tiraillemens du cordon spermatique correspondant.

Le traitement convenable dans le principe de cette maladie, consiste à ordonner le repos le plus absolu, des bains de siége, à faire prendre abondamment une boisson délayante quelconque, à faire des applications émollientes, anodines, en cataplasme ou en fomentation, et à entretenir la liberté du ventre par des lavemens; quelquefois il est à propos de débuter par une saignée, surtout lorsque l'inflammation est vive, et que les forces du sujet le permettent. Il est bien essentiel de tenir cette con-

---

ritation portée sur les testicules; ce n'est qu'à l'instant où la douleur et les autres signes de phlogose diminuent vers l'urètre, qu'une excitation, même faible, des testicules, causée par la danse, l'équitation ou autre exercice, peut l'emporter sur le reste d'inflammation urétrale, et la dissiper totalement, ainsi que l'écoulement qui en était la conséquence.

duite tant que la tumeur jouit de beaucoup de sensibilité; mais dès qu'elle est devenue indolente (que l'écoulement ait reparu ou non), on doit employer les topiques résolutifs et quelques remèdes fondans, qui, avec la continuation du repos, parviendront à dissiper les restes de l'engorgement.

A l'occasion de la maladie dont nous parlons, il a été fait plusieurs tentatives pour rappeler l'écoulement gonorrhoïque, dont le retour hâte beaucoup le dégorgement du testicule enflammé. *Bromfeild*, dans cette intention, conseilla le premier d'introduire une bougie dans l'urètre, et *Swediaur* croit atteindre plus sûrement ce but par l'inoculation d'une nouvelle chaude-pisse, au moyen d'un peu de matière virulente prise d'une autre personne (1). Le premier expédient a quelquefois l'inconvénient d'augmenter l'irritation qu'on veut calmer, tandis que le second est fort souvent insuffisant pour la détourner (2); cependant il peut arriver que l'o-

---

(1) On revendique la priorité de cette invention en faveur de M. *Hirschel* de Berlin, qui a écrit en 1765. *Voyez* son ouvrage intitulé : *Observations sur la nouvelle manière d'administrer le sublimé*, édition allemande. M. *Swediaur* s'est aussi servi plusieurs fois, avec avantage, du procédé de *Bromfeild*.

(2) Rien ne nous paraît plus douteux que la possibilité d'inoculer la gonorrhée en introduisant une bougie couverte de l'écoulement blennorrhagique dans le canal de l'urètre. Il paraît que lorsque cette méthode réussit, on ne doit l' [illegible]

piniâtreté du gonflement testiculaire mette dans l'obligation de recourir à ce moyen, dont les inconvéniens disparaîtront presque toujours lorsqu'il sera employé méthodiquement et avec les précautions nécessaires. Du reste, s'il arrive que, par le bénéfice de l'art, ou par la seule impulsion de la nature, l'écoulement commence à reparaître, on doit le favoriser en enveloppant la verge avec un cataplasme émollient, en nitrant un peu la tisane, et par l'emploi des topiques résolutifs sur la tumeur. Quel que soit le moyen qu'on ait mis en usage pour obtenir le dégorgement du testicule, on ne doit pas être surpris de voir persévérer de la sensibilité, de la dureté et un peu d'engorgement à l'épididyme. Cette induration n'a rien qui doive inquiéter; il faut des mois, et souvent des années entières, pour en obtenir la résolution; quelquefois même elle dure toute la vie, mais sans causer la moindre incommodité au malade.

On terminera la cure du testicule vénérien par un traitement mercuriel, avec d'autant plus de raison, que l'absorption du virus est presqu'inévitable dans cette circonstance; mais nous devons le répé-

---

buer qu'à l'irritation mécanique qu'exerce la bougie sur les parois de ce canal. M. *Cullerier*, que de nombreuses expériences et une pratique très-étendue ont éclairé depuis bien des années sur ce point de doctrine, est de la dernière opinion, qu'il énonce dans ses cours, et appuie par de nombreuses observations qui lui sont propres.

ter, il faut toujours attendre, ici comme pour toute autre affection vénérienne locale, que les symptômes d'inflammation soient entièrement dissipés.

ARTICLE VII.

De l'Ophthalmie gonorrhoïque.

L'inflammation de la conjonctive est un accident qui survient fréquemment aux personnes de l'un et l'autre sexe affectées de gonorrhée, lorsque cet écoulement se supprime avant d'avoir parcouru toutes ses périodes d'une manière régulière.

L'impression subite d'un air froid et humide, les écarts de régime, les purgatifs irritans, et les veilles trop prolongées, sont les principales causes de cette affection, à laquelle le malade se trouve déjà disposé par le rapport sympathique qui existe entre la conjonctive et la membrane muqueuse de l'urètre.

Les symptômes sont les mêmes dans cette espèce d'ophthalmie que dans les autres, seulement ils parviennent pour l'ordinaire à un degré de violence qui entraîne souvent la perte de la vue. Presque dès le commencement, la conjonctive s'engorge et forme un bourrelet très-saillant autour de la cornée; le malade ne peut supporter l'impression de la lumière; la matière qui est sécrétée passe bientôt de l'état de limpidité qu'elle avait d'abord, à la viscosité la plus remarquable; elle est jaune, verdâtre,

et d'une âcreté qui laisse des traces sur la peau des joues et du nez. Peu après, le gonflement de la conjonctive devient excessif, la cornée transparente s'obscurcit, se désorganise, et laisse enfin échapper les humeurs de l'œil; terminaison que le traitement le plus méthodique n'est pas toujours capable de prévenir. Quelquefois cependant cette maladie a une marche beaucoup moins rapide que celle que nous venons de tracer, et les symptômes sont infiniment plus modérés. Elle est alors chronique, et laisse un bien plus grand espoir d'obtenir la guérison sans désorganisation du globe de l'œil.

Quant à la curation, elle consiste à employer, selon le degré de l'inflammation, les boissons délayantes et rafraîchissantes légèrement nitrées, les bains et pédiluves chauds, les saignées générales ou locales, et les applications topiques de cataplasmes émolliens rendus anodins par l'addition d'un peu de safran, ou de laudanum liquide. Il sera aussi de la plus grande importance de ne rien négliger pour rappeler l'écoulement gonorrhoïque. On pourra choisir, pour atteindre ce but, parmi les méthodes qui ont été proposées par *Bromfeild*, *Swediaur*, *Girtanner* (1) et *Perolle* de Toulouse. Cette dernière nous paraît mériter la préférence; elle consiste à introduire dans le canal de l'urètre, sans dépasser la fosse

(1) *Abhandlûng über die venerische Krankheit, von Christoph Girtanner*, § 136. Gœttingen. 1797.

naviculaire, une bougie dont l'extrémité est chargée de quelques gouttes du mucus fourni par la conjonctive enflammée. Nous pensons, du reste, que cette opération doit être faite avec la plus grande promptitude, afin de ne pas donner à l'écoulement ophthalmique, le temps de se refroidir avant son application sur la membrane muqueuse du canal.

Quand, après ce traitement, il reste de la rougeur et du gonflement aux paupières, ou quelques taches sur la cornée, il faut appliquer un vésicatoire à la nuque, qu'on placera ensuite sur le bras, et dont la suppuration sera entretenue quelque temps encore après la guérison complète. On introduira en même temps dans l'œil quelques légers stimulans, tels que le sucre candi, la tuthie, la pommade de *Grandjean* ou celle que *Scarpa* conseille contre le flux palpébral puriforme à son déclin.

Les anti-vénériens, comme moyens préservatifs autant que curatifs de l'infection syphilitique générale, doivent toujours être administrés immédiatement après le traitement ci-dessus, qui est exclusivement dirigé contre la maladie locale dont l'œil est le siége.

SECTION II.

De la Blennorrhagie chez les femmes.

Cette maladie, dont *Jacques Catanée* nous a donné la première description, consiste en un écoulement

muqueux, puriforme, par l'orifice du vagin et quelquefois de l'urètre en même temps.

Elle occasionne un prurit incommode ou un sentiment pénible de cuisson au pudendum, lesquels augmentent pendant l'émission des urines. Nous ne plaçons cependant pas le siége de cette affection dans le canal de l'urètre, comme le font bien des auteurs; car l'accroissement des douleurs pendant l'excrétion urinaire tient à ce que le fluide se répand sur les petites lèvres, qui sont ordinairement enflammées; et si le méat urinaire participe quelquefois à la phlogose, on ne peut l'expliquer que par la communication de l'irritation qui, des nymphes et de l'intérieur du vagin, gagne cette ouverture à raison de sa proximité (1).

Les malades éprouvent aussi beaucoup de peine à marcher et à s'asseoir, ce qui est dû à l'irritation dont nous avons parlé, et à la tuméfaction des parties enflammées.

La méthode curative qui convient à cet écoule-

(1) Cette communication de l'inflammation est bien démontrée par le fait suivant : une femme enceinte que nous traitons actuellement de plusieurs chancres à la face interne des petites lèvres, éprouve des cuissons en urinant, comme si elle avait la chaude-pisse. Cependant elle n'a pas le moindre écoulement. Ses cuissons dépendent du voisinage des ulcères que les urines arrosent fréquemment, et d'une légère phlogose qu'ils ont communiquée au pourtour de l'orifice de l'urètre.

ment est on ne peut pas plus simple. Il faut prescrire des boissons rafraîchissantes et nitrées, comme pour le catarrhe urétral de l'homme. Quant aux médicamens topiques, on doit se servir de lotions et injections fréquentes avec l'eau de cerfeuil, de plantain ou autres semblables. L'hiver on les fait tiédir, et l'été elles seront employées froides.

L'inflammation une fois calmée, il faut s'occuper aussitôt du traitement mercuriel. On pourra le faire précéder par un purgatif dont l'usage, dans ce cas, n'aura pas les inconvéniens qui nous l'ont fait rejeter dans le principe du traitement de la gonorrhée chez l'homme.

La gonorrhée persiste aussi, chez le sexe, très-souvent après les traitemens anti-phlogistique et anti-vénérien. Les balsamiques sont alors bien peu efficaces pour en arrêter le cours. Le plus sûr parti à prendre dans cette circonstance, est de faire des injections vaginales avec les solutions astringentes qui ont été recommandées contre la blennorrhée de l'homme.

Du reste, il n'est pas inutile de faire remarquer que ces écoulemens sont très-difficiles à arrêter complètement, parce que la menstruation, qui appelle beaucoup de forces vitales vers les organes génitaux, renouvelle souvent la maladie au moment où on la croit guérie pour toujours. Alors cette blennorrhée devient habituelle, elle existe sans inflammation, et présente tous les caractères de l'écou-

lement blanc connu sous le nom de leucorrhée ou de fleurs blanches.

Les deux sexes peuvent encore être affectés d'écoulemens syphilitiques par l'anus. Ils sont très-souvent les indices d'une infection constitutionnelle ancienne; d'autres fois aussi, ils sont dus à l'application immédiate du virus sur la membrane muqueuse du rectum. Dans l'un et l'autre cas, il faut avoir recours au traitement mercuriel; mais avec beaucoup plus de ménagement dans le dernier, qui doit être considéré comme un symptôme primitif de la maladie vénérienne. Les soins de propreté, quelques bains de vapeurs, et l'usage des moyens propres à entretenir la liberté du ventre, sont, dans cette espèce d'écoulement, les seuls accessoires qu'exige le traitement par les mercuriaux.

ARTICLE VIII.

Pronostic de la Gonorrhée.

On n'accorde généralement pas assez d'attention à la gonorrhée. Les accidens fâcheux dont on la voit suivie chaque jour devraient cependant bien désiller les yeux des médecins amis de l'humanité, et leur faire abandonner tout esprit de système dans le traitement de cette maladie, qu'il est beaucoup plus difficile de guérir qu'on ne le pense communément. Toutefois, nous ne dirons pas, avec nombre de praticiens très-recommandables d'ailleurs, et

qui ont été frappés de cette difficulté, que la gonorrhée est l'opprobre de l'art. Nous avancerons, au contraire, qu'elle peut concourir à sa gloire, lorsqu'une pratique raisonnée et dégagée de toute routine, présidera à sa curation.

Le pronostic de cette affection doit varier suivant une infinité de circonstances ; le sexe du malade, le siége de l'inflammation, etc., apportent nécessairement dans ses résultats des différences notables, dont nous allons nous occuper.

1°. *Relativement au sexe.*

Chez l'homme, la maladie est, en général, peu grave lorsqu'elle est traitée dès son principe, et d'une manière convenable. Dans cette circonstance, un léger traitement mercuriel suffit ordinairement pour s'opposer à l'infection constitutionnelle; mais le cas est très-différent lorsque la gonorrhée est ancienne, ou que le sujet en a éprouvé plusieurs autres précédemment ; alors les humeurs sont plus facilement viciées par la maladie locale, et le canal de l'urètre est plus exposé aux coarctations ou rétrécissemens. Ce dernier résultat surtout est un des plus fâcheux que puisse avoir la gonorrhée; il serait préférable pour le malade d'être attaqué de la syphilis confirmée, que de ce terrible accident, auquel il est difficile de remédier sans des soins longs et méthodiques, et une extrême docilité de la part du malade.

Chez la femme, la gonorrhée, comme l'avait très-

bien remarqué *Boerhaave*, est moins gênante, mais plus longue et d'une curation plus difficile que chez l'homme. Les accidens locaux y sont effectivement toujours peu redoutables; mais l'infection générale en est une conséquence plus ordinaire, parce que l'écoulement qui peut se répandre sur une grande étendue de membrane muqueuse non enflammée, est plus facilement resorbé que chez l'homme, où la surface absorbante est bien moins considérable.

2°. *Relativement à son siége.*

Le pronostic de la blennorrhagie offre aussi des différences bien remarquables, selon le siége particulier de cet écoulement. Celle du gland, par exemple, dure moins long-temps que celle de l'urètre, et elle donne plus rarement lieu à la vérole, parce que le mucus sécrété ne se trouve en contact qu'avec l'organe qui l'a fourni, lequel ne peut en opérer l'absorption (1).

---

(1) Cette assertion ne doit pas paraître trop hasardée, si l'on considère qu'une partie enflammée quelconque a toujours, avec le fluide qu'elle sécrète, un rapport spécial de sensibilité qui l'empêche de le reporter dans l'économie. Aussi ne voit-on presque jamais l'écoulement gonorrhoïque déterminer des chancres ou des ulcères vénériens dans le canal même, siége ordinaire de l'inflammation, tandis qu'il en cause fréquemment sur le gland ou le prépuce lorsqu'il séjourne entre ces deux organes, ainsi que *Hunter* et plusieurs autres écrivains en citent des exemples.

La resorption purulente, que nous voyons chaque jour ac-

La blennorrhagie de l'anus est ordinairement plus grave que les autres, en ce qu'elle résiste souvent aux anti-vénériens les mieux administrés. Elle est de plus quelquefois accompagnée de squirrosités de l'intestin rectum, qui en rendent la cure encore plus incertaine.

3°. Il est, en outre, une autre condition qui, dans la gonorrhée, mérite de fixer toute l'attention des gens de l'art; c'est lorsqu'elle est symptomatique de la vérole confirmée. Beaucoup d'auteurs ont nié qu'elle pût avoir ce caractère; mais plusieurs autres, éclairés par une longue expérience, ont pensé différemment. *Bertrandi* assure bien clairement *qu'il n'est pas rare de voir cette maladie symptôme de la syphilis constitutionnelle*, et même *sans qu'elle ait été provoquée par un nouveau coït.* M. *Lombard*, membre de la légion d'honneur, et chirurgien en chef honoraire de l'hôpital militaire de Strasbourg, nous a fait part de plusieurs observations qui confirment ce point de pratique : une d'elles a pour sujet un homme âgé qui, à la suite de chancres guéris sans mercure, était affecté de douleurs ostéocopes

---

compagner les dépôts froids et ceux par congestion, ne peut qu'appuyer ce que nous avançons ; car les parois de ces tumeurs sont naturellement dans l'état d'atonie le plus complet. Si, parfois, il arrive qu'une semblable resorption ait lieu dans les abcès chauds, le phlegmon, par exemple, ce n'est jamais que lorsque le malade a été épuisé par une suppuration abondante, et que les forces vitales ont également abandonné les parois du foyer et l'habitude générale.

des plus vives. Pendant qu'on le préparait, au moyen des bains et des délayans, à recevoir un traitement méthodique, il fut pris d'une gonorrhée très-violente, quoiqu'il n'eût jamais éprouvé ce symptôme antécédemment, et, ce qui est bien digne de remarque, les douleurs ostéocopes se dissipèrent parfaitement dès que l'écoulement fut établi. Cette dernière circonstance indiquant de reste que la gonorrhée tenait à un vice général, on procéda de suite au traitement mercuriel, et le malade guérit très-bien de l'un et l'autre symptôme.

Nous avons eu nous-mêmes plusieurs occasions de nous assurer, tant à l'hospice des Vénériens de Paris que dans les hôpitaux militaires, que la gonorrhée peut être consécutive. Nous avons encore remarqué quelquefois, dans le premier de ces établissemens, que des enfans développés dans le sein de femmes gâtées, n'apportaient en naissant qu'une simple gonorrhée pour tout symptôme vénérien. Or, si l'on s'accorde généralement à regarder ces petits individus comme vérolés, pourquoi n'admettrait-on pas le même vice chez les adultes lorsqu'il se montre sous des apparences semblables ?

4°. Enfin, *le traitement de la blennorrhagie* doit beaucoup influer sur le pronostic de cette maladie. Nous ne signalerons ici que les inconvéniens des répercussifs, surtout de ceux en injections, lorsqu'ils sont employés à contre-temps : un des plus fâcheux sans doute est le transport de l'irritation de l'urètre

sur le globe oculaire ; mais, indépendamment de cet accident qui entraîne souvent la perte de l'œil, ainsi que nous l'avons dit plus haut, la maladie peut se porter sur d'autres organes non moins précieux. Nous avons vu un militaire succomber à une phthisie laryngée due à la suppression d'un écoulement gonorrhoïque, suppression qui elle-même avait été déterminée par l'emploi inconsidéré des injections astringentes et des bains froids.

On a beaucoup d'occasions de se convaincre combien d'autres circonstances étrangères au sexe du malade, au siége, à la nature et au traitement de la gonorrhée, peuvent influer sur le caractère de cet écoulement, et le rendre plus ou moins rebelle. Nous ne parlerons que de l'air. Des observations très-multipliées prouvent que la constitution de l'atmosphère a l'influence la plus marquée sur cette maladie; ce qui suit vient encore bien évidemment à l'appui de cette assertion. Un chirurgien militaire, successivement employé dans deux résidences différentes, guérissait dans l'une la gonorrhée en quinze jours, et dans l'autre seulement au bout de trois mois, et quelquefois plus, quoiqu'il employât toujours les mêmes remèdes. Dans le premier lieu, qui était élevé et montueux, l'air était sec et très-vif. Dans le second, situé très-bas et près d'un grand fleuve, l'air était constamment humide. On ne peut assurément méconnaître ici l'influence de cet élément, qui, dans le premier cas, avait une propriété

tonique et stimulante, tandis que dans le second, il était débilitant et agissait d'une manière plus particulière, et pour ainsi dire de préférence, sur une partie déjà affaiblie et relâchée.

Nous omettons à dessein de faire mention de quelques autres circonstances qui peuvent faire varier le pronostic de la gonorrhée. Nous nous sommes suffisamment arrêtés sur celles qui sont les plus importantes.

CHAPITRE SECOND.

Des Chancres vénériens primitifs.

Les chancres sont des ulcérations syphilitiques, variables en largeur et en profondeur, qui affectent ordinairement la surface muqueuse des parties génitales externes, dans l'un et l'autre sexe.

Tantôt ces ulcères surviennent peu de temps après un coït impur, et alors ils sont rangés parmi les symptômes primitifs; d'autres fois ils se manifestent à une époque plus ou moins éloignée, et doivent être regardés comme signes certains de l'infection générale : on les nomme consécutifs. Nous nous occuperons d'abord des chancres primitifs, et nous tâcherons de décider s'ils déterminent constamment la vérole confirmée; ce qu'il est bien important de connaître,

pour se diriger dans le choix du traitement qui leur convient.

Les ulcères vénériens primitifs n'observent pas un temps fixe pour leur apparition après l'application de la matière contagieuse; *Hunter* et *Bell* les ont vu survenir vingt-quatre heures après le coït, *Swediaur* (1) après douze seulement. Quelquefois, au contraire, ils ne paraissent qu'au bout de plusieurs semaines; mais le terme ordinaire de leur développement est du troisième au sixième jour.

Ils s'annoncent ordinairement par de petits boutons rougeâtres qui ne causent d'abord qu'une démangeaison incommode. Le sommet de ces petites tumeurs blanchit bientôt, et il en sort un fluide roussâtre, clair et très-âcre. Peu après leur centre se creuse, leurs bords se durcissent, ils rendent une matière purulente, visqueuse, et dégénèrent enfin en de véritables chancres.

Tous les organes revêtus par les membranes muqueuses peuvent être le siége de ces ulcères lorsque le virus vénérien y est appliqué. Les endroits

---

(1) Souvent on a pris pour des chancres survenus peu d'heures après la cohabitation, de simples excoriations causées par les obstacles mécaniques qu'opposent quelquefois les parties génitales de la femme à l'introduction du membre viril. Nous avons plusieurs fois observé de semblables chancres, qui tenaient dans la plus grande inquiétude ceux qui en étaient affectés; mais de simples lotions avec l'eau tiède les ont constamment fait disparaître en moins de quarante-huit ou soixante-douze heures.

où ils se remarquent le plus souvent sont, chez l'homme, le gland et le prépuce, et chez la femme, la face interne des grandes lèvres, toute l'étendue des petites et l'entrée du vagin. Il arrive quelquefois que les lèvres, le pourtour de l'anus (1), le mamelon, et même la peau du scrotum, de la verge et de l'ombilic (2), en sont aussi affectés, lorsque ces parties sont en contact immédiat avec le virus.

Les chancres vénériens primitifs présentent des différences très-essentielles à noter pour éclairer la conduite du praticien dans leur traitement local. Mais ils ont des caractères communs dont nous allons d'abord faire l'énumération; ils serviront à les distinguer des ulcères qui ne tiennent pas au virus syphilitique : leur surface est de couleur blanchâtre; les bords en sont rouges et coupés perpendiculairement; la partie où ils existent est dure, engorgée, et ils résistent assez ordinairement à tous autres moyens que les mercuriaux. Quant aux caractères

---

(1) *Voyez* ci-après, à l'article des *Rhagades*.

(2) *Astruc* nie que les chancres puissent se développer sur les parties recouvertes par les tégumens communs; mais la pratique en offre des exemples si fréquens, qu'on ne peut admettre le sentiment de cet auteur. M. *Cullerier* en a recueilli plusieurs bien remarquables : il cite, entre autres, celui d'une femme qui, par des raisons particulières, ayant exigé que l'éjaculation se fît sur le ventre, contracta un énorme chancre à l'ombilic, la personne avec laquelle elle communiquait étant infectée.

propres à les différencier entre eux, ils sont très-faciles à saisir : les uns présentent une superficie assez étendue, tandis que d'autres, plus profonds, ont fort peu de largeur. Une seconde distinction non moins importante, est tirée de la quantité des forces vitales qui animent ces ulcères. Ils se rangent naturellement, sous ce rapport, en deux grandes classes; la première comprend ceux qui sont indolens, peu enflammés, et ne causent que de légères souffrances. Ceux de la seconde, au contraire, sont très-inflammatoires, et toujours accompagnés de vives douleurs : ce sont eux qui causent le phimosis et le paraphimosis, quand ils sont placés sur le gland ou le prépuce. Enfin, relativement à leurs progrès, les chancres se divisent encore en stationnaires, rongeans ou serpigineux : les uns et les autres sont douloureux; mais les premiers conservent à-peu-près la même étendue pendant un temps fort long; au lieu que ceux qui sont rongeans gagnent chaque jour les parties saines, en faisant des progrès de toute leur circonférence, ou bien d'un seul côté, tandis qu'ils se cicatrisent par le bord opposé.

La nature et le développement des chancres primitifs une fois connus, on voit facilement qu'ils doivent entraîner l'infection générale dans toutes les circonstances. En effet, la suppuration subtile et plus ou moins âcre qu'ils fournissent, laquelle peut communiquer la vérole à un autre individu, ne

doit-elle pas exercer ses propriétés contagieuses sur le malade lui-même, puisqu'elle est constamment appliquée sur la partie ulcérée et les environs, où les vaisseaux inhalans aboutissent en grand nombre ?

Nous pensons donc qu'il est dangereux de considérer les chancres primitifs comme une maladie purement locale, même à l'instant où ils commencent à paraître, et qu'on doit bien se garder de croire le malade exempt de toutes suites fâcheuses lorsqu'on les lui a cautérisés à cette époque, ainsi que les empiriques le pratiquent journellement. Car, si nous observons avec exactitude les progrès et le développement des différens virus dans l'économie, nous verrons qu'il y a toujours, entre l'instant de leur application et celui où ils annoncent leur présence par les symptômes qui leur sont propres, un temps d'incubation plus ou moins long, suivant la nature spécifique de la matière contagieuse, et que, lorsqu'il se manifeste un travail local dans l'endroit par où elle a pénétré, les lymphatiques l'ont déjà mêlée à nos humeurs : par exemple, il serait trop tard de recourir aux caustiques dans le dessein de prévenir l'absorption du vice rabieux, si on attendait l'époque où la plaie, après s'être guérie, s'enflamme de nouveau et se rouvre, puisqu'on regarde généralement ces phénomènes locaux comme les précurseurs certains des terribles symptômes de la rage confirmée.

D'après ces divers raisonnemens, nous croyons

qu'il est convenable de rejeter la cautérisation des chancres primitifs dans les premiers jours de leur apparition, 1°. parce que cette méthode ne préserve pas de l'infection générale, qui existait déjà avant la formation de l'ulcère ; 2°. parce que la cicatrice prompte qui en résulte entretient le malade dans une sécurité dangereuse, en ce qu'elle le dissuade de prévenir, par un traitement rationnel, l'irruption des symptômes consécutifs, qu'une pareille conduite doit nécessairement entraîner.

Les différences que nous venons d'établir sont également applicables aux chancres qui succèdent à une vérole ancienne. Tous, en général, qu'ils soient récens ou consécutifs, exigent un traitement mercuriel régulier; mais il devra être moins long et bien moins actif pour ceux de la première espèce, que pour ceux qui dépendront d'une maladie invétérée.

Il ne faut pas imiter, dans le traitement local de ces ulcères, la plupart des praticiens routiniers qui n'ont qu'une seule méthode à employer pour tous indistinctement. La conduite à tenir doit varier suivant les caractères spécifiques de chacun d'eux, et l'analogie qu'ils ont avec l'une ou l'autre des espèces que nous avons établies.

Les chancres bénins, peu inflammatoires, exigent d'abord quelques applications adoucissantes, relâchantes, comme de la charpie fine trempée dans une décoction de guimauve, de lin, etc., ou recouverte d'une légère couche de cérat frais. Après quel-

ques jours de ce traitement, les ulcères restent souvent stationnaires; alors il est nécessaire de les stimuler un peu au moyen de la pommade mercurielle, de l'eau phagédénique, et surtout du traitement général, qui est un excitant assez puissant, même pour les symptômes locaux. Les bons effets de ces remèdes seront favorisés par une grande propreté de la partie malade, jointe à l'usage d'une boisson délayante ordinaire.

Ces moyens très-simples réussissent le plus communément pour la guérison des chancres indolens, et s'il est permis quelquefois d'en employer de plus actifs, ce ne doit être que dans les cas très-rares où ils auraient été infructueux, ce qu'on reconnaît au peu de rougeur des bords de ces ulcères et à leur état stationnaire opiniâtre. On peut alors les panser avec le miel égyptiac, ou avec le précipité rouge *(oxide rouge de mercure)* incorporé dans la pommade mercurielle, ou quelqu'onguent suppuratif, comme le basilicum, le populéum, ou autre semblable; mais, nous le répétons, il faut être très-réservé sur l'emploi de ces médicamens, sans quoi on exposerait les malades à des accidens funestes. En effet, on ne saurait trop s'élever contre la pratique, malheureusement trop commune, d'appliquer sur tous les chancres des topiques irritans, et particulièrement le précipité rouge, sans avoir égard aux symptômes d'inflammation qui accompagnent souvent ces ulcères. Les observations suivantes prouve-

ront combien il est dangereux de s'abandonner à un traitement empirique dans cette espèce d'affection.

PREMIÈRE OBSERVATION.

« H... portait depuis quelque temps un chancre » superficiel qui avait résisté à l'emploi des topiques » émolliens. Il consulta un chirurgien, qui lui pres- » crivit des frictions mercurielles, et cautérisa l'ul- » cère avec le vitriol bleu et la pierre infernale. Ce » traitement étant sans succès, un second médecin » fut appelé : il ordonna un pansement tout aussi » peu rationnel avec l'eau phagédénique, et le ma- » lade ajoutait encore à ses mauvais effets, en cau- » térisant lui-même son chancre avec le vitriol » bleu. Dès-lors l'ulcère prit un mauvais caractère, » devint rongeant, et couvrit bientôt tout le gland, » dont le volume s'était énormément accru; il ren- » dait un ichor fétide, et les bords en étaient ren- » versés.

» Le malade entra dans cet état à l'hospice des » Vénériens, où il fut pansé avec les émolliens, les » calmans. Mais le mal était trop avancé pour en » obtenir la guérison : il se développa une tumeur » lymphatique, dure et indolente à la base de la » verge, laquelle, jointe à un engorgement sem- » blable de l'un des cordons spermatiques, vint » contre-indiquer l'amputation de l'organe, déjà » projetée. Cet infortuné voulut sortir de l'hospice » après y avoir resté pendant trois semaines. Mais

» il sera indubitablement mort des suites de cette
» horrible maladie. »

DEUXIÈME OBSERVATION.

« N....., âgé de quarante ans, avait un chancre
» douloureux au prépuce, pour lequel il fut traité au
» moyen des frictions, et pansé avec le précipité
» rouge; mais la douleur persistant toujours au
» même degré, on lui administra un second traite-
» ment par la liqueur de *Van-Swieten*, tandis qu'on
» touchait fréquemment l'ulcère avec le vitriol bleu
» et la pierre infernale. Cette seconde tentative
» n'ayant pas de plus heureux résultats que la pre-
» mière, ont eut l'imprudence de commencer un
» troisième traitement anti-vénérien, toujours ac-
» compagné d'applications irritantes sur la partie
» ulcérée. Alors la dégénérescence cancéreuse se
» manifesta, et prit un développement rapide; la
» verge ne fut bientôt plus qu'un vaste ulcère dou-
» loureux, saignant et à bords renversés. Les testi-
» cules s'engorgèrent, ainsi que les glandes ingui-
» nales qui devinrent douloureuses, et les veines
» du scrotum présentèrent de nombreuses varices.
» Telle était la situation de ce malade lorsqu'il en-
» tra à l'hôpital : il n'y avait alors aucun espoir de
» guérison; car la verge était dépouillée depuis le
» gland jusqu'au pubis, où l'ulcération était bornée
» par une masse énorme de végétations; les corps
» caverneux étaient entièrement disséqués. On se

» contenta en conséquence de prescrire quelques
» calmans tant à l'intérieur que sur la partie souf-
» frante, et le malade mourut peu après son arrivée.
» M. *Cullerier* conserve dans son cabinet la repré-
» sentation fidèle de cette hideuse affection, fruit
» évident de l'ignorance et des mauvais traitemens. »

TROISIÈME OBSERVATION.

« *Pierre* M..... portait un chancre douloureux
» à la face interne du prépuce, qui était dur et en-
» gorgé. Un chirurgien très-connu lui administra
» les frictions mercurielles jointes aux sudorifiques,
» et pansa l'ulcère avec le mercure doux, qui ne fit
» qu'augmenter l'irritation. Ce sel fut remplacé suc-
» cessivement par le précipité rouge, le sublimé, le
» verdet, l'extrait de saturne, et autres topiques
» plus ou moins caustiques; mais toujours sans avan-
» tage, car l'ulcère, au lieu de s'améliorer, chemina
» sur le gland et les tégumens de la verge. Ce man-
» que de succès ne désilla pas les yeux du chirurgien,
» qui attribuait opiniâtrement la persévérance de
» l'irritation à l'âcreté du virus, tandis que le mau-
» vais traitement en était la véritable cause; il per-
» sista dans son erreur, et cautérisa l'ulcère avec le
» beurre d'antimoine (*muriate d'antimoine subli-*
» *mé*). Ce traitement ne fit, comme on peut bien
» le penser, qu'aggraver l'état de la partie affectée,
» et lorsque M. Cullerier fut appelé, elle offrait tous
» les symptômes d'une dégénérescence cancéreuse

» bien caractérisée. Desirant donner des soins assi-
» dus à ce malade, il le fit entrer dans l'hospice, le
» mit à l'usage des bains, de la tisane de lin miellée,
» avec dix gouttes de laudanum par pinte, et lui
» prescrivit chaque jour deux grains d'extrait gom-
» meux d'opium; mais la dose de ce dernier re-
» mède étant trop faible pour tuer la douleur, il
» associa l'extrait de ciguë à l'opium, dans la pro-
» portion de dix-huit grains du premier et trois du
» second. On appliqua aussi les narcotiques sur l'ul-
» cère, qui prit en peu de jours un meilleur aspect:
» les bords se dégorgèrent et la douleur cessa tota-
» lement. Alors on put se permettre quelques appli-
» cations stimulantes, comme la solution mercu-
» rielle opiacée, l'eau végéto-minérale, et l'ulcère
» fut complètement guéri par ce traitement local
» bien simple. Après ce temps, on administra les anti-
» vénériens, pendant l'usage desquels le malade prit
» encore une grande quantité de bains (1).

---

(1) Depuis la première édition de cet ouvrage, nous avons appris que le malade qui fait le sujet de cette intéressante observation s'était aperçu, six mois après la guérison de son ulcère cancéreux, d'un engorgement aux glandes inguinales du côté droit. Il en fit part à M. *Cullerier*, qui craignit d'abord qu'il ne se fût exposé à une nouvelle infection; mais la tumeur prenant de l'accroissement sans changer la couleur de la peau, et devenant le siége de douleurs pongitives, lancinantes, on ne put méconnaître l'existence d'un bubon cancéreux, dont le germe avait été absorbé lors du carcinôme de

Ce petit nombre d'exemples nous paraît suffisant pour signaler les inconvéniens multipliés qu'entraîne journellement l'emploi peu raisonné des médicamens caustiques dans le traitement des ulcères vénériens. Nous osons le dire, il est très-peu de cas où l'on doive y avoir recours. Les seuls qui en admettent l'usage sont, comme nous l'avons dit plus haut, ceux où l'indolence des chancres est telle, qu'il n'est que ce moyen pour exciter l'inflammation nécessaire à leur guérison.

Quant au traitement des chancres très-inflammatoires, il faut négliger momentanément la cause de laquelle ils dépendent, pour ne s'attacher qu'à la curation du symptôme dominant, l'inflammation. Ainsi on prescrira des boissons délayantes, l'eau de poulet, de laitue, de poirée, d'orge, etc.; les bains généraux, et surtout ceux de la partie malade, qui devront être fréquens et fort longs, de deux ou trois heures par exemple. Si les douleurs sont excessives, on ajoutera avec avantage dix ou douze gouttes de laudanum *(vin d'opium composé)* par pinte de la tisane ordi-

---

la verge. Que pouvait-on faire dans un cas semblable ? Nous croyons que M. *Cullerier* prit le meilleur parti : il ne fit rien pour la guérison qui était impossible ; il se borna à prescrire quelques narcotiques à l'intérieur, et lorsque la tumeur, qui devint très-volumineuse, se fut ulcérée, il ordonna les applications de même nature, afin de diminuer autant que possible les cruelles souffrances de ce malade, qui ne survécut pas plus d'un mois à cette ouverture.

naire, et on fera baigner la verge dans le lait chaud, ou dans une décoction adoucissante, comme celle de guimauve, de lin, etc.

Malgré les plus grands soins, on n'est pas toujours assez heureux pour arrêter les accidens inflammatoires qui compliquent les chancres; alors la partie malade se tuméfie et la gangrène s'en empare. Nous verrons plus bas que cette terminaison peut quelquefois être prévenue chez l'homme, et plus facilement encore chez la femme, quoique chez cette dernière l'irritation puisse aussi être assez violente peur résister aux anti-phlogistiques ordinaires, et entraîner la mortification des grandes et des petites lèvres, ainsi que nous en avons été plusieurs fois témoins. Mais il est des circonstances particulières dans lesquelles cette mortification ne peut être évitée en aucune manière : c'est lorsque, pendant le cours d'une gonorrhée ou de chancres très-inflammatoires, il survient subitement une fièvre aiguë un peu grave, comme l'adynamique ou l'ataxique (1).

Lorsque, par ces différens moyens, on a réussi à calmer l'inflammation des chancres, il faut commencer un traitement anti-syphilitique, et insister, quant aux remèdes locaux, sur les bains adoucissans. Dans les intervalles, on pansera les ulcérations avec l'onguent mercuriel, affaibli par le double de son

(1) *Voyez*, dans la troisième partie de l'ouvrage, la complication de la syphilis avec ces fièvres.

poids de cérat de Galien, étendu sur quelques fils de charpie.

Les chancres douloureux, rongeans ou serpigineux, qui se reconnaissent à leurs bords durs, rouges, saignans, à leur surface sale, cendrée et quelquefois couverte d'escarres, réprouvent également l'emploi précipité des anti-vénériens : comme leurs symptômes caractéristiques dépendent plus d'une constitution bilieuse, herpétique ou autre disposition humorale, que de l'âcreté particulière du virus syphilitique, il faut mettre le malade aux amers, au régime végétal, l'évacuer convenablement, et panser l'ulcère avec des topiques émolliens et même narcotiques, comme les décoctions de têtes de pavots, de feuilles et tiges de morelle, etc. (1).

Lorsqu'on aura amené ces chancres douloureux à un moindre degré d'irritation, on pourra en venir au traitement mercuriel, qui, avant, n'eût fait que les aggraver. On obtient ensuite très-facilement leur cicatrisation, en se conduisant comme il a été dit à l'article des chancres indolens.

---

(1) On emploie avec succès la solution suivante :

Décoction de graine de lin...une livre (demi-pinte de Paris).

Laudanum liquide. . . . d'un à deux gros (4 à 8 gramm.).

Voyez le Formulaire de l'hospice des Vénériens, pag. 20

SECTION PREMIÈRE.

Du Phimosis.

Le phimosis est un étranglement du prépuce qui s'oppose à ce que ce repli membraneux puisse être reporté en arrière de la couronne du gland.

Il est ordinairement causé par des chancres inflammatoires du prépuce ou du gland, lesquels déterminent l'intumescence de l'un ou de l'autre de ces organes. Nous l'avons vu aussi survenir dans une simple gonorrhée bâtarde par la tuméfaction du gland lui seul.

On peut établir deux espèces de phimosis, à raison du degré d'inflammation qui les accompagne. Les premièrs, très-inflammatoires, sont dus le plus souvent à des chancres douloureux, et s'annoncent par des symptômes différens, suivant le siége immédiat de l'irritation. Si c'est au prépuce, cet organe devient rouge, gonflé et très-douloureux, tandis que le gland, qu'il recouvre complètement, conserve à-peu-près son volume et sa couleur ordinaires. Si, au contraire, la maladie tient à l'inflammation du gland, le prépuce reste dans son état naturel, à la distension près, et l'organe qu'il contient s'étrangle lui-même par son propre gonflement. Quelquefois enfin le phimosis présente les symptômes réunis de l'inflammation du gland et du

prépuce, particulièrement lorsqu'il y a des chancres sur l'un et l'autre en même temps.

Les phimosis de la seconde espèce ne sont accompagnés d'aucun symptôme inflammatoire. On les nomme indolens. Ils sont quelquefois durs, rénitens et sans changement de couleur à la peau; d'autres fois la tumeur est molle, demi-transparente, et paraît formée par une collection d'eau dans le tissu cellulaire du prépuce.

Le traitement doit être différent selon l'espèce de phimosis à laquelle on a affaire. Celui qui est accompagné de symptômes inflammatoires modérés doit causer peu d'inquiétude : il n'est pas nécessaire que les chancres soient à découvert pour en obtenir la guérison; il suffira, s'ils ne sont pas situés convenablement pour l'application des remèdes topiques, de faire des injections adoucissantes entre le gland et le prépuce, pour entraîner la suppuration, et du reste, on emploiera les anti-phlogistiques généraux, les bains, les boissons rafraîchissantes émulsionnées, secondés par un régime doux et délayant. Quant à la curation du phimosis lui-même, il sera avantageux de baigner souvent la partie malade, de la tenir dressée contre le ventre, afin de favoriser le retour des liqueurs, et de l'envelopper avec des fomentations ou un cataplasme émolliens.

La même marche devra être suivie lorsque l'inflammation sera très-vive, et les symptômes seront quelquefois assez pressans pour exiger la saignée du

bras, ou tout au moins l'application de quelques sangsues à la région du périnée, ou à la racine de la verge (1).

Lorsque, malgré toutes ces précautions, l'inflammation ne fait que s'accroître, elle arrive quelquefois à un si haut degré de violence, qu'elle se termine par la gangrène de toute la verge ou du prépuce seulement, à moins qu'on ne s'y oppose de bonne heure, en débridant ce dernier, ce qui constitue l'opération du phimosis (2).

Quant aux phimosis indolens, on peut, la plupart du temps, abandonner à la nature le soin d'en opérer la résolution ; mais s'ils persistent, on doit favoriser cette terminaison par des applications résolutives et astringentes, comme l'eau froide, la lessive de sarment, l'eau de chaux, l'eau alumineuse et autre moyen semblable. Une compression méthodique exercée au moyen d'un bandage roulé que l'on serre graduellement, réussit quelquefois, surtout lorsque

(1) On est naturellement porté, dans le cas dont nous parlons, à placer les sangsues sur la partie enflammée elle-même; mais alors, au lieu d'en retirer l'avantage qu'on desire, on ne fait qu'augmenter l'irritation et rendre la maladie plus longue, plus dangereuse et plus difficile à guérir.

(2) On pratique cette opération en introduisant jusqu'à la couronne du gland, entre cet organe et le prépuce, un bistouri à lame étroite, et dont la pointe est garnie d'une boulette de cire; alors, tournant le tranchant en haut, on perce la base du prépuce, qu'on divise ensuite d'arrière en avant, en ramenant l'instrument à soi.

l'engorgement est de nature œdémateuse. Quand la tumeur est dure, d'apparence squirreuse, il faut pratiquer des frictions mercurielles locales, et faire des fomentations avec le sel ammoniac dissous dans le vinaigre (1), ainsi que Boerhaave l'a recommandé.

SECTION II.

Du Paraphimosis.

Le paraphimosis est absolument le contraire du phimosis : il a lieu lorsque le prépuce est retiré derrière la couronne du gland, de manière à ne pouvoir être ramené antérieurement.

Il est, en général, plus grave que le phimosis, parce que l'étranglement qu'il cause intercepte toujours la circulation dans une plus grande portion de la verge.

On peut appliquer à cet accident les mêmes distinctions et le même traitement qu'à celui dont il vient d'être parlé. La seule remarque essentielle à faire, est relative à la cure du paraphimosis inflammatoire : il est plus souvent nécessaire d'en venir à l'opération que dans le cas de phimosis, et même lorsqu'elle est indiquée, on doit y procéder beau-

---

(1) ℞ *Aceti simplicis*... unc. xij—
Salis ammoniaci.. unc. j—.
M. pro fotu.
De lue Aphrodis., p. 169.

coup plus tôt. Ainsi, dès qu'on aura employé les antiphlogistiques généraux et locaux pendant quelques jours, il faudra, pour peu que l'inflammation se soutienne, opérer le débridement afin d'éviter la gangrène qu'entraînerait bientôt l'étranglement; après quoi on pansera avec les adoucissans, et l'on continuera les boissons rafraîchissantes.

Quant au paraphimosis indolent, il est d'ordinaire extrêmement long à se résoudre. On doit le combattre avec les remèdes proposés contre le phimosis de même espèce. Quelques légères scarifications peuvent aussi en faciliter le dégorgement, s'il est de nature œdémateuse ou cristalline.

CHAPITRE TROISIÈME.

Des Bubons vénériens.

Le bubon est une tumeur plus ou moins considérable, formée par l'engorgement des glandes lymphatiques, et quelquefois du tissu cellulaire des aines, des aisselles ou du cou.

Cette définition peut convenir, en général, à toutes les intumescences des glandes lymphatiques, quelle que soit la cause qui les a produites; mais nous ne devons parler ici que de celles qui dépendent du virus syphilitique : on les connaît vulgairement sous le nom de *poulain.*

On divise les bubons vénériens en primitifs et en consécutifs. Les premiers ont ordinairement lieu aux aines, tandis que les autres, qui sont rarement précédés ou accompagnés d'ulcérations aux parties sexuelles, s'observent souvent aux aisselles, au cou et au-dessous de la mâchoire inférieure; siége qu'affectent très-peu les bubons primitifs, à moins que la bouche ou quelque partie ulcérée des extrémités supérieures, n'aient subi l'application immédiate de la matière contagieuse (1).

Si communément les bubons primitifs ne se manifestent qu'après des chancres, une blennorrhagie très-inflammatoire, ou d'autres affections locales des parties de la génération, fréquemment aussi ils ont lieu sans que préalablement il ait existé aucune de ces maladies. Un grand nombre d'auteurs l'ont

---

(1) M. *Schall*, médecin distingué de l'école de Strasbourg, fait mention, dans son excellente dissertation, d'un malade qui contracta un bubon axillaire, et par suite la vérole, en exposant, plusieurs fois par jour, un doigt tout récemment guéri d'un panaris et encore dénué d'épiderme, à l'impression d'un écoulement blennorrhagique dont il était affecté.

Et ego vidi blennorrhagico supervenire bubonem subaxillarem inflammatorium, nec difficile mihi erat explicare bubonem causam, quoniam æger miles de munditia parum sollicitus, mentulam suam materie blennorrhagica continuo madentem sæpius pertractans, digitum à curato vix panaritio epidermide adhuc destitutum contaminaverat; unde illi bubo subaxillaris. (De Syphilide, dissert. medic. *Franç.-Ant. Schall.* Argentorati, 1804)

annoncé dans leurs écrits. *Falloppe* (1) cite l'observation d'un jeune homme qui, vingt-quatre heures après un coït impur, s'aperçut d'un bubon inguinal, sans qu'il fût accompagné d'aucun autre symptôme à la verge. *Astruc* s'exprime aussi bien clairement sur cet objet, il dit : *Ex impuro concubitu oborti mediatè vel immediatè* (2). *Swediaur* (3) et *Bertrandi* (4) partagent le même sentiment, et donnent des observations à l'appui. Nous pourrions encore ajouter à ces témoignages très-recommandables, en assurant que l'hospice des Vénériens nous en a offert de fréquens exemples, et qu'il est fort rare de n'y en pas trouver quelques-uns (5). Nous avons dans ce moment-ci sous les yeux le cas d'un jeune officier qui, n'ayant jamais eu la vérole, s'est aperçu depuis quelques jours de deux bubons inguinaux dont le volume est déjà considérable. Ces tumeurs ont commencé à paraître un mois après le commerce avec une femme suspecte, sans avoir été précédées de chancres, de gonorrhée, ni de la moindre irritation aux parties génitales.

---

(1) *De Morbo Gallico, cap.* XC.

(2) Lib. III, caput V, pag. 323.

(3) Traité complet de la Maladie vénérienne, tome I, page 841.

(4) *Opere anatomiche, e cerusiche di Ambrogio Bertrandi*, tome VII, page 43, *del bubone venereo.*

(5) L'hôpital contient habituellement de cinq à six cents malades de tout âge, de tout sexe, et dans les différentes circonstances de la vie.

Les faits précédens ne paraîtront pas difficiles à expliquer, si, comme on ne peut s'y refuser, on admet que la vérole puisse être contractée d'emblée, c'est-à-dire sans qu'aucun symptôme primitif ait précédé l'infection générale; car si l'on a vu le virus syphilitique pénétrer la masse des humeurs sans s'annoncer à l'extérieur par des ulcérations ou autres accidens primitifs, il peut à plus forte raison s'arrêter, en tout ou en partie, dans les glandes inguinales qui se rencontrent sur son passage.

Les bubons syphilitiques présentent d'autres différences bien remarquables. La plus essentielle est relative au degré de vitalité qui anime ces tumeurs. On les divise sous ce rapport en deux grandes classes. La première comprend ceux dont la nature est phlegmoneuse, qui sont essentiellement douloureux, accompagnés de rougeur à la peau, assez souvent de fièvre symptomatique, et qui ont une tendance évidente à la suppuration : on les nomme inflammatoires. Ceux de la seconde classe marchent avec plus de lenteur, sont peu ou point douloureux, sans changement de couleur à la peau, et suppurent fort rarement : ce sont les bubons indolens.

Ces derniers caractères sont assez ordinairement les attributs des bubons symptomatiques ou consécutifs, qui décèlent une infection ancienne; tandis que ceux inflammatoires sont fréquemment accompagnés d'écoulement ou d'ulcérations aux parties

génitales, d'où l'irritation se propage le long des vaisseaux lymphatiques, accroît encore la phlogose excitée par le virus vénérien transmis aux glandes par la voie de l'absorption.

Les bubons diffèrent aussi en ce que les uns sont ouverts ou ulcérés, et que d'autres sont encore dans leur intégrité.

La distinction des bubons étant bien établie, on conçoit qu'ils ne se prêtent pas tous à un mode uniforme de traitement. Les praticiens qui veulent faire suppurer toutes ces tumeurs, et ceux qui en tentent constamment la résolution, sont également dans l'erreur. L'expérience, qui nous égare bien moins que nos brillantes théories, nous impose l'obligation de consulter dans cette maladie la tendance de la nature, pour favoriser la terminaison qu'elle aura choisie.

Si un bubon est indolent, on doit chercher à le résoudre. Plusieurs raisons nous portent à donner ce conseil : 1°. la suppuration des bubons en général, même de ceux qui sont primitifs, n'est pas, comme l'ont prétendu beaucoup d'écrivains, un moyen d'éviter l'infection constitutionnelle. 2°. Les bubons indolens suppurent très-rarement, quels que soient le temps et les remèdes qu'on emploie pour les amener à cette terminaison. 3°. Si quelquefois ces tumeurs s'abcèdent à force d'applications irritantes et maturatives, ce n'est jamais que partiellement, à diverses époques successives, et dans

plusieurs points distincts, ce qui en rend la cure beaucoup trop longue. Nous croyons devoir arrêter l'attention des médecins sur cette dernière considération : la pratique nous montre journellement que ces suppurations, qu'on peut appeler forcées et contre le vœu de la nature, laissent toujours après elles une base d'engorgement plus ou moins considérable qui devient, par la suite, le siége de nouvelles inflammations, lesquelles se succèdent à des intervalles plus ou moins éloignés, pendant des mois et quelquefois des années entières, ainsi que nous avons eu occasion de nous en assurer en suivant la pratique de M. *Cullerier*, et depuis dans les hôpitaux militaires. Cette circonstance est sans contredit une des plus désagréables qui puissent se présenter, en ce que le malade, qui se croit toujours infecté, quoique sa maladie soit purement locale, prend de là occasion de suspecter le savoir de l'homme de l'art auquel il avait donné sa confiance.

Il est donc bien reconnu que la résolution est la terminaison la plus desirable pour le bubon indolent. C'est vers ce but que doivent tendre tous les soins. Dès que le malade aura été préparé au traitement mercuriel par les bains et des délayans, on commencera l'emploi des remèdes par un ou deux purgatifs dont on continuera l'effet les jours suivans, au moyen de pilules savonneuses avec l'aloès ou autre substance analo-

gue (1). On administrera en même temps le traitement intérieur par les préparations mercurielles, et l'action de ces médicamens sera secondée par des topiques légèrement stimulans, comme les emplâtres de savon, de vigo, de diachylon, de ciguë, etc.

Si l'emploi de ces différens moyens ne résout pas le bubon avec assez de rapidité, on peut hâter cette terminaison en pratiquant de légères frictions d'un demi-gros d'onguent mercuriel sur la tumeur même, ou à la région supérieure et interne de la cuisse correspondante (2).

Il est des circonstances rares où l'on ne peut parvenir à résoudre le bubon indolent, quelque moyen qu'on mette en usage; il se termine par induration, devient squirreux. Souvent alors il reste plusieurs mois dans cet état, après quoi il s'anime et suppure en suivant la marche ordinaire des bubons inflammatoires.

---

(1) ℞ *Savon médicinal (savonule de potasse)* ..... ℥ ij (6 décagr.)
Rhubarbe .....
Aloès en poudre fine ..... } *a a* ℥ j (3 décagr.)
Sirop de chicorée ..... q. s.
Faites s. l. des pilules du poids de 6 *grains* (3 *decigr.*)

La dose est de 18 à 36 grains par jour.

(2) M. *Rasis*, de Céphalonie, traducteur italien de l'ouvrage de *Vacca-Berlinghieri*, propose de pratiquer ces frictions entre le prépuce et le gland, lieu d'où le virus a été absorbé. (*Voyez* sa traduction, page 227, note 10.)

Quelquefois les bubons offrent dès leur principe le caractère squirreux aussi prononcé que nous le remarquons après l'emploi infructueux des résolutifs. Dans l'un et l'autre cas il faut d'abord administrer un traitement anti-vénérien méthodique, et ensuite livrer les bubons irrésolubles à eux-mêmes. Si après un temps plus ou moins long, la tumeur s'échauffe dans un ou plusieurs points de son étendue, on n'a plus à s'occuper que de la maladie locale. Mais cette dernière est souvent très-incommode : chaque inflammation appelle un nouvel engorgement qui devient le germe de foyers subséquens, et la maladie, entretenue par cette disposition locale, est excessivement longue à se terminer. Dans cette circonstance, il ne reste d'autre parti à choisir que de détruire toute la tumeur, en appliquant la pierre à cautère assez largement pour n'en laisser aucune trace ; car l'expérience a démontré qu'une trop grande timidité dans cette application, exposait à voir repulluler la maladie.

La même opération peut aussi être employée pour les bubons irrésolubles anciens, et qui gênent les malades dans la progression. On sera peut-être effrayé de la largeur de la plaie qui doit résulter d'une pareille application ; mais cette considération ne peut faire renoncer à l'unique moyen de guérison que la circonstance admette, surtout si on veut se rappeler que les ulcères les plus étendus de l'aine se réduisent constamment à une cicatrice très-étroite

par le rapprochement des tégumens de la cuisse et du bas-ventre.

Lorsqu'un bubon est inflammatoire, il ne faut d'abord avoir en vue, dans son traitement, que la maladie locale. Elle serait certainement exaspérée par l'administration des mercuriaux, qu'on doit, pour cette raison, différer jusqu'à ce que les accidens soient diminués. On parvient ordinairement à ce but en prescrivant des boissons délayantes, un régime humectant, adoucissant, et le repos de la partie. Rarement est-on obligé d'avoir recours à la saignée; mais pour l'ordinaire, quel que soit le degré de l'inflammation, il faut prescrire des applications émollientes sur la tumeur, en cataplasmes, ou en fomentations si le poids des premiers contribuait à augmenter la douleur.

Le bubon indolent qui marche quelquefois spontanément à la suppuration, quoiqu'avec plus de lenteur, doit aussi être aidé dans cette opération naturelle par de semblables moyens.

Lorsqu'un bubon a pris cette terminaison, de quelque nature qu'il se soit montré dans son principe, il faut choisir la méthode la plus convenable pour donner issue au pus qu'il renferme. La lecture des auteurs laisse, sur cet objet, beaucoup d'incertitude dans l'esprit des jeunes praticiens, et cela, parce que chacun a voulu favoriser exclusivement un procédé particulier pour cette ouverture, sans faire aucune mention des autres; tandis que l'état de la tumeur

doit souvent faire changer le moyen le plus généralement employé. L'incision cruciale dont on retranche les angles, laquelle était en usage du temps d'*Astruc*, et préconisée plus récemment par *Bertrandi*, ne peut convenir dans toutes les espèces de bubons. La simple ouverture longitudinale, à la partie la plus déclive de la tumeur, et dans le sens du pli de l'aine, nous paraît encore plus rationnelle et moins douloureuse. Ainsi on peut l'employer lorsque l'abcès est petit, que sa base n'est pas engorgée, et quand la promptitude de l'inflammation n'a pas permis l'amincissement de la peau. Alors on doit hâter la guérison complète, en facilitant la sortie du pus, au moyen d'une compression méthodique sur la portion du foyer qui est la plus éloignée de l'ouverture. Ce procédé nous a réussi plusieurs fois; cependant on doit convenir qu'il est encore inférieur à celui par lequel on ouvre la tumeur au moyen du caustique, qui peut être regardé comme le plus convenable de tous.

Les avantages de ce dernier moyen ne sont pas équivoques. 1°. Il fait une ouverture beaucoup plus grande que la nature ou l'instrument ne la font ordinairement, ce qui est d'une grande utilité pour que le foyer se guérisse de son fond à son orifice. 2°. Il détruit la sommité du bubon, où les tégumens sont le plus souvent désorganisés au point de ne pouvoir contracter adhérence avec la paroi opposée de l'abcès. 3°. Enfin, il excite dans les parties environ-

nantes, qui sont plus ou moins engorgées, un travail capable d'en procurer la fonte et la résolution.

Le caustique le plus employé pour cette opération est la potasse fondue ou pierre à cautère; mais on peut la suppléer par la pierre infernale, ou les trochisques de minium *(d'oxide de plomb rouge)*.

Le docteur Swediaur (1) conseille de laisser à la nature le soin d'ouvrir les bubons. Ce précepte, qui paraît avoir pour but d'éviter de la douleur et des cicatrices difformes aux malades, ne remplit pas toujours les vues du praticien qui l'a donné. En effet, s'il est vrai de dire que cette méthode compte quelques réussites, ce qu'elle a de commun avec les plus défectueuses, nous croyons aussi que tout observateur impartial qui sera à même de comparer les avantages et les inconvéniens respectifs des différens procédés, se déclarera sans peine pour celui auquel nous donnons la préférence : il procure une guérison prompte et durable; tandis qu'en suivant celui de M. Swediaur, il reste très-souvent des fistules causées par la destruction du tissu cellulaire sous-cutané, ce qui s'oppose à l'agglutination des parois du foyer, et à la solidité de la cicatrice, si toutefois elle se forme malgré cette disposition.

Si on a négligé d'ouvrir le bubon en suppuration, ou qu'on l'ait ouvert trop petitement avec le bistouri, les fistules qui en résultent doivent être aggrandies au moyen des trochisques de minium ou de sublimé

(1) Tome I, page 362, 4e. édit.

corrosif. En agissant ainsi, on découvre le fond de l'ulcère, et l'on excite une inflammation nécessaire pour sa guérison. Mais si les points fistuleux sont en grand nombre, et qu'il y ait désorganisation de la peau dans une certaine étendue, ce procédé serait insuffisant; il est préférable de détruire les ouvertures fistuleuses, et le fond d'engorgement sur lequel elles reposent, par l'application de la potasse fondue sur toute l'étendue de la peau désorganisée.

Quelquefois il suffit, pour obtenir la guérison d'un bubon ulcéré rebelle, d'en rafraîchir les bords désorganisés avec les ciseaux ou le bistouri. Nous avons pratiqué plusieurs fois ces excisions lorsque, dans la circonstance dont nous parlons, la guérison se faisait trop attendre; et la cicatrice s'est formée très-promptement après cette légère opération.

Lorsque le bubon est une fois ouvert, il doit être traité comme tous les ulcères résultant des autres phlegmons, et on peut en ramener les chairs à l'état le plus favorable à la cicatrisation, si elles s'écartent de cette condition, par les mêmes moyens qu'on emploierait dans les ulcères dus à toute autre cause. Ainsi on le pansera avec la charpie sèche dans les cas ordinaires, et lorsqu'il y aura un peu d'atonie, on y remédiera par un digestif légèrement animé; mais il faut toujours, quel que soit dans le principe la nature particulière de l'ulcère, dès qu'il présente le degré de vitalité nécessaire à sa guérison, faire marcher de front avec les applications topiques, le

traitement anti-vénérien général, qui est indispensable, soit que le bubon se résolve, soit qu'il se termine par suppuration.

Il est utile, dans la cure des bubons ulcérés, de continuer pendant long-temps les cataplasmes émolliens sur la circonférence de la tumeur, afin de faciliter le dégorgement de sa base. Le seul cas d'atonie locale est une exception à cette règle générale; car alors ce moyen augmenterait le relâchement de l'ulcère, et retarderait par conséquent sa guérison.

CHAPITRE QUATRIÈME.

Des Pustules vénériennes primitives.

Il est une autre espèce d'altération des parties génitales, que les auteurs ne mettent pas au nombre des symptômes primitifs de la vérole, quoiqu'elle ait très-fréquemment ce caractère; ce sont les pustules. Mais toutes celles que nous décrirons plus bas, en traitant de la syphilis confirmée, ne sont pas dans ce cas. Les pustules humides, larges, plates ou arrondies, sont les seules, parmi la grande quantité que nous connaissons, qui s'observent comme accidens primitifs.

Elles surviennent ordinairement à la face interne des grandes lèvres, sur le gland, aux environs de l'anus, et au mamelon chez les nourrices qui allaitent

des enfans infectés. Quelquefois elles se développent sur le scrotum, la face externe des grandes lèvres, et sur la peau qui recouvre la verge, si le virus est immédiatement appliqué sur ces diverses parties.

Les pustules primitives paraissent six ou huit jours après un coït impur; mais quelquefois ce n'est qu'après quinze jours et même un mois.

Elles sont communément peu nombreuses, et formées par un développement contre nature de l'organe muqueux ou cutané dans l'endroit affecté. On nomme humides ces petites tumeurs, parce que leur surface fournit un fluide muqueux assez abondant. Cette sécrétion particulière a une odeur spécifique, bien capable de faire reconnaître la nature de la maladie, pour peu qu'on ait eu occasion de la voir précédemment.

Ces symptômes ne s'observent le plus souvent que chez les femmes, et particulièrement chez celles qui négligent les soins de propreté les plus indispensables. Aussi voit-on fréquemment ces pustules dans les hôpitaux, lieux où se présente la classe indigente, tandis qu'il est très-rare de les rencontrer en ville, où les malades sont beaucoup plus soigneux de leur personne. M. *Cullerier*, en son particulier, n'a pas vu plus de trois ou quatre exemples de ces pustules humides, pendant quinze ans d'une pratique fort étendue, au lieu que son hôpital lui en fournit chaque jour un grand nombre.

Le traitement anti-vénérien général est constamment indiqué pour ces sortes de pustules, qu'elles soient primitives ou consécutives; mais quelle que soit la méthode à laquelle on donne la préférence, il suffit presque toujours, pendant son administration, de recommander une grande propreté des parties malades, pour voir disparaître ces symptômes. Cependant ils résistent quelquefois, et dans ce cas, il faut employer des topiques un peu stimulans, comme l'onguent mercuriel pur, ou affaibli avec moitié de cérat de Galien. Ce médicament, le plus généralement employé dans cette maladie, remplit on ne peut mieux les vues du praticien. Il peut être remplacé par des lotions avec l'eau phagédénique, la liqueur de Van-Swieten, une solution de sulfate de zinc ou de cuivre, etc.: rarement ces pustules sont-elles rebelles aux remèdes ci-dessus. Néanmoins, comme il s'en présente des exemples, on est quelquefois dans la nécessité de les toucher avec un caustique, ou d'avoir recours à l'excision.

L'inflammation ne complique pas souvent la maladie dont nous parlons, et quand elle y est jointe, il est rare qu'elle devienne assez violente pour faire suspendre ou différer le traitement mercuriel. Cependant si cette complication se présentait à un certain degré, il faudrait y remédier par des applications émollientes locales, les délayans, le régime, les bains, et ne reprendre la cure générale qu'après la terminaison des symptômes inflammatoires.

CHAPITRE CINQUIÈME.

De la Maladie vénérienne confirmée (1), *ou constitutionnelle.*

Après nous être occupés, dans les chapitres précédens, de la gonorrhée, des chancres, des bubons et des pustules humides, et avoir démontré que ces accidens peuvent être suivis de l'infection syphilitique, dont ils sont les signes primitifs, il paraîtrait naturel de poursuivre la tâche que nous nous sommes imposée, en décrivant, d'une manière très-circonstanciée, les nombreux symptômes qui caractérisent cette maladie, c'est-à-dire les accidens consécutifs; mais, comme on l'a vu plus haut, les symptômes primitifs ne nous ont arrêtés d'une manière toute particulière, que parce qu'il était essentiel que nous désignassions quand et comment ils peuvent donner la syphilis constitutionnelle. Cet objet étant rempli, il suffira maintenant de tracer les caractères généraux de cette dernière affection, ne devant pas nous appesantir sur chacun des phénomènes qu'elle présente, autant que nous l'avons fait pour ceux auxquels elle doit sa naissance.

(1) *Jean de Vigo* est le premier écrivain qui ait distingué la vérole en *confirmée* et en *non-confirmée*.

La syphilis se communique ordinairement par le coït, par la lactation, de la mère à l'enfant, ou de l'enfant à la mère, par la simple application du virus sur une partie excoriée, enflammée, ou dont l'épiderme est très-mince, comme au gland, aux grandes et petites lèvres, à la bouche et aux yeux; il arrive même quelquefois que l'épaisseur de la peau n'est pas un obstacle insurmontable à l'absorption de ce principe contagieux.

La maladie vénérienne a des symptômes si nombreux, et prend des formes si variées, si compliquées, qu'il est impossible de donner une définition qui puisse, en peu de mots, offrir une idée bien exacte de sa nature. Nous croyons mieux réussir à faire connaître cette affection, en énumérant ses principaux symptômes.

Ils se succèdent à-peu-près dans l'ordre suivant, lorsque les progrès du mal ne sont pas entravés par un traitement quelconque : les chancres ou ulcères consécutifs aux parties génitales, ainsi que les porreaux, sont, en général, les premiers à se manifester; viennent ensuite les bubons, l'inflammation et les ulcères de la gorge, les excroissances aux parties sexuelles et à l'anus, les pustules à la surface du corps, les douleurs, le gonflement et la carie des os, la céphalée, l'émicrânie, l'alopécie, la cécité, les tintemens d'oreilles, la perte de l'ouïe, la faiblesse, l'amaigrissement, le marasme, et beaucoup d'autres symptômes irréguliers auxquels la mort vient mettre

un terme après un laps de temps plus ou moins considérable.

Ainsi, on voit quelquefois la maladie vénérienne abandonnée à elle-même, affecter successivement les différens systèmes de l'économie : d'abord, celui des vaisseaux absorbans qui est la voie constante de communication du virus, d'où les bubons, les engorgemens qui s'observent quelquefois le long des vaisseaux lymphatiques; puis les membranes muqueuses deviennent le siége d'inflammations, d'ulcérations, comme on le voit au nez, à la bouche, dans la gorge, etc. ; après les surfaces muqueuses, la maladie se porte sur l'organe cutané, et y produit des excroissances, des végétations, des ulcères, la chute des poils et des ongles; enfin, et c'est ordinairement le dernier degré de l'infection, le système osseux, et les organes fibreux qui en sont des dépendances, s'affectent à leur tour : il en résulte des douleurs, des caries ou des gonflemens des os, tant dans leur corps qu'à leurs articulations, où il se forme des tophus et d'autres affections plus ou moins graves.

Nous n'avons pas dressé ce tableau de la syphilis dans l'intention de persuader qu'elle suit constamment une marche aussi régulière dans l'apparition de ses symptômes. Souvent, au contraire, on observe que les os se gonflent, la gorge s'ulcère ou la peau se couvre de pustules, plus ou moins de temps après la disparition des symptômes primitifs, sans

que des accidens consécutifs moins graves aient annoncé les progrès de la maladie.

Nous passerons sous silence bien des particularités relatives aux chancres et aux bubons consécutifs qui, toutes choses égales d'ailleurs, ne diffèrent des primitifs ni par leur marche, ni par leur traitement, mais seulement par l'époque de leur apparition; et nous commencerons l'examen des signes de la vérole confirmée, par les ulcères vénériens de la gorge, de la bouche, et de quelques autres parties, lesquels peuvent exiger, à raison de leur siége ou d'autres circonstances particulières, quelques légères modifications dans le traitement.

SECTION PREMIÈRE.

Des Ulcères vénériens consécutifs.

ARTICLE PREMIER.

Des Ulcères de la gorge et de l'intérieur de la bouche.

Ces ulcères se développent le plus souvent au gosier, à la face interne des joues et sur la langue; mais quelquefois aussi ils paraissent aux parties génitales, au pourtour de l'anus et sur la peau même. Ils ressemblent, en général, aux chancres primitifs, car il y a toujours des caractères communs pour toutes les ulcérations syphilitiques, quel que soit l'instant où elles se montrent.

L'apparition des ulcères gutturaux est précédée,

pendant quelques jours, par un sentiment de gêne dans l'arrière-bouche, que le malade prend souvent pour une de ces angines éphémères produites par l'exposition au froid; mais quand, après ce temps, la persévérance de la douleur porte à examiner la gorge, on est surpris d'y voir une ou plusieurs ulcérations. Toutes les régions de l'arrière-bouche peuvent en être affectées : les amygdales, les piliers, le voile et la voûte du palais, la paroi postérieure du pharynx, etc.; mais les tonsilles en sont le siége le plus fréquent.

La couleur de ces ulcères est d'un gris sale, et leur circonférence présente toujours une rougeur érysipélateuse; les bords en sont coupés net et engorgés. Ils conservent quelquefois très-long-temps l'étendue qu'ils avaient d'abord, lors même qu'on néglige l'emploi des anti-vénériens; mais souvent aussi on en voit qui, un peu plus inflammatoires, rongent et détruisent en peu de temps une grande partie du palais mou, et carient même les os palatins et maxillaires, si on n'arrête leurs progrès par un traitement mercuriel méthodique; nous en avons vu plusieurs, dont le siége était à la face postérieure du pharynx, faire de tels ravages, qu'ils occasionnèrent la carie des vertèbres cervicales correspondantes.

Il est assez ordinaire de confondre les chancres vénériens avec les ulcérations de la gorge et de la bouche, suite de l'impression du froid pendant l'emploi du mercure, ou dépendant de l'usage immodéré de ce médicament. Mais avec un peu d'attention on

les distinguera facilement si on se rappelle que les premiers sont profonds, bien circonscrits et rouges à leur circonférence; qu'au contraire les secondes, surtout quand elles surviennent à l'intérieur des joues, quoique sordides et recouvertes d'escarres, sont superficielles, non rongeantes, et plus nombreuses que les ulcères vénériens, qui s'offrent rarement au-delà de deux ou trois; d'ailleurs, ces derniers sont d'un gris sale, quelquefois un peu jaunes et même bruns, tandis que les ulcérations mercurielles ont un aspect blanchâtre, comme si le malade venait de boire du lait.

Il faut encore bien distinguer ces ulcères de ceux qui reconnaissent pour cause le virus scorbutique. On y parviendra sans peine, en observant que ceux de nature vénérienne occupent de préférence les tonsilles, le pharynx, la luette, la voûte du palais, et, plus tard et plus rarement, les gencives, par où commencent d'ordinaire ceux produits par le scorbut, lesquels s'avancent plus difficilement vers la gorge; que les ulcères vénériens attaquent très-souvent le nez sur lequel le scorbut ne porte presque jamais son influence; qu'ils ont une base engorgée, sont circulaires, limités et profonds, tandis que les ulcères scorbutiques sont irréguliers et superficiels; enfin, que les premiers présentent un fond gris cendré, et les seconds sont fongueux, saignans et d'un rouge obscur ou livide (1).

(1) On voit assez souvent à la face interne des joues, des

Quant au traitement local des chancres vénériens de la bouche et de la gorge, il doit se borner, s'ils sont un peu inflammatoires, à l'emploi des gargarismes adoucissans composés de lait tiède, d'eau d'orge, de lin, de guimauve ou autre édulcorée avec le miel. S'ils ne sont pas très-douloureux, on ajoute aux gargarismes calmans la liqueur de Van-Swieten, dans la proportion de deux à quatre gros sur huit onces de fluide. Mais ce traitement topique ne doit jamais être considéré que comme accessoire; il faut toujours procéder à l'administration des mercuriaux aussitôt qu'on a calmé l'inflammation si elle existe; dans le cas contraire, on y a recours dès l'apparition de la maladie. C'est surtout dans les symptômes syphilitiques de cette nature qu'on peut tirer le plus grand parti de l'association des anti-vénériens sudorifiques avec les préparations mercurielles; ils dépendent presque toujours d'une infection ancienne qui cède

---

ulcères dépendans de l'irritation constante qu'occasionne une dent cariée, tranchante et inégale. Il faut bien faire attention à ne les pas prendre pour des ulcères vénériens. M. *Cullerier* a vu quelques exemples de semblables méprises chez des sujets qui avaient déjà subi plusieurs traitemens anti-vénériens sans aucun succès. On évitera de se tromper aussi grossièrement par l'inspection attentive de l'ulcère (qui est ordinairement unique), qui n'est pas circonscrit ni couvert d'escarres comme les chancres vénériens, mais rouge, enflammé et irrégulier. Il suffit dans ce cas d'extraire la dent malade pour voir guérir l'ulcère qui était entretenu par ses aspérités.

facilement à ce traitement combiné; il y a même des circonstances dans lesquelles on peut s'en tenir exclusivement à l'emploi des sudorifiques à haute dose; c'est lorsque le virus a été combattu plusieurs fois sans succès par des traitemens mercuriels antérieurs (*voyez plus bas*, IIe partie, sect. Ire, *des Sudorifiques*).

Quelquefois les ulcérations syphilitiques restent stationnaires pendant et même après le traitement anti-vénérien; alors il est convenable de leur donner un peu de ton en les touchant de temps à autre, même ceux de la gorge, avec le nitrate d'argent fondu, le sulfate de cuivre ou autre caustique. La curation des chancres mercuriels sera tracée à l'article *Salivation*.

ARTICLE II.

Des Ulcères vénériens des fosses nasales.

Les chancres vénériens attaquent assez souvent la membrane pituitaire : ils annoncent alors une infection ancienne, et qui exige les soins les plus prompts et les plus méthodiques.

Le siége ordinaire de ces ulcères est au voisinage de l'orifice antérieur de la cavité nasale. Ils sont constamment annoncés, quelque temps avant leur apparition, par des douleurs sourdes dans la partie. Les plus fréquens, en même temps qu'ils sont les plus désagréables par la difformité qu'ils occasionnent,

sont ceux qui affectent le nez lui-même ; ils commencent ordinairement sur la muqueuse qui tapisse la face inférieure des os propres du nez, carient promptement cette voûte osseuse et se manifestent quelquefois à l'extérieur. Il est aussi de ces ulcères qui attaquent, quoique moins fréquemment, les autres régions des fosses nasales : les cornets, le plancher de cette cavité lui-même en sont quelquefois affectés. Dans ce dernier cas, lorsqu'on n'arrête pas à temps les progrès du mal, il altère promptement la voûte palatine, et perce jusque dans la bouche.

Lorsque les chancres de l'intérieur du nez sont parvenus à un certain degré de développement, ils rendent habituellement un pus sanieux, très-fétide et quelquefois sanguinolent, que le malade amène chaque fois qu'il se mouche.

Les moyens curatifs de ces différens ulcères doivent être à-peu-près les mêmes que ceux des chancres vénériens de la gorge et de l'intérieur de la bouche. Le traitement général par les mercuriaux, et surtout par le sublimé corrosif uni aux boissons sudorifiques très-rapprochées, doit être administré sans aucun retard : quant au traitement local, il se bornera à quelques fumigations et injections émollientes, répétées aussi souvent que l'irritation des ulcères et l'abondance de la suppuration paraîtront l'exiger.

La difformité qui résulte souvent de la destruction des os carrés du nez, peut être considérée comme irrémédiable dans tous les cas ; mais il n'en est pas de

même de celle qu'occasionnent les ulcères qui ont percé la voûte du palais; on s'oppose assez bien au passage des alimens dans les narines et au nasillement qui est la suite inévitable de cette perforation, en adaptant à l'ouverture un obturateur fait avec un métal difficile à s'oxider, comme l'argent, l'or ou le platine. Nous en avons vu plusieurs fabriqués avec beaucoup d'adresse et d'intelligence, et qui remplissaient parfaitement l'objet qu'on s'en était proposé.

Ce qui vient d'être dit des ulcères vénériens de la gorge, de la bouche et du nez, est en tout applicable à ceux des autres régions du corps, soit qu'ils siégent sur les membranes muqueuses, soit qu'ils existent sur l'organe cutané.

ARTICLE III.

Des Rhagades ou Fissures vénériennes de l'anus.

On nomme *rhagades* ou *fissures*, de petits ulcères longs et étroits, ou plutôt des gerçures qui ont leur siége dans les interstices des plis de l'anus. Elles sont plus ou moins nombreuses, et dépendent assez ordinairement d'un vice constitutionnel.

Lorsque les rhagades sont peu douloureuses, superficielles, que leurs bords sont souples et unis, et qu'elles rendent un pus blanc, épais et de bonne qualité, elles ne présentent aucun danger et se guérissent assez facilement. Mais si, au contraire, elles sont profondes, douloureuses, que leurs bords soient

durs, calleux et renversés, qu'elles ne rendent qu'une sérosité âcre qui corrode les parties environnantes ; qu'enfin elles gênent le malade au point de ne pouvoir marcher, s'asseoir, monter à cheval, ni même rendre ses excrémens sans souffrir, dans ce cas, disons-nous, la maladie est infiniment plus sérieuse, et sa guérison s'obtient avec beaucoup plus de difficulté.

Le traitement, quant au fond, doit être le même dans l'un et l'autre cas. Le mercure (seul ou uni aux sudorifiques, selon ce que paraîtra exiger l'ancienneté ou la nature de la maladie constitutionnelle) en fera toujours la base. Rarement les rhagades résistent à l'administration méthodique de ce remède, aidée des soins de propreté et, sur sur la fin du traitement, de quelques applications locales d'une pommade mercurielle affaiblie par l'addition d'un corps gras, comme le cérat frais, le beurre de cacao, etc. Si quelquefois les rhagades douloureuses restent stationnaires, et paraissent même s'exaspérer malgré le traitement, on leur fait prendre un autre aspect en insistant sur l'usage des bains généraux et domestiques, en maintenant le ventre libre par des lavemens émolliens, et surtout en appliquant sur les ulcères une pommade fortement opiacée, ainsi que nous l'avons fait plusieurs fois avec le plus grand succès.

SECTION II.

Des Pustules vénériennes consécutives.

Les pustules se sont manifestées dès l'apparition de la maladie syphilitique en Europe. Elles étaient alors infiniment plus communes que de nos jours; ce qui peut être attribué à la direction que les forces vitales avaient vers l'organe cutané, comme le prouve la fréquence de la lèpre et des autres affections de la peau qui régnaient dans ce temps.

Quoi qu'il en soit, ces pustules consistent en des saillies plus ou moins nombreuses et variables en grosseur, qui se développent sur les tégumens et quelquefois sur les membranes muqueuses.

Ces symptômes sont toujours consécutifs et annoncent une maladie ancienne; la seule exception qu'il y ait à cette règle générale regarde les pustules que nous nommons plates ou humides, lesquelles sont très-souvent des signes primitifs d'infection vérolique. (*Voy.* page 99).

On a donné aux différentes pustules des noms tirés des variétés caractéristiques de chacune d'elles. Ainsi, on en a fait de formiculaires, de miliaires, de lenticulaires, de vésiculaires ou galeuses, de plates, etc., d'après leurs différentes formes; d'autres ont été appelées ulcéreuses, croûteuses ou chancreuses, d'après leur aspect; enfin, par rapport

à leur marche, quelques-unes sont nommées serpigineuses, parce qu'en effet elles serpentent, en se guérissant par un point de leur circonférence, tandis qu'elles s'accroissent du côté opposé ; elles parcourent quelquefois ainsi des régions fort étendues de la surface du corps, en formant des circonvolutions de différentes formes et grandeurs.

Les anciens auteurs décrivent encore un bien plus grand nombre de pustules; mais celles dont nous faisons mention peuvent être regardées comme les plus fréquentes et les plus faciles à distinguer. Du reste, si on en excepte les pustules humides, elles siégent toutes sur la peau, ont une couleur brune, cuivreuse, qui leur est particulière, et les sépare bien manifestement des autres éruptions cutanées.

Il est très-important de s'habituer à reconnaître les différentes espèces de pustules; car si toutes exigent le traitement général, elles ne cèdent pas avec une égale promptitude aux mêmes remèdes locaux. Par exemple, les pustules formiculaires (semblables à des morsures de fourmis ou de puces) disparaissent ordinairement par le seul bénéfice du traitement mercuriel, sans qu'il soit nécessaire d'employer aucun moyen topique. Celles lenticulaires sont quelquefois un peu plus réfractaires, et lorsqu'elles ne cèdent pas aux bains répétés et à l'usage du mercure, il faut faire, comme pour les pustules vésiculaires ou galeuses, des onctions avec la pommade citrine, la graisse oxigénée, etc.

Les pustules croûteuses, squameuses et ulcéreuses, sont, en général, beaucoup plus rebelles. On doit toujours accompagner le traitement anti-vénérien, qu'elles nécessitent constamment, par des frictions locales avec le cérat napolitain, qui hâte beaucoup leur guérison. Le même topique est aussi très-convenable pour les pustules serpigineuses; mais on ne doit pas se décourager de la lenteur de la cure; car ces dernières sont plus opiniâtres que toutes les autres, ce qui tient le plus souvent à la complication d'un virus étranger avec la maladie syphilitique.

Lorsque les pustules consécutives disparaissent par le traitement anti-vénérien seul, ou secondé par des applications locales, les parties qui en étaient affectées conservent pendant fort long-temps, quelquefois plus d'une année, la couleur brune, cuivreuse dont nous avons parlé ci-dessus. Les auteurs ne recommandent aucun médicament contre ces taches, qui sont aussi dégoûtantes qu'elles sont durables. Cependant quelques tentatives heureuses du professeur *Cullerier* prouvent qu'il est toujours utile de chercher à se frayer des routes nouvelles lorsque nous ne pouvons être guidés par les travaux de nos devanciers : il a prévenu ces taches presqu'indélébiles, en faisant appliquer sur les pustules, pendant le cours du traitement mercuriel, des compresses d'eau salée aiguisée avec un peu d'alcool (1). Il sera

(1) M. *Cullerier* a été porté à employer ce topique, par

donc avantageux de faire usage d'un moyen aussi simple, auquel, s'il n'était pas le plus facile à se procurer, on pourrait substituer tout autre résolutif, spiritueux ou astringent.

Nous renvoyons, pour ce qui a rapport aux pustules humides, à l'article où cet objet est traité en particulier. (*Voyez* page 99.)

SECTION III.

Des Végétations vénériennes.

Ces végétations sont de petites tumeurs qui se développent ordinairement sur les parties génitales et les autres organes recouverts par les membranes muqueuses, ou dans leurs environs. Elles peuvent se rapporter à deux classes principales : 1°. les *végétations* proprement dites, qui sont plus consistantes que la peau à laquelle elles tiennent par une base ou pédicule de grosseur différente : ce sont les *porreaux*, *verrues* ou *choux-fleurs*. 2°. Les *excroissances*, qui sont formées par le développement de quelques-uns des replis naturels de la peau, dont la consistance est altérée, et qui rendent un fluide plus ou moins fétide par toute leur surface. Elles comprennent les *condylômes* et les *crêtes-de-coq*.

---

l'analogie qu'il a cru remarquer entre les taches en question, et celles qui résultent de l'action des corps orbes ou contondans sur les parties molles, les *ecchymoses*.

Les végétations ont ordinairement leur siége sur la face muqueuse des organes génitaux ; ainsi elles se voient sur le gland et le prépuce chez l'homme, et chez la femme, depuis le museau de tanche jusqu'à l'intérieur des grandes lèvres, quelquefois aux environs, mais rarement ailleurs. Nous avons cependant vu une exception à cette règle sur une jeune fille de huit ou dix ans : elle en avait une quantité prodigieuse sur la langue. Il est à croire qu'elle avait souffert l'application de parties infectées sur cet organe ; mais elle ne voulut jamais en convenir.

Ces tumeurs ont cela de remarquable, que leur sommet présente assez constamment des sillons qui les divisent en plusieurs lobes, ce qui leur a fait donner les noms de verrues, de porreaux et de choux-fleurs, sous lesquels on les désigne ordinairement.

Dans presque tous les cas, les porreaux indiquent une infection ancienne. Il n'est cependant pas sans exemple d'en voir survenir quinze jours ou un mois après le coït, c'est-à-dire primitivement. Nous en avons vu quelques-uns à l'hospice des Vénériens, et même dans ce moment-ci, nous en avons un bien remarquable à traiter. Du reste, la maladie n'en exige pas moins l'usage du mercure ; mais il doit toujours être proportionné à son ancienneté et à son étendue.

Voici comment se comportent les végétations vénériennes pendant le traitement général : souvent

elles se flétrissent et tombent sans qu'il soit nécessaire de faire usage d'aucun topique. Mais quand on voit arriver la fin de la cure sans observer leur tendance à se dissiper spontanément, on parvient quelquefois à les résoudre par des applications stimulantes, comme l'eau de chaux, l'eau phagédénique, une solution de sulfate de cuivre, ou bien la poudre de sabine seule, ou mieux encore saupoudrée sur un léger plumaceau d'onguent mercuriel, ainsi que nous l'avons vu faire par une chirurgien connu, que nous avons imité depuis avec beaucoup de succès.

Ces différens moyens ne réussissent que lorsque les végétations ont une certaine mollesse, ce qui n'est pas le plus ordinaire. On est fort souvent obligé d'avoir recours à des topiques plus actifs, comme une forte solution de sublimé corrosif ou l'eau mercurielle. Quelquefois même il est nécessaire d'employer les caustiques : la pierre infernale *(nitrate d'argent)*, le vitriol bleu *(sulfate de cuivre)* et le beurre d'antimoine *(muriate d'antimoine sublimé)*, sont généralement en usage dans ces circonstances (1).

---

(1) Bertrandi défend l'application des caustiques, quelque grandes que soient les végétations, dans la crainte, dit-il, d'entraîner une dégénérescence cancéreuse. Cette appréhension peut avoir quelque fondement pour celles de l'anus et du rectum; mais elle est chimérique lorsqu'il s'agit de celles des parties génitales. Nous les avons vu employer par M. *Cullerier* avec une hardiesse et un succès peu communs, sur des

Enfin on s'est quelquefois servi avec succès de la ligature : elle ne peut être pratiquée que lorsque les végétations sont peu nombreuses, et ont un pédicule grêle et susceptible d'être facilement embrassé par l'anse de fil.

On est toujours certain, par l'une ou l'autre de ces méthodes, de faire disparaître ces productions contre nature; néanmoins, quand leur volume et leur proéminence le permettent, le moyen le plus sûr, en même temps qu'il est le plus expéditif, est de se servir de l'instrument tranchant. Des ciseaux courbes sur leur plat sont fort avantageux pour opérer cette excision. Mais il est une précaution bien essentielle à observer en la pratiquant, si on veut prévenir le retour de la maladie locale, c'est d'enlever avec la végétation la portion de tégumens qui lui sert de base.

Il arrive quelquefois que de petites ulcérations succèdent à la chute ou à l'excision des végétations ; mais on ne doit pas s'en inquiéter : elles sont purement locales et indolentes. Si après quelques jours leur cicatrice n'est pas formée, il faut les toucher avec la pierre infernale, et elles ne tardent pas à se

---

masses énormes de choux-fleurs qui couvraient tout le pudendum, depuis la fourchette jusqu'au-dessus du mont de Vénus. L'expérience l'avait prévenu que, dans ce cas, tous les autres moyens sont infructueux ; mais il suivait un autre procédé lorsque les végétations se trouvaient à la marge de l'anus : l'excision lui réussissait toujours.

guérir. On peut tenir la même conduite pour les végétations qui surviennent quelquefois sur le siége de chancres déjà cicatrisés, et le succès sera le même.

Les excroissances, lorsqu'elles consistent simplement dans le gonflement d'un repli tégumenteux de l'ouverture de l'anus, qu'elles sont longitudinales et aplaties entres les fesses, se nomment condylômes. Si ces tumeurs ne sont que la base de végétations verruqueuses, on les désigne sous le nom de crêtes-de-coq. Elles surviennent ordinairement aux environs de l'anus ainsi que les condylômes; mais on les voit quelquefois aux grandes lèvres ou à la verge, entre le gland et le prépuce.

Le même traitement local est applicable aux végétations et aux excroissances. Ces dernières sont en général moins rebelles que les autres. De simples onctions avec l'onguent napolitain suffisent ordinairement pour en procurer l'affaissement; mais lorsqu'elles résistent à ce moyen, ainsi qu'à l'emploi toujours indispensable des mercuriaux à l'intérieur, on est obligé de recourir aux caustiques ou à l'excision.

Nous ne terminerons pas cet article sans faire remarquer les inconvéniens d'une pratique qui est très-répandue, quoique contraire aux règles les plus simples de l'art de guérir; je veux parler de l'habitude qu'ont beaucoup de médecins de détruire les verrues et excroissances syphilitiques dès les pre-

miers jours du traitement mercuriel. En effet, ces tumeurs, tenant à une cause intérieure, ne peuvent être regardées comme parfaitement guéries que lorsque le virus dispersé dans l'économie est entièrement éliminé. Il faut donc attendre la fin du traitement général pour les brûler ou en opérer l'excision. Une conduite différente exposerait à voir repulluler la maladie pendant le cours de l'administration du mercure, et par conséquent à pratiquer une seconde opération, tandis qu'avec moins de précipitation on aurait pu éviter la première et peut-être toutes les deux.

SECTION IV.

Des Douleurs ostéocopes de cause vénérienne.

Le virus syphilitique, après avoir existé plus ou moins long-temps dans l'économie animale, annonce souvent sa présence en attaquant les os, qui deviennent le siége de douleurs et de tuméfactions plus ou moins considérables.

Les douleurs ostéocopes sont les symptômes les plus ordinaires de l'affection des os par le vice vérolique. Elles existent à différens degrés, et présentent, en général, cela de particulier, ainsi que les douleurs vénériennes des muscles et des organes fibreux, qu'elles sont plus vives à la fin du jour et pendant les trois ou quatre premières heures de la nuit que dans tous les autres instans.

Elles attaquent surtout les os des membres et ceux de la poitrine. Mais les malades en sont quelquefois tellement tourmentés, qu'ils ne peuvent se mouvoir en aucune manière, toutes les régions du corps, même les parties molles, étant également douloureuses.

Ce symptôme cède assez facilement au traitement général accompagné de beaucoup de bains, surtout à celui par le muriate sur-oxidé de mercure, et il n'exige l'usage d'aucun remède local. On a remarqué depuis long-temps que les sudorifiques étaient plus efficaces pour sa curation que les autres anti-vénériens. Lorsque les souffrances sont excessives, on peut ordonner quelques narcotiques afin d'en calmer la violence autant qu'il est possible.

SECTION V.

Des Exostoses syphilitiques.

Les exostoses sont des tumeurs formées par le gonflement total ou partiel des os.

Elles surviennent ordinairement, comme l'a très-bien fait remarquer le célèbre *Monro*, aux régions des os qui sont les plus rapprochées de la surface du corps, et exemptes des pressions musculaires, telles que le crâne, le sternum, les clavicules, les os de l'avant-bras, la face antérieure du tibia et l'extrémité tarsienne du péroné.

Ces tumeurs sont fort souvent précédées par des

douleurs vénériennes dans le tissu même de l'os qu'elles affectent; mais il faut bien les distinguer de celles qui les accompagnent lorsqu'elles sont développées; car ces dernières sont dues à la distension purement mécanique que le gonflement osseux fait subir aux parties molles environnantes.

Les exostoses se dissipent communément par le seul bénéfice du traitement interne, pour lequel on associe avec succès les sudorifiques aux mercuriaux. Il n'est pas rigoureusement besoin de s'occuper d'un traitement topique. Cependant, lorsqu'il y a de très-vives douleurs, on peut appliquer sur les parties qui en sont le siége des substances calmantes et narcotiques. On a vu quelquefois des frictions mercurielles locales, ou un simple emplâtre de ciguë, hâter la disparition des exostoses, surtout quand elles étaient récentes. Les fumigations de cinabre peuvent aussi produire le même effet.

La *carie* et la *nécrose* vénériennes n'exigent pas un traitement général différent de celui des exostoses; et dans le dernier cas, comme pour toutes les mortifications des os dépendant d'une autre cause, on ne connaît point de remèdes qui aient la vertu de hâter l'exfoliation de la portion osseuse affectée. Il faut attendre cette opération des seules forces de la nature (1). Quant à la carie, si elle persiste après

(1) Voyez le *Traité des Maladies des os*, du professeur *Boyer*, premier chirurgien de sa Majesté l'Empereur et Roi.

l'emploi du mercure, on doit mettre en usage les moyens que la chirurgie nous enseigne, et l'on en obtiendra facilement la guérison ; car cette maladie ne tient plus alors qu'au vice local de l'os.

Quelquefois la syphilis constitutionnelle porte son action sur les cartilages du larynx, en détermine la carie, et par suite une espèce de phthisie laryngée qui enlève le sujet avec une rapidité effrayante. Plusieurs auteurs nous en fournissent des exemples. *Monteggia*, entre autres, cite celui d'une femme chez laquelle la carie de ces cartilages n'avait pas été précédée par l'ulcération de la membrane muqueuse qui les tapisse.

La raucité de la voix, l'aphonie, une douleur sourde et quelquefois un gonflement assez visible à la partie antérieure du cou, annoncent ou doivent faire redouter le développement de ce fâcheux symptôme. Dans cet état de choses, le médecin n'a pas un seul instant à perdre ; et comme les accidens marchent trop rapidement pour qu'on puisse attendre beaucoup des remèdes anti-vénériens, il doit avoir recours aux révulsifs les plus énergiques, afin de détourner, ou tout au moins de diminuer sensiblement l'irritation morbifique du larynx. Un vésicatoire sur la région tyroïdienne, à la nuque ou sur chaque bras, procurera, si l'on s'y prend à temps, ce précieux avantage, auquel les bains chauds et la respiration de vapeurs émollientes pourront aussi contribuer. Quant aux anti-vénériens, ils

seront choisis parmi les sudorifiques exotiques, qui s'administreront sous forme de sirop très-rapproché. Le mercure ne devra y être associé qu'avec une certaine circonspection, dans la crainte qu'il ne contrarie le traitement de la maladie locale par les propriétés irritantes qu'il manifeste ordinairement les premiers jours de son administration.

Le mal vénérien se présente encore sous beaucoup d'autres formes; il cause des tumeurs gommeuses, l'alopécie, la surdité, etc.; mais nous passerons sous silence ces différens symptômes, d'abord parce qu'on donne rarement de nos jours le temps à la maladie de les produire; en second lieu parce que, comme ceux que nous venons de décrire, ils n'exigent pas ordinairement d'autres remèdes que les anti-vénériens généraux.

SECTION VI.

Pronostic de la Vérole constitutionnelle.

Quelque desir que nous ayons de passer promptement à la cure de la maladie vénérienne confirmée, nous croyons cependant nécessaire de dire quelque chose du pronostic de cette affection, d'autant mieux que les diverses considérations qui y sont relatives ne sauraient trouver place dans aucun autre chapitre de cet ouvrage.

Le pronostic de la syphilis doit varier selon une infinité de circonstances : tels sont l'âge, le sexe,

le tempérament, la force du sujet, le degré d'activité du virus, l'ancienneté de la maladie et ses diverses complications. Toutes ces choses méritent la plus sérieuse attention, parce qu'elles ont une influence nécessaire sur l'espèce particulière de traitement à adopter, sur sa longueur et sur le plus ou moins de succès qu'il est permis d'en espérer.

1°. Cette maladie est toujours plus ou moins dangereuse chez les individus d'un tempérament faible et maladif, chez les scrophuleux, dartreux ou scorbutiques, chez ceux affectés de lésions organiques, comme les phthisiques, les cancéreux, et ceux atteints de quelques autres maladies chroniques, toutes circonstances qui rendent le traitement à la fois difficile et fort incertain. Nous en parlerons dans la dernière partie de cet ouvrage.

2°. *Relativement au sexe.* Quelques auteurs ont pensé que l'évacuation menstruelle rendait les femmes moins sensibles que les hommes aux effets dévastateurs de cette cruelle maladie. La chose ne nous paraît pas fort aisée à démontrer : à la vérité, nous avons vu, dans l'hôpital des Vénériens, plusieurs filles qui se faisaient traiter pour la dixième, douzième, et jusqu'à la dix-septième fois ; mais les différentes infections s'étaient succédées avec tant de rapidité qu'elles n'avaient pas eu le temps de ruiner la constitution. J'ai pu observer, au contraire, que beaucoup d'autres individus du même sexe devaient à cette affection négligée ou mal traitée, la décrépi-

tude prématurée et le hideux marasme auxquels ils succombaient.

L'état de grossesse ne doit pas engager l'homme de l'art à pronostiquer plus défavorablement de la maladie vénérienne que dans toute autre circonstance ordinaire de la vie, au moins pour ce qui regarde la mère elle-même. Les chances ne sont guère moins heureuses que chez une autre femme, surtout si, comme nous le dirons en temps et lieu, on n'attend pas jusqu'après l'accouchement pour arrêter la marche des symptômes par un traitement méthodique (1).

La vérole ne nous semble pas comporter plus de gravité chez l'homme, sain d'ailleurs, que chez la femme. En effet, on rencontre chaque jour, particulièrement dans les armées, des sujets qui conservent cette maladie depuis nombre d'années sans en être considérablement incommodés, quoiqu'ils portent souvent l'insouciance jusqu'à négliger d'atténuer leur mal par le plus léger traitement.

Il n'est, toutefois, pas hors de propos de faire observer ici que les travaux militaires peuvent affaiblir et même dissiper entièrement les symptômes vénériens chez les soldats en campagne; car il est reconnu que les exercices violens et continus ont cette propriété remarquable. Voici, à cet égard,

---

(1) Voyez le *Traitement de la Syphilis chez les femmes enceintes*, IIIe partie.

comment s'exprime le professeur Pinel : « Quoique » le mal vénérien offre le témoignage le moins » irrécusable du pouvoir des médicamens, il ne » rentre pas moins dans la régle générale de la » plupart des maladies chroniques sur l'efficacité » des moyens pris de l'hygiène seule, comme *Van-* » *Swieten* l'a prouvé par des exemples frappans. Et » ne sait-on pas que les forçats infectés du mal » vénérien guérissent par l'usage seul du régime » végétal et de l'exercice pénible qui fait leur tâche » journalière (1) ? »

L'observation principale de *Van-Swieten* est trop intéressante pour la passer sous silence ; nous allons la transcrire en entier : *Nobilis juvenis petebat à me consilium, qui in calamitosissimo statu versabatur. Quater salivationem mercurialem subiverat, semper postea repullulante lue venerea, quæ sanata credebatur. Ter tentata fuerat cura per decoctum guajaci; nec meliori successu. Gerebat in sterno, ac claviculis, tumores, in fronte similem unicum; cutis in variis locis maculis fœda erat; et dolores nocturnos ossium patiebatur. Omnium rerum inops cùm esset, nemo illum recipere volebat, aut curam ejus gerere; universa familia detestabatur miserum. Fatebatur, se non semel cogitasse, ut violenta morte miseriarum finem quæreret.*

---

(1) *Nosograph. philosoph.*, Paris, 1802, tom. III, page 369.

Mœrentem animum erexi, lenimen malorum promittens, dum integram curam spondere non audebam in morbo adeo inveterato. Finem dabat, se omnia tentare velle, et posse, etiam durissima, modo aliqua sanationis spes affulgeret. Cum satis robusta esset nativa corporis compages, et adesset ætatis vigor, rustica veste indutum hominem elocavi agricolæ, ut, absque ùlla duri laboris mercede, famulum ageret, solo victu contentus, et vili quidem. Præter panem enim, alebatur dauci et pastinacæ radicibus, solani esculenti tuberibus, pomis, pyris, hordeo, avena, in sola aqua coctis, et similibus. Potus erat lactis ebutyrati serum acidulum, tenuissimum. Mensis aprilis initio incepit hoc vitæ genus, et duros ruris labores constantissime tulit usque ad mensis octobris initium, quando me accessit sanus. Toto hoc tempore, à carnibus, piscibus, ovis, lacte, butyro, caseo, abstinuit severissime. Vidi illum, post aliquot annos, in fœcundo conjugio viventem, et formosa sanaque prole beatum (1).

Cette observation n'est pas la seule preuve du parti avantageux qu'on peut tirer d'un régime frugal joint aux exercices du corps, dans les maladies syphilitiques anciennes. *Brassavole* (2) et *Fal-*

---

(1) *Commentaria in Hermanni Boerhaave, Aphorismos*, 1772. Lugd. Batavor. t. V, p. 560.

(2) *Op. cit.* p. 680.

loppe (1) avaient déjà remarqué que, de leur temps, plusieurs malades s'étaient débarrassés de douleurs ostéocopes *(à gallicis doloribus)* par le seul bénéfice d'un genre de vie sobre et de violens exercices.

L'ouvrage du feu professeur *Peyrilhe* (2) offre aussi des exemples de guérisons opérées par les seules forces de la nature, secondées par un régime et des exercices convenables. Nous avouons néanmoins qu'on peut en récuser deux, dont les sujets portaient des bubons ulcérés d'une étendue si considérable, qu'ils avaient dépouillé une partie du bas-ventre et le haut de la cuisse. En effet, il ne nous semble pas que ces malades fussent encore infectés du virus vérolique au moment où ils se confièrent aux soins de M. *Peyrilhe*. Nous sommes persuadés qu'ils n'étaient qu'exténués par des traitemens mercuriels inutiles répétés, les premiers ayant été suffisans pour la destruction du virus. L'expérience n'a pas encore assez démontré aux médecins qu'un bubon ulcéré peut persister après l'administration la plus régulière du mercure, et que si, à raison de l'opiniâtreté du mal, on s'obstine à prodiguer ce médicament, on aggrave le symptôme local, et on ruine la constitution du sujet, qui finit par succomber, si, comme l'a pratiqué l'auteur que nous

(1) *Op. cit.* p. 790.

(2) Essai sur la vertu anti-vénérienne des alkalis volatils, par *Bern. Peyrilhe*. Montpell. 1786.

venons de citer, on ne s'oppose à cette fâcheuse terminaison par la cessation de tout remède, et en remontant les forces de la nature par l'exercice et un régime restaurant.

3°. La maladie vénérienne comporte plus ou moins de danger, selon l'âge de l'individu qui en est affecté. Tout ce que nous avons dit précédemment doit s'entendre de la syphilis des adultes; mais les choses se passent différemment chez les enfans : ceux qui naissent d'une mère vérolée étant conçus et développés au moyen de sucs imprégnés du vice vénérien, ne jouissent que d'une santé débile, annoncée par la faiblesse des vagissemens, la mollesse et la lividité de la peau, la décrépitude de la face, etc., faiblesse qui les met dans l'impossibilité de supporter les orages de la première dentition : aussi la plupart ne survivent-ils pas à cette époque. Quelquefois même l'influence destructive du virus (à laquelle les adultes résistent ordinairement par la force de leur organisation) s'exerce avec une telle activité sur le fœtus, qu'il meurt avant la fin de la gestation, si l'on n'arrête les progrès de l'infection par un traitement méthodique administré à la mère.

Chez le vieillard, la maladie vénérienne ne fait pas, en général, des progrès aussi rapides que dans un âge moins avancé. La rigidité des parties, leur peu de vitalité, s'opposent au prompt développement de ses accidens. Mais si cette disposition, en

ralentissant les effets du virus, rend en apparence l'affection moins dangereuse, elle a, sous d'autres rapports, des inconvéniens bien réels. Le principal est que cette maladie reste fort long-temps cachée ou négligée par la sécurité qu'inspire la lenteur de sa marche ou le peu de violence des symptômes, et qu'à l'instant où son développement complet force à entreprendre un traitement, on y trouve beaucoup de difficulté, tant par l'ancienneté du mal que par le peu d'énergie des organes, dont l'excitabilité doit, dans tout traitement anti-syphilitique, concourir, avec l'action des remèdes, à l'expulsion ou à la neutralisation du virus.

SECONDE PARTIE.

Traitement général de la Maladie vénérienne.

Il n'est pas de maladie pour laquelle on ait recommandé un aussi grand nombre de remèdes que pour la syphilis. Le mercure, son véritable antidote, quoiqu'employé peu après son apparition, ne fut pas d'abord estimé en raison des puissantes propriétés dont il jouit, ce qu'explique assez la manière peu méthodique dont il était alors administré. Mais enfin, le temps a fixé les idées des médecins sur la confiance qu'on doit accorder à ce précieux métal, et réduit à leur juste valeur tous les autres médicamens qu'on croyait pouvoir lui substituer. On est en outre parvenu à maîtriser son action sur l'économie, de manière à retirer constamment de son usage tous les bons effets qu'on est en droit d'en attendre, sans avoir à redouter les fâcheux accidens qu'on lui reprochait, avec quelque raison, dans le courant du seizième siècle.

Il est cependant une espèce de médicamens qui partage, jusqu'à un certain point, les vertus spéci-

fiques du mercure; mais leurs bons effets ne sont ordinairement bien sensibles que lorsque la maladie vénérienne a résisté, ce qui est rare, à l'emploi de ce métal : ce sont les bois sudorifiques (1). Nous sommes en effet loin de penser que ces remèdes agissent simplement comme semblerait l'indiquer leur dénomination. Plusieurs considérations nous

---

(1) Ces remèdes, dont les avantages sont si connus des bons praticiens, lorsqu'il s'agit d'attaquer une maladie ancienne, ou qui a éludé plusieurs traitemens par le mercure, sont absolument inefficaces dans les affections récentes. Tout homme instruit s'en interdira l'usage dans ces derniers cas, et n'imitera pas les successeurs de *Laffecteur*, qui conseillent leur *rob sudorifique* pour combattre les symptômes les plus légers, la gonorrhée même, pour peu qu'ils soient opiniâtres. Il est vrai qu'ils le qualifient alors de *rob modifié;* mais il n'en est pas moins composé avec les sudorifiques, dont l'inutilité paraît bien démontrée à cette période de la syphilis.

On peut expliquer cette différence de résultats dans l'emploi comparatif du mercure et des sudorifiques, par la diversité de caractères que présentent entr'elles les maladies vénériennes anciennes et récentes. Celles-ci, qui sont pour ainsi dire aiguës, ne peuvent être guéries que par des agens qui, comme le mercure, exercent une action générale, subite et assez énergique, sur toute l'économie. Celles-là, au contraire, plus inhérentes aux organes, ne veulent pas être brusquées dans leur cure : il faut que l'action des remèdes soit plus modérée, et, si je puis m'exprimer ainsi, chronique, comme la maladie qu'ils ont à combattre. Mais aussi, par ce même motif, la guérison n'est assurée qu'après un traitement beaucoup plus long que dans les affections récentes.

portent à adopter une opinion différente de celle reçue jusqu'à ce jour, sur la manière dont ils opèrent la guérison de la vérole : 1°. les sudorifiques n'augmentent pas toujours la transpiration, quoique le plus souvent, quand on les administre à propos, ils détruisent la maladie vénérienne. Tantôt, au contraire, ils n'augmentent que les urines ; plus fréquemment encore ils agissent par les selles ; il arrive même quelquefois qu'ils ne provoquent aucune évaçuation sensible. 2°. Si, pour guérir la vérole, les sudorifiques exotiques n'agissaient qu'en activant l'exhalation cutanée, nous pourrions obtenir des succès bien plus marqués de l'alkali volatil *(ammoniac)*, qui est un diaphorétique très-puissant, et qu'on se procure avec bien plus de facilité et d'économie. Mais jusqu'à présent tous les praticiens s'accordent, sinon à refuser toute propriété anti-vénérienne à cette substance, au moins à ne lui en attribuer que de très-faibles et de très-incertaines comparativement aux bois sudorifiques.

En conséquence nous croyons bien démontré que ces végétaux, indépendamment de leur vertu diaphorétique, jouissent d'une propriété spécifique pour la destruction du virus vénérien, avantage que nous avons, jusqu'à présent, cherché en vain dans nos sudorifiques indigènes.

On peut voir, par ce qui vient d'être dit, que les remèdes vraiment anti-syphilitiques se réduisent à un bien petit nombre ; aussi n'entreprendrons-nous

pas de parler de tous ceux qui ont été proposés jusqu'à ce jour : l'énumération seule en serait déjà fort ennuyeuse ; nous nous bornerons aux diverses préparations de mercure et aux sudorifiques. Pour les autres remèdes, s'il en est quelques-uns qui nous arrêtent, ce ne sera, le plus souvent, que pour détromper les médecins sur les propriétés qu'on leur a gratuitement attribuées.

CHAPITRE PREMIER.

Du Mercure.

Les anciens auteurs ont été pendant fort longtemps partagés d'opinions sur les vertus médicinales du mercure introduit dans l'estomac : les uns, avec *Dioscoride* (1) et *Pline* (2), l'ont mis au nombre des poisons les plus actifs, tandis que d'autres ont avancé qu'on pouvait l'avaler impunément, même en grande quantité. *Galien* (3), qui avoue n'avoir aucune connaissance des propriétés de ce métal, se laisse cependant entraîner par le sentiment qui était le plus vulgaire, et le range parmi les substances vénéneuses ; mais tous les médecins

(1) *Mater. medic. lib.* V, *cap.* XLIX.

(2) *Histor. natural. lib.* XXXIII, *sect.* 32 et 41.

(3) *De Medicam. simpl. lib.* IX.

n'ont pas été aussi timides que Galien : *Paul d'Égine* (1) nous apprend que plusieurs de ses contemporains le donnaient avec succès dans les coliques et la passion iliaque. *Avicenne* (2) et les Arabes garantissent l'innocuité de ce métal donné intérieurement, en quoi ils ont été imités par beaucoup de praticiens, avant même qu'on l'employât contre la syphilis.

D'après cela, il est raisonnable de penser avec le docteur *Bosquillon* (3), que si quantité d'auteurs célèbres ont rendu un compte désavantageux de ce médicament, c'est qu'ils ne l'avaient pas purifié; car on le retirait indifféremment, chez les anciens, du cinabre ou de préparations mercurielles dans lesquelles entrait le minium (4), d'où il arrivait que le remède contenait souvent une proportion assez forte de plomb, laquelle causait les coliques et les maux d'estomac dont parle Dioscoride. De plus, la méthode usitée alors, d'éteindre le mercure dans la

---

(1) *De Re medica*, *lib.* VII.

(2) *Can.* IV, *fen.* VI. Voyez aussi les œuvres de *Rhasès*, de *Sérapion*, de *Mésué*, etc.

(3) Voy. sa savante traduction de l'ouvrage de *Bell*, sur *la gonorrhée et la maladie vénérienne*, tome II, page 227.

(4) Il paraît que les anciens employaient souvent pour la revivification du mercure l'oxide rouge de ce métal, dont la couleur se prêtait à sa falsification par le *minium* ou *oxide de plomb rouge*. De nos jours même, on trouve encore de pareilles fraudes dans le commerce.

salive, en formait un composé chimique capable d'agir très-violemment sur les voies digestives.

Les médecins arabes, *Avicenne*, *Albucasis* et autres, éteignaient le mercure dans la salive ou l'huile de laurier, et l'employaient en frictions contre les maladies de la peau. Lorsqu'on eut ensuite remarqué que cet onguent produisait des salivations très-orageuses (ce qui tenait plus à la grande quantité du remède qu'à toute autre cause), on crut y remédier en ajoutant, comme correctifs, des huiles, des résines et des oxides métalliques; mais ces substances ne faisaient que masquer les bons effets du médicament principal et entraver la marche de la guérison.

Le mercure ainsi préparé fut essayé contre la syphilis presque dès l'apparition de cette maladie, qu'on assimilait d'abord aux autres affections cutanées, parce qu'elle se présentait ordinairement sous forme de pustules; mais il ne fut employé avec méthode qu'au temps de *Berenger de Carpi*, qui en fit un secret pendant long-temps, et acquit une fortune immense par son usage exclusif.

Jean de Vigo traita aussi la vérole par les frictions mercurielles; mais, ainsi que *Berenger* et ses contemporains, il n'en continuait l'administration que jusqu'à la disparition des symptômes extérieurs, comme si la maladie eût été purement locale, et il arrivait de là que les accidens revenaient peu après la guérison apparente. *Ulric de Hutten* (1)

(1) *De Guajaci medic. cap.* IV.

offre lui-même un exemple bien remarquable de l'infidélité de la méthode qu'on suivait alors (1) : il avait subi, dans l'espace de neuf ans, onze traitemens par les frictions mercurielles, sans avoir pu guérir radicalement..... *A peine*, dit-il, *voit-on un malade guérir sur cent.*

Malgré ces déclamations et celles de beaucoup d'autres auteurs, les frictions furent employées par *Nicolas Massa* (2), médecin vénitien, auquel elles réussissaient le plus ordinairement; et sa grande expérience l'avait tellement convaincu de l'efficacité et de l'innocuité de ce moyen, qu'il n'hésitait pas à en faire usage chez les enfans et les femmes grosses. L'onguent dont il se servait était composé avec une partie de mercure sur deux d'axonge de porc, et on y ajoutait une petite proportion de litharge, de céruse et d'oliban.

---

(1) La crainte qu'inspirait ce médicament était encore si forte qu'il entrait à peine pour un quinzième dans les onguens employés alors. Celui de *Torella* même n'en contenait qu'un quarantième. On ne doit pas être surpris, d'après cela, si les frictions étaient inefficaces.

(2) *Massa* s'exprime ainsi : « *Viam sanandi morbum gallicum cum juncturarum unctionibus, in quibus argentum vivum ingreditur, esse infallibilem et securissimam viam sanandi hanc ægritudinem* »..... Plus bas, il dit : « *Potest in omnibus corporibus et istius morbi accidentibus administrari, in quocunque tempore et ætate, et etiam in prægnantibus et pueris* ». Nicol. Massa, *Veneti, lib. IV, cap.* 1 *de Morbo gallico, ann.* 1532.

Les successeurs de *Massa* crurent ajouter aux propriétés du mercure en l'unissant avec un plus grand nombre de substances : les huiles, les baumes, les oxides métalliques, et surtout les purgatifs, étaient ordinairement employés à ce mélange ; mais le mercure entrait alors en beaucoup trop faible quantité dans l'onguent pour qu'il pût produire l'effet desiré. On ne fut pas très-long-temps à reconnaître cet inconvénient, et dès la fin du seizième siècle on commença à réformer ces divers ingrédiens, de sorte que depuis plus de cinquante ans, la pommade mercurielle se compose simplement avec le mercure, la graisse de porc et un peu de térébenthine. Cette dernière substance n'est même pas indispensable pour éteindre le métal, puisqu'on peut la remplacer par un peu d'axonge rance. Ainsi nous pensons, avec le docteur *Swediaur*, qu'il vaut mieux préparer l'onguent napolitain, d'après la méthode de M. *Dupont* (1), avec le mercure et l'axonge à parties égales. *Bell* conseille de prendre deux parties de graisse sur une de mercure cru (2).

Nous allons actuellement examiner les règles à observer dans le traitement anti-syphilitique, au moyen de l'onguent mercuriel administré par la voie de l'absorption cutanée ; mais avant d'entrer en matière, nous croyons nécessaire de dire quelque chose

---

(1) Voyez *Journal de Pharmacie*, n°. VIII, page 60.

(2) Traduction française, tom. II, pag. 336.

du temps le plus convenable pour entreprendre la guérison de la vérole.

Quoiqu'on puisse procéder au traitement du mal vénérien toutes les fois que la violence des symptômes paraît l'exiger, il est cependant vrai de dire que toutes les saisons de l'année ne sont pas également favorables à sa réussite. Les chaleurs de la canicule et les rigueurs de l'hiver sont peu propres à ce traitement. Les premières, en augmentant outre mesure les fonctions de la peau, ne peuvent qu'accroître l'état de faiblesse générale que détermine ordinairement l'usage un peu continué du mercure. Le froid, au contraire, en resserrant les pores cutanés, doit s'opposer à l'élimination de la matière morbifique, et à l'introduction du médicament lorsqu'on le donne en frictions.

Le printemps et l'automne sont donc, en général, les saisons les plus avantageuses au traitement anti-vénérien, et devront être préférés, même choisis, lorsque des circonstances impérieuses n'en ordonneront pas autrement, comme la gravité des symptômes, la nature des parties qu'ils attaquent, des affaires importantes, etc., etc.

Qu'on ne croie pas cependant que le choix de la saison soit une condition toujours indispensable pour administrer les anti-vénériens avec succès (1);

(1) Ce préjugé règne encore dans quelques contrées de l'Europe, et particulièrement en Italie.

il serait absurde de l'avancer. Ce précepte n'est de rigueur absolue dans aucun cas, et si nous pensons qu'on peut y avoir égard quelquefois, ce ne doit être (quand rien ne s'y oppose d'ailleurs) que dans les maladies anciennes, opiniâtres, et pour lesquelles il ne faut rien omettre de tout ce qui peut contribuer à l'action des médicamens. (*Voyez* plus bas, la troisième partie.)

SECTION PREMIÈRE.

Administration du mercure à l'extérieur.

ARTICLE PREMIER.

Traitement par les frictions.

Il est d'usage, avant de procéder à ce traitement, de faire subir des préparations qui doivent varier selon le tempérament du sujet et la nature des symptômes qui annoncent l'infection.

Les anciens, dans cette occasion, ne manquaient jamais de pratiquer une saignée, probablement parce qu'ils avaient remarqué que l'usage du mercure élevait un peu la force du pouls, et augmentait la disposition à la pléthore sanguine. Mais cette effervescence momentanée étant mieux connue, les praticiens modernes ont, avec raison, restreint l'emploi de la saignée (que *Fabre* (1) recommande

(1) *Traité des Maladies vénériennes*, pag. 330.

encore d'une manière un peu trop générale) aux cas, très-rares, de tempéramens éminemment sanguins.

L'administration d'un ou deux purgatifs, pour préparer à l'emploi des frictions mercurielles, est plus rationnelle, et plus avouée des médecins instruits. *Dehorne* (1) est presque le seul qui ait douté de l'utilité de cette pratique, et pensé qu'à la rigueur on pouvait s'en abstenir. Mais son conseil doit être rejeté; car il est bien certain qu'en purgeant les malades, on a au moins l'avantage de diminuer la disposition qu'ils peuvent avoir au développement des symptômes gastriques, qu'on observe si souvent durant le traitement mercuriel. D'ailleurs, les évacuans agissent encore ici d'une autre manière : c'est en déterminant, par avance, sur les intestins, un point d'irritation qui a la propriété de prévenir la salivation, cette évacuation étant souvent dangereuse et toujours inutile à la réussite du traitement.

Il sera donc convenable de donner un léger purgatif avant d'administrer les frictions mercurielles. On le fait même à l'hospice des Vénériens

---

(1) Page 115, *Méthodes différentes d'administrer le mercure dans les maladies vénériennes*. Paris, 1775. *Sydenham* a manifesté une opinion bien plus exagérée : il pensait que toutes les préparations quelconques étaient nuisibles en ce qu'elles ont la propriété d'affaiblir le malade. (Voyez *Epistola responsaria secunda*, DE LUE VENEREA.)

dès le lendemain de l'entrée du malade, sans aucun autre préliminaire, afin d'abréger autant que possible son séjour dans la maison (1). Ce n'est que pour les symptômes inflammatoires qu'on prescrit les boissons délayantes pendant quelques jours avant d'en venir au traitement. Mais en ville, où l'on n'est pas empêché par toutes ces considérations, il est bon de n'évacuer qu'après avoir mis le malade au régime et à l'usage d'une légère tisane d'orge, de chiendent ou autre semblable, pendant cinq ou six jours au moins.

Une condition essentielle pour obtenir un plein succès des frictions, c'est d'amener la peau à un degré de perméabilité, ou plutôt de sensibilité, propre à favoriser l'absorption du mercure. On obtient, en général, cet avantage par les boissons délayantes, qui sont aussi indiquées pendant tout le cours du traitement, et surtout par les bains tièdes. Il ne faut pas, comme Fabre et beaucoup d'autres auteurs, prescrire ces derniers avec une aussi grande profusion ; car ils affaibliraient trop le sujet. Cinq ou six suffisent ordinairement pour les préparations, et lors même qu'on a de la peine à s'en procurer,

(1) Cet établissement, quoique très-considérable, n'est pas toujours suffisant pour recevoir la grande affluence de malades qui s'y présentent. Cette raison engage à passer un peu légèrement sur les préparations ordinaires, lorsque toutefois on peut le faire sans nuire à la sûreté du traitement.

on peut dans les cas simples s'en abstenir jusqu'à l'instant où l'on doit commencer l'administration du mercure. Chaque bain doit être d'une heure, et d'une température à-peu-près égale à celle du corps, c'est-à-dire de vingt-huit à trente degrés du thermomètre de *Réaumur*. Chez les individus dont la peau est sèche, on ajoute encore aux bons effets des bains, en frictionnant, immédiatement après, toute la surface du corps avec la main nue, ou avec une flanelle imprégnée d'une huile douce, comme celle d'amandes ou autre analogue.

Les bains froids qui ont été conseillés par quelques médecins comme très-convenables dans tous les cas où il s'agit de préparer au traitement anti-vénérien, ne sont admissibles dans celui-ci que pour les individus peu vigoureux, où l'état des forces paraît l'exiger; et encore, ils ne doivent être employés que pendant la saison chaude. Ils sont alors toniques, tandis qu'à toute autre époque de l'année ils seraient débilitans pour ces malades mêmes.

Durant ces préparations, il faut ordonner, comme il vient d'être dit, un régime adoucissant, humectant; réduire le malade à l'usage modéré d'alimens de facile digestion, et lui défendre le vin, les femmes et les exercices trop violens.

Lorsqu'on a préparé le sujet par les différens moyens que son état nécessite, on peut commencer les frictions. Le premier jour qui, pour le plus tard, sera le deuxième après le purgatif, il prendra un

bain dans la matinée, et il fera le soir, sur l'une des jambes (1), une friction avec un gros (2) d'onguent mercuriel. Le surlendemain on prescrira également un bain de corps, mais la friction se fera sur la cuisse correspondante; le sixième jour, sur l'avant-bras; le huitième jour sur le bras; et les jours suivans sur les extrémités opposées, en commençant de même par la jambe, la cuisse, etc.; mais constamment de deux jours l'un, et à la face interne des membres, lieu où les vaisseaux absorbans naissent en plus grand nombre.

La dose de pommade pour chaque friction pourra être doublée à commencer de la cinquième ou sixième; car à cette époque on doit peu craindre la salivation, qui ne survient guère passé le huitième ou douzième jour. Du reste, on continuera les bains chaque jour de friction, et le malade se reposera les autres.

On ne saurait déterminer au juste le nombre des bains à prescrire pendant le traitement mercuriel. Il doit varier suivant la constitution du sujet et la nature des symptômes qu'il éprouve. Cependant on peut dire, en général, que pour les prépara-

---

(1) Les parties qu'on se propose de frictionner, doivent être préliminairement rasées, afin d'éviter les petits boutons que les frottemens répétés occasionnent par le tiraillement des poils.

(2) 4 grammes.

tions et la cure elle-même, on ne doit pas en donner moins de huit ni plus de vingt.

Les frictions ainsi administrées, depuis un jusqu'à deux et quelquefois trois gros (1), portent rarement aux glandes salivaires, à moins que le malade ne soit très-susceptible. Dans ce cas, qu'on reconnaît à la puanteur de l'haleine, la rougeur et la douleur de l'intérieur de la bouche, il faut les suspendre ou ne les donner qu'à très-faible dose, un demi-gros, par exemple, ou bien un gros entier divisé en deux parties, l'une pour le matin, et l'autre le soir. Cependant, si les signes de ptyalisme continuent malgré ces attentions, on devra cesser tout traitement mercuriel, et se conduire comme nous le dirons plus bas en parlant de la salivation.

La réussite du traitement anti-vénérien n'est pas absolument dépendante de l'ordre que, d'après *Astruc* (2) et autres médecins célèbres, nous suivons pour la désignation des parties sur lesquelles se pratiquent les onctions; car il est indifférent que ce soit l'une ou l'autre, toutes étant propres à l'absorption du mercure (3). Il sera aussi rationnel d'ap-

(1) De 4 à 12 grammes.

(2) *De Morbis venereis*, lib. IV, cap. VII, pag. 461.

(3) La méthode de *Cirillo* est une preuve que tous les points de l'organe cutané peuvent permettre l'introduction des médicamens dans l'économie. Il recommande de faire les frictions à la plante des pieds seulement. (Voy. plus bas, le chapitre où il est question de ce traitement.)

pliquer le remède sur les extrémités inférieures, et même sur les jambes seules (1), en observant néanmoins de ne pas frictionner deux fois de suite la même partie, afin de ne pas causer de l'irritation à la peau.

Quelques praticiens ont pensé que la salivation était plus à craindre lorsqu'on frottait exclusivement les membres supérieurs. Mais leur appréhension est chimérique : si dans le traitement ordinaire (en commençant par les jambes, les cuisses, etc.) on voit quelquefois survenir cette évacuation quand on arrive aux bras, ce n'est qu'après les trois ou quatre premières frictions faites sur les extrémités inférieures (2), et qui ont précédé de six ou huit jours celles pratiquées sur les supérieures. Ainsi, qu'elles soient faites sur les jambes ou sur les bras, la salivation arrivera toujours à la même époque, c'est-à-dire du sixième au huitième jour à-peu-près, à dater de la première friction.

---

(1) On réussit parfaitement de cette manière, et si parfois on recommande les onctions sur d'autres parties, c'est le plus souvent pour ne pas choquer les préjugés de certains malades ; car elles n'ont aucun inconvénient sur quelqu'endroit de la peau qu'on les applique.

(2) *Astruc* dit : *Imò verò quantumvis duce experientia compertum sit salivationem rarò moveri ante frictionem tertiam*, etc..... *De Morb. vener.*, tom. I, lib. IV, cap. VII, § de hydrargyrosi pleniore, pag. 466.

Il est avantageux, quand les forces du malade le permettent, qu'il se frotte lui-même. Dans le cas contraire, on peut avoir recours à un aide dont la main sera couverte par un gant mince ou une vessie, afin qu'il n'absorbe pas une portion du médicament.

Pendant toute la cure, la boisson ordinaire du malade doit être légère et délayante, comme nous l'avons dit pour les préparations : une simple décoction de chiendent, d'orge, de graine de lin, ou une tisane faite avec une petite quantité de bois sudorifique, seront très-convenables pour seconder les effets du mercure. Quant au régime, si le sujet est d'ailleurs d'une bonne constitution, il faudra diminuer un peu la quantité ordinaire de ses alimens, et lui défendre sévèrement les veilles, le café, le vin, et autres liqueurs fermentées, surtout si quelques symptômes l'exigent particulièrement, comme une blennorrhagie, un bubon, ou des chancres très-inflammatoires. Dans les circonstances opposées, un peu de vin pendant le repas ne peut qu'être utile, lorsqu'on a laissé passer les premiers instans de l'effet du mercure, parce que le stimulus qu'apporte cette boisson tonique, loin de nuire, peut contribuer à la réussite du traitement.

Les individus faibles, lymphatiques ou nerveux (1),

(1) Les sujets doués d'une constitution nerveuse exigent beaucoup de soins pour leur régime, et de circonspection dans l'emploi des mercuriaux; car on observe quelquefois que ces

devront faire usage d'alimens très-nutritifs, et surtout de bon vin : les remèdes n'en seront que plus efficaces.

Les malades peuvent se promener et vaquer à leurs affaires pendant l'administration des remèdes; car l'exercice modéré, en favorisant la transpiration, est un moyen de s'opposer à ce que le mercure se porte à la bouche. Mais ils doivent être attentifs à se garantir des vicissitudes atmosphériques, le froid, surtout le froid humide, pouvant leur être très-nuisible (1).

---

remèdes portent leur sensibilité à un haut degré d'exaltation. Nous en avons vu, chez un jeune homme, l'exemple le plus frappant qu'il soit possible de rencontrer : le moindre bruit, le plus léger attouchement le fatiguaient autant qu'une forte commotion électrique à laquelle il les comparait. Cette disposition avait pris un tel accroissement à la fin de la cure, qu'il redoutait singulièrement l'approche des personnes dont il était environné ; et si par hasard on le heurtait, même légèrement, il éprouvait pendant plusieurs secondes un bouleversement dans ses facultés intellectuelles, et un sentiment général d'anxiété et de mal-aise inexprimable. Cet état reconnaissait pour cause les frictions mercurielles qui n'eurent pas même l'avantage de guérir la maladie syphilitique contre laquelle elles étaient administrées. Un second traitement par la liqueur de *Van-Swieten* n'entraîna aucun accident nerveux, ceux qui existaient se dissipèrent, et la santé fut parfaitement rétablie.

(1) *Bell* et la plupart des médecins d'Angleterre conseillent encore de forcer les malades à garder la chambre Ce précepte

Si les malades se conforment avec exactitude au traitement qui vient d'être tracé, on obtiendra assez promptement leur guérison radicale; mais il ne faut pas croire que l'on ait atteint ce but dès que les symtômes extérieurs sont dissipés. La saine pratique nous apprend que malgré la disparition, quelquefois très-prompte, de ces signes apparens d'infection, il faut, si l'on veut détruire complètement le vice intérieur, continuer les frictions mercurielles pendant l'espace d'environ trente ou quarante jours dans les affections récentes, et plus long-temps dans celles qui sont anciennes. On n'a malheureusement que trop d'exemples de personnes qui, par impatience ou d'autres motifs encore moins légitimes, ayant renoncé aux remèdes anti-vénériens dès la cessation des symptômes apparens, ont été reprises après un certain temps par de nouveaux accidens beaucoup plus graves et plus rebelles aux moyens curatifs (1).

Lorsqu'on a continué les frictions pendant le temps nécessaire pour assurer la guérison, il est bon

---

est une suite du préjugé profondément enraciné dans ce pays, qu'il faut toujours exciter la salivation pour guérir la vérole un peu ancienne.

(1) La quantité ordinaire d'onguent mercuriel nécessaire pour le traitement d'une maladie récente, sera de quatre ou cinq onces à-peu-près. Dans les symptômes anciens et difficiles à vaincre, cette quantité peut être portée à six ou sept onces, et même jusqu'à huit.

de purger le malade avant la cessation complète des anti-vénériens. On lui donnera un purgatif en apozème, lequel sera réitéré deux jours après, et on pourra discontinuer l'usage des frictions dès le lendemain de ce second purgatif.

Malgré que nous recommandions de continuer les remèdes quelque temps après la dissipation des symptômes syphilitiques, nous devons cependant convenir qu'il est des circonstances dans lesquelles ils résistent à tous les traitemens, et paraissent même entretenus par l'usage des mercuriaux. Dans ces cas infiniment rares, on se contente de faire subir un traitement général le plus régulier possible, afin de détruire le vice intérieur, après quoi on met le malade aux délayans ou aux amers, selon l'état de ses forces, et l'on voit bientôt les symptômes rebelles, soit chancres, pustules ou autres, disparaître sans aucune application locale.

Il est souvent avantageux, et nous disons même quelquefois indispensable, lorsque des bubons ulcérés, des chancres ou d'autres accidens vénériens résistent à tous les remèdes, d'interrompre momentanément l'emploi du mercure, de le reprendre et le cesser alternativement, en laissant reposer le malade pendant une huitaine de jours à chaque intervalle. Cette conduite est fort souvent couronnée du succès.

En comparant le traitement par les onctions mercurielles, que nous venons de tracer, avec celui qu'on

suivait anciennement, il est facile de voir combien leurs résultats doivent être différens : les frictions, qui étaient exclusivement employées à *Bicêtre*, entraînaient presque toujours de graves accidens, parce qu'on visait constamment à procurer la salivation, regardée alors comme très-salutaire. Pour arriver plus sûrement à ce but, on saignait, purgeait et baignait fréquemment tous les malades, qui étaient en outre forcés à une réclusion sévère dans des salles bien échauffées, et dont la plupart des fenêtres étaient murées. Les inconvéniens d'une semblable méthode, qui se trouvait pour ainsi dire concentrée dans cet établissement, n'échappèrent pas à la sagacité de M. *Cullerier*, qui en fut nommé chirurgien en chef il y a plus de vingt ans. Il la supprima pour lui substituer le traitement par extinction dont les avantages sont bien reconnus, et les inconvéniens presque nuls, lorsqu'il est administré avec prudence et par des mains exercées.

1°. *Nouvelle Méthode pour l'Administration des Frictions mercurielles* (1).

M. Torreillhe, chirurgien-major, ayant pensé qu'il pourrait être avantageux, dans le traitement

(1) Voy. *Essai sur une nouvelle méthode d'administrer le mercure dans les maladies vénériennes*, dissertation présentée à la faculté de médecine de *Strasbourg*, le 3 septembre 1810, par Ant.-Raim. Torreillhe.

de la syphilis, de faire pénétrer le mercure par les mêmes voies qu'a suivie cette contagion pour s'introduire dans l'économie, a proposé de pratiquer les frictions sur la surface du gland et l'intérieur du prépuce, parties où s'abouchent beaucoup de vaisseaux absorbans (1). Il ne fait subir aucune préparation à ses malades; les bains ne lui semblent bons que comme moyens d'entretenir la propreté, et s'il se permet quelquefois de prescrire des évacuans avant de commencer son traitement, ce n'est que dans le cas de disposition saburrale des premières voies.

On commence ce traitement par un demi-gros d'onguent mercuriel, avec lequel on frictionne les parties désignées, qui auront été préalablement tenues dans un bain d'une douce température, afin de les mieux disposer à l'absorption du remède. Cette opération, qu'il faut répéter une deuxième fois dans la journée, se pratique avec la main, et doit durer quinze minutes au moins pour chacune. Après trois

---

(1) *Clare* avait déjà proposé de faire les frictions de calomélas sur cette même partie.

M. Torreillhe s'est encore rencontré pour cette invention, avec M. *Emonnot*, docteur en médecine de la faculté de Paris, qui, il y a déjà plusieurs années, fut porté par des considérations particulières, relatives au malade qu'il devait traiter, à employer cette méthode. Elle lui a parfaitement réussi, et lui paraît être un des meilleurs moyens d'administrer les frictions mercurielles.

ou quatre jours, des symptômes précurseurs de salivation se manifestent ordinairement; alors on suspend les frictions pendant quarante-huit heures, après quoi on les reprend, et on augmente progressivement la dose du double, ce qui fait deux gros par jour, un le matin et l'autre le soir.

Le traitement se continue de la sorte jusqu'à guérison parfaite, qui s'obtient, selon M. *Torreillhe*, en moins de douze jours pour les affections récentes; mais qui se fait attendre dix-huit, vingt et quelquefois vingt-cinq, lorsque la maladie est ancienne. L'auteur rapporte plusieurs histoires qui paraissent démontrer que toutes les espèces de symptômes primitifs et consécutifs de la maladie vénérienne ont été traitées avec le plus grand succès par cette méthode.

Il est bon de prévenir ici les personnes qui voudraient faire usage du traitement que nous venons de tracer, que lorsqu'on a pratiqué quelques onctions sur le gland, cet organe se gonfle assez souvent de manière à donner de l'inquiétude à celui qui ne serait pas prévenu; mais ce gonflement, résultat assez naturel de l'action irritante de l'onguent mercuriel et des titillations répétées dont l'organe devient le siége; ce gonflement, dis-je, cède promptement à l'emploi des bains locaux.

Lorsque le ptyalisme survient pendant le cours de ce traitement, on l'arrête en supprimant le mercure, en même temps qu'on prescrit les bains de pieds,

les purgatifs et l'application de la glace autour des mâchoires.

M. Torreillhe n'a pas eu occasion de faire l'essai de sa méthode chez le sexe ; mais il présume que les frictions à la partie interne des grandes lèvres auraient les mêmes avantages que celles dont il a constaté les bons effets chez l'homme.

Nos propres expériences ne sont pas encore assez nombreuses pour asseoir un jugement définitif sur cette méthode nouvelle. Nous ne l'avons employée que sur deux sujets affectés de symptômes primitifs, et elle nous a réussi. Par son moyen, le mercure est absorbé avec une promptitude étonnante ; mais cet avantage est bien diminué par la grande facilité qu'a ce métal à porter son action sur les glandes salivaires, et il faut la plus scrupuleuse attention de la part du médecin, pour s'opposer à ce qu'il prenne cette direction. Du reste, cette manière d'administrer les frictions mercurielles semble mériter l'attention des praticiens. On peut, pendant son usage, conserver le secret et la propreté, beaucoup mieux que par la méthode ordinaire, et de plus, elle paraît promettre une plus grande célérité dans le traitement.

2°. *Méthode de Cirillo.*

On ne s'est pas borné à prescrire des frictions avec la pommade mercurielle ordinaire, on a encore essayé de les faire avec les sels mercuriaux. *Bologni-*

ni (1), *Matthiole* (2), *Auger Ferrier* (3) et plusieurs autres médecins anciens, avaient déjà conseillé, pour composer l'onguent napolitain, l'addition d'une certaine quantité de sublimé corrosif avec le mercure cru; mais il n'était jamais venu dans l'esprit d'aucun praticien de faire de ce sel la base unique du médicament, lorsqu'en 1780, M. *Cirillo*, alors premier médecin de sa majesté le roi de Naples, annonça dans les journaux qu'on pouvait obtenir de grands avantages par l'usage d'une semblable composition. Il publia en 1783 un ouvrage (4) plus volumineux, où il confirma, par des observations nombreuses, ce qu'il avait dit précédemment sur les bons effets du sublimé, seul ou incorporé avec l'axonge de porc (5).

---

(1) *De Unguentis.*

(2) *De Morbo gallico.*

(3) *De Pudendagra.*

(4) *Osservazioni pratiche intorno alla lue venerea.* del dr. *Domenico Cirillo.* Venezia.

La deuxième édition, qui est de 1786, a été traduite en français par M. Ch.-E. *Aubert*, docteur en médecine. Paris, 1803 (an 11.)

(5) *Sublimé corrosif*..... un gros.

Axonge de porc ..... une once.

Mêlez et triturez ensemble dans un mortier de verre pendant douze heures, et faites un onguent.

On peut y ajouter quelques grains de *sel ammoniac*, pour faciliter le mélange du sublimé.

Le malade fera ou recevra les frictions au moyen d'un gant,

Après avoir préparé ses malades par les bains, les lavemens, le petit-lait, la décoction de chiendent ou de salsepareille, le docteur *Cirillo* commence les onctions avec un gros de pommade dont on se frictionne, le soir seulement, les plantes des pieds, lieu où l'anatomie nous apprend que naissent grand nombre de vaisseaux absorbans. Il désigne cette partie de préférence, parce que toutes les autres régions de la peau seraient irritées et même excoriées par la force du médicament. Les frictions se renouvellent les deux jours suivans et au même endroit. Le quatrième on fait baigner le malade pour ne reprendre les frictions que le lendemain, mais à la dose d'un gros et demi. Il faut poursuivre ainsi jusqu'à guérison complète, en continuant une boisson délayante quelconque, et en intercalant un bain tous les trois ou quatre jours. Jamais on ne doit porter la quantité de pommade au-delà de deux gros.

L'auteur de cette méthode avertit que les onctions de sublimé ne conviennent pas aux individus chez lesquels la vérole constitutionnelle a produit un état cachectique ou scorbutique, qui sont exténués, amaigris par un ulcère dont la suppuration est abondante, par la fièvre hectique ou la diarrhée colliquative; mais il les regarde comme très-profitables aux sujets bien portans d'ailleurs, et particulièrement à

---

qu'il aura préliminairement enduit de graisse, pour ne pas perdre la moindre partie du remède.

ceux qui sont gras ou d'un tempérament lymphatique. Du reste, il a employé ce traitement avec succès dans toutes les maladies vénériennes, même pour les symptômes primitifs, gonorrhées, chancres et bubons.

M. *Cirillo* choisit, autant qu'il lui est possible, le printemps ou l'automne pour administrer le sublimé en frictions. Cette attention, qui ne nous paraît pas avoir beaucoup d'utilité, surtout dans les pays méridionaux, peut encore entraîner de graves inconvéniens, en laissant accroître la violence des symptômes lorsqu'ils se manifestent dans les autres saisons. Ce précepte, ainsi que nous l'avons dit plus haut, tient à un préjugé très-répandu en Italie, lequel défend d'entreprendre aucun traitement anti-vénérien pendant l'hiver, quoiqu'il soit fort léger et de courte durée dans ces climats; mais s'il doit être négligé dans les pays chauds, on pourra y avoir égard dans les régions septentrionales, toutes les fois que la gravité des symptômes n'en ordonnera pas autrement, surtout si l'ancienneté du mal oblige à plus de précautions que dans les cas ordinaires.

Le procédé de *Cirillo* occasionne rarement la salivation, et lorsqu'elle se manifeste, elle a fort peu d'intensité. Le remède porte son action principale sur les urines et les sueurs, qui sont quelquefois très-abondantes.

L'auteur exalte beaucoup les avantages de ses frictions, et rapporte en avoir obtenu de grands suc-

cès. Elles sont, il est vrai, préférables en quelque sorte aux onctions ordinaires, d'abord par la couleur de l'onguent qu'on emploie, laquelle ne peut déceler les personnes intéressées à cacher leur maladie, et en second lieu, par la facilité qu'on a de conserver la propreté pendant la cure, en changeant souvent de linge, comme le recommande M. *Cirillo* lui-même, et par l'usage fréquent des bains. Néanmoins, de nouveaux essais sont encore nécessaires pour constater en France les bons effets de cette méthode, que l'on pourrait, si son efficacité était reconnue, substituer avantageusement à celle des frictions ordinaires.

3°. *Méthode de Clare.*

De quelque manière qu'on présente aux bouches des vaisseaux inhalans le mercure à l'état d'oxide, il est bientôt absorbé, et porté dans le torrent circulatoire.

Cette propriété bien connue engagea M. *Clare*, chirurgien de Londres, à faire des expériences qui ont depuis servi de base à sa méthode d'administrer le mercure. Elle consistait d'abord à frictionner la face interne des joues, aux environs du conduit de Stenon, avec un demi-grain, ou au plus un grain de calomélas *(muriate de mercure doux)*, ce qui devait être répété trois ou quatre fois par jour. Mais peu après, afin de prévenir les inconvéniens qui pouvaient résulter de la déglutition de ce sel, il a conseillé

de pratiquer les frictions sur les gencives et la face muqueuse des lèvres, avec l'attention de ne pas cracher ni avaler la salive, jusqu'à ce que l'absorption soit complète, et de s'abstenir de boire pendant une demi-heure. Il fait encore usage trois ou quatre fois le jour, comme dentifrice et anti-vénérien, à la dose de deux ou trois grains, d'une poudre composée avec une partie de mercure doux sur deux de bol d'Arménie. Enfin, dans les cas graves, cet auteur recommande pour supplément, pareil nombre de frictions sur la langue avec le mercure doux, et lorsqu'il y a des ulcères dans l'intérieur de la bouche et aux parties génitales externes, il les fait recouvrir par le même sel lié en forme de pâte, au moyen de l'eau pure ou de la salive.

M. *Clare* pense que trois grains de calomélas ainsi absorbés par les frictions buccales, équivalent à quarante-huit d'onguent mercuriel en onctions extérieures. Il assure avoir obtenu par ce traitement un grand nombre de succès; mais il est à croire que c'était principalement dans les maladies récentes; car, malgré la promptitude avec laquelle il détermine la salivation, que cet auteur croit essentielle pour la guérison des symptômes anciens, on peut douter qu'il ait compté sur ce moyen dans toutes les circonstances, puisqu'il dit dans un mémoire particulier contenant les modifications à faire subir à sa méthode : « Quoique le calomélas réussisse dans la plu-
» part des cas, cependant, dans la vérole confirmée

» je fais en général usage du sublimé corrosif, de » cette manière : prenez un grain de *sublimé cor-* » *rosif*, deux grains de *crême de tartre* et quatre de » *bol d'Arménie ;* mêlez ensemble ». La dose est d'un demi-grain dont on frotte les gencives, ce qu'il faut répéter deux ou trois fois par jour. Mais cette poudre anti-vénérienne excorie très-souvent les gencives, et M. *Clare* a, depuis, substitué au sublimé qui en fait la base, l'oxide rouge de mercure *(mercure calciné)*.

Quoique, par cette manière d'employer le mercure, M. *Clare* ait opéré de nombreuses guérisons, elle ne nous semble pas devoir être adoptée, 1°. parce qu'elle occasionne, plus souvent que toutes les autres, la salivation, que nous savons n'être pas utile dans le traitement de la maladie vénérienne; 2°. parce que les auteurs qui ont écrit postérieurement à la connaissance de cette méthode, ne lui ont pas trouvé d'aussi grands avantages, et surtout des effets aussi constans et aussi durables qu'on l'avait annoncé d'abord (1).

---

(1) Quelques praticiens emploient le mercure doux d'une manière plus avantageuse. Ils en font la base d'un onguent qu'ils substituent à la pommade mercurielle ordinaire, lorsque des raisons de propreté ou de discrétion forcent les malades à céler leur état. Dans ces circonstances, M. *Cullerier* fait usage de la formule suivante :

℞ Cérat blanc..... quatre onces (12 décagr.).
Mercure doux..... demi-once (16 grammes).

Mélangez dans un mortier de verre pendant un quart-d'heure.

ARTICLE II.

Des Fumigations mercurielles.

Les fumigations mercurielles sont presqu'aussi anciennes que les frictions pour le traitement de la syphilis. *Catanée*, *Ange Bolognini*, *Vigo* (1), *Manard* et *Nicolas Massa* en parlent dans leurs écrits. Ce dernier assure même que cette méthode de réduire le mercure en vapeurs n'était pas une invention de ses contemporains, et que les anciens l'employaient dans le traitement de la gale maligne, ainsi que pour d'autres maladies cutanées (2). Le grand usage qu'on fit d'abord de ce mode de traitement prouva qu'il

---

Après les préparations d'usage, il ordonne, tous les deux jours, une friction avec deux ou trois gros de cet onguent. Le malade use pendant toute la cure d'une boisson délayante, et prend des bains comme pour les onctions ordinaires.

Quatre onces de pommade suffisent communément pour guérir les maladies récentes; mais on va souvent jusqu'à six ou huit dans les affections plus anciennes. M. *Cullerier* en obtient tous les jours de très-bons effets.

Ce *cérat mercuriel blanc* pourrait aussi être employé comme topique à la place de l'onguent napolitain, contre les chancres indolens, les pustules humides, et autres symptômes locaux. Du reste, ses effets doivent être suivis avec beaucoup d'attention, parce qu'il produit souvent le ptyalisme, surtout quand on l'applique sur des parties ulcérées.

(1) *Compendiosum*, au commencement du livre V.

(2) *De Morbo gallico*, *cap.* I.

était plus violent que les frictions mercurielles, et pouvait causer des toux opiniâtres et d'autres accidens graves, surtout chez les asthmatiques, phthisiques, etc.; ce qui détermina le plus grand nombre des praticiens à l'abandonner.

Les anciens se servaient ordinairement du cinabre *(sulfure de mercure)* pour les fumigations, dont les succès étaient assez variés. Ils mêlaient cette substance avec l'encens, le storax, le benjoin, la myrrhe, le musc, l'aloès et autres principes odorans.

Un médecin moderne, M. *Lalouette* (1), renouvela dans le siécle dernier la méthode des fumigations; mais au lieu de cinabre, il conseilla une préparation mercurielle à lui particulière, laquelle ressemble beaucoup au calomélas ou mercure doux. Il prétend avoir reconnu de grands avantages à ces fumigations; mais comme elles ont aussi grand nombre de détracteurs, nous pensons qu'il ne serait pas prudent de s'en rapporter à ce seul moyen pour traiter la vérole confirmée. On peut seulement, en attendant de nouvelles expériences, l'employer comme anti-vénérien local dans les ulcères opiniâtres, entretenus par le virus syphilitique, contre les exostoses ou autres symptômes rebelles au traitement général.

Les Chinois font usage, particulièrement dans les

---

(1) Voyez sa *nouvelle méthode de traiter les maladies vénériennes par les fumigations*, publiée par ordre du Roi. Paris, 1776, in-8°. (la 2e édition est de 1778).

cas d'ulcérations gutturales et nasales, d'une bougie composée de cinabre et de cire, dont ils dirigent la vapeur sur l'endroit affecté. *Petronius* avait aussi recommandé ces chandelles fumigatoires.

Quant à la manière de faire ces fumigations locales, que ce soit avec le cinabre, le mercure doux ordinaire, ou celui préparé d'après le procédé du docteur *Lalouette*, elle est fort simple. Si c'est une exostose ou un ulcère, on reçoit la vapeur mercurielle sur la partie malade, au moyen d'un entonnoir de papier, de fer-blanc, ou autre. S'il est nécessaire d'exposer les parties génitales seules à l'action du remède, on pourra faire usage du siége conseillé à cet effet par le médecin dont nous venons de parler: il en donne la description page 138 de son ouvrage.

Quel que soit le symptôme pour lequel on emploie les fumigations, il est essentiel que la substance dont on veut se servir soit bien pulvérisée et répandue d'une manière uniforme sur toute la surface du brasier, afin qu'elle puisse s'enflammer en même temps. Sans cette précaution, la matière tomberait en masse sur le feu, et il n'y en aurait qu'une faible partie de brûlée, tandis que le reste serait perdu sur le grillage du réchaud fumigatoire.

Des différentes méthodes que nous venons de décrire pour administrer le mercure à l'extérieur, la plus généralement adoptée et la plus efficace, est celle par les frictions avec l'onguent napolitain; néanmoins ce traitement n'est pas tout-à-fait exempt

d'inconvéniens. Lorsque nous comparerons plus bas la somme des avantages qu'il présente avec ceux qu'on ne peut refuser au sublimé corrosif pris à l'intérieur, nous motiverons la préférence que nous croyons devoir donner à ce dernier dans le plus grand nombre de cas, et nous désignerons ceux pour lesquels on peut lui substituer les frictions.

Les autres procédés en usage pour l'administration du mercure extérieurement, ceux de *Clare*, de *Cirillo*, et un grand nombre d'autres encore, dont nous ne parlons pas, comme ceux par les *emplâtres*, les *bains*, les *lotions*, et les *lavemens mercuriels*, ne paraissent pas avoir des succès aussi soutenus que les onctions ordinaires; mais les fumigations méritent d'être conservées, en ce qu'elles sont un excellent moyen topique dans les symptômes extérieurs opiniâtres : nous en avons vu, dans ces circonstances, des effets surprenans.

On peut en dire autant du mercure doux employé en pommade, mélangé avec le cérat blanc; il peut être appliqué avec beaucoup de succès sur les ulcères, chancres ou pustules, pourvu qu'on ne donne pas plus d'un demi-gros de cet onguent pour une journée.

SECTION II.

Administration du Mercure à l'intérieur

L'usage interne des préparations mercurielles dans la maladie vénérienne, s'est introduit en Europe peu après la découverte du Nouveau-Monde. Tantôt on employait le mercure divisé de la manière la plus simple, c'est-à-dire mêlé à d'autres substances qui lui servaient d'excipient, ou bien on le donnait sous forme saline.

Le précipité rouge *(oxide rouge de mercure)* fut la première composition dont on se servit contre la maladie syphilitique. D'abord réservé par *Vigo* et *Massa* pour l'usage externe, il fut bientôt donné intérieurement par *Matthiole* à la dose de cinq grains chaque jour, incorporé dans un électuaire quelconque. Cet exemple fut suivi par *Rangone*, *Césalpin*, *Félix Plater*, *Sennert*, *Weickard*, etc.; mais plusieurs autres médecins, parmi lesquels on distingue *Falloppe*, *Petronius*, *Boerhaave* et *Triller*, l'ont proscrit comme un poison très-violent, capable de causer de grands désordres, même appliqué extérieurement (1).

Ce jugement un peu sévère n'a pas empêché les praticiens modernes d'employer le précipité rouge.

---

(1) Voyez, sur ses inconvéniens, l'ouvrage de *Bartholin : Epistolarum medicinalium.* Centuria III, epist. 100.

à l'extérieur. Il serait cependant bien à souhaiter qu'ils ouvrissent les yeux sur l'abus qu'on en fait journellement, surtout dans les cas d'ulcérations vénériennes. Nous en avons vu en notre particulier des résultats effrayans, comme nous avons déjà eu occasion de le dire à l'article des chancres; mais on est tellement aveuglé sur les propriétés anti-vénériennes de ce remède, qu'on aime mieux attribuer à la malignité du virus les accidens qui ne dépendent le plus souvent que de son application.

Nous n'essaierons pas de parler de tous les remèdes mercuriels qui ont été recommandés pour l'usage interne. Cette description serait beaucoup trop longue, et comme la plupart d'entre eux sont tombés en désuétude, depuis qu'on a acquis sur l'administration des composés les plus héroïques des connaissances qu'une longue expérience pouvait seule donner, nous ne nous arrêterons qu'aux méthodes les plus généralement employées, celles par le sublimé, le mercure doux, et quelques autres qui ont reçu l'approbation des praticiens les plus éclairés.

ARTICLE PREMIER.

Traitement par le sublimé corrosif, ou muriate sur-oxigéné de mercure.

Le sublimé corrosif est connu depuis fort longtemps. *Rhasès*, *Avicenne* et *Sérapion* en ont parlé dans leurs écrits, mais seulement comme d'un mé-

dicament externe (1). Le chimiste *Basile Valentin*, qui vivait à la fin du quinzième siècle, fut le premier qui le conseilla intérieurement; il le faisait prendre à la dose de quatre grains incorporés avec la thériaque, dans les cas de maladie vénérienne, de cancer et contre les ulcères malins. Ce remède fut aussi compté au nombre des anti-syphilitiques par *Richard Wiseman*, médecin anglais, qui a écrit en 1670. *Hoffmann* (2) et *Boerhaave* (3) le préconisèrent beaucoup; et *Turner*, dont le traité parut en 1717, rapporte que la liqueur suivante était fort employée à Londres.

℞ Sublimé corrosif..... un gros.
Esprit-de-vin rectifié..... une once.
Donnez dix ou douze gouttes de cette solution dans un verre d'eau d'avoine, ou autre.

Le sublimé était aussi en usage au Japon (4) et dans la Sibérie (5), bien long-temps avant qu'un

---

(1) Voyez la dissertation : *de Hydrargyri preparatorum internorum in sanguinem effectibus*, par *Hermann*, soutenue à Strasbourg en 1761, sous la présidence de *Spielmann*.

(2) Médecine systématique.

(3) *Boerhaave* faisait dissoudre un grain de sublimé dans une once d'eau distillée, et prescrivait dans un jour deux ou trois gros de cette solution. (Voyez sa *Chimie*, part. III, *proces*. 198.)

(4) Au rapport d'*Alvarez*, médecin portugais.

(5) *Bernard Muller : Relation des mœurs et usages des Ostiaques*, Berlin, 1720.

dragon déserteur ne le répandît en Russie. Enfin, on l'employait en France dans le courant du quinzième siècle, à la dose de trois ou quatre grains pour une seule fois, dans la thériaque, le beurre, ou autre corps gras (1); mais l'énergie de ce médicament ainsi administré l'avait fait regarder par les personnes prudentes comme un poison dangereux (2).

---

(1) Voyez ce qu'en dit le docteur *Bosquillon*, dans ses savantes additions à l'ouvrage de *Bell* sur la maladie vénérienne, page 183.

(2) On a beaucoup d'exemples qui prouvent que l'habitude rend presque nuls les poisons les plus actifs; mais nous ne croyons pas que jusqu'à ce jour on ait eu en Europe occasion de se convaincre de cette vérité à l'égard du sublimé corrosif. Un savant Athénien nous a assurés que les Fakirs, espèce de moines turcs, qui, par esprit de mortification, se privent de l'usage de l'opium, dont tous les Orientaux sont très-amateurs, y suppléent assez bien par le sublimé, qu'ils prennent d'abord à petite dose, et qu'ils augmentent progressivement, au point que plusieurs en usent jusqu'à un gros par jour, sans en ressentir d'autres effets qu'un léger stimulus ou une ivresse commençante, pendant laquelle, pour remplir leurs obligations religieuses, ils dansent et s'agitent violemment jusqu'à ce que leurs forces les abandonnent. Ceci répondrait parfaitement aux objections des praticiens timides, qui, ne pouvant révoquer en doute les succès du sublimé dans les affections vénériennes, n'osent cependant pas employer ce remède, même en petite quantité, *dans la crainte*, disent-ils très-sérieusement, *qu'il n'agisse encore long-temps après la cure, qu'il n'occasionne*

Cependant ce sel était employé dans presque toute l'Europe, lorsque *Van-Swieten*, qui n'ignorait pas l'abus qu'on en faisait, animé par les discours de son maître, le célèbre *Boerhaave*, l'adopta, pour ainsi dire, et traça des règles sûres pour sa préparation et la manière de l'administrer. Voici la recette dont il faisait usage.

℞ Sublimé corrosif.... gr. xjj.
dissous dans
Eau-de-vie de grains, ℔ jj.

Il donnait matin et soir une cuillerée à bouche de cette liqueur, et faisait boire par-dessus une livre de décoction émolliente coupée avec un tiers de lait. Le terme de six semaines suffisait ordinairement pour obtenir la guérison complète des maladies récentes; mais quand elles étaient anciennes, le traitement se continuait pendant deux et même trois mois (1).

Depuis *Van-Swieten*, on a beaucoup employé le sublimé corrosif; mais le nom seul de ce médicament, et peut-être aussi quelques accidens causés par une administration imprudente, ont suscité, de la part de plusieurs médecins, des déclamations très-vives contre lui, et contre ceux qui

---

la vermoulure des os, des inflammations et des ulcérations sourdes des viscères.

(1) *Van-Swieten*, *Commentaria in Hermanni Boerhaave aphorismi*, t. V, cap. *de lue venerea.*

le recommandent. Ses antagonistes, savans et très-judicieux sous tout autre rapport, se sont même aveuglés au point de rejeter comme apocryphes les preuves nombreuses de son efficacité, pour ne faire mention que des désordres qu'il peut occasionner.

Cette prévention, dont on ne voit malheureusement que trop d'exemples parmi les gens de l'art, n'a cependant pas été générale : *Sanchez, Locher, Dehaen, Storck, Hermann, Pringle, Dehorne, Leclerc, Gardanne*, et nombre d'autres grands praticiens, ont rendu à ce puissant remède, toute la justice que lui méritent ses propriétés. Nous croyons encore ajouter à d'aussi brillans témoignages, en annonçant que ce sel est presqu'exclusivement adopté dans le seul hôpital de Paris (1) qui soit spécialement destiné à la guérison de la maladie vénérienne, où il a été substitué avec le plus grand avantage au traitement par les frictions. Ce judicieux changement est dû au chirurgien en chef, M. *Cullerier*, qu'une instruction profonde, et une pratique des plus étendues, autorisent à prononcer en dernier ressort sur tout ce qui concerne cette intéressante partie de la médecine.

On a l'habitude en France de remplacer l'alcool de grains, que *Van-Swieten* recommande pour dissoudre le sublimé, par celui de vin, qu'on s'y procure plus facilement, et qui remplit d'ailleurs la même

(1) L'hôpital des Vénériens, dit des *Capucins*.

indication. Mais l'expérience a démontré que ce véhicule, quelle que soit la substance d'où il est tiré, se trouve en trop grande quantité dans la liqueur de *Van-Swieten*, et qu'il a l'inconvénient d'exciter des nausées et des vomissemens, ce que les détracteurs de cette méthode ne manquent pas d'attribuer aux qualités malfaisantes du remède principal. Or, pour éviter ces soulèvemens d'estomac, on ne fait plus entrer aujourd'hui dans cette liqueur que la dose d'eau-de-vie strictement nécessaire pour opérer la dissolution du sel, et on l'étend ensuite avec l'eau distillée, ainsi qu'il suit :

℞ Muriate suroxigéné de mercure, gr. xviij (1 gramme).
dissolvez dans
Alcool de vin..... ʒ j (4 grammes).
étendez avec
Eau distillée (1)..... ℔ ij (1 kilog.)

Pour traiter la maladie vénérienne par la liqueur de *Van-Swieten*, il est nécessaire de préparer le

(1) Le docteur *Bona*, professeur à l'université de Padoue, faisait dissoudre le sublimé dans l'eau pure, et il avait observé que l'estomac supportait plus facilement cette liqueur que celle où il entrait de l'eau-de-vie. Nous croyons, d'après notre propre expérience, le procédé de ce médecin préférable à tout autre; car lorsqu'on a de l'eau distillée bien pure, le sublimé s'y dissout parfaitement, sans éprouver aucune décomposition, et l'on obtient de cette manière une liqueur qui n'excite pas la moindre envie de vomir. Voyez son ouvrage intitulé : *Historia aliquot curat. mercur. sublimat. corrod. perfectarum.* Verone, 1758.

sujet au moyen des boissons délayantes, et d'un ou deux purgatifs. Ces derniers sont encore plus utiles ici que dans le traitement par les frictions; car ils ont l'avantage d'affaiblir l'influence de la légère, mais fréquente irritation, que le sublimé porte sur les premières voies, et qui paraît être la cause ordinaire des embarras gastriques qu'on observe si souvent pendant l'emploi de ce remède.

On mettra donc le malade à l'usage des bains et des délayans. Après huit ou dix jours, on l'évacuera une ou deux fois selon l'indication, et l'on commencera le traitement, à moins que des symptômes inflammatoires ne se présentent à combattre, auquel cas il faudrait attendre la cessation des accidens avant de donner le remède.

Il ne faut jamais, dans l'administration du sublimé corrosif, donner brusquement et sans en étudier les effets, la dose la plus forte, qui est d'un demi-grain par jour, pour le plus grand nombre de sujets; on ne doit y arriver que par gradation, et en le fractionnant avec prudence, afin d'accoutumer insensiblement les parois de l'estomac à l'impression du médicament, qui pourrait les stimuler avec trop de violence sans cette précaution.

On prescrira d'abord, le matin à jeun, une cuillerée à bouche de liqueur, qui contient à-peu-près un quart de grain de sublimé (1), moitié de la dose

(1) Nous avons l'habitude, pour éviter les dangers que la

ordinaire. Le lendemain, on augmentera d'un quart de dose, et le troisième jour on fera prendre la dose entière, c'est-à-dire deux cuillerées. Mais cette liqueur ne doit pas être prise seule; car elle pourrait causer de fortes coliques : il faut qu'elle soit mêlée à quatre ou cinq onces d'un véhicule adoucissant quelconque, comme l'eau d'orge, de lin, de guimauve, le lait pur ou coupé avec l'une de ces tisanes.

Telle est la manière d'administrer la liqueur de *Van-Swieten*, qui est adoptée à l'hospice des Véné-

---

plus légère erreur pourrait occasionner dans l'administration de ce remède, de le faire préparer et de le prescrire ainsi qu'il suit :

℞ Sublimé corrosif, gr. viij.
Eau distillée.... ℥ xxxij.

Dans cette formule, on est certain que chaque once de fluide contient un quart de grain de muriate de mercure sur-oxigéné. Or, pour procéder au traitement avec toute l'exactitude possible, nous faisons marquer avec un diamant, une pierre à fusil, ou des bandelettes de papier collées en travers sur un verre de moyenne grandeur, les hauteurs auxquelles s'élèvent une demi-once et une once d'eau distillée. Le malade étant pourvu de ce vase, lorsque nous desirons lui prescrire un huitième de grain de sublimé, il prend de la solution autant qu'il en faut pour atteindre la première marque, qui est celle de la demi-once ; il va à l'once entière, quand il lui faut un quart de grain, et ainsi de suite. Cette méthode nous a toujours réussi, sans causer le moindre accident. Il faut, comme pour la liqueur de *Van-Swieten* ordinaire, bien agiter la bouteille chaque fois qu'on veut faire usage du médicament.

riens. Par ce moyen, on est certain que les malades prennent la quantité de remède qu'on leur a prescrite; car ils sont obligés à la boire en présence de témoins. Mais lorsqu'on est assuré qu'une personne prend avec exactitude les médicamens qui lui sont ordonnés, il est préférable de séparer en deux parties la dose ordinaire, dont une le matin et l'autre pour le soir, comme le fait le professeur *Cullerier* dans sa pratique particulière. Il est encore un moyen qu'il emploie assez souvent, et qui prévient complètement l'irritation que le sublimé porte quelquefois sur les voies alimentaires, c'est d'étendre la dose de liqueur dans une pinte de tisane adoucissante que l'on fait boire dans la matinée, chaque verre à une heure d'intervalle.

Les malades supportent en général très-bien le sublimé ainsi administré. Cependant, il arrive quelquefois que, malgré ces attentions, il pince un peu l'estomac; mais on prévient aisément cette sensation incommode, en donnant la solution dans un véhicule plus adoucissant encore, tel que le lait édulcoré, un looch gommeux (1), ou quelques onces de sirop de guimauve ou de gomme arabique.

---

(1) ℞ Gomme arabique..... ʒ j (quatre grammes).
Eau bouillante..... ℥ v (quinze décagr.).
Sirop de miel..... } ℥ ij (six décagr.).
de guimauve... }
ou de capillaire, }
(*Voy.* formulaire de l'hospice des Vénériens).

Quand les malades ne peuvent supporter la dose entière de liqueur, quelque moyen qu'on mette en usage, il faut tenter de leur en faire prendre la moitié seulement, en la divisant, suivant la disposition individuelle, par fractions plus ou moins petites. Il se présente quelquefois des sujets si susceptibles, qu'on est obligé de s'arrêter à un quart de dose par jour, c'est-à-dire à un huitième de grain. Si chez de pareils malades on donnait inconsidérément la dose entière, comme on le voit fort souvent lorsque le remède est employé par des empyriques, il en résulterait des accidens très-graves. Il est à croire, ainsi que nous l'avons dit plus haut, que c'est d'après de semblables inconséquences que plusieurs médecins ont regardé le muriate de mercure suroxidé comme un remède extrêmement dangereux.

Van-Swieten, qui avait bien remarqué cette action de sa liqueur chez quelques malades, en interdit l'usage à ceux qui ont la poitrine faible, le système nerveux très-irritable, qui sont tourmentés par la toux, sont sujets aux hémorragies, etc. Il pousse même le scrupule jusqu'à douter que les boissons adoucissantes, bues en grande quantité, puissent mettre les sujets ainsi constitués à l'abri des effets du sublimé (1). Cette attention est sans doute des plus louables, et doit être pour nous un nouveau motif d'user d'une grande circonspection dans l'em-

(1) *Comment. in Aphor. Boerhaav.*, n°. 1477.

ploi de ce sel. Nous croyons néanmoins que la prudence de ce savant médecin l'alarme trop facilement sur les résultats de son remède chez les individus d'une faible constitution; car il est d'observation constante que les personnes délicates (lorsque toutefois la poitrine n'est pas affectée), comme les femmes, les enfans et les scrophuleux, le supportent avec une merveilleuse facilité, ce qui peut être attribué à l'atonie des voies alimentaires, enduites de mucosités abondantes, qui enveloppent pour ainsi dire le médicament, et empêchent son action irritante; d'ailleurs son énergie n'est pas aussi manifeste chez ces malades que chez d'autres plus robustes, parce que le stimulus qu'il produit se perd sur des organes dont les forces vitales sont trop peu considérables pour opérer une réaction sensible.

Lorsque le malade a pris la solution de sublimé, il doit éviter tout ce qui pourrait troubler l'action de ce médicament; il faut qu'il s'abstienne de tout aliment solide et des boissons un peu composées, jusqu'à ce qu'il soit passé dans les secondes voies.

Quel que soit le mode d'administration de la liqueur de *Van-Swieten*, le malade doit, en général, prendre, durant le traitement, un bain tous les trois ou quatre jours; et lorsqu'il arrive que l'urgence des symptômes force à commencer les remèdes, sans s'arrêter à le préparer par un régime convenable et les moyens que nous avons conseillés

plus haut, il faut le faire baigner tous les deux jours afin de suppléer à l'omission des préparations. On peut porter le nombre de ces bains jusqu'à dix, quinze et même vingt, selon la constitution du malade et la nature des accidens qu'il éprouve.

La boisson dont il fera usage pendant le cours du traitement, sera une légère tisane délayante. Son choix est, en général, de peu d'importance : l'eau d'orge, de gruau, de chicorée ou de chiendent, pourront être recommandées, seules dans les cas ordinaires, et coupées avec le lait chez les individus d'un tempérament sec et irritable. On pourra même les remplacer avec autant d'avantage par l'eau simple édulcorée avec un sirop agréable, comme celui de guimauve ou autre, surtout lorsque les malades auront intérêt à cacher leur état.

Si les symptômes syphilitiques sont récens ou peu invétérés, il est parfaitement inutile de prescrire, à l'exemple de beaucoup de praticiens, les tisanes sudorifiques, comme celles de salsepareille et de gaïac, pendant l'administration de la liqueur de *Van-Swieten*. La cherté de ces médicamens doit engager à n'en faire usage que dans les circonstances où l'indication est bien manifeste; on peut tout au plus, dans les maladies nouvelles et qui ont été mal traitées précédemment, substituer aux tisanes délayantes ci-dessus énumérées, celles faites avec les plantes indigènes réputées anti-vénériennes, telles que

la racine de bardane, de houblon, de saponaire, etc. Les seuls cas de maladies très-anciennes, ou qui sont rebelles aux préparations mercurielles, doivent autoriser, comme nous le dirons plus bas, l'association des sudorifiques exotiques au sublimé.

Le régime à suivre pendant ce traitement doit varier selon la constitution du malade : les individus vigoureux seront restreints dans le choix et la quantité de leurs alimens; les bouillons d'herbes rafraîchissantes, les légers farineux, les légumes et les viandes blanches, leur seront accordés, et on les privera sévèrement de tous les alimens âcres et échauffans, comme les ragoûts très-épicés, les sauces piquantes, le vin, le café, le punch, etc. Pendant le repas seulement, on pourra leur permettre un peu de bière légère, si cette boisson leur est agréable, et qu'ils y soient habitués. On sera bien moins rigoureux pour les sujets d'une constitution pituiteuse, qui sont affaiblis, cacochymes; car en leur conseillant l'usage modéré du vin, du gibier et des viandes un peu assaisonnées, on les mettra à même, en relevant le ton des organes, de supporter le traitement avec facilité, et la guérison n'en sera que plus certaine.

Tous les malades, quel que soit l'état de leurs forces, se trouveront bien de faire de l'exercice, lorsque toutefois la nature des symptômes locaux n'y apportera pas d'obstacle. Les médecins qui ont défendu cette pratique durant le traitement par

les frictions, dans la crainte que l'impression de l'air froid ne déterminât le ptyalisme, ne peuvent ici alléguer les mêmes raisons, car cet accident est très-rare pendant l'administration du sublimé.

Il est bien essentiel, dans le traitement qui nous occupe, d'observer avec une attention scrupuleuse les effets de la liqueur de *Van-Swieten* sur l'économie animale. Ce n'est que d'après eux qu'on peut fixer avec précision la dose journalière de ce médicament, et déterminer la nature des substances qu'on peut lui associer comme correctifs. La connaissance parfaite du tempérament du malade est sans doute d'une grande utilité pour se guider à cet égard; mais elle est souvent trompeuse : tel homme d'une constitution athlétique est quelquefois très-fatigué par la moitié de la dose ordinaire, tandis que fréquemment la dose entière est supportée avec facilité par un sujet infiniment plus faible et plus délicat. Il est, en conséquence, nécessaire d'étudier chez tous les malades la susceptibilité des organes gastriques, qui sont les premiers en contact avec le remède, en commençant, comme nous l'avons dit ailleurs, par une dose très-légère qu'on augmente ensuite progressivement.

Lorsqu'on a fait usage du traitement ci-dessus pendant un ou deux mois, et même plus, si la maladie était ancienne et opiniâtre, on peut le discontinuer; mais, ainsi que nous l'avons recommandé pour les frictions, on doit toujours terminer par un

ou deux purgatifs, et mettre quarante-huit heures, d'intervalle entre chacun d'eux. Si l'on jugeait encore quelques doses de liqueur nécessaires pour assurer la guérison, on pourrait la continuer les jours des purgatifs, en ayant soin de ne la faire prendre que le soir, et on la donnerait à la manière accoutumée pendant les deux jours intercalaires.

1°. *Sublimé corrosif en pilules.*

Le muriate sur-oxigéné de mercure a été administré sous forme de pilules par beaucoup de praticiens. *Jean-Michel Hoffmann,* médecin de Strasbourg, est le premier qui ait parlé de ce traitement en 1766, et plusieurs autres à son exemple l'ont employé depuis.

M. *Cullerier,* qui fait quelquefois usage de ces pilules, les compose de la manière suivante :

℞ Sublimé corrosif.....	gr. xviij	(un gramme).
Farine de froment.....	ʒ iv	(seize grammes):
Gomme arabique en poudre,	ʒ ij	(huit grammes).
Eau distillée.....	q s.	

Mélangez exactement, et divisez en pilules de trois grains.

Lorsque le malade a été convenablement préparé, il prend deux de ces pilules matin et soir, et boit immédiatement après un verre d'eau sucrée. De cette manière on donne environ un demi-grain de sublimé chaque jour, autant que par la liqueur de *Van-Swieten.*

Les pilules suivantes se donnent à la même dose. Elles présentent un mélange plus exact des subtances qui entrent dans leur composition :

℞ Sublimé corrosif, gr. xviij (un gramme).
Dissolvez dans
Alcool de vin... ʒ ij (huit grammes).
Farine de from.. ʒ iij (douze grammes).
Eau distillée.... q. s.

Divisez en pilules d'un huitième de grain de sublimé. On en donne deux le matin et autant le soir.

Enfin une troisième préparation, qui a été trouvée plus douce et tout aussi efficace, se fait ainsi qu'il suit :

℞ Savon médicinal (1)... ℥ ß (16 grammes).
Rhubarbe..... ʒ ij (huit grammes).
Sublimé corrosif..... gr. xviij (un gramme).
Sirop de fleurs d'orange, q. s.

Faites des pilules du poids de trois grains chaque.

Mais soit qu'il y ait décomposition d'une partie du sel mercuriel par l'alcali du savon, ou que son action soit affaiblie, empêchée par cette substance, on peut, sans inconvéniens, donner ces pilules à plus forte dose que les précédentes : aussi les prescrit-on ordinairement au nombre de six par jour, trois le matin et autant le soir. Il faut toujours, après chaque prise, faire boire un verre de tisane ou d'eau sucrée, pour favoriser la dissolution des pilules.

(1) Savonnle de potasse.

Ainsi administré, le sublimé corrosif dissipe parfaitement les symptômes véroliques, tant anciens que récens. On peut y avoir recours, ainsi que nous l'avons fait quelquefois avec succès, lorsque les autres préparations mercurielles ont été employées infructueusement, ou que des voyages ou d'autres circonstances en contrarient l'administration. La boisson ordinaire doit être délayante ou légèrement sudorifique.

2°. *Parallèle entre le Traitement par les Frictions mercurielles et celui par la Liqueur de Van-Swieten.*

Ces deux méthodes se partageant presqu'exclusivement la confiance des médecins lorsqu'il s'agit de combattre la vérole constitutionnelle, il ne sera pas inutile d'établir entr'elles une comparaison succincte, afin de faire ressortir leurs avantages et leurs inconvéniens respectifs, et décider laquelle des deux mérite la préférence.

Les frictions mercurielles ont un très-grand nombre de partisans que de fréquens et solides succès leur ont attirés. Mais il faut aussi convenir qu'elles ont des inconvéniens majeurs, qui en rendent l'emploi gênant et quelquefois nuisible pour le malade : d'abord elles exigent qu'on fasse subir des préparations très-régulières, sans lesquelles le mercure peut exercer des ravages considérables ; et le temps nécessaire à ces préparations entraîne des délais qui ne

s'accordent pas toujours avec la marche rapide des symptômes. De plus, cette méthode est souvent infidèle et d'une estimation impossible, la même quantité de pommade mercurielle produisant chez différens individus des effets absolument opposés, proportionnés à leur degré de susceptibilité générale et à l'état particulier de la peau, qui n'est pas toujours également disposée à l'absorption des corps qui lui sont présentés. Enfin la malpropreté, suite inévitable de ce traitement, n'est-elle pas suffisante pour divulguer une maladie qu'on a intérêt de cacher, et dont la connaissance porte fréquemment le trouble et la désunion dans les familles ?

Un autre inconvénient des frictions, lequel mérite d'être pris en considération, est leur influence sur la constitution du malade, qui devient faible et languissant pendant et même après leur usage, le mercure continuant quelquefois son action lorsque la guérison est achevée, comme le prouvent les salivations survenues plusieurs mois après la cessation des remèdes (1).

Si, au contraire, nous passons en revue les résultats de l'emploi du sublimé corrosif, nous reconnaîtrons à cette méthode des avantages bien réels : par son moyen, on sait avec précision la quantité de mercure qui pénètre dans l'économie, et l'on évite

(1) M. *Cullerier* en a vu commencer plus de trois mois après la fin du traitement.

le plus souvent le ptyalisme, quand même on aurait négligé de soumettre les malades aux préparations d'usage, omission qui a presque constamment des suites fâcheuses dans le traitement par les frictions. D'ailleurs, lorsque le sublimé produit cette évacuation (ce qui, comparativement aux onctions, arrive au plus une fois sur vingt-cinq), son irruption est moins subite, et quand elle est entièrement développée, sa durée et sa violence ne sont pas considérables. Enfin, un avantage très-précieux de la liqueur de *Van-Swieten*, c'est de pouvoir être administrée facilement, avec beaucoup de discrétion, et de permettre la propreté du corps et du linge, ce que l'on ne peut certainement accorder au traitement par les frictions mercurielles.

Nous pensons donc qu'il ne faut pas imiter *Cartheuzer*, *Bromfeild*, *Fabre* (1), *Peyrilhe* et quelques autres praticiens, qui proscrivent comme dangereux et infidèle le traitement par la liqueur de *Van-Swieten* : les bons effets qu'en ont retirés plusieurs médecins expérimentés, parmi lesquels on distingue *Dehorne* (2), et ceux qu'en obtient journellement M. *Cullerier* dans l'hospice confié à ses soins, sont

---

(1) *Traité des Maladies vénériennes*, page 8 de la préface.

(2) *Observations faites et publiées par ordre du Gouvernement, sur les différentes méthodes d'administrer le mercure dans les maladies vénériennes.* Paris, 1779.

bien capables de répondre victorieusement à ces témoignages, dictés le plus souvent par le desir de mettre en crédit de nouvelles manières de voir, ou de nouveaux remèdes. Les autorités dont nous étayons notre sentiment paraissent devoir entraîner tous les suffrages; car personne n'a été plus à portée que les praticiens qui viennent d'être nommés, de juger de la bonté des différens modes d'administrer les anti-vénériens. L'immense quantité de malades de tout âge et de tout sexe qui affluent régulièrement dans les hôpitaux leur a offert un vaste champ d'observations et d'expériences, et des ressources infinies pour constater le degré d'efficacité des divers médicamens. En conséquence, nous croyons qu'on ne peut risquer de s'égarer en marchant sur leurs traces, et en suivant scrupuleusement les règles de conduite qu'ils nous prescrivent.

D'après ce qui vient d'être dit sur les avantages et les inconvéniens respectifs des deux traitemens les plus généralement employés, on peut conclure, 1°. que la liqueur de *Van-Swieten* est un excellent remède, très-préférable aux frictions lorsqu'on l'administre avec sagesse et qu'on en proportionne la dose à la sensibilité particulière des malades. 2°. Que si on l'a parfois accusée avec raison de n'avoir pas guéri la syphilis, c'est qu'on ne l'a pas donnée à dose suffisante. En effet, la moindre quantité de sublimé nécessaire pour la totalité d'un traitement, est de seize ou dix-huit grains, et l'on est fort souvent

obligé de le porter jusqu'à trente ou trente-six, quand la maladie est ancienne et opiniâtre. On peut encore donner une autre raison des non-réussites qu'on reproche à ce médicament : la promptitude avec laquelle il dissipe les symptômes apparens d'infection, détermine fréquemment les personnes peu au fait de son administration, à le cesser prématurément, au lieu d'en poursuivre l'usage pendant l'espace de dix, quinze et vingt jours même après la guérison desdits symptômes, ainsi que nous l'avons recommandé pour tous les traitemens anti-vénériens en général.

ARTICLE II.

Traitement par le Mercure doux ou Panacée mercurielle.

Cette préparation, qui est aussi connue sous les noms de *calomélas* et d'*aquila-alba*, a été pendant long-temps d'un usage presque général à l'intérieur. Elle a encore aujourd'hui beaucoup de partisans; néanmoins, nous verrons plus bas qu'elle ne possède pas des propriétés assez remarquables pour justifier la grande réputation dont elle a joui, et les éloges pompeux que *Turner*, *Lieutaud*, *Platner* (1), *Hevermann* (2) et autres écrivains lui ont prodigués.

---

(1) *Ars medendi singulis morbis accommodata.*

(2) Mélanges de réflexions et de recherches tendantes à la perfection de la médecine.

On a toujours prescrit ce sel sous forme de pilules, et c'est à-peu-près la seule manière de l'administrer; car, étant insoluble dans l'eau, il ne pourrait être donné en liqueur comme le sublimé. Voici quelques détails sur l'emploi de ce remède, quoique nous le regardions comme rarement propre à remplir les vues du praticien.

D'abord on prépare le malade comme pour le traitement par les frictions ou le sublimé, c'est-à-dire au moyen des bains, des délayans, du régime, et d'un ou deux purgatifs. Lorsqu'il est bien disposé, on commence par lui donner une des pilules suivantes :

℞ Muriate de mercure doux, ʒ ij (8 grammes.)
Farine de froment.... } gr. xviij (1 gramme.)
Manne..... }
ou gomme adragant, }
Eau distillée
ou un sirop quelconque, q. s.

Faites s. l. 72 pilules, qui doivent contenir deux grains de mercure chacune.

On se borne à cette légère dose pendant les quatre ou cinq premiers jours, et si, à cette époque, le malade continue à se bien porter, que la bouche ne soit pas affectée, on peut lui donner deux pilules, que l'on continuera pendant un égal nombre de jours; après quoi on augmentera la dose suivant la force du sujet ou l'intensité des accidens, jusqu'à six et même huit grains. Mais il faut suivre avec beaucoup d'attention les effets du médicament sur les organes salivaires;

car dès qu'il porte à la bouche, il faut en diminuer la quantité, ou cesser entièrement son usage si le ptyalisme est déjà établi.

Il est nécessaire pendant tout le traitement, de même que dans celui par la liqueur de *Van-Swieten*, de prescrire une boisson délayante, un régime approprié et de faire baigner le malade tous les trois ou quatre jours.

On doit également terminer la cure par une ou deux purgations, au moyen de la médecine ordinaire, ou de pilules de Belloste, à la dose d'un demi-gros ou d'un gros; mais, nous le répétons, ce remède a beaucoup d'inconvéniens : 1°. il expose plus que tout autre à des salivations très-promptes et excessivement orageuses. 2°. Quelquefois il agit comme irritant, cause des coliques et devient purgatif : alors il n'est pas absorbé. 3°. Enfin, il ne produit d'autres fois aucun amendement bien marqué dans l'état des symptômes, ou bien quand il les détruit, on les voit reparaître peu de temps après.

D'après ce court exposé, qui nous démontre bien l'incertitude du traitement par le mercure doux, nous pensons qu'on doit y renoncer dans les maladies vénériennes confirmées et anciennes. Si l'on veut absolument en faire usage, ce ne doit être que dans les cas où l'infection se manifeste seulement par des signes primitifs, tels qu'une gonorrhée, des chancres récens, etc. Alors on peut prévenir, jusqu'à un certain point, la salivation que ce remède produit si fa-

cilement, en l'associant avec la rhubarbe de la manière suivante :

℞ Rhubarbe en poudre, un scrupule.
Sucre blanc..... deux scrupules.
Panacée mercurielle, deux grains.

Mélangez exactement.

Le malade prend cette poudre tous les matins, dans une cuillerée de tisane, ou incorporée dans une conserve quelconque. Après quatre ou cinq jours, on lui en donne une semblable le soir, en suivant, jusqu'à guérison complète, la marche que nous avons tracée pour l'administration des pilules.

Nous ne disons rien de *l'acétite de mercure*, dont les propriétés anti-vénériennes ont été vantées avec tant d'emphase par *Keïser*, son auteur. On ne s'en sert presque plus actuellement, parce qu'il a tous les défauts des autres sels insolubles de mercure, sans en avoir les avantages; le malade qui en fait usage est souvent affecté de coliques dépendantes de son action irritante sur l'estomac et les intestins. Mais ce qu'on lui reproche surtout avec beaucoup de raison, c'est de contenir souvent des proportions très-différentes de sa base métallique, en raison du degré de concentration de l'acide acéteux qu'on emploie pour le composer, ce qui empêche de pouvoir compter sur ses propriétés anti-vénériennes.

ARTICLE III.

Du Mercure gommeux de Plenck.

Le crédit que s'est acquis le mercure cru éteint dans la gomme arabique, a été bien plus constant et plus mérité que celui des préparations dont nous avons parlé dans le chapitre précédent. La simple oxidation qui résulte de ce mélange est sans contredit l'état le plus convenable pour la destruction du virus, son passage dans la circulation étant favorisé par la solubilité de l'excipient auquel il est uni.

Ce remède peut se donner à l'état aqueux, sous forme de pilules ou en sirop. Je vais rapporter les trois formules auxquelles M. *Plenck* s'est définitivement arrêté, après avoir fait subir plusieurs modifications à celles qu'il avait d'abord adoptées.

1°. *Mercure gommeux en liqueur.*

℞ Mercure vif bien dépuré..... ʒ j.
Gomme arabique en poudre, ʒ jjj.
Sirop de chicor. avec la rhub. q. s.

Triturez dans un mortier de verre, en ajoutant insensiblement le sirop jusqu'à ce que le tout présente une masse muqueuse uniforme; ajoutez ensuite, et toujours en triturant :

Eau de roses..... ℥ xij (1).

---

(1) *Doctrina de Morbis venereis.* Jacob *Plenck*, Viennæ, 1779, in 8°., page 165.

On conserve cette liqueur dans une bouteille de verre, et le malade en prend quatre cuillerées de table par jour, deux le matin et deux le soir : de sorte qu'on lui donne vingt grains de mercure dans les deux prises. Il est à remarquer que ce médicament doit être servi dans une cuiller de bois, car il se décompose facilement, le mercure se séparant de la gomme pour se porter sur l'argent ou tout autre métal avec lequel il est en contact. *Hæc solutio* (dit l'auteur) *in omnibus morbis venereis primarium remedium internum est, quod cito, tuto et jucunde miasma venereum delet. Raro salivam movet, si omni decimo die pilulæ purgantes, vel pulvis purgans exhibeatur. Quibus saliva moveri incipit, hi assumant purgans, et aliquot dies à solutione abstineant.*

2°. *Pilules de Mercure gommeux.*

℞ Mercure vif..... ʒ j.
Gomme arabique..... ʒ jjj.
Sirop de chicorée composé de rhubarbe, q s.

Triturez dans un mortier de marbre ou de verre jusqu'à l'extinction parfaite du métal; alors ajoutez :

Mie de pain blanc..... ℥ j.

Faites une masse que vous diviserez en pilules de trois grains (1), dont on fait prendre six matin et soir.

Enfin M. *Plenck* a imaginé un sirop mercuriel à

(1) *Ibidem*, pag. 166.

l'usage des enfans, auxquels il serait difficile de faire avaler les pilules ou la solution. On en donne une cuillerée à café matin et soir.

3°. *Sirop de Mercure gommeux.*

℞ Mercure vif..... j scrupule.
Gomme arabique..... jjj scrupules.
Sirop de chicorée avec rhub. q. s.

Triturez dans un mortier de verre, et lorsque le mercure est bien mêlé aux autres substances, ajoutez :

Sirop de chicorée avec rhub. ℥ j ß (1).

Le mercure gommeux, donné de ces trois manières, n'est répugnant à prendre ni par son odeur ni par sa saveur, comme le sont toutes les autres préparations mercurielles. Il convient aux enfans, aux femmes enceintes, ainsi qu'aux sujets faibles, phthisiques et à quelques autres qui se trouvent ordinairement fort mal de l'emploi des frictions.

L'auteur permet à ses malades de vaquer à leurs affaires, et ne les astreint pas à des préparations très-fatigantes : il saigne ceux qui sont pléthoriques ; mais il n'oublie jamais de prescrire un purgatif qui doit être répété tous les dix jours pendant la cure ; et lorsqu'il se présente des signes d'irritation à la bouche, il recommande de cesser l'usage du mercure

(1) *Ibidem*, page 25.

pour quelques jours (1). Les bains ne sont pas rigoureusement nécessaires dans ce traitement, et l'auteur n'en fait une règle indispensable que dans les cas de maladies invétérées. Il prescrit pour boisson ordinaire une décoction de salsepareille, de bardane ou de gaïac, qui peuvent, à notre avis, être remplacés, comme nous l'avons fait plusieurs fois dans les maladies légères, par celles d'orge, de chiendent ou autres semblables.

Le mercure gommeux doit être continué jusqu'à ce que le virus syphilitique soit détruit, ce qui a lieu, selon M. Plenck, lorsque les symptômes locaux sont dissipés, ou qu'ils restent dans un état de stagnation, malgré l'usage du médicament, que le malade a bien supporté jusqu'à cette époque, mais dont il est alors fatigué (2).

Ces préceptes sont on ne peut plus justes, et doivent faire obtenir des résultats avantageux de l'emploi de ce remède, auquel on ne peut reprocher (quoique M. *Plenck* assure le contraire) qu'une tendance manifeste à se porter vers les glandes salivaires. Mais on peut y obvier par le moyen des purgatifs plus ou moins répétés pendant le cours du traitement.

---

(1) Voyez ci-dessus, page 193.

(2) Généralement parlant, la quantité de deux gros de mercure gommeux suffit pour un traitement ordinaire ; mais on en donne souvent trois, et quelquefois même il est nécessaire d'aller jusqu'à cinq ou six.

Nous croyons devoir faire remarquer en passant, que les symptômes d'infection se dissipant quelquefois avec beaucoup de promptitude, il serait imprudent de cesser l'usage du mercure dès qu'ils n'existent plus ; il faut dans ces circonstances, qui sont moins rares qu'on ne le pense ordinairement, continuer le remède aussi long-temps que la nature et l'ancienneté de la maladie l'auront fait juger nécessaire dès le commencement de la cure.

ARTICLE IV.

Des Pilules de Mercure cru.

L'usage interne du mercure cru associé à d'autres substances, fut connu peu après celui du précipité rouge. Les plus anciennes pilules dans lesquelles on ait fait entrer ce remède à son état métallique, portent le nom du fameux corsaire *Chéradin Barberousse*, roi d'Alger; il en tenait la recette d'un médecin juif qui les composait avec le mercure cru et des purgatifs. Les auteurs nous ont transmis plusieurs formules de ces pilules; mais quoiqu'on ne puisse assurer d'une manière positive laquelle est originale, on peut dire qu'elles offrent en général peu de différences. Voici celle consignée dans l'ouvrage de *Jérôme Dumont*, médecin de la cour, sous François Ier.

℞ *Argent. viv.*	drachm. jjj et	gr. vij.
Scamon. et mosch. aa. .	scrupul. j vel	gr. xxij.
Rhabarb.	drachm. j et	gr. xv.
Farin. tritici.		gr. vij.

Cum succo limonum fiat massa pilularum, ex ea formentur pilulæ magnitudine ciceris, et detur una pro vice omni die per horam ante cœnam (1).

Les pilules si renommées de *Belloste* (2), chirur-

---

(1) Cap. xxix de son ouvrage intitulé : *Chirurgica auxilia ad aliquot affectus, qui repentinam exigunt curationem*, etc. Lyon, 1558. In-4°.

(2) *Baumé*, dans la dernière édition de ses *Elémens de Pharmacie*, en donne la formule suivante, qu'il dit être la véritable :

℞ Mercure cru	℥ j.
Sucre	ʒ ij.
Diagrède, } *aa*	℥ j.
Jalap, }	
Vin blanc	q. s.

Faites une masse que l'on divise en pilules de 4 grains.

M. *Baumé*, qui assure que le mercure n'est pas exactement éteint dans ces pilules, donne une formule où elles se trouvent avantageusement modifiées :

℞ Mercure revivifié du cinabre	℥ j.
Crême de tartre	ʒ iv.
Diagrède, } *aa*	℥ j.
Jalap, }	

On met dans un mortier de marbre le mercure et la crême de tartre, avec un peu de sirop de capillaire : on triture ce mélange jusqu'à ce que le mercure soit parfaitement éteint ; alors on ajoute les poudres, et on les incorpore avec suffisante quan-

gien de Paris, approchent beaucoup de celles de Barberousse. On les prescrit comme anti-vénérien depuis six jusqu'à vingt-quatre ou trente grains, et la dose peut être portée à un gros lorsqu'on veut profiter de leur vertu purgative. Du reste, ces pilules ont l'inconvénient d'entraîner par les selles le médicament principal, le mercure, et nous pensons qu'il est préférable d'oxider ce métal au moyen de la gomme adragant, du sucre candi ou autres substances non purgatives.

Il est en conséquence inutile de compter sur les propriétés des pilules de Belloste pour la guérison de la vérole confirmée. Elles peuvent tout au plus être employées à prévenir l'infection générale dans les cas de symptômes récens; encore ont-elles un inconvénient très-grave, celui de déterminer la salivation avec beaucoup de promptitude lorsqu'elles ne portent pas leur action principale sur le canal alimentaire.

Quelles que soient les vertus des différentes pilules dont nous venons de parler, nous sommes loin de croire qu'elles contiennent le mercure dans son état métallique, comme le titre de cet article, que nous avons conservé d'après la plupart des

---

tité du même sirop. On forme une masse que l'on divise par pilules de quatre grains.

Il est quelques personnes qui assurent qu'il n'entre dans les pilules de *Belloste*, d'autres purgatifs que les feuilles de séné et la rhubarbe en poudre.

auteurs, paraîtrait l'annoncer. Ce métal y est bien évidemment combiné avec un acide végétal, ou tout au moins avec une proportion plus ou moins considérable d'oxigène. D'ailleurs, ne savons-nous pas que le mercure cru ne jouit d'aucune propriété anti-vénérienne ?

ARTICLE V.

Du Mercure saccharin.

Le mercure saccharin, ou, comme plusieurs le nomment, le sucre mercuriel (*saccharum hydrargyratum*), se prépare en triturant le mercure cru avec le double ou le triple de son poids de sucre candi. On le donne en poudre, en pilules ou en trochisques, à la dose de quatre, six ou huit grains par jour. Nous avons été à même d'observer que ce remède ainsi préparé est d'un grand secours pour le traitement des enfans. Il convient également chez les adultes, et les pastilles suivantes, qui ne sont qu'une modification de la préparation ci-dessus décrite, réussissent parfaitement à un praticien éclairé et digne de foi qui les emploie depuis plusieurs années :

℞ Mercure révivifié du cinabre, ℥ jj.
Gomme arabique..... ℥ j.
Vanille..... ʒ j.
Ou bien
Essence de bergamote..... gutt. viij.
Sucre en poudre..... ℥ x.

Faites s. l. 576 pastilles qui contiennent chacune deux grains de mercure.

On en commence l'usage par une, et l'on va successivement jusqu'à trois ou quatre par jour. La dose totale est de 150. Il est rare qu'on soit obligé de l'outrepasser, à moins que la syphilis ne soit très-ancienne.

Nous joignons ici deux autres formules analogues, en cela seulement, que le sucre y est toujours l'excipient principal du mercure :

1°. ℞ Calomélas..... ℥ j.
Sucre en poudre..... ℥ xv.
Mucilage de gomme adragant, } *aa*..... q. s.
Eau de fleurs d'orange..... }

Faites une pâte que vous diviserez en 1152 pastilles d'un demi-grain de calomélas chacune.

On peut les administrer comme nous l'avons dit pour les pilules de mercure doux, en commençant par un grain de calomélas par jour, et continuant graduellement jusqu'à six et même huit, ce qui fait seize pastilles dans les vingt-quatre heures.

2°. ℞ Sublimé corrosif..... ʒ j.
Sucre..... ℥ xv.
Eau de fleurs d'orange, q. s.

Gomme adragant dissoute dans l'eau, autant qu'il en faut pour faire une pâte dont on fait des pastilles d'un huitième de grain de sublimé, c'est-à-dire 576 en tout.

Voyez pour l'emploi de ces pastilles, ce que nous avons dit des pilules de sublimé corrosif, page 182.

ARTICLE VI.

Onguent mercuriel donné à l'intérieur.

Un chirurgien de Genève, M. *Terras*, fit insérer dans le Journal de Médecine des professeurs *Cor-*

visart et *Leroux* (1), un mémoire dans lequel il cherche à diriger l'attention des praticiens sur une méthode anti-vénérienne particulière, qui consiste à employer l'onguent mercuriel intérieurement. Il donne sur la préparation et l'administration de ce remède, les renseignemens propres à guider les médecins dans les essais qu'ils pourront entreprendre pour en constater les bons effets.

Voici la manière dont il le prépare :

℞ Onguent mercuriel, ℥ ß.
Poudre d'althéa....
ou mie de pain.... q. s.

Faites une masse s. l., pour diviser en 144 pilules. L'onguent mercuriel étant fait à moitié, chacune doit contenir un grain de mercure pur.

On fait d'abord, pour commencer ce traitement, subir au malade les préparations d'usage, après quoi on lui donne, le matin à jeun, une ou deux heures avant le repas, trois pilules, par-dessus lesquelles il boit un demi-verre d'eau pure. Le troisième jour, on double la dose des pilules, en augmentant successivement chaque deux jours, jusqu'à neuf, et même douze ou quinze dans les vingt-quatre heures, suivant l'opiniâtreté des symptômes, et surtout si les signes précurseurs de la salivation ne s'y opposent pas.

Nous pensons bien que M. *Terras* ordonne à ses

(1) Voyez le cahier du mois de nivôse an 11.

malades une boisson quelconque pendant l'administration de son traitement; mais comme il n'en fait aucune mention dans l'exposé de sa méthode, ce que nous croyons être une omission involontaire (1), nou ne passerons pas outre, sans engager les personnes qui seraient disposées à adopter ce traitement, à prescrire l'usage d'une boisson délayante pour les cas les plus simples, et d'y substituer les décoctions sudorifiques dans les affections invétérées.

L'auteur de cette méthode l'emploie de préférence chez les individus d'une complexion délicate, dont la poitrine est faible, le tempérament irritable, ou lorsque des circonstances particulières ne permettent pas des préparations aussi suivies qu'il serait nécessaire pour les autres modes de traitement.

Du reste, il paraît qu'on ne doit pas regarder cette manière d'administrer le mercure comme absolument nouvelle : un médecin de Paris, dont le procédé nous paraît même préférable à celui qui vient d'être décrit, fait usage depuis quarante-cinq ans de l'onguent mercuriel à l'intérieur dans tous les cas de maladie vénérienne. Il en a principalement reconnu l'efficacité dans la syphilis compliquée avec le vice scrophuleux, lorsqu'il y a des

---

(1) M. Terras, dans le *Traité pratique de la Maladie vénérienne* qu'il vient de publier, dit effectivement qu'on peut faciliter l'effet des pilules d'onguent mercuriel, en prescrivant une boisson faite avec la salsepareille, la squine ou la bardane.

engorgemens glanduleux, ou gonflement des articulations.

M. Sédillot aîné, auteur de cette dernière méthode, compose ainsi la préparation qu'il emploie :

℞ Onguent mercuriel (*avec partie égale de graisse et de métal*) ..... ℥ jjj
Savon médicinal ..... ℥ jj
Amidon *ou* poudre de réglisse ..... ℥ j

Faites du tout une masse qu'on divise en pilules de quatre à six grains à-peu-près.

L'onguent mercuriel entrant pour moitié dans la masse totale, il n'y a qu'un quart de mercure par pilule, ce qui fait un grain ou un grain et demi pour chacune.

Le malade étant convenablement préparé, on lui donne d'abord deux de ces pilules, le matin à jeun, pendant quatre ou cinq jours; après quoi on augmente la dose d'une, de deux, et ainsi graduellement jusqu'à neuf ou douze, qu'on peut alors faire prendre à deux ou trois reprises, et entre les repas, comme nous l'avons dit plus haut. L'action du médicament est secondée par une légère décoction sudorifique, faite avec la salsepareille ou la bardane, dont le malade boit quelques verrées dans le jour, et principalement lorsqu'il vient d'avaler les pilules, afin d'en favoriser la dissolution dans les premières voies. On prescrit, en outre, un ou deux bains chauds par semaine pendant le cours du traitement.

Les malades qui peuvent se traiter sans se déranger beaucoup de leurs occupations journalières,

doivent cependant bien se garantir des variations subites de l'atmosphère, pour éviter le ptyalisme, qui survient assez facilement en employant cette méthode. Si malgré cette précaution, il se manifeste un commencement d'irritation à la bouche, il faut diminuer le nombre des pilules pour en prévenir l'augmentation, ou bien même les supprimer totalement, si les accidens ont déjà une certaine violence.

Les pilules savono-mercurielles se continuent ordinairement de vingt-cinq à trente jours dans les affections syphilitiques récentes, et on en prolonge l'usage jusqu'au quarante ou cinquantième, lorsqu'elles sont plus anciennes. L'auteur de cette préparation se loue beaucoup de son efficacité, et la regarde comme une des plus douces qui aient été employées jusqu'à présent. Néanmoins il confesse avoir rencontré dans sa pratique des cas particuliers pour lesquels il n'a pas cru devoir s'en rapporter exclusivement à elle : ainsi, dans les maladies invétérées et rebelles aux mercuriaux ordinaires, il lui associait, par prudence, et avec le plus grand succès, les boissons sudorifiques rapprochées.

Ce médicament, où le savon modère l'activité de l'onguent napolitain, et facilite beaucoup sa dissolution, convient particulièrement aux sujets affectés de faiblesse ou d'irritation des organes respiratoires, dispositions qu'aggravent communément les préparations mercurielles salines. Il a en outre la propriété de tenir le ventre dans un état de relâchement,

qui est très-avantageux pour le traitement des personnes attaquées d'une complication écrouelleuse.

La masse pilulaire recommandée par M. *Sédillot*, se dissout parfaitement dans l'eau froide, et forme un fluide uniformément gris, qui, reposé pendant quelques heures, perd un peu de sa couleur et laisse précipiter une poudre grisâtre, laquelle n'est autre chose que l'oxide de mercure, seul ou mêlé peut-être à un sel formé par la combinaison de l'acide sébacique avec une partie de cet oxide. Du reste, cette poudre ardoisée se mêle très-facilement avec le véhicule aqueux par la moindre agitation, ce qui est du à la présence du savon qui dégage l'oxide des entraves que lui offrait son mélange avec la graisse.

Les pilules de M. *Terras* sont bien éloignées de jouir de cette dissolubilité. Voici le résultat des expériences très-simples que nous avons tentées pour nous en convaincre : mises dans l'eau pure, la poudre d'althéa ou la mie de pain sont en partie dissoutes ou suspendues dans le fluide ; mais ce dernier n'a pas d'action sur le reste des pilules, qui est l'onguent mercuriel pur. Le fluide soumis à l'action d'une chaleur douce et long-temps soutenue, présente quelque peu de graisse à sa surface, tandis que la presque totalité du médicament reste constamment en masses plus ou moins considérables.

D'après ces expériences comparatives, nous nous croyons autorisés à regarder le traitement de M. *Terras* comme très-incertain dans ses résultats, puisqu'il

est probable qu'une partie du médicament principal, le mercure, passe par les selles sans s'être séparé de la graisse à laquelle il était uni, inconvénient qu'on ne reprochera pas aux pilules savono-mercurielles, qui sont très-facilement pénétrées par nos humeurs.

M. *Sédillot* jeune a donné, dans le Recueil périodique de la Société de Médecine, un extrait du mémoire de M. *Terras*, qu'il accompagne de quelques réflexions dans lesquelles il prouve que son frère a employé l'onguent mercuriel long-temps avant ce praticien, et même plus de douze ans avant M. *Fritz* de Berlin, qui administrait déjà ce remède en 1779. Quoi qu'il en soit, nous ne croyons pas très-important de savoir lequel des trois prétendans a eu l'initiative pour l'invention de cette méthode. Chacun d'eux peut la devoir à ses méditations particulières, et il ne serait pas étonnant qu'ils se fussent rencontrés dans cette découverte; mais aussi, il se pourrait très-bien qu'ils en dussent l'idée à l'observation citée par *Brambilla*, d'un phthisique qui, par une méprise d'apothicaire, prit pendant quelque temps à l'intérieur la pommade mercurielle, au lieu d'un électuaire, et qui guérit radicalement de sa maladie, dont le vice vénérien était sûrement la cause. Elle est rapportée dans *Swediaur*, tome II, page 398, 4e édition.

ARTICLE VII.

Traitement par le Mercure soluble(1) *d'Hahnemann.*

Cette préparation n'est autre chose qu'un oxide noir de mercure, beaucoup plus pur que tous ceux que nous connaissons depuis long-temps sous les noms de *poudre grise de mercure* (2), de *poudre couleur de chair* (3), *de turbith blanc*, *turbith noir* (4), etc. Les médecins allemands en font un grand usage, depuis que M. *Hahnemann* a rappelé sur lui l'attention des praticiens, en publiant les résultats avantageux qu'il en avait obtenus dans sa pratique particulière (5). Quant à la préparation du

---

(1) On le nomme *mercure soluble*, parce que tous les acides minéraux, végétaux et animaux le dissolvent parfaitement. L'eau saturée d'acide carbonique et le suc gastrique, quoiqu'ayant assez peu d'énergie, jouissent également de la même propriété.

(2) *Pulvis cinereus* de *Black*.

(3) *Præcipitatum mercurii carnei coloris (qui ex solutione mercurii vivi in aqua forti paratur à fuso volatili urinæ spiritu)*. Ce remède a été autrefois employé avec succès par *Gervais May*. Voyez son *Traité de la Maladie vénérienne*, in-12, publié à Toulouse en 1693.

(4) *Turpethum nigrum*. C'est le vrai mercure soluble; mais M. *Hahnemann* en a corrigé les défauts.

(5) Voyez son ouvrage intitulé : *Unterricht für wundaerzte über die venerischen krankheiten, nebst einen neven quecksilberprœparat. Von Samuel Hahnemann, der arzneik. Dokt., Leipzig*, 1789. Bey Siegfried Lebrecht Crusius.

médicament, elle a subi de la part de plusieurs médecins éclairés par les connaissances chimiques les plus récentes, quelques modifications qui rendent cette opération beaucoup plus simple et moins dispendieuse que par le procédé du docteur Hahnemann (1).

On peut l'obtenir de la manière suivante :

℞ Acide nitrique.... ℥ vj.
Mercure vif..... ℥ iv.
Eau distillée..... ℥ jj.

Mêlez et laissez le tout dans un flacon légèrement bouché que vous agiterez plusieurs fois dans le jour, jusqu'à ce que l'acide soit bien saturé de mercure, ce qui exige quelquefois une semaine entière, et se connaît à la limpidité du fluide, qu'on sépare alors du métal restant, par le moyen de la décantation; puis on y ajoute peu à peu, ammoniac liquide, jusqu'à ce que le précipité qu'on obtiendra du mélange prenne une couleur noire. On lave

---

(1) Voici le mode de préparation consigné dans la thèse soutenue à l'école de Strasbourg par M. *Schall*, chirurgien très-distingué : ℞ *acidi nitrici, uncias sex; aquæ distillat. simpl., uncias duas; hydrargyri purif., uncias quatuor. Mixta remaneant per aliquot dies in phialâ leviter clausâ, subindè agitando, donec acidum nitricum, ignis calore haud adhibito, hydrargyro saturatum sit. Liquori limpido, ab hydrargyro restante decantato, et aqua distillata diluto, sensim instilla, liquorem ammoniaci caustici, tamdiu, nec ultra, quam præcipitatum enatum colore nigro appareat. Pulverem subsidentem aqua distillata perfecte abluc, sicca, et in vitro obturato serva.* Voy. *Schall, de Siphilide*, 1804.

ensuite cette poudre dans l'eau distillée ; on la fait sécher et on la conserve dans un vase de verre bien bouché, qu'on éloigne de l'action de la lumière.

Quelle que soit la manière dont on s'est procuré le mercure soluble, il est toujours d'une couleur grise foncée, qui ressemble assez à celle de l'ardoise. On l'administre sous différentes formes ; mais comme il se décompose ordinairement avec beaucoup de facilité, l'auteur a jugé convenable de le donner en poudre dans le plus grand nombre de cas. Voici sa formule (1) :

℞ Mercure soluble... gr. j.
Gomme arabique.. gr. x.

Mêlez.

Cette poudre doit être prise dans une cuiller de bois ou de buis, parce qu'autrement le mercure se porterait sur l'argent, ou tout autre métal employé, et il en résulterait décomposition d'une partie du remède.

Il est bon de commencer l'administration du

(1) On l'emploie quelquefois aussi sous forme de pilules.

℞ Mercure soluble d'Hahnemann, ℈ ij.
Poudre de réglisse..... ʒ ij.
Conserve de roses..... q. s.

Faites une masse de laquelle vous ferez 80 pilules. Elles se donnent avec les mêmes précautions que nous recommandons pour l'administration du mercure sous forme pulvérulente.

mercure d'Hahnemann, comme celle de toutes les autres préparations mercurielles, par des doses très-faibles, qu'on augmente ensuite progressivement, afin d'étudier la susceptibilité du sujet avant de passer à des quantités plus considérables.

Il sera donc prudent de ne pas donner plus d'un demi-grain de mercure les deux premiers jours du traitement. Le malade le prendra de grand matin, à jeun, dans un peu d'eau distillée, et s'abstiendra de manger pendant quatre heures au moins. Il dînera un peu plus modérément que de coutume, et rejettera tout aliment acide, trop gras ou trop salé, dans la crainte de fournir au médicament qu'il prendra ultérieurement les moyens de se décomposer. Le souper doit être léger, et consister autant que possible en fruits bien mûrs. On ne refusera pas le vin au malade qui en aura une grande habitude, ou qui sera d'une faible constitution. Les autres feront très-bien de s'en priver. Les troisième et quatrième jours on prescrira un grain de mercure, moitié le matin et autant le soir. Les cinquième et sixième on doublera cette dose, qui de deux en deux jours devra être augmentée d'un grain, et ne passera jamais, dans les cas ordinaires, cinq grains dans les vingt-quatre heures. Il est toujours prudent de s'en tenir à cette quantité, qui est en général suffisante pour opérer graduellement la guérison, quelle que soit la nature des symptômes qu'on ait à combattre.

S'il arrivait que le malade eût soif entre l'instant où il a pris son remède et celui du repas, il se contenterait de prendre un verre d'eau distillée, ou de lait de vache, toute autre boisson pouvant contrarier l'effet du mercure soluble.

Il est presqu'inutile de répéter pour ce médicament, ce que nous avons déjà dit tant de fois pour les autres préparations mercurielles : on ne saurait apporter trop d'attention à reconnaître jour par jour les effets qu'il produit sur l'économie, afin d'en suspendre l'usage aux premières apparences d'irritation salivaire, et d'en proportionner la dose selon la force et le tempérament du sujet.

L'action du mercure soluble est ordinairement prompte à se manifester, assez douce, et constamment couronnée du succès, lorsqu'on l'administre à dose suffisante et calculée d'après la nature des accidens vénériens. Du reste, nous devons dire ici qu'on est généralement convenu en Allemagne, où ce remède est en vogue, de rejeter, comme une erreur démontrée et qui peut être dangereuse, l'assertion de M. *Hahnemann*, qui prétend qu'il n'agit qu'autant qu'il excite un mouvement fébrile considérable qu'il nomme *fièvre mercurielle*.

Tous les praticiens qui ont employé cette préparation depuis vingt ans, ne lui ont pas reconnu cette propriété à un degré aussi prononcé que l'auteur voudrait le faire entendre; ils n'ont même pas cru, pour la plupart, qu'il fût nécessaire d'occasionner

un semblable désordre dans l'économie pour réussir dans son emploi. M. *Spielmann*, savant professeur de l'école de Strasbourg, et plusieurs autres médecins dignes de foi, que nous avons consultés dans les différens états d'Allemagne, assurent n'avoir jamais observé cette fièvre mercurielle, quoiqu'ils aient guéri un très-grand nombre de vénériens des deux sexes par la méthode qui nous occupe.

Le mercure soluble, dont l'usage interne compte tant de partisans, est aussi très-estimé pour les bons effets que produit son application locale sur les chancres, pustules, et autres symptômes apparens de la syphilis. *Münch*, dans son traité de matière médicale, en fait le plus grand éloge sous ces deux rapports. Il l'a vu plusieurs fois surpasser toutes ses espérances, et il n'hésite pas à lui assigner parmi les anti-vénériens, une place beaucoup au-dessus de celle du mercure doux (1).

Dans le plus grand nombre de cas, M. Hahnemann ne fait subir aucune préparation à ses malades. Il croit cette précaution superflue, et se contente de remédier, par les moyens d'usage, aux dérangemens qui peuvent exister dans l'instant même où il veut commencer le traitement.

---

(1) Voy. *Systematische lehre von denen gebrauchlichsten einfachen und Zusammengesetzten Arzney-Mitteln.* Par *Conrad Münch*, Conseiller de la cour de Hesse, Médecin et Professeur public de botanique à Marburg. 2e édition, 1792.

Nous ne terminerons pas cet article sans engager les praticiens français à tenter quelques expériences sur ce nouveau remède mercuriel. Il a parfaitement rempli nos intentions dans huit cas de vérole récente, pour lesquels nous l'avons administré il y a quelques années; mais les circonstances s'étant opposées à ce que nous donnassions de la suite aux essais que nous avons entrepris pour nous assurer du degré de confiance qu'on devait lui accorder, nous ne pouvons garantir qu'il réussira aussi bien dans les cas de syphilis anciennes ou mal traitées précédemment.

SECTION III.

De la Salivation mercurielle.

Le *ptyalisme* ou salivation a été regardé pendant très-long-temps comme un effet salutaire du traitement mercuriel, et sans lequel la maladie vénérienne ne pouvait être guérie. Mais les nombreux inconvéniens qu'entraîne cette dégoûtante évacuation, ne pouvaient pas se soustraire éternellement à l'attention des médecins observateurs : l'école de Montpellier a, la première, entrepris, dans le siècle dernier, de démontrer son inutilité pour l'élimination du virus syphilitique, et a proposé de substituer au traitement alors en usage, celui par extinction (1),

(1) M. *Chicoyneau*, Chancelier de l'université de Mont-

qui cependant, n'a été généralement adopté en France que depuis quarante ans à-peu-près.

L'exemple donné par les médecins français n'a pas été suivi par toutes les écoles étrangères; car il y a encore en Allemagne, en Italie, et surtout en Angleterre, beaucoup de praticiens qui, tout en convenant des fâcheux effets de la salivation excessive, prétendent néanmoins qu'il est avantageux d'entretenir pendant toute la cure un degré modéré d'irritation à la bouche. Cette pratique routinière, qui prouve combien certaines personnes ont de peine à se défaire des anciennes habitudes, est on ne peut plus contraire à ce que nous indiquent le raisonnement et l'expérience. Ne voyons-nous pas, en effet, de nombreuses guérisons s'opérer tous les jours sans le secours du ptyalisme? Or, si cette évacuation n'est pas essentielle pour l'expulsion ou la neutralisation du virus, pourquoi s'opiniâtrer à la provoquer malgré la malpropreté et l'état de souffrance habituelle qui en résultent pour le malade, quand bien même elle est modérée? D'ailleurs, qu'on ne s'y trompe pas; on n'est presque jamais assez maître de l'action des remèdes pour entrenir d'une manière uniforme le degré d'excitation salivaire qu'on se plaît, mal-à-propos, à regarder

---

pellier, publia en 1718 sa dissertation ayant pour titre : *An ad curandam luem veneream frictiones mercuriales in hunc finem adhibendæ sint, ut salivæ fluxus concitetur.*

comme indispensable à la réussite du traitement anti-vénérien. L'observation journalière prouve qu'il est rarement à la disposition du médecin d'arrêter subitement les progrès de la salivation, pour peu que l'irritation portée sur la bouche soit vive.

Toutes les préparations mercurielles ne sont pas également susceptibles de produire la salivation. Le sublimé corrosif est généralement regardé comme le moins sujet à la déterminer, tandis que les frictions avec l'onguent napolitain en sont fort souvent la cause. Le muriate et l'acétite de mercure excitent aussi très-facilement le ptyalisme, et le rendent même, comme il a déjà été dit, plus orageux que ne le font les autres méthodes, ce qui n'est pas une des moindres raisons à opposer à l'emploi de ces remèdes, qui peuvent être avantageusement remplacés par un traitement plus sûr et moins susceptible de porter à la bouche.

Ce que nous disons de ces deux préparations mercurielles peut également s'appliquer à tous les autres sels et oxides de ce métal, employés pour la guérison du mal vénérien. Le mercure uni à la gomme, au sucre, simplement combiné avec l'oxigène ou administré intérieurement sous forme d'onguent, conserve toujours cette propriété spécifique de porter son action sur les organes salivaires (1);

(1) Tout système sécrétoire a une sensibilité spécifique qui le met en rapport avec telle ou telle substance, tandis que tou-

et cette propriété se manifeste toujours dans chaque préparation, en raison directe de la quantité de métal qu'elle porte dans l'économie. Ainsi, le muriate sur-oxidé de mercure, que sa qualité corrosive oblige à prescrire à des doses très-faibles, est par cela même beaucoup moins susceptible de causer le ptyalisme qu'aucune des autres préparations qui introduisent, par l'absorption cutanée ou muqueuse, une quantité infiniment plus grande de mercure dans la circulation.

La salivation se déclare en général du quatrième au huitième jour du traitement, c'est-à-dire, après les trois ou quatre premières frictions. Elle s'annonce par les symptômes suivans : le malade éprouve de la chaleur, de la douleur et un léger gonflement aux gencives, qui deviennent pâles et blafardes ; l'haleine prend une odeur fétide, insupportable, et qui est particulière à cet état maladif.

Si à cette époque, et dans cet état de choses, on ne cesse pas l'usage du mercure, la tuméfaction des

---

tes les autres n'y déterminent aucune sensation remarquable. Ainsi les cantharides stimulent d'une manière particulière les systèmes urinaire et spermatique ; l'antimoine agit sur l'estomac ; les purgatifs appliqués extérieurement ou donnés à l'intérieur, portent toujours leur influence sur les intestins et excitent la diarrhée ; l'acide sulfureux titille de préférence les nerfs des poumons ; le suc fade de la bette affecte les narines et provoque l'éternuement, etc., etc. (*Voy.* Plenck, *Doctrin. de Morb. vener*; *et* Grantz, *Mater. medic.* tom. I.)

gencives augmente, gagne les joues, les glandes parotides, les maxillaires ainsi que la langue, et s'accompagne d'une excrétion abondante et continuelle de salive claire et d'une odeur infecte. L'accident fait-il de nouveaux progrès, le pouls devient fréquent, la tête douloureuse; les forces et l'appétit diminuent; le sommeil disparaît; le gonflement, qui se communique à la gorge, prend un tel accroissement, que le malade ne peut quelquefois ni parler ni avaler; enfin toute la membrane muqueuse qui tapisse les gencives, les joues et la langue, se couvre d'ulcères.

On distingue ces ulcères mercuriels de ceux qui tiennent au vice vénérien, 1°. en ce qu'ils paraissent à la suite de l'irritation portée sur la bouche par le mercure; 2°. parce qu'ils ont une pellicule ou escarre blanchâtre qui en couvre la surface; 3°. parce qu'ils sont ordinairement assez nombreux, tandis que ceux de cause syphilitique sont rarement plus de deux ou trois, ont un fond grisâtre, brun, et leur circonférence est enflammée, ce qu'on ne voit pas aux ulcères mercuriels, dont le pourtour est très-pâle, ainsi que toutes les parties intérieures de la bouche, qui sont très-gonflées et généralement douloureuses.

Les ulcères qui accompagnent la salivation un peu forte, ne paraissent pas dépendre, ainsi que le pensent beaucoup d'auteurs, de l'âcreté ni de la virulence des humeurs qui se portent vers la tête dans

cette circonstance; ils sont presque toujours causés par la pression qu'exercent les dents sur les joues et la langue, qui, comme nous venons de le dire, sont alors très-tuméfiées. Cette cause efficiente des ulcérations mercurielles est bien prouvée par le siége qu'elles affectent : on les observe particulièrement aux régions de la bouche correspondantes à l'arcade dentaire, c'est-à-dire, à la face interne des joues et sur les bords de la langue; au lieu que les ulcères vénériens attaquent le plus souvent la face supérieure de ce dernier organe, les lèvres ou le voile du palais.

Quelquefois le ptyalisme est accompagné d'une irritation si violente, que les dents s'ébranlent et tombent; qu'une partie des bords alvéolaires se nécrose, ou bien même que les joues sont frappées de gangrène. Il faut cependant convenir qu'on observe rarement en France les accidens à ce degré, depuis qu'on n'y regarde plus cette évacuation comme essentielle à la perfection du traitement, et qu'on se conduit de manière à l'éviter.

ARTICLE PREMIER.

Traitement prophilactique de la Salivation mercurielle.

On peut réduire à trois les méthodes qui ont été conseillées pour prévenir le ptyalisme pendant le traitement anti-vénérien par le mercure. La pre-

mière consiste à mélanger l'onguent napolitain avec des substances propres à lui ôter sa vertu sialagogue. Ce fut dans cette intention qu'à la fin du dix-septième siècle, *Raulin* (1) proposa d'ajouter vingt-cinq grains de camphre à chaque once d'onguent mercuriel. Il assurait que la plus forte dose de ce mélange n'avait jamais occasionné la moindre irritation des glandes salivaires. Ce moyen avait déjà été recommandé par *Matthiole*, *Brassavole*, *Mercuriali* et plusieurs autres anciens médecins, non dans le dessein de prévenir la salivation, qu'ils croyaient au contraire d'une indispensable nécessité, mais pour corriger une prétendue qualité vénéneuse qu'ils s'imaginaient trouver au mercure. Quoi qu'il en soit, cette association du camphre à la pommade mercurielle n'a pas répondu à l'idée avantageuse qu'on s'en était faite d'abord, et on l'a généralement abandonnée. L'union du mercure avec le soufre n'a pas eu plus de succès, et n'est guère plus en usage de nos jours.

Quant à la seconde méthode préservative, son utilité est bien démontrée. Elle consiste à faire subir au malade, avec la plus grande exactitude, les préparations d'usage avant l'administration du mercure.

Or, ces préparations, dont nous avons ample-

(1) Lettre sur l'alliage du camphre avec le mercure, et le succès de ce remède dans les maladies vénériennes, *in*-12, Paris, 1755.

ment traité plus haut, seront d'autant plus indispensables, qu'on aura dessein d'employer les traitemens reconnus les plus susceptibles de déterminer l'accident dont nous parlons. Ainsi les frictions et plusieurs sels ou oxides mercuriels, ne devront être administrés qu'après des précautions beaucoup plus sévères que celles qu'exige l'emploi de la solution de sublimé. Elles doivent encore être plus rigoureusement observées par les sujets bilieux, dont la peau est sèche et le ventre resserré, que par les sanguins et ceux d'un tempérament pituiteux, lymphatique. En effet, la peau qui, chez ces derniers, est souple, perméable, se trouve dans l'état le plus convenable pour déterminer l'action du mercure vers la périphérie, et, par là, prévenir la salivation.

Le mercure porte spécialement son influence sur l'exhalation cutanée, sur celle du tube intestinal, et sur les glandes salivaires. En conséquence, si on appelle, par un moyen quelconque, une augmentation de vitalité sur l'un ou l'autre de ces premiers organes, on évitera les effets du remède sur les derniers. Les bains chauds, les délayans et légers diaphorétiques, en donnant aux fonctions de la peau un nouveau degré d'énergie, préviendront donc la salivation mercurielle, de même que les purgatifs, en stimulant la face muqueuse des intestins, établiront sur ces organes un point d'irritation qui tendra également à détourner cette évacuation.

Il suit de cette explication, qu'abstraction faite de la disposition au ptyalisme, déterminée par le tempérament du sujet, ou par tel ou tel mode de traitement, cet accident peut encore reconnaître pour cause l'exposition subite à une température trop froide (1) et surtout à l'humidité, qui ralentissent et arrêtent même quelquefois les fonctions de la peau. Les forces vitales se portent alors sur les parties intérieures, et agissent pour ainsi dire de préférence sur les glandes salivaires, qui d'ailleurs sont déjà disposées, par l'absorption du mercure, à fournir une sécrétion plus abondante que de coutume.

Les inconvéniens bien reconnus de l'exposition

(1) Une circonstance absolument opposée, la trop forte chaleur, surtout lorsqu'elle est produite artificiellement, expose également à la salivation. En effet, ne provoquait-on pas cet accident avec la plus grande facilité lorsqu'il était d'usage, pendant le traitement anti-vénérien, de tenir les malades dans des appartemens bien clos et très-échauffés ? Nous avons eu, il y a quelques années, une nouvelle preuve de cette influence dans l'hôpital militaire de Strasbourg. Les vénériens y salivent avec une grande facilité pendant les temps froids, parce qu'ils habitent des salles qui sont échauffées par de grands poêles de fer coulé, dont la chaleur se porte à la face, autant et plus même qu'aux autres régions du corps, y appelle les forces vitales, et détermine l'action du mercure vers les glandes salivaires, particulièrement lorsque les malades peuvent se lever et qu'ils passent une grande partie du jour auprès de ces fourneaux.

à l'air froid et humide pendant l'administration des remèdes, ne doivent cependant pas nous engager à confiner les malades dans leurs appartemens, quelle que soit la rigueur de la saison. Ils peuvent, ainsi que nous l'avons déjà dit, vaquer en tout temps à leurs occupations ordinaires, avec la précaution, toutefois, de se vêtir chaudement, et de faire usage, s'il est possible, de gilets et de caleçons de flanelle appliqués sur la peau. De cette manière, l'exercice, loin de nuire, ne peut qu'être profitable en favorisant une transpiration plus naturelle, et par là même plus utile que celle qui est déterminée par une réclusion sévère.

Enfin, la troisième méthode, qui peut être regardée comme la plus essentielle à observer pour prévenir le transport du mercure à la bouche, consiste à en proportionner la dose d'après la susceptibilité du sujet. On voit en effet très-souvent que la salivation est due à l'inconséquence avec laquelle plusieurs médecins administrent ce metal. Les uns le prescrivent constamment à la même dose, quels que soient la nature des accidens vénériens et le tempérament du malade; tandis que d'autres n'observant aucune gradation dans son emploi, le donnent dès le premier jour à la dose qu'ils doivent continuer pendant tout le traitement, sans s'arrêter à étudier les effets qu'il produit d'abord sur l'économie, pour ensuite en régler la dose journalière.

Il convient donc, afin de prévenir autant que

possible la salivation, de commencer le traitement mercuriel, surtout celui par les frictions, avec beaucoup de ménagement (1), et d'en augmenter ensuite peu à peu la dose, pour y habituer le sujet d'une manière insensible. Dès qu'il se manifeste la plus légère irritation à la bouche, il faut diminuer la quantité du remède, ou même le suspendre pendant quelque temps, après quoi on le reprendra, mais avec plus d'attention encore, afin d'éviter une nouvelle irritation.

La salivation mercurielle se manifeste très-rarement quand on suit la marche qui vient d'être tracée, surtout lorsqu'avant l'administration des anti-vénériens on a eu l'attention de faire subir au malade les préparations convenables. Mais il est encore un autre moyen que nous ne saurions trop recommander, et qui est aussi très-propre à prévenir cette évacuation, c'est d'entretenir pendant le cours du traitement un point d'irritation sur le canal alimentaire, par des purgatifs répétés tous les huit jours, et même plus souvent si le malade est très-disposé à saliver. Cette pratique n'alonge aucunement la cure, car le jour même de la purgation le malade peut se frictionner ou prendre la liqueur,

---

(1) *Almenar*, le premier Espagnol qui ait écrit sur la cure des maladies vénériennes, vers l'an 1512, prescrit des intervalles méthodiques entre les frictions, afin d'éviter le ptyalisme.

les poudres, pilules ou autres préparations mercurielles, comme à l'ordinaire; seulement il sera nécessaire qu'il prenne le soir ceux de ces médicamens qu'il aurait dû prendre le matin.

ARTICLE II.

Traitement curatif de la Salivation mercurielle.

Quelle que soit l'époque du traitement anti-vénérien par le mercure à laquelle se déclare la salivation par les signes précurseurs qui ont été décrits plus haut, on doit, comme nous venons de le dire, interrompre l'usage de ce médicament, ou tout au moins, si l'irritation buccale n'est pas trop violente, en diminuer sensiblement la dose. Mais quelquefois, malgré cette précaution, la bouche se prend de plus en plus et la salivation s'établit. Alors il faut non-seulement défendre les mercuriaux, mais il est encore nécessaire de faire changer de linge, et de laver les parties du corps qui pourraient être couvertes d'un reste d'onguent, dont l'absorption ultérieure entretiendrait et augmenterait même l'accident.

Les auteurs ont depuis long-temps proposé pour arrêter cette évacuation, différens moyens qui peuvent, d'après leur manière d'agir, se ranger en trois classes. Les premiers portent leur action principale sur la bouche, et tendent à calmer l'irritation dont elle est le siége; les deuxièmes agissent en appe-

lant ailleurs ce point d'irritation, et ceux de la troisième classe en enlevant ou neutralisant la cause irritante.

1°. *Des Remèdes qui agissent sur la bouche même pour arrêter la salivation.*

Avicenne, qui avait déjà observé les inconvéniens du ptyalisme, lors même qu'on n'employait le mercure que contre les maladies cutanées, recommanda un des premiers, pour en arrêter le cours, l'usage de gargarismes adoucissans ou légèrement toniques, faits avec une infusion de camomille, d'anis ou de douce-amère. *Jean de Vigo* et plusieurs autres médecins qui écrivirent après l'apparition de la maladie vénérienne, profitèrent de cet exemple, et prescrivirent l'eau d'orge, de guimauve, de gomme et autres adoucissans. Cependant ils ne furent pas imités par tous leurs successeurs; car on proposa bientôt après les gargarismes astringens (1), et cette méthode a prévalu jusqu'à ce jour, malgré les inconvéniens qu'elle présente lorsqu'on la suit indistinctement dans toutes les périodes de la salivation (2).

---

(1) *Vigo* employait aussi cette espèce de gargarisme, mais seulement sur la fin du ptyalisme, lorsque l'inflammation commençait à se dissiper.

(2) *Bell* conseille encore ces gargarismes d'une manière exclusive à toutes les époques du ptyalisme.

Si on consulte la voix de l'expérience sur l'utilité respective de ces deux sortes de médicamens (les adoucissans et astringens), on verra qu'ils ont les uns et les autres des avantages réels, mais à des époques particulières de la salivation : les adoucissans, par exemple, sont les seuls convenables dans les premiers instans de l'irritation. Il est même nécessaire, lorsque l'inflammation est très-forte, d'ajouter à chaque gargarisme de cinq ou six onces de véhicule, comme l'eau d'orge, de guimauve, de figues ou autre convenablement édulcorée, dix ou quinze gouttes de laudanum liquide (1). On doit s'en tenir à ces moyens tant que les symptômes se maintiennent à un certain degré de vigueur; mais dès qu'ils sont à leur déclin, que l'irritation est sensiblement diminuée, on peut sans aucun danger, on doit même prescrire les gargarismes astringens, tels que l'eau de plantain dans laquelle on a fait dissoudre une certaine quantité d'alun, l'eau avec le vinaigre ou quelques gouttes d'acide sulfurique, le vin aigre, une décoction de roses rouges, de noix de Galle, de tan, ou autres liqueurs semblables. Ces médicamens agissent à cette époque comme détersifs, donnent un peu de ton aux ulcères et à l'intérieur de la bouche, qui sont sin-

(1) *Almenar* faisait tenir dans la bouche, pour éteindre l'inflammation, des tranches de concombres, du lait tiède, ou de l'eau de nénuphar.

gulièrement relâchés dans les derniers temps de la salivation.

Quelquefois les ulcérations mercurielles sont tellement indolentes vers la fin du ptyalisme, qu'elles ne se cicatrisent pas, malgré le stimulus qu'y portent les gargarismes dont il vient d'être parlé. Quand les choses en sont à ce point, on n'obtient la guérison des ulcères qu'en les touchant avec les caustiques. Les acides nitrique ou sulfurique, le collyre de Lanfranc, le sulfate de cuivre (vitriol bleu), la pierre infernale, etc., sont propres à remplir l'indication qu'on se propose en stimulant les chairs plus énergiquement qu'on ne le peut faire au moyen de la propriété astringente des gargarismes.

L'opium en substance, donné à l'intérieur (1), a aussi été recommandé par *Boerhaave* pour calmer la salivation; mais les essais qui ont été entrepris à l'hospice des Vénériens pour constater les bons effets de ce médicament, n'ont pas été favorables à sa vertu anti-sialagogue. Son emploi n'a jamais diminué l'abondance de la sécrétion salivaire, quoiqu'on l'ait donné, ainsi que le conseille *Boerhaave*

(1) L'opium ne peut agir dans cette circonstance qu'en calmant la susceptibilité générale ; mais nous n'avons pas voulu en faire une classe particulière d'anti-sialagogues, puisqu'il n'a pas justifié l'idée avantageuse qu'on en avait conçue d'après une autorité aussi imposante que celle du professeur de Leyde.

lui-même, à la dose d'un grain répétée quatre ou cinq fois par jour dans les cas un peu graves.

Si les tentatives dont il vient d'être parlé n'ont point donné de résultats en faveur de l'opium en substance, on ne doit pas pour cela rejeter absolument ce remède dans le cas de ptyalisme. On fait usage avec succès de sa solution vineuse *(laudanum liquide)*, quand on veut calmer une grande irritation de la bouche. Tantôt, ainsi que nous l'avons déjà dit, on l'ajoute aux gargarismes adoucissans, et d'autres fois on le met dans la tisane ordinaire du malade, qui doit toujours être délayante, à la dose de quinze ou vingt gouttes par pinte.

Du reste, quel que soit le mode d'action des médicamens appliqués aux parties internes de la bouche pour arrêter la salivation, comme ils ne peuvent agir qu'en modérant instantanément l'irritation locale sans avoir aucune influence sur la cause qui la détermine, on ne doit les considérer que comme accessoires aux autres anti-sialagogues, qui tendent à déplacer cette irritation ou à rendre le mercure inhabile à la produire, en lui faisant subir de nouvelles combinaisons.

2°. *Des Remèdes propres à combattre la salivation en déterminant le transport des forces vitales sur des parties plus ou moins éloignées.*

Purgatifs. — *Jean Almenar*, médecin espagnol, et les auteurs qui, d'après lui, ont conseillé d'entre-

tenir, au moyen des purgatifs, un point d'irritation sur les intestins pour prévenir le ptyalisme, en ont continué l'usage avec succès dans le traitement curatif de cet accident, lorsqu'ils n'ont pu s'opposer à son développement. Mais dans ce second cas, ils avaient établi en principe de les administrer beaucoup plus fréquemment que dans le premier.

Cette méthode, qui est généralement suivie de nos jours, est souvent couronnée de succès; et s'il faut avouer que les progrès de l'irritation salivaire n'en sont quelquefois pas ralentis d'une manière très-prompte, inconvénient qu'elle partage avec toutes celles qui ont été employées jusqu'à présent pour la calmer, il paraît cependant bien démontré que c'est encore sur elle qu'on doit le plus compter pour parvenir à cette fin. Les purgatifs agissent souvent avec assez de promptitude pour arrêter la marche d'une salivation ordinaire en cinq ou six jours. D'autres fois, il est vrai, cette évacuation persévère jusqu'au dixième ou quinzième; mais dans ces circonstances même, les purgatifs ne sont pas sans avantages, car ils peuvent prévenir l'accroissement de l'irritation buccale.

Bains chauds. — Ils sont assez fréquemment employés contre la salivation, et peuvent aussi être rangés dans la classe des remèdes irritans. En effet, s'ils modèrent quelquefois l'intensité de cette évacuation, ce n'est qu'en augmentant la vie de l'organe cutané, qui attire à lui les forces vitales qui se por-

taient avec trop de violence vers l'appareil salivaire. Les purgatifs et les autres irritans n'ont pas, dans cette circonstance, une manière d'agir différente des bains chauds; car les propriétés délayantes de ces derniers ne doivent pas être regardées comme suffisantes pour déterminer l'action du mercure à la périphérie.

Ventouses sèches et scarifiées. — Elles ont été recommandées par *Nicolas Massa*, dans les cas de salivations rebelles. Ainsi que les rubéfians et les frictions sèches, elles sont très-propres à transporter l'irritation sur des organes éloignés de l'appareil salivaire.

Vésicatoires. — Ce moyen est un des plus énergiques dont on puisse se servir dans le cas qui nous occupe. Différens praticiens l'ont employé avec le succès le plus complet lorsque la salivation se montrait par trop opiniâtre; car il arrive quelquefois, comme nous aurons occasion de le voir ci-après, que les moyens les plus ordinairement efficaces et sur lesquels on a le plus compté, échouent, et qu'on est obligé de recourir pour dernière ressource à d'autres beaucoup plus violens. Nous nous sommes très-bien trouvés des vésicans dans deux cas de cette nature. Les vésicatoires et les ventouses s'appliquent communément sur l'un ou l'autre bras; mais il est aussi quelques auteurs qui ont conseillé de les placer à la nuque, regardant cet endroit comme plus convenable, eu égard au voisinage des parties affectées.

3°. *Des Remèdes propres à arrêter la salivation en neutralisant l'action du mercure par de nouvelles combinaisons.*

Musa Brassavole, qui écrivit en 1551, croyant que le mercure se portait à l'état métallique sur les organes buccaux pour y déterminer la salivation, conseilla, d'après cette opinion, de faire tenir constamment dans la bouche des malades qui en sont affectés, une pièce ou un anneau d'or, afin que le mercure pûisse se combiner avec le métal et ne plus exciter une sécrétion salivaire immodérée. *Falloppe* soutint la même opinion en 1560, et fut imité par quelques-uns de ses successeurs immédiats; aujourd'hui ce moyen compte très-peu de partisans. Nous avons suivi plusieurs expériences dont il a été l'objet; nous les avons répétées nous-mêmes assez fréquemment, et nous pouvons assurer n'avoir jamais remarqué qu'un seul atôme de mercure se soit porté sur la pièce d'or. D'ailleurs, quand bien même on aurait observé ce phénomène, nous ne croirions pas que la soustraction d'une partie du mercure eût pu en aucune manière diminuer le ptyalisme, puisque cet accident ne reconnaît pour cause immédiate que la portion de ce métal apportée par les artères aux organes salivaires, et non celle que peut contenir la salive lorsqu'elle est déjà hors des glandes qui l'ont sécrétée.

Les autres moyens chimiques qui ont été pro-

posés contre la salivation, sans être constamment avantageux, sont néanmoins plus rationnels et plus efficaces, en ce qu'ils peuvent au moins agir par la circulation générale.

Du soufre. — L'affinité qui existe entre le soufre et le mercure ayant été remarquée depuis longtemps, quelques praticiens modernes ont conseillé l'emploi de ce corps simple pour arrêter les progrès de la salivation.

La méthode la plus facile et qui entraîne le moins d'inconvéniens, consiste à donner le soufre en substance sous forme de pastilles qui sont ainsi composées :

℞ Soufre sublimé.....	quantité suffisante.
Sucre.....	
Gomme adragant.....	q. s.
Eau de fleurs d'oranges..	q. s.

Faites une pâte que vous diviserez en tablettes de neuf grains (1).

Le malade suce, d'heure en heure, une de ces pastilles, ce qui fait à-peu-près un à deux gros par jour. Ce remède a été essayé grand nombre de fois, et on lui a reconnu quelques avantages, quoique, comme nous le dirons plus bas, nous ne sachions guère quelle est sa manière d'opérer sur nos organes. On peut lui reprocher, ainsi qu'à tous les

(1) *Voyez* Recueil périodique de la Société de Médecine. Germinal an 12, n°. xci.

autres sialagogues, de ne pas remplir constamment l'attente du praticien; mais son usage étant quelquefois suivi de bons effets, il est toujours convenable de le recommander, d'autant mieux qu'il est très-innocent et n'exclue pas l'emploi simultané des purgatifs, des gargarismes et des autres moyens appropriés. Nous avons eu occasion de voir le soufre, ainsi administré, arrêter jusqu'à trois fois le ptyalisme pendant le même traitement, chez un sujet dont la bouche s'échauffait par la plus légère dose de mercure.

Sulfures alkalins et terreux. — M. *Tellegen* lut à la Société de Médecine, dans le mois de ventôse de l'an 10, un mémoire dans lequel il vante, d'après *Hahnemann*, un nouveau remède (1) propre à neutraliser le mercure et faire cesser son action sur les organes salivaires. C'est une combinaison de chaux avec le soufre, *sulfure de chaux*. On le donne délayé dans l'eau commune à la dose d'un, deux ou trois scrupules par jour, suivant l'intensité de la salivation, et le malade boit, immédiatement après, un demi-verre d'eau, auquel on aura ajouté une ou deux cuillerées d'acide citrique ou acéteux. On peut, pour ne pas fatiguer le malade, diviser en deux la quantité de sulfure qu'on doit administrer en un jour, et en donner moitié le matin et autant le soir.

(1) Ce remède a été rendu public en Allemagne vers 1794, et fut préconisé depuis par MM. *Franck* et *Paping*, en 1796.

L'acide que M. *Hahnemann* recommande dans cette opération, a pour objet de débarrasser la chaux de l'hydrogène sulfuré, afin que ce dernier, abandonné à lui-même, puisse se combiner avec le mercure, et former le composé connu sous le nom de cinabre.

M. *Cullerier* ayant fait usage de ce remède aussitôt qu'il fut connu en France, remarqua bientôt qu'il causait ordinairement de vives coliques, quelquefois une fièvre d'irritation et même des vomissemens de sang. Il crut donc qu'il pourrait être avantageux de lui substituer un composé dont la base fût moins âcre, et fit choix du *sulfure de magnésie*. Les premiers essais qui ont été faits pour s'assurer de l'utilité de ce moyen, et dont nous avons rendu compte dans la première édition de cet ouvrage, parurent d'abord assez favorables; mais son emploi plus long-temps continué, a fini par convaincre que s'il ne cause pas des accidens aussi graves que le sulfure de chaux, il n'a pas des propriétés anti-sialagogues plus énergiques. En conséquence, il a été entièrement abandonné.

Acétite de plomb liquide. Cette liqueur a été préconisée peu après le sulfure de chaux, et fut aussitôt soumise à des expériences dans l'hospice des Vénériens. On la donna le matin à la dose de douze grains dans huit onces d'eau simple ou de tisane de lin; mais les espérances flatteuses qu'on avait conçues de cette méthode, d'après les pompeux éloges qu'on lui prodiguait en Allemagne, n'ont pas été réalisées.

Ses effets étaient nuls quand on ménageait la dose du médicament, et lorsqu'on le portait à une quantité suffisante pour influer un peu sur la marche du ptyalisme, il causait des coliques extrêmement vives qui forçaient à en discontinuer l'emploi.

L'extrait de saturne a encore été recommandé en gargarisme, à la dose de deux onces sur quatre de véhicule, pour combattre la salivation. M. *la Bonnardière*, qui est l'auteur de cette méthode (1), assure en avoir obtenu de grands avantages. Nous n'avons pu répéter les expériences qu'il a faites ; mais nous ne croyons pourtant pas qu'il faille accorder à ce moyen une trop grande confiance, les observations qu'on apporte en sa faveur ne nous paraissant pas assez concluantes. En effet, dans presque tous ces exemples, l'usage des gargarismes saturnins était accompagné de celui d'autres remèdes, comme les purgatifs, les délayans, etc., d'où on peut raisonnablement conclure que ces derniers ont eu la plus grande part aux guérisons dont il est fait mention.

D'après tout ce qui vient d'être dit sur les différens remèdes proposés et mis en usage contre la salivation, on peut avancer que la matière médicale ne nous offre encore contre cet accident, au-

---

(1) Lue à la Société de Médecine le 27 thermidor an 6, et consignée dans le *Recueil périodique*, tom. XII, p. 369.

cun moyen dont l'efficacité soit constante, aucun spécifique. Il ne faut cependant pas, pour cette raison, désespérer de nos ressources au point d'abandonner cette évacuation à elle-même ; car nous pouvons, dans le plus grand nombre de cas, en combinant avec méthode l'emploi des médicamens qu'on a reconnus les moins inefficaces, réussir à l'arrêter, ou du moins à en modérer considérablement la violence.

Voici la marche à suivre dans l'administration de ces divers moyens : dès qu'un malade est attaqué de ptyalisme, il faut, 1°. suspendre le traitement mercuriel, faire changer de linge, et laver à l'eau chaude et au savon les parties encore couvertes d'onguent; faire sortir le sujet de la salle du traitement, si l'on exerce dans un hôpital, afin d'éviter l'influence de l'atmosphère mercurielle, ou renouveler souvent l'air de l'appartement dans le cas contraire. 2°. Prescrire une boisson délayante d'orge, de chiendent, de chicorée ou autre, dont le malade doit boire abondamment pendant tout le cours du ptyalisme; calmer l'irritation locale par les gargarismes adoucissans ou calmans, qui seront remplacés par les toniques et astringens lorsqu'elle sera à son déclin. 3°. Administrer des purgatifs en apozèmes et à de courts intervalles, tous les trois ou quatre jours, par exemple; seconder leurs effets dérivatifs par des lavemens émolliens ou laxatifs, des pédiluves, des fomentations chaudes à la plante

des pieds, et des applications fréquentes d'oxicrat ou d'eau à la glace autour de la mâchoire inférieure.

Il est utile, pendant le cours de cet accident, de défendre au malade d'avaler sa salive, car elle aurait l'inconvénient de causer des coliques, et quelquefois même une diarrhée opiniâtre.

La salivation mercurielle résiste rarement à la combinaison de ces remèdes simples, dont les avantages sont reconnus de tous les praticiens, soit qu'on les emploie tous ensemble, soit qu'un certain nombre d'entr'eux paraisse devoir suffire au but qu'on se propose. Mais lorsque, malgré leur usage, l'excrétion salivaire ne paraît pas disposée à s'arrêter, on peut avoir recours aux bains chauds, aux pastilles soufrées, aux gargarismes saturnins, et même aux sulfures, aux rubéfians et aux vésicatoires. En général, si un médicament ne produit pas l'effet desiré, un autre supplée le plus souvent à son insuffisance.

Dans les cas les plus heureux, on voit la salivation se terminer en quatre ou cinq jours; mais il n'est pas sans exemple de la voir parcourir ses différentes périodes avec régularité, sans qu'aucun remède puisse lui faire obstacle : alors elle se prolonge depuis quinze jusqu'à vingt-cinq jours, après quoi elle s'arrête naturellement.

Quelle que soit l'époque à laquelle le traitement que nous venons de tracer produise l'effet qu'on en attend, il est difficile de se persuader que les re-

mèdes qui forment la dernière classe, tels que le soufre, les hydro-sulfures et l'acétite de plomb, opèrent comme agens chimiques; nous pensons qu'ils doivent être tous rangés dans la cathégorie des irritans qui composent la deuxième classe d'anti-sialagogues. Il est vrai que le soufre auquel on a reconnu quelques vertus pour le cas dont nous parlons, paraîtrait contredire cette assertion, puisqu'il n'est pas doué de qualités stimulantes bien marquées; mais si son peu d'énergie ne lui permet pas d'agir immédiatement sur les parois de l'estomac, il peut être plus avantageux encore par sa propriété diaphorétique, en excitant l'organe cutané dont les fonctions sont bien essentielles à entretenir pour aider à détourner l'irritation de la bouche. Les sulfures alkalins et terreux agissent évidemment en appelant les forces vitales sur l'estomac et les intestins, et non par leur union avec le mercure contenu dans l'économie vivante; car nous ne croyons pas que leurs principes, dissociés par l'addition du vinaigre, et introduits dans les voies de la circulation, puissent s'y prêter à de nouvelles combinaisons, comme on pourrait l'observer dans les vases inertes qui servent à nos opérations chimiques. Nous dirons la même chose de l'acétite de plomb donné à l'intérieur; il n'a procuré du soulagement vers la bouche, que dans les cas où il a causé de vives douleurs à l'estomac, ce qui est fort incommode, et même dangereux pour le malade.

Tout en annonçant que les remèdes dont nous venons de parler n'agissent qu'en raison de leur propriété stimulante, nous devons regarder les purgatifs, dont l'action est plus naturelle et plus supportable, quoique très-énergique, comme les plus efficaces de tous ceux qu'on emploie ordinairement. Ils ne le cèdent, dans le cas de salivation orageuse, qu'au vésicatoire, qui produit une irritation plus violente sur l'un des bras ou à la nuque, ainsi que nous l'avons pratiqué avec succès dans plusieurs circonstances, d'après M. *Cullerier* et d'autres praticiens distingués.

CHAPITRE SECOND.

Des Substances anti-vénériennes non mercurielles.

SECTION PREMIÈRE.

Des Sudorifiques.

Le gaïac, la salsepareille, la squine et le sassafras, sont les quatre bois sudorifiques connus et employés depuis plusieurs siècles pour le traitement de la vérole. Comme ils ne jouissent pas tous du même degré d'énergie contre cette affection, nous allons tâcher de faire connaître la confiance que chacun d'eux mérite comparativement aux autres.

ARTICLE PREMIER.

Du Gaïac.

Le gaïac *(guajacum officinale)* est le plus anciennement connu des quatre bois exotiques que nous employons actuellement comme sudorifiques antivénériens. Il a été apporté d'Amérique l'an 1508, et fut aussitôt recommandé contre la syphilis en Espagne et en Portugal. Le premier médecin qui en ait fait mention dans ses écrits est *Léonard Schmaus* (1), qui le donnait ordinairement en tisane, et quelquefois sous forme d'électuaire ou de poudre. Il se loue beaucoup de l'efficacité de ce remède, dont il faisait usage avec un grand succès. *Nicolas Poll* (2) et *Ulric de Hutten* (3) lui ont aussi donné beaucoup d'éloges, et leur exemple a été suivi par *Nicolas Massa* (4), qui en traite en même temps que de la salsepareille et de la squine, qui commençaient déjà à être employées en Italie de son temps. *Musa Brassavole* prescrivait une tisane dont ce bois faisait la

---

(1) *Lucubratiuncula de Morbo gallico, et cura ejus noviter reperta cum ligno indico.* Leon. Schma., 1518, *in-4.*

(2) *De Curâ Morbi gallici per lignum indicum.* Nicol. Poll. Venise, 1535.

(3) *De Guajaci medicinâ et Morbo gallico, anno* 1519, *in-4°.*

(4) *De Morbo gallico*, lib. 3, cap. *de Medicinâ ligni indici, salsæparillæ atque radicis chinæ.* Venise, 1532.

base; mais il l'associait avec la bourrache, l'anis et autres substances semblables qui, du reste, n'ajoutaient rien à ses propriétés anti-vénériennes.

ARTICLE II.

De la Salsepareille.

La racine de salsepareille (*smilax salsa-parilla*) croît abondamment dans plusieurs régions du Nouveau-Monde, au Mexique, au Pérou, et particulièrement au Brésil. Elle fut apportée en Europe vers le milieu du seizième siècle, et a été employée depuis ce temps avec beaucoup de succès, seule ou avec partie égale de gaïac. Plusieurs médecins ont constaté ses bons effets pendant le courant du siècle dernier, et il résulte de leurs nombreuses observations que la décoction est la forme la plus avantageuse pour administrer ce remède, qui est d'une merveilleuse efficacité dans les cas de syphilis invétérées, dans celles rebelles à l'emploi du mercure, et surtout lorsque les symptômes attaquent les os ou l'organe cutané (1).

(1) Voyez *Cestoni* : Lettre insérée dans la *Galleria di Minerva*, 1705, tom. VI, part. III, page 56. Et *Fordyce : Medic. obs. and. inquir.* Vol. I, page 149.

ARTICLE III.

De la Squine et du Sassafras.

La racine de squine *(smilax-china)* et le bois de sassafras *(laurus-sassafras)* furent connus et mis en usage peu après la salsepareille ; mais on n'en obtint pas des effets comparables à ceux de cette dernière plante. Leurs vertus anti-syphilitiques, principalement celles du sassafras, sont à-peu-près nulles, et si on les associe encore quelquefois aux autres sudorifiques, c'est plutôt par habitude que par nécessité.

Les bois sudorifiques n'ont pas toujours joui de la même réputation depuis qu'ils sont répandus en Europe, ce qui tient probablement aux modifications qu'on a fait subire à la manière de les préparer. Ils ont eu un grand nombre de partisans pendant le seizième siècle ; car alors on les administrait à dose forte, et calculée d'après la violence et l'ancienneté des symptômes ; mais ils tombèrent en discrédit vers la fin du dix-septième et au commencement du dix-huitième, parce qu'à cette époque, en prétendant modérer l'âcreté de ce remède, qu'on donnait communément en décoction, on le privait de toute son activité, en diminuant sa quantité, ou en l'unissant à d'autres substances.

Ce n'est que depuis cinquante ou soixante ans à peu près que les sudorifiques ont repris faveur ;

mais encore, sans qu'on ait beaucoup changé, pour leur préparation, la méthode défectueuse qui les avait déjà fait rejeter comme de faibles ressources contre la vérole : aussi les a-t-on rarement prescrits pour unique moyen de guérison. La plupart des praticiens les conseillaient simplement dans la vue de favoriser l'action du mercure ; et le petit nombre de ceux qui les donnaient exclusivement n'a eu à s'en louer qu'autant qu'ils ont été administrés à très-forte dose, comme l'enseignent les premiers auteurs qui nous ont fait connaître l'utilité de ces précieux végétaux. Enfin, parmi ceux mêmes qui suivaient de bons principes pour leur administration, il s'en trouvait encore quelques-uns dont les malades éprouvaient de nouveaux symptômes après un certain temps de guérison apparente, parce qu'ils n'insistaient pas assez sur le traitement après la disparition des accidens syphilitiques. Mais ces insuccès ne peuvent faire aucun tort aux propriétés anti-vénériennes des sudorifiques, puisque toutes les fois qu'on en fait usage avec méthode, on obtient la guérison radicale des maladies les plus anciennes, et souvent même de celles réputées incurables, parce qu'elles ont été combattues infructueusement par les mercuriaux.

D'après ces heureux effets de l'administration des sudorifiques dans le traitement de la maladie vénérienne, lesquels sont très-multipliés de nos jours, on est étonné de voir plusieurs médecins, parmi lesquels se trouve le savant professeur *Bosquillon*,

refuser à ces végétaux la faculté de détruire le virus syphilitique, à moins qu'ils ne soient aidés par quelque préparation de mercure. Cette opinion, dont la fausseté nous semble incontestablement prouvée, est encore journellement entretenue par la manière vicieuse dont beaucoup de praticiens emploient ces médicamens; par exemple, si l'on compose, comme nous l'avons vu faire souvent, la tisane sudorifique avec une once seulement de salsepareille ou de gaïac, jamais, ou bien rarement, on ne réussira dans la cure des maladies rebelles et dégénérées; mais qu'à l'imitation des anciens, on augmente cette quantité au point de faire prendre au malade trois ou quatre onces de l'une de ces substances dans un jour, le succès sera certain, et les sudorifiques conserveront la réputation qu'ils méritent.... Ainsi, *Nicolas Poll* faisait sa décoction avec une demi-livre de gaïac rapé sur six livres d'eau réduites à trois : le résidu était remis au feu avec autant de liquide nouveau, et cette dernière tisane servait de boisson ordinaire : la première, de consistance sirupeuse, était prise en deux jours, chaque matin à jeun, comme on prend les apozèmes, et cette méthode lui réussissait toujours.

L'action des sudorifiques n'a pas diminué depuis ce temps, et toutes les fois qu'on les emploie méthodiquement, ils remplissent les intentions de celui qui les prescrit. Il n'est pas toujours utile pour cela de les donner à la plus haute dose possible; quelque-

fois on doit en être plus économe : trois onces par jour, et même deux et demie, peuvent suffire pour certains traitemens ; car il faut constamment proportionner le remède à l'état des forces du malade, ainsi qu'au degré et à l'ancienneté de sa maladie.

Les divers sirops sudorifiques ne doivent la célébrité qu'ils se sont acquise qu'à l'avantage de présenter une décoction très-rapprochée des végétaux dont nous parlons, et non à des ingrédiens particuliers, comme le prétendaient leurs distributeurs ; ceux de *Velnos*, de *Cuisinier* et de *Laffecteur* ne diffèrent des autres que par l'addition de quelques substances aromatiques ou laxatives peu énergiques, et le second surtout par une certaine proportion de sublimé corrosif qu'il est assez d'usage d'y ajouter.

Il n'est pas indifférent, comme on pourrait le croire, de composer les boissons sudorifiques avec tel bois de ce nom plutôt qu'avec tel autre ; car, ainsi qu'il a été dit plus haut, tous les quatre ne jouissent pas du même degré d'efficacité.

Les médecins modernes ont observé que la salsepareille, quoique dénuée de propriétés très-sensibles au goût et à l'odorat, mérite la préférence sur les trois autres ; qu'après elle vient le gaïac, dont les vertus sont à peu de chose près les mêmes ; et ils se sont tous accordés à regarder la squine et le sassafras comme des anti-vénériens extrêmement faibles, et sur lesquels il ne faut pas compter. Mais

ils ont cru devoir conserver le dernier dans leurs formules, quoiqu'il soit le plus faible des quatre, afin de profiter de sa vertu aromatique, qui rend le remède moins désagréable à prendre.

ARTICLE IV.

De la Tisane sudorifique, et de son mode d'administration.

Elle peut être faite avec le gaïac ou la salsepareille (1), isolément, ou bien avec les deux ensemble. Cette dernière méthode, qui est la plus usitée, doit avoir la préférence lorsqu'on se procure ces remèdes avec une égale facilité; mais on réussit très-bien avec l'un ou l'autre seul, lorsqu'il n'est pas possible de faire autrement : alors il faut doubler la dose de celui qu'on a sous la main, de manière que le malade prenne toujours la même quantité de médicament.

M. *Cullerier*, qui emploie souvent et avec beau-

---

(1) *Cestoni* prépare sa décoction avec quatre onces de salsepareille bien concassée sur quatre livres d'eau réduites à deux. Il la divise en quatre parties égales desquelles il fait prendre deux par jour, la première avant de sortir du lit, et la seconde le soir, trois heures environ avant le souper. *Voyez* Cestoni : *vero modo di dare la salsa-pariglia nel Morbo gallico*, lettres insérées dans *gli Opuscoli scelti di Milano*. Tom. X, page 149.

coup de succès les sudorifiques, compose la tisane ainsi qu'il suit :

℞ Salsepareille coupée, ℥ jj.
Gaïac rapé..... ℥ j.
Bois de sassafras... ʒ jj.

Faites macérer (1) pendant vingt-quatre heures dans deux pintes d'eau (à-peu-près quatre livres), qu'on fait réduire à moitié sur un feu modéré.

On peut, dans les maladies opiniâtres, mettre autant de gaïac que de salsepareille.

Lorsque le malade a été préparé par les boissons délayantes, les purgatifs, les bains, etc., on lui prescrit chaque jour une pinte de la décoction ci-dessus, à prendre dans la matinée, et l'après-midi il boit une tisane plus légère, faite avec le résidu de la première. Son régime doit être adoucissant, mais toujours accommodé à l'état de ses forces.

Quelquefois la tisane sudorifique répugne aux malades par une âcreté qui est particulière aux végétaux qui la composent. On y remédie en ajoutant

---

(1) Nous ne pensons pas, comme *Cestoni*, qu'il soit inutile de faire macérer les substances sudorifiques avant de les soumettre à l'ébullition ; mais nous convenons avec lui que la méthode qu'il propose, c'est-à-dire de les broyer avant toute autre préparation, peut aussi être fort avantageuse. En conséquence on fera bien de la mettre en usage, afin d'obtenir plus facilement la partie extractive de ces végétaux, dans laquelle réside la vertu anti-syphilitique.

à chaque pinte de véhicule, lorsqu'on le retire du feu, une demi-once de gomme arabique.

Ce traitement peut être regardé comme le meilleur de tous ceux par les sudorifiques; il est même préférable à celui où l'on emploie le sirop. Nous en avons obtenu des résultats on ne peut plus satisfaisans; mais il faut le continuer pendant un ou deux mois, et quelquefois plus, selon l'opiniâtreté du mal.

ARTICLE V.

Du Sirop sudorifique, et de la manière de l'employer.

℞ Salsepareille hachée, Gaïac rapé.....	*aa*, ℥ vj.
Eau commune.....	℔ iv.

Faites macérer pendant vingt-quatre heures, et réduisez à moitié sur un feu doux mais soutenu; puis ajoutez:

Sucre blanc.....	℔ jj (1).

---

(1) Nous pourrions citer ici beaucoup d'autres sirops sudorifiques, qui tous ont eu plus ou moins de succès entre les mains de différens praticiens; mais cette nomenclature serait parfaitement inutile, puisque celui dont la formule vient d'être donnée ne le cède en rien à ceux qui ont été préconisés depuis l'apparition de la syphilis. Toutefois, comme le sirop de Cuisinier est assez généralement employé dans les maladies anciennes ou rebelles, nous pensons qu'il ne sera pas déplacé d'en donner la composition dans un ouvrage qui doit traiter de toutes les méthodes les plus en usage pour la guérison de la

La quantité de substance médicamenteuse ne diffère tant ici de celle employée pour la tisane, que

---

vérole : ℞ salsepareille ℥ xxx. Faites infuser pendant vingt-quatre heures dans douze pintes d'eau qu'on fera bouillir jusqu'à ce qu'elles soient réduites à quatre ; répétez deux fois la même opération sur le marc, après avoir décanté la liqueur ; mêlez ces trois décoctions, auxquelles on ajoutera, fleurs de bourrache, roses blanches et anis, de chaque ʒ jj, séné, ℥ j ß ; faites bouillir jusqu'à réduction de moitié ; passez et ajoutez sucre et miel à chacun ℔ jj, pour faire un sirop. On fait prendre un demi-verre ordinaire de ce remède trois fois par jour ; et pour boisson ordinaire, une décoction faite avec salsepareille ℥ vj, sur trois pintes d'eau. Lorsque ce remède échauffe, on en diminue la dose ; il n'assujétit d'ailleurs qu'à un régime tempérant et ordinaire, composé de bons potages et de viandes bouillies ou rôties. (Voyez *Gazette de Santé*, année 1784, n° 1, page 2.)

Assez ordinairement on ajoute à chaque livre de sirop de Cuisinier, un grain, quelquefois deux, et rarement trois de sublimé corrosif, ce qui constitue le sirop dit de première, de deuxième ou de troisième cuite. Lorsqu'on fait usage de cette addition, il ne faut donner le remède qu'à la dose de six cuillerées par jour, deux le matin, autant à midi, et le reste le soir. On doit toujours, dans ce cas, proportionner la quantité de sudorifiques, de manière à ne faire prendre qu'un demi-grain de muriate sur-oxidé de mercure dans les vingt-quatre heures. La boisson ordinaire sera la même que celle que nous avons recommandée pendant l'administration du sirop sans addition de sublimé, et on se conduira, du reste, d'après les règles qui ont été développées en parlant des autres traitemens anti-vénériens.

parce qu'il faut constamment prescrire, quoique sous un moindre volume, la dose nécessaire à la réussite de la cure.

Ce sirop peut être administré seul lorsque la tisane fatigue trop l'estomac. On le donne depuis trois jusqu'à sept onces, à jeun, en une seule fois, ou divisé en deux parties, une le matin et l'autre le soir. Alors le malade prend dans le courant du jour une simple boisson d'orge ou de chiendent.

ARTICLE VI.

Traitement par le Sirop et la Tisane sudorifiques réunis.

Le plus ordinairement on emploie les bois sudorifiques sous forme de tisane et de sirop simultanément, surtout lorsque la maladie est très-ancienne et qu'elle a résisté à l'usage du spécifique métallique. Dans ce traitement composé, le malade prend le sirop comme nous venons de l'indiquer, et il boit la tisane le reste de la journée.

Il est nécessaire de prescrire de temps à autre des bains de corps pendant tout le traitement dont nous nous occupons, pour faciliter autant que possible l'action du remède sur l'organe cutané. Il est également avantageux, pour concourir au même but pendant la saison froide, de faire rester les malades au lit quelques heures après avoir bu la première dose de sirop ou de tisane. Par cette attention on procure une douce transpiration qui est on ne peut

plus salutaire. Lorsque des affaires pressantes forceront à sortir, il faudra se garantir soigneusement du froid; car nous avons vu l'oubli de cette précaution être cause de plusieurs insuccès. Un négociant que ses intérêts conduisaient fréquemment dans ses caves et magasins, lieux ordinairement très-frais, et quelquefois à l'instant où il était en transpiration, nous en a fourni un exemple frappant. Un second traitement, tout-à-fait semblable au premier, mais pendant lequel il s'est abstenu de visiter lui-même ses caves, l'a heureusement guéri des symptômes graves et anciens qu'il éprouvait, et dont il désespérait d'être jamais débarrassé.

L'expérience journalière nous démontre que les sudorifiques administrés avec exactitude, et selon les règles qui viennent d'être tracées, dissipent les symptômes syphilitiques les plus invétérés, sans qu'on soit obligé de leur associer le mercure comme auxiliaire. M. *Cullerier* nous a communiqué un grand nombre d'exemples de cures semblables : nous en rapporterons deux ou trois.

PREMIÈRE OBSERVATION.

« Une dame avait à la gorge un ulcère qui avait » détruit toute la luette, malgré l'emploi des moyens » généraux indiqués dans les angines ordinaires. » Elle n'avait jamais éprouvé d'autres symptômes » d'infection. M. *Cullerier* étant appelé, reconnut » le caractère vénérien de la maladie, et conseilla

» la tisane sudorifique précédemment décrite. En
» moins de trente jours l'ulcération fut complète-
» ment guérie ; mais on continua encore le traite-
» ment pendant un mois afin d'en prévenir le re-
» tour (1). »

DEUXIÈME OBSERVATION.

« *Marie* V....., sage-femme, avait depuis dix
» ans, lors de son entrée à l'hospice, un engorge-
» ment du périoste de la région inférieure du tibia
» droit, formant un nodus indolent, et depuis trois
» une exostose considérable dans toute l'étendue du
» tibia gauche, lesquels étaient accompagnés de
» violentes douleurs nocturnes au bras gauche, et
» à l'extrémité inférieure du même côté. Les mé-
» decins les plus en réputation avaient successive-
» ment donné à cette malade toutes les prépara-
» tions mercurielles usitées, mais sans aucun avan-
» tage. En conséquence, elle fut mise à l'usage ex-
» clusif des sudorifiques : les quinze premiers jours,
» elle prit chaque matin quatre onces de sirop,
» après quoi on porta la dose à six onces pendant le
» mois suivant. On lui prescrivait, pour boisson or-
» dinaire, la tisane sudorifique à laquelle on avait
» ajouté un peu de colle de poisson pour en dimi-
» nuer l'âcreté. Enfin la guérison fut parfaite après

(1) Cette maladie a été guérie sous les yeux de MM. *Baudelocque* et *Brewer*.

» deux mois de ce traitement, pendant lequel la
» malade prit un assez grand nombre de bains. »

TROISIÈME OBSERVATION.

« *Anne* P ★★★, âgée de quarante-neuf ans, entra
» à l'hôpital, le 19 pluviôse an 10, avec un vaste
» ulcère à la gorge, dont elle était attaquée depuis
» trois mois, et qui avait déjà rongé la luette, le
» voile du palais, ses piliers, les amygdales, et cor-
» rodé la paroi postérieure du pharynx dans une
» grande étendue. Cette affreuse maladie s'était ma-
» nifestée dix-huit ans après la guérison d'une go-
» norrhée traitée (si l'on en croit la malade) avec
» assez de méthode. Quoi qu'il en soit, l'aspect de
» l'ulcère annonçant de reste sa nature vénérienne,
» on procéda aussitôt au traitement par le sirop su-
» dorifique, à la dose de quatre onces par jour.
» Comme la malade était très-faible, on lui pres-
» crivit une décoction de quinquina miellée pour
» boisson ordinaire, et les forces étant revenues
» après quinze ou vingt jours, elle fut remplacée
» par la tisane sudorifique. »

Lorsque nous donnâmes la première édition de cet ouvrage, le mal de gorge était presqu'entièrement dissipé, la malade ayant déjà consommé la valeur de six livres de sirop et de la tisane à proportion. Nous avons reçu depuis ce temps la suite de cette observation, que des circonstances impé-

rieuses nous avaient empêché de suivre : la guérison a été complète après trois mois.

Ces trois exemples, auxquels nous en pourrions ajouter deux autres non moins curieux, et qui nous sont particuliers, paraîtront assez concluans pour convaincre de l'efficacité des médicamens sudorifiques employés d'une manière exclusive contre la vérole. Mais il arrive très-souvent que, pour être encore plus assuré du succès dans le cas de symptômes invétérés, on les administre conjointement avec une préparation mercurielle quelconque. Nous prendrons pour exemple leur association avec le muriate suroxigéné de mercure, qui est une des plus employées.

On procède à ce traitement combiné (1) de la manière suivante : le malade étant convenablement préparé, on lui donne, le matin à jeun, une cuillerée à bouche de solution de Van-Swieten dans trois ou six onces de sirop sudorifique, et le reste du jour il boit la tisane faite avec une once de salsepareille et autant de gaïac sur deux pintes d'eau réduites à une. Après quelques jours il peut prendre la dose entière de liqueur, c'est-à-dire un demi-

(1) On nomme traitement mixte (ou méthode de *Gardanne*) celui qui s'opère au moyen des onctions mercurielles et du sublimé corrosif employés simultanément; mais cette dénomination convient également à la combinaison des frictions, de la liqueur de *Van-Swieten*, ou de toute autre préparation de mercure avec la décoction ou le sirop des bois sudorifiques.

grain de sublimé, et continuer ainsi jusqu'à la guérison. On ne doit pas oublier de l'astreindre à un régime approprié, et de prescrire une suffisante quantité de bains pendant l'emploi des remèdes.

Les maladies les plus rebelles cèdent pour l'ordinaire à ce traitement mixte; mais il faut observer dans son administration que le mélange de la liqueur avec le sirop ou la tisane ne se fasse qu'à l'instant même où le malade doit prendre le tout; car on s'est assuré par plusieurs expériences, que le sublimé se décompose dans les sirops et décoctions sudorifiques.

Quelquefois on associe les purgatifs aux médicamens dont nous parlons, en faisant entrer dans leur composition depuis deux jusqu'à quatre gros de séné, ou autre substance de même vertu, dans chaque pinte de décoction. Les tisanes de *Callac*, de *Vinache* (1), de *Vigarous* et le sirop de *Cuisinier* (2), sont des exemples de cette association. En agissant ainsi, on entretient sur les intestins une excitation qui peut éloigner le ptyalisme, quand on administre le mercure concurremment avec les sudorifiques; mais il faut avouer que cet avantage ne compense pas suffisamment l'inconvénient que cette méthode peut avoir en précipitant par les selles le

(1) Voyez *Baumé*, Élémens de Pharmacie, 8e édition, page 707.

(2) Voyez sa composition dans la note de la page 248.

remède principal, destiné à détruire ou éliminer le virus syphilitique par toute autre voie. Il serait préférable d'intercaler quelques purgatifs pendant le cours du traitement, et de faire prendre les sudorifiques sans aucun mélange de substances non antivénériennes.

SECTION II.

De quelques autres remèdes anti-syphilitiques.

Plusieurs écrivains du dernier siècle ont cru pouvoir substituer avec avantage quelques-unes de nos plantes indigènes aux quatre végétaux exotiques dont nous venons de parler. Le bois de *frêne*, de *buis*, de *cyprès*, d'*olivier*, de *genièvre*; le *roseau*, les racines de *bardane*, de *saponaire* et de *houblon* ont eu chacun leurs partisans; mais leur réputation n'a pas été de longue durée, soit qu'on ne leur ait pas reconnu les propriétés qu'on leur avait attribuées, ou que la prévention ait influé sur le jugement qui en a été porté. Aujourd'hui on fait rarement usage de ces médicamens; aussi ne nous arrêterons-nous qu'à deux ou trois des plus intéressans à connaître; et nous terminerons cet examen par quelques considérations sur le traitement de la maladie vénérienne par l'alcali-volatil, l'opium, l'oxigène et le muriate d'or, remèdes qui ont été recommandés par des praticiens respectables, et sur lesquels il ne sera peut-être pas inutile de porter

un jugement. Avant d'entrer en matière, nous dirons deux mots d'une plante étrangère qui a été préconisée sur la fin du siècle qui vient de se terminer, et à laquelle on attribue de grandes vertus anti-vénériennes.

ARTICLE PREMIER.

Lobelia syphilitica, ou *Rapunculus americanus*.

Cette plante est originaire de Virginie, contrée de l'Amérique septentrionale, d'où elle fut apportée par M. *Kalm*, médecin suédois (1), qui en avait appris l'usage parmi les naturels du pays. Ces sauvages, lorsqu'ils sont attaqués du mal vénérien, préparent avec cinq ou six onces de racines de cette plante, une forte décoction qu'ils boivent dans un jour, et en moins de trois semaines ils obtiennent une parfaite guérison.

La plupart des auteurs qui ont écrit sur la syphilis depuis quarante ans n'ont pas manqué de dire quelque chose des vertus de cette plante; mais fort peu en ont fait assez d'usage pour en traiter pertinemment. *Kalm* et *Linné* sont les premiers qui en aient parlé comme d'un bon anti-vénérien, et peu après, un auteur allemand, M. *Hevermann* (2), annonça

(1) Voy. *Mémoires de l'Académie royale des Sciences de Stockholm*, pour l'année 1756.

(2) *Mélanges de Réflexions et de Recherches tendantes à la perfection de la Médecine.* Leipsick, 1767, in-8°.

qu'il avait obtenu par son emploi de si grands succès, qu'il n'hésitait pas à le préférer au gaïac lui-même. Cependant, depuis ces témoignages favorables, on a rarement fait mention de ce remède pour confirmer son efficacité : il paraît que les essais qui ont été entrepris n'ont pas répondu à l'idée avantageuse qu'on s'en était faite d'abord.

Nous ne devons pas du reste concevoir de grands regrets de cette perte; car il serait difficile de trouver de meilleurs anti-vénériens exotiques tirés des végétaux que ceux que nous possédons depuis plusieurs siècles. Un seul motif semble justifier de nouvelles recherches sur cette branche de la matière médicale ; c'est l'espoir de découvrir parmi nos plantes indigènes des succédanés à ces sudorifiques d'outre-mer, dont la cherté est non-seulement onéreuse aux malades, mais porte encore les marchands à des falsifications qui peuvent compromettre la réputation de ces remèdes, et celle du médecin qui les administre.

ARTICLE II.

De la Saponaire.

La considération précédente, bien digne sans doute de fixer l'attention des médecins, doit faire regretter qu'on ait négligé de s'assurer par des expériences plus suivies qu'on ne l'a fait jusqu'à ce jour, de la confiance que mérite la racine de saponaire *(lychnis saponaria)*. Plusieurs écrivains du seizième siècle l'a-

vaient recommandée contre la vérole, et *Stahl* lui accorde des propriétés anti-syphilitiques plus marquées qu'à la salsepareille. Les éditeurs de *Bertrandi* assurent aussi que nombre de vénériens ont recouvré, par l'usage de ce remède, la santé, que plusieurs traitemens mercuriels n'avaient pu leur rendre.

Voici la manière de préparer ce médicament, d'après *Seguey* :

℞ Racines de saponaire sèche... ℥ j ß.
Feuilles *idem* ..... ℥ ß.
Eau commune ..... ℔ vj.

Faites bouillir jusqu'à réduction du tiers. Le malade doit prendre les quatre livres restantes dans les vingt-quatre heures.

Bergius, dans sa Matière médicale, regarde cette décoction comme la meilleure qu'il soit possible de donner aux malades pendant l'emploi du mercure.

ARTICLE III.

De l'Astragale.

L'*astragalus exscapus* a été beaucoup préconisé par le docteur *Quarin*, célèbre médecin allemand. Il le donnait sous forme de décoction ainsi qu'il suit :

℞ Racines d'astragale, ℥ ß.
Faites bouillir dans,
Eau..... ℥ xv, réduites à une livre (1) ; qu'on fait prendre tiède matin et soir.

(1) On pourrait croire au premier coup-d'œil que l'auteur

M. *Quarin*, qui avait été invité par *Storck* et *Vinterl*, à faire des expériences sur cette racine, assure qu'elle est très-efficace et peu désagréable à boire, la décoction ayant à-peu-près le goût de celle de réglisse.

Ce remède agit d'abord en augmentant les selles ; après huit ou dix jours, des sueurs nocturnes abondantes se manifestent, et assez constamment les urines sont plus copieuses à la fin du traitement. Les malades sur lesquels ont été faits ces essais n'avaient jamais pris un atôme de mercure.

Il serait certainement bien à desirer qu'on pût constater les vertus de cette plante par de nouvelles expériences; mais nous ne pouvons guère espérer de les tenter en France : il nous a été impossible dans le temps, quelques recherches que nous ayons faites, de nous procurer cette racine, qui ne se trouva chez aucun pharmacien ni droguiste de Paris. M. *Emonnot*, traducteur de l'ouvrage de M. *Quarin* sur les maladies aiguës, qui desirait également éprouver ce nouvel anti-vénérien, n'a pas été plus heureux que nous. Il s'est décidé depuis à en demander à *Vienne* même ; mais il n'a pu en obtenir jusqu'à ce jour.

---

a commis une erreur dans cette formule ; car la livre d'Allemagne est, comme la nôtre, de seize onces; mais il paraît qu'il entendait parler de celle de *Cologne*, qui n'était autrefois que de douze.

ARTICLE IV.

Traitement par l'Ammoniaque ou Alcali volatil.

Feu M. *Peyrilhe*, professeur de l'École de Paris, annonça en 1774 un nouvel anti-vénérien tiré du règne animal : c'était l'alcali volatil (1). Il avait déjà fait un grand nombre d'expériences pour s'assurer des vertus de cette substance, et après les avoir répétées depuis avec la même exactitude, il confirma, dans une seconde édition, le jugement avantageux qu'il en avait porté d'abord.

Formule du remède.

℞ Feuilles de mélisse (ou quelqu'autre substance aromatique agréable, à une dose proportionnée) ..... ℥ iv.
Follicules de séné (ou quelqu'autre purgatif) ..... ℥ ß.
Eau commune ..... ℔ j.

Faites infuser à une douce chaleur dans un vaisseau fermé, pendant une heure ; passez, etc.

℞ Infusion ci-dessus ..... ℥ xj.
Faites-y fondre
Sucre blanc ..... ℥ iv.

Mettez ce demi-sirop dans une bouteille de chopine, et ajoutez

Alcali volatil concret dépouillé de tout empyreume ..... ʒ j ou ʒ j ß.

(1) Voyez son livre intitulé : *Remède nouveau contre les*

On partage, selon les circonstances, cette dose totale en quatre doses partielles ou davantage.

Le véhicule peut être varié à l'infini; car, comme le dit l'auteur lui-même, l'essentiel est d'administrer l'alkali dans une certaine quantité de fluide. Il faut néanmoins toujours le prendre dans la classe des toniques et tant soit peu diaphorétiques.

Le malade doit être préparé comme celui que l'on destine aux frictions, par les purgatifs, les bains et les délayans; après quoi on lui donne trois ou quatre onces du médicament le matin à jeun, et autant le soir, quatre ou cinq heures après son dîner. Pendant le reste du jour, il boit abondamment une infusion faite avec deux onces de feuilles de mélisse, ou autre substance analogue, sur trois pintes d'eau. Il est utile, durant la cure, d'éviter les alimens acescens et les liqueurs spiritueuses.

Lorsqu'on s'est conduit comme il vient d'être dit pendant une huitaine sans interruption, M. *Peyrilhe* recommande de faire une pause de six ou huit autres jours, durant lesquels le malade est réduit à la simple boisson de mélisse, dont on augmente un peu la force. A l'expiration de ce délai, on purge

---

Maladies vénériennes, tiré du règne animal, ou *Essai sur la vertu anti-vénérienne des Alcalis volatils.* Paris, 1774, *in*-12. La deuxième édition, revue et augmentée, fut imprimée à Montpellier en 1786, in-8°.

Sylvius De-le-Boë et *Lemery* avaient déjà recommandé ce médicament pour la guérison de la syphilis.

légèrement pour recommencer aussitôt l'emploi du remède. Il faut faire ainsi deux ou trois pauses et autant de reprises. Dix-huit ou vingt jours de l'administration réelle de l'ammoniaque suffisent dans le plus grand nombre de cas pour achever la guérison de la syphilis; mais on peut, et l'on doit même quelquefois le donner pendant un mois entier, lorsque les accidens sont invétérés. D'autres fois aussi on est obligé de porter la dose ordinaire d'alcali, qui est de dix-huit grains par jour, jusqu'à vingt-cinq ou trente chez les sujets atoniques dont la fibre demande un plus fort aiguillon. Si, au contraire, on traite un sujet très-irritable, ou que les symptômes d'infection soient récens, il faut se contenter de prescrire huit ou dix grains de sel dans la même quantité de véhicule, continuer ainsi cinq ou six jours et faire des pauses de la même durée.

Par cette méthode, M. *Peyrilhe* a guéri la maladie vénérienne sous les formes les plus variées, et nous ignorons par quelle fatalité on a négligé de vérifier par des expériences suivies ce qu'il avait avancé d'une manière si positive. En effet, n'est-il pas raisonnable de penser avec cet auteur, que le mercure ne jouit pas d'une spécificité exclusive pour la cure du mal vénérien? Nous avons déjà démontré que les sudorifiques exotiques partageaient avec lui cette propriété. Eh! pourquoi refuser la même prérogative aux autres substances qui paraissent avoir sur notre économie un mode d'action identique?

Mais pour ne pas anticiper sur ce que nous avons à dire, nous renvoyons à un des chapitres suivans (1), où nous développerons notre manière de voir à ce sujet.

ARTICLE V.

De l'Opium.

Grant, chirurgien anglais résidant à New-Yorck, publia en 1779 qu'il avait guéri un grand nombre de vénériens par l'unique secours de l'opium donné d'abord dans l'intention d'affaiblir les cruelles douleurs dont ces malades étaient tourmentés. Peu après, cette méthode réussit à *Michaelis*, médecin de la même nation, et dès-lors on l'essaya dans presque toute l'Europe.

Les Anglais donnaient cette substance à des doses variées, selon l'état du sujet et la violence des symptômes : ils commençaient ordinairement par un ou deux grains le matin et autant le soir, en augmentant chaque jour d'un ou deux grains, jusqu'à trente ou quarante dans les vingt-quatre heures, et même plus. On le donnait seul, dans une conserve ou extrait quelconque, ou bien dissous dans un véhicule aqueux approprié. Chez quelques malades il procurait un sommeil plus long que de coutume ; d'autres n'éprouvaient qu'une légère somnolence ;

(1) *Manière d'agir des anti-vénériens pour la guérison de la vérole*, chap. III, page 276.

fréquemment il resserrait le ventre ; et dans presque tous les cas, il excitait des sueurs et des urines copieuses et fétides.

Malgré les témoignages favorables de MM. *Grant* et *Michaelis*, auxquels on peut joindre ceux de *Cullen*, de *Saunders*, etc., il ne paraît pas que ce remède ait rempli les vues des autres praticiens qui l'ont employé. M. *Cherardini*, traducteur italien de l'ouvrage de *Fabre* sur la maladie vénérienne, annonce que ses propres expériences ont beaucoup diminué la confiance qu'il avait d'abord en cet anti-vénérien si vanté. Il partage à ce sujet le sentiment de *Richter* qui avoue (*Bibliothèque chirurgicale*) que ses essais et ceux de plusieurs de ses confrères sont très-peu favorables à ce médicament ; qu'il a bien l'avantage de calmer les douleurs vénériennes, mais non celui de les guérir radicalement.

Nous ne croyons pas qu'on ait donné en France l'opium intérieurement comme anti-syphilitique. Nous l'avons seulement vu prescrire quelquefois par le docteur *Bertin*, médecin de l'hôpital des Vénériens de Paris, contre les douleurs nocturnes, l'insomnie, etc. ; et quoiqu'il fût porté à assez forte dose pour que ses propriétés anti-vénériennes pussent se faire apercevoir, nous n'avons pas remarqué que les malades en aient éprouvé d'autre soulagement qu'un repos passager, les douleurs et les autres symptômes généraux ne diminuant pas d'intensité.

Nous pensons donc qu'il est de toute inutilité

d'avoir recours à l'opium pour la destruction du vice vénérien, quoique beaucoup de médecins allemands prétendent encore lui conserver cette prérogative. Mais il a droit à notre attention sous un autre rapport : on peut le réserver pour l'usage externe, ainsi que nous l'avons dit à l'article des chancres douloureux ; il calme parfaitement l'irritation de ces ulcères, et serait fort difficile à remplacer dans ces sortes de symptômes. Il a toujours été très-employé à l'hospice des Vénériens contre les accidens locaux accompagnés d'une inflammation un peu vive. Sa vertu sédative peut aussi être d'une grande utilité pendant le cours du traitement dans les cas de douleurs ostéocopes violentes, et lorsque les malades sont doués d'un haut degré de susceptibilité nerveuse ; mais on ne doit, dans toutes ces circonstances, le regarder que comme un moyen palliatif, qui ne peut jamais dispenser de l'emploi des vrais anti-syphilitiques dont l'expérience de plusieurs siècles a confirmé la réputation.

ARTICLE VI.

Traitement par l'Oxigène.

M. *Scott*, chirurgien anglais résidant à Bombay, est le premier auquel l'idée soit venue en 1793, d'employer l'oxigène comme anti-vénérien. Il eut bientôt pour imitateurs en Europe, MM. *Rollo*, médecins à Woolwich, et *Cruikshank*, chirurgien. Ces trois

praticiens se sont accordés à donner de grands éloges à ce remède dans les affections syphilitiques et celles de la peau, et c'est d'après eux que M. *Alyon* a vanté les propriétés anti-vénériennes des substances qui peuvent fournir abondamment et facilement ce principe, comme l'acide nitrique et le muriate suroxigéné de potasse.

Cette méthode fut accueillie avec assez de chaleur par quelques praticiens, qui prétendirent d'abord en avoir obtenu des succès étonnans. Mais une fois l'enthousiasme dissipé, les bons effets imaginaires de ce médicament diminuèrent, et depuis ce temps son inefficacité s'est montrée d'une manière si générale et si évidente, qu'on a totalèment renoncé à son usage dans les maladies vénériennes.

Différens essais qui ont été faits en grand à l'hôpital des Vénériens pour constater les propriétés anti-vénériennes de l'oxigène, n'ont dû que confirmer la proscription dont il avait été frappé, d'après les résultats peu avantageux qu'en avaient obtenus plusieurs praticiens éclairés. On donnait chaque jour aux malades soumis aux expériences, depuis un demi-gros d'acide nitrique jusqu'à quatre et six gros étendus dans une pinte d'eau. En assez peu de temps, quelques malades sortirent guéris en apparence; mais plusieurs d'entre eux revinrent peu après avec des symptômes consécutifs. D'autres, et en plus grand nombre, n'éprouvèrent aucune amélioration dans leur état, tandis que plusieurs furent pris d'accidens

causés par ce remède, particulièrement d'irritation de poitrine, de toux opiniâtre et de crachement de sang. Un malade entr'autres éprouva ce dernier symptôme à un point assez considérable pour forcer à discontinuer la limonade nitrique; alors l'hémoptysie cessa; on reprit le traitement, et elle reparut; on cessa de nouveau, et elle s'arrêta encore pour reparaître une troisième fois, quand on redonna la limonade; ce qui prouva bien que l'oxigène était la seule cause de cet accident.

Ces expériences, dans lesquelles l'oxigène s'est montré souvent dangereux et toujours sans effet contre la syphilis, nous font bien voir combien on doit peu compter sur ce remède pour remplacer le mercure; car si des symptômes récens d'infection se sont dissipés pendant son usage, il ne faut l'attribuer qu'au repos et aux boissons délayantes qu'on prescrivait en même temps aux malades. Pareille chose s'observait autrefois dans les salles d'expectans de Bicêtre, où quelques sujets guérissaient de presque tous leurs symptômes locaux, en buvant un simple oxicrat, ou une légère tisane de chiendent, sans prendre un atôme de mercure, puisqu'on les plaçait là pour attendre qu'on recommençât un traitement mercuriel, ce qui n'avait lieu que tous les quarante ou cinquante jours.

La pommade oxigénée (1) n'est pas un meilleur

(1) Voyez sa composition dans tous les nouveaux ouvrages de chimie et de pharmacie.

anti-vénérien que la limonade, et il s'en faut de beaucoup qu'elle réussisse, comme l'assure M. *Alyon*, dans tous les cas d'éruptions syphilitiques. Les seules pustules galeuses paraissent céder à son emploi, encore n'est-ce qu'après la destruction du vice intérieur par le traitement général. Elle peut remplacer assez avantageusement l'onguent citrin ou celui de soufre dans la gale ordinaire.

On emploie cette pommade à la dose d'un demi-gros jusqu'à deux gros, dont on fait frictionner le malade tous les jours; mais, ainsi que nous l'avons déjà dit, jamais on ne doit compter sur son action que comme moyen local.

ARTICLE VII.

Des Préparations d'or employées contre la Syphilis.

L'or réduit en poudre impalpable, combiné avec l'oxigène, ou amalgamé avec le mercure, l'antimoine ou l'argent, avait été proposé par beaucoup d'anciens auteurs pour combattre la maladie vénérienne. *Lecoc*, *Loss*, *Rebenstrost*, *Gervais Ucay*, *Poterius* et quelques autres encore en ont fait mention dans leurs ouvrages; mais quoique plusieurs d'entre eux en fissent le plus pompeux éloge (1), leurs successeurs

(1) *Ucay* dit de ce métal associé avec un peu d'oxide de mercure : « Je ne saurais assez exagérer les vertus de ce remède, » et celui qui en fera usage avec discrétion ne sera pas » marry d'avoir employé le temps à le cuire, et ne l'aura pas

ne paraissent pas en avoir été satisfaits, et ce remède est resté dans le plus profond oubli jusqu'à ces derniers temps.

M. *Chrestien*, médecin de l'université de Montpellier, semble avoir été porté par ses méditations à essayer l'emploi de ce métal dans le traitement de la vérole. Il annonce, dans un mémoire récemment publié (1), en avoir obtenu les effets les plus avantageux, et engage les médecins desireux de contribuer à l'avancement de la science, à faire d'autres expériences pour s'assurer des propriétés qu'il accorde à ce nouveau remède.

L'auteur s'est plus particulièrement servi dans ses essais du *muriate d'or* et de *l'oxide* précipité par l'étain ou la potasse. Il paraît résulter de la série d'observations qu'il a publiées, que ces trois préparations ont constamment réussi, quelle que fût la nature des symptômes syphilitiques contre lesquels on les a prescrits.

Le remède s'administre selon la méthode de *Clare*, en frictions sur les gencives, la face interne des lèvres

---

» plutôt connu qu'il bannira toutes les recettes qui se trouvent » dans les livres ». Voy. *Nouveau Traité de la Maladie vénérienne*, par *Gervais Ucay*, Doct. en méd.; imprimé à Amsterdam en 1699, à la page 112.

(1) Voy. *Observations sur un nouveau remède dans le traitement des maladies vénériennes et lymphatiques*. Elles sont imprimées à la suite de l'ouvrage du même auteur, intitulé : *de la Méthode iatraleptique*. Paris, 1811.

et sur la langue. La quantité doit varier selon la nature de la préparation dont on veut faire usage. Les oxides s'emploient depuis un grain jusqu'à trois par jour, et sans aucun mélange; mais le muriate, que sa force rendrait susceptible d'enflammer les parties intérieures de la bouche, veut être donné à très-faible dose, et associé à quelque substance qui en diminue l'âcreté. On commence ordinairement par un quinzième de grain, avec lequel on frictionne les parties désignées pendant une minute au moins, et ce n'est que progressivement et avec la plus grande circonspection, qu'il faut arriver à un dixième. M. *Chrestien* ne l'a donné que deux fois à cette dose. Quant aux substances qu'on doit associer à ce sel pour en faciliter l'administration, l'auteur, qui avait d'abord usé d'un mélange d'amidon, de charbon et de laque des peintres, paraît donner aujourd'hui la préférence à la poudre d'iris de Florence ou de réglisse, qui lui paraissent moins susceptibles que la laque et le charbon d'opérer la décomposition du remède. Cette poudre doit être employée dans la proportion de deux parties sur une de la préparation saline.

Le muriate d'or ayant la propriété d'occasionner des douleurs dans les membres, de la céphalalgie, de l'accélération dans le pouls, etc. M. *Chrestien* en suspend momentanément l'usage lorsque ces accidens se développent, ou il le donne conjointement avec l'oxide d'or précipité par la potasse, qui diminue son énergie en s'appropriant une partie de

l'acide muriatique qui entre dans sa composition.

Cette méthode de traitement de la maladie vénérienne ayant fixé l'attention générale, autant par sa nouveauté que par les grands avantages qu'on lui attribuait, la Société de Médecine engagea un de ses membres, M. *Cullerier oncle*, à en faire l'essai dans son hôpital. Nous devons à la bienveillante amitié de ce praticien distingué, la communication du résultat général de ses expériences. Le rapport officiel et circonstancié, qui ne tardera pas à paraître, donnera de plus grands détails sur la manière dont elles ont été dirigées.

Treize malades, dont sept hommes et six femmes, ont été soumis au traitement de M. *Chrestien*. Ils présentaient l'ensemble des symptômes suivans, qui existaient séparément ou réunis en plus ou moins grand nombre sur le même individu : écoulemens, chancres, bubons, pustules primitives et consécutives, ulcères gutturaux, végétations sèches et humides, et condylômes à l'anus.

Le muriate d'or, le seul qu'on ait essayé jusqu'à présent, a été administré, ainsi que le veut l'auteur, en frictions sur les gencives et la langue, d'abord à la dose d'un quinzième de grain par jour, et après six de traitement, il a été successivement augmenté jusqu'à un dixième. La quantité employée pour chaque malade a été de trois grains et demi à quatre et demi, pendant à-peu-près deux mois de traitement. Conformément à ce qui avait été annoncé

dans l'ouvrage cité, on a observé pendant l'administration du remède des douleurs dans les membres, de la céphalalgie, et des transpirations abondantes; le pouls a quelquefois eu cent pulsations par minute, et même quelques sujets ont éprouvé de vrais accès de fièvre avec froid, chaleur et sueur.

Quoique, dans le principe, plusieurs malades aient éprouvé une amélioration sensible dans leur état, et que la guérison complète ait même eu lieu chez un d'eux qui avait des chancres et un phimosis, il ne paraît cependant pas que ce remède puisse jamais faire oublier ceux dont l'expérience de plusieurs siècles a consacré l'efficacité. Nous allons faire voir par ce qui est arrivé pour le cas qui nous occupe, combien on doit peu compter sur les cures qu'on s'empresse de publier en faveur de nouveaux anti-vénériens. Parmi les treize malades dont il a été parlé, un homme et une femme qui avaient été débarrassés presque complètement de chancres, de végétations et de bubons, ont été repris au moment où l'on s'applaudissait du succès : l'homme, de pustules lenticulaires, et la femme, de végétations à l'anus, preuves bien évidentes d'une vérole constitutionnelle. Chez d'autres, les symptômes d'infection qui avaient paru d'abord être avantageusement modifiés par le muriate d'or, ont repris une nouvelle intensité vers la fin du traitement. Un seul malade est sorti de l'hospice entièrement guéri (1), au moins en appa-

(1) Il est probable, d'après ce qui est arrivé aux autres ma-

rence. Tous les autres ont été obligés de suivre un traitement régulier par le mercure, seul ou combiné, selon l'exigence des cas, avec les sudorifiques.

Ces preuves bien claires de la faiblesse, pour ne pas dire de la nullité absolue des propriétés anti-vénériennes de l'or, acquerront une nouvelle force en faisant connaître les expériences contradictoires qui ont eu lieu dans le même hôpital. Treize autres malades, porteurs d'accidens syphilitiques absolument semblables, ayant été soumis à un traitement simplement délayant et au repos pendant tout le temps que les premiers firent usage de la préparation aurifique, on a observé la même amélioration dans l'état de leurs symptômes, quoiqu'on ne leur eût donné aucun anti-vénérien. Cette contre-épreuve qui avait déjà été tentée avec le même succès par M. *Cullerier*, lors de ses expériences sur l'oxigène, prouve qu'on ne peut être trop défiant quand il s'agit de prononcer sur la validité de guérisons qui ne sont réellement dues qu'au régime et à l'usage de boissons délayantes, mais qu'un examen peu sévère ferait attribuer aux prétendues propriétés anti-vénériennes d'un médicament inerte mis en expérience.

Nous croyons en avoir assez dit sur ce mode de traitement pour mettre les personnes qui voudraient

---

lades, que celui-ci sera retombé, et que son éloignement de Paris, ou toute autre circonstance que nous ignorons, l'empêche de se présenter une seconde fois à l'hôpital.

se convaincre par elles-mêmes de son peu d'efficacité, à même de se diriger dans son emploi. Quant à nous, les expériences dont on vient de voir les résultats, nous paraissent lui être trop peu favorables pour oser en conseiller l'usage dans aucun cas. Le seul dans lequel cette préparation semblerait pourtant convenir quelquefois, serait celui d'une vérole dégénérée par son ancienneté, sa complication avec d'autres maladies ou les mauvais traitemens qui lui auraient été administrés antérieurement. En effet, cette affection vénérienne chronique, qui rentre alors dans la cathégorie de celles qui ont cédé tant de fois à l'usage de l'alcali volatil, de beaucoup d'autres remèdes moins puissans encore, et même aux simples exercices de corps un peu fatigans, nous paraît susceptible d'être combattue avec avantage par le muriate d'or, qui est assez propre à développer cette exaltation modérée mais soutenue des forces, qui a souvent pour résultat la destruction du virus.

CHAPITRE TROISIÈME.

Manière d'agir des Substances anti-syphilitiques pour la guérison de la Vérole.

Le mode d'action des anti-vénériens pour la destruction du virus syphilitique, nous est très-peu connu. Nous n'aurons pas la folle prétention de proposer un nouveau système pour en donner l'explication, et nous nous contenterons de faire mention de celui qui nous a paru le plus raisonnable parmi ceux consignés dans les auteurs, sans prétendre y attacher d'autre importance.

Toutes les fois qu'il règne beaucoup d'obscurité sur l'action immédiate d'un médicament quelconque, il faut, sans chercher à se perdre dans le champ des hypothèses, juger de son influence sur la machine animale par les phénomènes principaux qui résultent de son usage. C'est ici le cas des anti-vénériens en général : quel que soit le règne d'où on les a tirés, ils manifestent également, quoiqu'avec plus ou moins d'énergie, leur présence dans l'économie par des effets généraux qui les rapprochent tous les uns des autres. Mais voyons les différentes opinions qui ont été émises sur ce point

de pratique. D'abord, comment le mercure agit-il pour la guérison de la syphilis ? Les auteurs ont toujours été partagés de sentimens sur cet objet, parce que rien n'est plus difficile que d'apprécier avec exactitude l'action des substances médicamenteuses, et surtout celle des altérans. Quoi qu'il en soit, ce métal ne peut agir que de deux manières pour la destruction du virus : ou bien il le neutralise, le modifie comme agent chimique, et par là l'empêche de troubler l'ordre et l'harmonie de nos fonctions; ou bien, ce qu'il est plus raisonnable de croire, il procure l'élimination ou la destruction totale de cette matière morbifique, en augmentant les forces vitales de tous les organes.

1°. *Swediaur*, *Vacca* et *Harrisson* sont du premier avis; mais il est absolument impossible d'en démontrer la vérité, malgré les nombreux efforts de plusieurs autres médecins qui en sont aussi zélés partisans que ceux que nous venons de citer. Une seule expérience d'*Harrisson* ne nous paraît pas suffisante pour résoudre une semblable question. En effet, comment concevoir que le mercure, une fois introduit dans la circulation, s'y débarrasse des substances qui lui avaient servi d'excipient et s'unisse au virus vérolique avec lequel il a, dit-on, plus d'affinité? Cette théorie supposerait que le mercure qui a pénétré dans le système, lorsqu'il est revivifié (si toutefois on admet cette séparation d'avec les substances qui lui servaient d'ex-

cipient), est toujours en assez grande quantité pour fournir à la combinaison dont il vient d'être parlé; mais on ne pourrait admettre ce sentiment que pour le traitement par les frictions ordinaires; le mercure doux, les différens oxides, et surtout le sublimé corrosif, ne contenant pas une proportion de base métallique comparable à celle qui entre dans l'onguent napolitain, on ne devrait pas obtenir de leur emploi des résultats aussi avantageux, tandis qu'on observe tous les jours le contraire, particulièrement pour le muriate sur-oxigéné de mercure, dont l'efficacité est la moins contestée.

L'opinion des médecins qui font jouer à l'oxigène le principal rôle pour la destruction de la syphilis, est encore moins soutenable. Toutes les préparations de mercure contiennent, il est vrai, une plus ou moins grande quantité de cette substance élémentaire; mais comment se comporte-t-elle dans nos humeurs? Le virus est-il acide ou alkalin? c'est ce que nous ne pouvons déterminer, et par conséquent il y aurait de la témérité à vouloir, comme beaucoup de chimistes modernes, baser un système sur l'une ou l'autre de ces suppositions, qui pourraient entraîner de graves erreurs, parce que nous ne connaissons pas la nature intime des différentes contagions, et moins encore celle de la vérole. D'ailleurs, le principe acidifiant aurait-il (ce que nous sommes loin de croire) une action marquée pour la neutralisation de la matière morbi-

fique que, dans nombre de préparations mercurielles, sa quantité serait encore insuffisante pour fournir à l'extinction du dernier atôme de principe contagieux. Ainsi, le muriate sur-oxidé de mercure, que nous prenons encore pour exemple, et qui, à la dose de trente-six grains, suffit ordinairement pour guérir les maladies les plus invétérées, contient-il dans cette faible quantité un volume d'oxigène assez considérable pour modifier le virus répandu dans tous les organes? C'est ce qu'on ne peut admettre, et nous pourrons en dire autant du mercure d'*Hahnemann*, de celui de *Plenck*, et de plusieurs autres que nous employons journellement avec succès, quoiqu'à des doses extrêmement faibles.

2°. *Hunter*, *Nisbeth*, *Peyrilhe*, *Hahnemann*, et d'autres auteurs modernes, sont de la seconde opinion; ils pensent que la guérison de la syphilis ne s'opère qu'au moyen de l'influence du mercure sur les différentes parties solides du corps, dont la réaction, selon les premiers, détermine la neutralisation du virus, et, d'après les derniers, en opère simplement l'expulsion (1). Cette dernière explication paraît assez probable, et nous croyons conforme

(1) Nous croyons inutile de réfuter ici l'opinion de ceux qui prétendent que le mercure agit mécaniquement dans cette opération, qu'il pousse au dehors les particules virulentes et les entraîne par les différens émonctoires.

à la saine pratique de dire que l'excitation que les mercuriaux occasionnent dans chaque organe en particulier et sur toute l'économie en général, a pour résultat une fébricule dont la crise, presqu'insensible le plus souvent, est caractérisée par la sortie de la matière contagieuse. On objectera peut-être, si on considère d'une manière superficielle cette proposition, que l'évacuation dont nous parlons n'est qu'un être hypothétique, dont l'existence est très-incertaine; mais avec un examen plus réfléchi, on verra que si elle n'est pas toujours assez considérable pour être remarquée, cela tient à la nature même de la vérole qui, étant une affection chronique, ne peut se terminer par des crises aussi sensibles que les maladies aiguës. Nous dirons plus, c'est que les fortes évacuations seraient plus nuisibles que favorables à l'action du mercure, en affaiblissant le malade et détournant sur les organes par lesquels elles auraient lieu, les forces vitales, et surtout une grande partie du remède, dont la totalité est nécessaire pour stimuler uniformément, quoique avec modération, tout le système.

Cette propriété stimulante du mercure (1) se ma-

(1) Nous ne parlons pas ici du mercure à l'état métallique, puisque nous n'admettons pas sa revivification dans nos humeurs, mais bien son mélange avec l'oxigène ou quelqu'acide, c'est-à-dire, lorsqu'il jouit de vertus particulières dépendantes de l'état de combinaison où il se trouve dans toutes les préparations usitées.

nifeste par des phénomènes si faciles à saisir, qu'elle ne peut être révoquée en doute : la plénitude, la fréquence du pouls, les hémorragies, la soif, l'agitation de tout le corps et l'accroissement plus ou moins sensible de quelques-unes des sécrétions, accompagnent ordinairement son administration. Ces effets, dont le développement est essentiel pour la guérison (1), se prolongent aussi long-temps qu'on le desire, si on conduit le malade de manière à l'entretenir constamment dans un état de vigueur uniforme, tandis qu'en l'exténuant par la diète, la saignée, etc., comme on ne le fait que trop souvent, on provoque une dégénérescence scorbutique qui ne peut que nuire à la réussite du traitement.

Quant à la modification du virus que plusieurs écrivains admettent encore exclusivement, en l'attribuant, comme nous l'avons déjà dit, à la seule augmentation de vitalité des solides, sans qu'il en résulte aucune évacuation critique, nous la croyons

---

(1) Il paraît, surtout en comparant ses effets (du mercure) avec des guérisons opérées par d'autres moyens, qu'il agit comme stimulant du système lymphatique, dont il augmente les forces vitales, et qu'il rend ainsi propre à expulser ou à détruire le virus vénérien. Voy. *Nosographie philosophique*, t. III, page 369.

Jean-Adam Schmidt, Conseiller aulique, Professeur de l'académie Joséphine à Vienne, partage la même opinion sur le mode d'action du mercure. Voyez son ouvrage intitulé : *Prolegomena zur Syphilidoklinik*, 1803.

hypothétique. Il est si difficile de s'en rendre compte d'une manière satisfaisante! D'ailleurs nous présumons que l'embarras où l'on s'est trouvé lorsqu'on a voulu expliquer la guérison de la vérole chez les sujets où le traitement ne provoquait aucune évacuation sensible, a seul porté quelques gens de l'art à supposer ce changement de nature du virus, qui ne peut être admis si on le soumet à la plus légère discussion.

Les sudorifiques, lorsqu'on étudie avec attention les phénomènes qui suivent leur administration, paraissent jouir d'un mode d'action analogue à celui du mercure. Tous les symptômes d'une diathèse phlogistique se remarquent chez les malades qui en font usage, et leur emploi continué entraîne également la dégénérescence scorbutique, si on n'a pas la précaution, à la fin du traitement, de soutenir les forces en accordant un peu de vin et un régime restaurant, surtout chez les individus d'une constitution lymphatique.

Les faits incontestables de guérisons opérées au moyen de ces médicamens, sans aucune addition de mercure, sont encore de nouvelles preuves que ce n'est ni par le métal ni par l'oxigène séparément que les préparations mercurielles réussissent, mais qu'elles agissent comme sels ou oxides, c'est-à-dire comme stimulans plus ou moins énergiques, selon le degré de concentration de l'acide, ou la quantité d'oxigène qui se trouvent unis à la base métallique.

Le sentiment que nous adoptons sur le mode d'action des anti-vénériens n'offre rien qui répugne à l'observation la plus scrupuleuse, et l'on se persuadera encore mieux de la réalité du léger mouvement fébrile qui en est une conséquence (et que nous admettons d'après M. *Peyrilhe*), en considérant que parmi la grande quantité de médicamens de cette espèce qui ont été proposés jusqu'à ce jour, ceux qui sont les plus propres à l'exciter par leurs propriétés stimulantes, ont obtenu les succès les plus nombreux. Par exemple, le sublimé, comme le plus puissant, réussit presque toujours et à très-faible dose; viennent ensuite les frictions : l'onguent avec lequel on les pratique communément ne contient pas, il est vrai, des composés (1) aussi actifs que le muriate sur-oxigéné; mais leur quantité supplée à leur peu d'énergie, etc., etc.

Les observations rapportées par *Van-Swieten* (2), *Peyrilhe* (3) et autres praticiens, de guérisons opérées par les seules forces de la nature, aidées d'un régime frugal et de travaux pénibles, ne peuvent s'expliquer autrement que par cette excitation universelle (*excitatio virium*), dont elles prouvent incontestablement l'existence, et qui, nous le répétons, est toujours la même, quel que soit l'agent au moyen duquel on l'a produite.

---

(1) De l'*oxide* et un peu de *sébate de mercure*.

(2) Voy. page 128 de cet ouvrage.

(3) Voy. page 130 et suivante.

Cette dernière assertion nous paraît d'une telle évidence, que nous ne craignons pas, au risque de paraître soutenir un paradoxe, d'avancer qu'on pourrait guérir la maladie vénérienne par des moyens auxquels on n'a même pas encore pensé, pourvu qu'ils eussent la faculté d'exalter le ton des organes, et qu'un praticien éclairé en dirigeât l'administration.

TROISIÈME PARTIE.

Modifications du Traitement anti-vénérien, suivant l'âge, le sexe, les maladies concomitantes, les saisons et les différentes autres circonstances où se trouvent les malades.

Il paraîtrait assez naturel de commencer cette troisième partie par tracer les règles de pratique relatives à l'administration des anti-vénériens aux enfans nouveaux-nés; mais comme ils partagent ordinairement avec la mère le bénéfice du traitement lorsqu'ils sont encore contenus dans l'utérus, nous nous occuperons d'abord de la cure des femmes dans l'état de grossesse, parce qu'en suivant cette marche, on a le double avantage de guérir la mère et de prévenir ou arrêter le développement du mal chez son fœtus, qui peut être infecté dès le moment de la conception.

CHAPITRE PREMIER.

Traitement de la Syphilis chez les femmes enceintes.

L'EXPÉRIENCE nous apprend tous les jours que les femmes attaquées du mal vénérien peuvent concevoir, et que celles qui sont déjà enceintes peuvent contracter cette maladie aux différentes époques de la gestation.

Un préjugé qui a régné fort long-temps en médecine, et qui n'a pas encore perdu tout son empire sur l'esprit de quelques praticiens, voulait, lorsqu'une femme était dans le cas dont nous parlons, qu'on attendît après l'accouchement pour procéder à son traitement, dans la crainte, disait-on, que le mercure ne causât l'avortement, ou ne nuisît à la viabilité future de l'enfant. Cette manière de voir, dont on fit pendant plusieurs siècles un axiòme de pratique, a dû avoir durant un si long temps des conséquences bien funestes : cependant on voit encore, à différentes époques, quelques auteurs qui n'ont pas été entraînés par cette fausse opinion. *Nicolas Massa*, *Garnier* et *de Blegny* sont de ce

nombre. Le premier (1) entr'autres, faisant l'éloge des frictions mercurielles qu'il regarde comme infaillibles dans toutes les circonstances, ne les rejette ni pour les enfans ni pour les femmes enceintes (2). Cette assertion, de la part d'un écrivain aussi recommandable, n'avait cependant pas influé sensiblement sur la pratique de ses successeurs; car on avait presque toujours suivi une méthode opposée dans les établissemens publics, lorsqu'en 1650 on commença à y admettre les femmes infectées, à toutes les époques de la grossesse, pour les traiter sans attendre, comme on le faisait avant, qu'elles fussent accouchées.

On a lieu d'être surpris, d'après cela, de ce que M. *Doublet* (3), un des derniers médecins de l'hôpital de Vaugirard (4), ne fasse aucune mention d'une pratique aussi rationnelle, et qu'il conseille, au contraire, d'attendre après l'accouchement pour traiter la mère et l'enfant. Il se borne dans ce cas à donner quelques palliatifs, encore faut-il que les accidens soient très-pressans. Cette conduite, nous le répétons, peut avoir de grands inconvéniens, en ce qu'elle compromet le salut de la mère et celui de

(1) Son ouvrage est de 1531.

(2) Voyez page 139 de cet ouvrage.

(3) Voy. *Mémoires de la Société royale de Médecine.*

(4) Cette maison était exclusivement destinée au traitement des enfans et des femmes enceintes affectés de syphilis.

l'être qu'elle porte. Il est en effet bien reconnu que les enfans conçus et développés dans le sein des femmes vérolées, vivent rarement au-delà de la première dentition, ou que s'ils dépassent ce terme, leur santé est toujours chétive et précaire, malgré tous les traitemens qu'on peut leur faire subir. D'ailleurs, ne s'expose-t-on pas, en attendant quelquefois plusieurs mois l'instant des couches avant de s'occuper des symptômes vénériens de la mère, à leur voir faire des progrès tels que la maladie en devienne plus dangereuse et plus opiniâtre? Que de reproches on aurait à se faire si cette coupable temporisation donnait le temps au virus d'attaquer et de détruire, comme on ne le voit que trop souvent, des organes que tous les secours de la médecine ne peuvent ramener à leur état primitif, et dont l'irrémédiable difformité est un témoin irréfragable de l'existence d'une maladie qu'on est toujours intéressé à cacher!

Nous pensons, en conséquence, avec *Rosen*, *Plenck*, MM. *Swédiaur*, *Vacca*, *Bertin*, etc., qu'il est convenable d'entreprendre le traitement de la maladie syphilitique à toutes les époques de la gestation, en prenant, toutefois, les précautions nécessaires, parce qu'il est certaines règles à suivre dans l'emploi des anti-vénériens, dont l'omission pourrait les rendre préjudiciables à la mère ou à l'enfant. Nous nous arrêterons à détailler ces règles, de l'observation desquelles dépend spécia-

lement la réussite du traitement sur les deux individus.

La femme enceinte doit être différemment préparée au traitement anti-syphilitique, selon sa constitution individuelle et la marche plus ou moins régulière de sa grossesse : si elle est déjà âgée, d'un tempérament lymphatique, et qu'elle ait eu plusieurs autres enfans, il faudra lui prescrire des alimens restaurans, du bon vin, l'exercice en bon air, quelque peu de substances toniques, comme le kina, l'absinthe, la rhubarbe ou autres amers, et terminer la préparation par un purgatif léger. On lui défendra sévèrement l'usage des bains, qui peuvent être remplacés par des lotions et des frictions successives sur les différentes parties du corps. Qu'on ait affaire, au contraire, à une femme jeune, d'un tempérament sanguin, qui est enceinte pour la première fois; elle éprouve des vertiges, des maux de tête, de reins, de l'engourdissement dans les membres et d'autres symptômes de pléthore; alors on doit suivre une marche toute différente : il faut conseiller les boissons délayantes, quelques bains tièdes, au nombre de quatre ou cinq au plus, pratiquer une saignée plus ou moins forte selon les circonstances, et administrer un ou deux purgatifs. La malade est-elle d'une constitution nerveuse, on diminuera sa susceptibilité par les calmans et les anti-spasmodiques. Enfin, s'il y a des signes d'embarras des premières voies, les évacuans les plus

doux seront mis en usage, tels que l'ipécacuanha, la casse, la manne, les sels neutres (1), etc.

Dans les cas où il n'y aurait pas d'indications particulières à remplir, il sera toujours avantageux de prescrire les boissons délayantes, quelques bains tièdes et un purgatif.

Qu'on ne soit pas surpris de nous voir conseiller, contre l'usage reçu, de purger une et même deux fois une femme enceinte ; car lorsque l'indication se présente, nous ne pensons pas que son état puisse y mettre obstacle. La prudence seulement veut qu'on préfère les légers cathartiques aux purgatifs plus forts, malgré que nous soyons loin de croire, comme beaucoup de praticiens, ces derniers capables de provoquer l'avortement, si la femme n'y est pas disposée d'ailleurs.

Quant aux bains tièdes, le nombre doit en géné-

---

(1) La médecine suivante réunit tous les avantages qu'on peut desirer dans les cas ordinaires :

℞ Manne..... } *aa* ℥ ij (6 décagr.).
Casse..... }
Sulfate de soude..... ʒ ij ß (10 grammes).
Tisane de chicorée bouillante..... ℥ ʒ (quinze décagr.).
(Formulaire de l'hospice des Vénériens).

M. Doublet prescrivait avec beaucoup de succès, quand il y avait disposition saburrale de l'estomac, un éméto-cathartique composé avec une once et demie de manne, et dix grains d'ipécacuanha.

ral en être assez borné pour la préparation d'une femme grosse; deux ou trois suffisent d'ordinaire, et si on outrepassait de beaucoup cette quantité, la malade serait très-exposée à l'avortement. En effet, on a observé à Bicêtre que les femmes infectées, soumises au traitement mercuriel, éprouvaient fréquemment ce fâcheux accident, dans un temps où il était d'usage de leur faire prendre, à toutes indistinctement, une grande quantité de bains chauds, avant et pendant l'emploi des anti-syphilitiques. M. *Cullerier* ayant reconnu que ces fausses couches pouvaient être attribuées à ce vice du traitement adopté de temps immémorial dans la maison, y remédia en diminuant de beaucoup le nombre et la température des bains. Il n'en prescrivit plus que trois ou quatre comme préparatoires, et s'en abstint pendant le cours du traitement mercuriel.

Lorsque la malade a été préparée comme il vient d'être dit, on lui administre le traitement, en suivant à-peu-près le même ordre que dans l'état ordinaire; la seule différence consiste à donner les doses d'anti-vénériens un peu moins fortes. Ainsi les frictions avec l'onguent napolitain lui seront prescrites, si elle peut se les faire convenablement, à la dose d'un demi-gros tous les deux jours, et on augmentera graduellement jusqu'à un gros et demi. Si on donne la préférence à la liqueur de *Van-Swieten*, il faut commencer par le quart de dose, et ne passer qu'insensiblement jusqu'à la dose entière; quelque-

fois même on sera obligé de s'arrêter à la demie, c'est-à-dire un quart de grain par jour, à raison de la trop grande susceptibilité de la malade.

C'est à tort que beaucoup de médecins redoutent l'emploi du sublimé dans le cas qui nous occupe ; il n'est sujet à aucun inconvénient lorsqu'il est administré par une main exercée, et si on appréhende qu'il n'irrite les premières voies, on peut le donner dans un looch gommeux, pour en diminuer la trop grande activité. Nous avons vu prescrire ce remède pendant deux ans à la plupart des femmes enceintes de l'hospice des Vénériens, nous l'avons employé même depuis dans plusieurs autres cas semblables, et cependant aucune malade ne s'est ressentie de la moindre indisposition qu'on pût attribuer à son usage.

On peut encore, et c'est un moyen recommandé par le docteur *Swediaur*, administrer aux femmes enceintes un mélange d'une partie de mercure vif sur deux ou trois de gomme arabique (1) ou de sucre. On donne de cette préparation depuis dix grains jusqu'à un ou deux scrupules par jour, moitié le matin et autant le soir, et par-dessus un verre de la boisson ordinaire, qui est faite, selon la nature ou l'ancienneté du mal, avec l'orge, la bardane, le gaïac ou la salsepareille.

On emploie assez souvent aussi dans ces circons-

---

(1) *Voyez* plus haut, page 192.

tances la panacée mercurielle (1) à la dose de deux grains pendant cinq ou six jours, et de trois ou quatre pendant le reste du traitement; car il faut rarement dépasser cette quantité, dans la crainte d'exciter la salivation qui pourrait nuire au travail dont la nature est occupée vers l'utérus. Les mêmes précautions doivent être observées pour le mercure soluble d'*Hahnemann*, ou toute autre préparation mercurielle. Du reste, quelle que soit la méthode qu'on aura choisie, on en continuera l'usage pendant quarante ou soixante jours, selon l'opiniâtreté des symptômes, et on en secondera l'effet par une boisson délayante ou légèrement sudorifique.

L'un ou l'autre des traitemens que nous venons d'indiquer, lorsqu'il est administré méthodiquement, a le précieux avantage de guérir la mère et son enfant de la syphilis, sans attendre le terme, quelquefois très-éloigné, de la gestation. On épargne à l'un des dangers qui eussent été inévitables s'il fût né infecté, et l'on arrête chez l'autre la marche

---

(1) Voici la forme sous laquelle on l'emploie à l'hospice des Vénériens.

℞ Rhubarbe en poudre, ℈ j.
Sucre..... ℈ jj.
Panacée mercurielle, gr. jj.

Faites une poudre que vous divisez en trois paquets égaux.

On prend le premier le matin à jeun, dans un peu de tisane, le deuxième à midi, et le troisième le soir.

d'une maladie qui est constamment plus rebelle en raison des progrès qu'on lui a laissé faire.

Il est néanmoins une circonstance dans laquelle on peut, et l'on doit même déroger au précepte ci-dessus énoncé, c'est lorsque la malade se trouve au neuvième mois de sa grossesse. Si on entreprenait le traitement dans un instant aussi voisin du terme, l'accouchement qui surviendrait nécessairement avant qu'il fût achevé, exigerait qu'on le suspendît, ce qui en retarderait infailliblement les effets. Il convient mieux alors de le différer jusqu'à l'entier rétablissement de l'accouchée, ce qui se pourra faire sans danger, en donnant pendant ce court délai quelques palliatifs, tels que le mercure doux à la dose d'un ou deux grains dans les vingt-quatre heures, ou quelques légères frictions mercurielles tous les deux ou trois jours.

S'il existe des symptômes d'infection aux parties génitales de la femme enceinte, comme des pustules, des chancres, etc., il est indispensable d'en tenter la guérison avant son accouchement, au moyen des émolliens, des frictions locales avec l'onguent napolitain, ou autres topiques appropriés. En négligeant cette précaution essentielle, on laisse subsister une disposition physique qui peut rendre le travail de l'enfantement très-laborieux, et exposer l'enfant à contracter au passage de nouveaux symptômes de vérole, dont un des plus fâcheux est l'ophthalmie syphilitique. D'ailleurs, cette circonstance

est encore très-dangereuse sous un autre rapport, c'est qu'elle peut compromettre la santé du chirurgien ou de la sage-femme qui assiste la malade dans sa délivrance.

Quand on a jugé à propos de différer le traitement général de la femme jusqu'après ses couches, on doit attendre, ainsi qu'il sera dit plus bas, quinze ou vingt jours après cette époque avant de le commencer.

CHAPITRE SECOND.

Description et Traitement de la Maladie vénérienne chez les enfans.

Il est généralement reconnu que l'enfant nouveau-né peut contracter la vérole en tetant une femme gâtée, et qu'une nourrice saine peut devoir cette maladie à son nourrisson lorsqu'il est infecté; mais une chose sur laquelle les médecins sont moins d'accord entr'eux, c'est de savoir si ces faibles créatures peuvent recevoir ce vice en héritage de leurs parens, soit au moment même de la conception, soit pendant le cours de la gestation. On peut à cet égard se poser la question suivante, que les auteurs résolvent de différentes manières : *L'enfant né d'une mère infectée a-t-il puisé dans son sein le virus avec la nourriture, ou bien a-t-il contracté la maladie*

lors de son passage à travers les parties génitales externes, siége ordinaire des symptômes syphilitiques?

Tout homme sans prévention qui connaîtra les rapports intimes qui lient le fœtus à la matrice, ne peut se refuser à admettre la communication directe de la mère à l'enfant, et par conséquent la possibilité de lui transmettre ses maladies. Ce que nous annonce le raisonnement basé sur les connaissances anatomiques est encore bien prouvé par l'expérience journalière, qui nous apprend que, si le plus ordinairement les symptômes vénériens se manifestent chez les enfans huit ou quinze jours, rarement un mois après la naissance (ce qui pourrait faire croire, comme beaucoup de médecins l'ont avancé, que l'infection ne date que de l'instant du passage), on a cependant des exemples d'enfans nés avec des signes non équivoques de cette contagion. Or, si on ne regarde pas comme tels, d'après M. *Doublet* (1), la macération, les phlyctènes et la lividité de la peau, on ne peut refuser cette origine aux ulcérations des parties sexuelles, aux pustules cutanées, et surtout aux végétations, qui ont été observées

(1) Cet auteur cite trois exemples d'enfans nés avec des symptômes beaucoup plus évidens d'infection : l'un d'eux portait un ulcère chancreux à la fourchette; un second, le moins concluant à notre avis, avait une tumeur stéatomateuse au grand angle de l'œil; et le troisième, des pustules noirâtres sur le corps.

par M. *Cullerier* et plusieurs autres praticiens dignes de foi (1), qui ne peuvent être simulées par aucune autre maladie de l'enfance. *Plenck* est tellement persuadé de ce mode de communication du virus chez l'enfant (2), qu'il distingue la vérole de cet âge en trois espèces : en connée, latente, et acquise après la naissance.

Nous conviendrons cependant qu'il est certains cas dans lesquels des enfans qui s'étaient conservés sains dans le ventre de la mère (dont probablement l'infection ne datait pas de long-temps avant le terme de la grossesse), contractent la syphilis pendant un accouchement laborieux, en passant avec lenteur sur des ulcères ou des écoulemens qui affectent les organes génitaux.

En établissant plus haut les circonstances dans lesquelles il convenait de traiter la syphilis chez la femme grosse, nous avons tracé la marche à suivre pour prévenir, dans le plus grand nombre de cas, le développement des symptômes d'infection chez son enfant. Cette pratique salutaire a l'avantage d'étouffer la maladie dans sa source; mais lorsqu'on l'a

---

(1) M. le docteur *Gilbert* a communiqué quatre exemples analogues, qui sont insérés dans l'ouvrage du docteur *Bertin*, intitulé : *Traité de la Maladie vénérienne chez les Enfans nouveau-nés, les Femmes enceintes et les Nourrices*, pages 99 et suivantes, *in*-8°. Paris, 1810.

(2) *Voyez* son Traité de la maladie vénérienne, au chap. de la syphilis des enfans.

négligée et que l'enfant naît avec la vérole, il faut sans perdre de temps aviser aux moyens les plus convenables pour obtenir sa guérison. Nous parlerons, avant de nous en occuper, des autres modes de communication du virus à cet âge.

Les baisers des personnes vérolées et l'usage de verres, de cuillers et autres ustensiles dont elles se servent habituellement, sont aussi pour les nouveau-nés des causes fréquentes de contagion.

Les symptômes syphilitiques attaquent à cet âge, de même que chez les adultes, les différens systèmes de l'économie ; les membranes muqueuses y sont le siége d'écoulemens, d'ulcères, de pustules et de végétations; la peau, de pustules très-variées, d'excroissances, de phlyctènes et d'ulcères; le système lymphatique, de bubons et de tumeurs de toutes espèces; le système osseux même s'altère à sa manière, et présente des caries, des exostoses, des périostoses, etc.

SECTION PREMIÈRE.

Catarrhe vénérien.

Il affecte chez les nouveau-nés les conjonctives, la membrane pituitaire et celles du vagin, de l'urètre et de l'anus.

L'*ophthalmie vénérienne des nouveau-nés* est assez ordinairement un signe primitif de l'infection contractée au passage, et peut être considérée comme

un symptôme très-grave, en ce qu'elle entraîne souvent la perte de l'œil affecté. Quelquefois cependant elle est si bénigne (1), qu'on serait presque tenté de la croire indépendante du virus syphilitique. L'écoulement qu'elle fournit alors est simplement muqueux et blanchâtre; dans les autres cas il est d'un jaune verdâtre, comme purulent, et éprouve, pendant le cours de l'inflammation, les mêmes changemens que celui fourni par la gonorrhée urétrale la plus intense. Cette maladie paraît du quatrième au dixième jour après la naissance, et dure ordinairement un mois et demi ou deux mois : sa terminaison n'est pas toujours heureuse ; car souvent elle détermine l'opacité de la cornée, des staphylômes, et quelquefois, mais rarement, la fonte de l'œil.

L'ophthalmie n'exige aucun traitement local autre que la grande propreté, entretenue au moyen du lait de la nourrice, ou de l'eau de guimauve tiède. Le traitement général est celui sur lequel on doit le plus compter pour en arrêter les progrès, et surtout pour en prévenir les suites sur tout le système. Nous en dirons autant du coryza et du catarrhe vaginal de cause syphilitique. Les injections émollientes remplaceront, dans ces deux affections, les lotions recommandées dans la précédente.

---

(1) *Voy.* l'ouvrage de M. *Bertin*, page 36, où tout ce qui a rapport aux maladies vénériennes des nouveau-nés a été traité avec beaucoup de profondeur et d'exactitude.

SECTION II.

Pustules.

Elles sont, en général, plates, saillantes ou croûteuses, et paraissent ordinairement du quatrième au quinzième jour; quelquefois cependant elles ne se montrent que lorsqu'il s'est écoulé un ou plusieurs mois après la naissance. Les premières, qui sont les plus communes, sont des taches cuivreuses de différentes formes, et très-peu élevées au-dessus du niveau de la peau. Les pustules saillantes ressemblent assez à un bouton varioleux en suppuration, ou à ceux de l'espèce de gale connue sous le nom de *pustuleuse*. On les nomme *croûteuses* quand elles s'ouvrent et se couvrent d'une croûte plus ou moins épaisse. Ces pustules sont toujours des signes d'une infection constitutionnelle plus ou moins ancienne, et exigent beaucoup de sagacité et d'expérience pour ne pas les prendre quelquefois pour d'autres éruptions. La dernière espèce surtout a été souvent confondue avec les croûtes de lait; mais le siége de cette dernière maladie, qui est constamment à la tête, et l'embonpoint du petit malade malgré son existence, doit sortir de doute tout praticien attentif.

Les applications locales se borneront, pour le plus grand nombre de pustules, à de simples onctions avec un léger cérat mercuriel, qui du reste ne seraient d'aucune utilité sans le concours d'un

traitement méthodique général. Quelquefois on pourra être obligé de stimuler ces symptômes locaux par des lotions avec l'eau phagédénique, la solution du sublimé ou celle de sulfate de cuivre.

SECTION III.

Chancres.

Ces symptômes se divisent, comme chez les adultes, en primitifs et en consécutifs, et affectent la peau ou l'orifice des membranes muqueuses : ils s'observent plus fréquemment chez les enfans que les autres accidens vénériens, et ne paraissent guère avant le huitième jour de la naissance. D'abord ils sont petits et bleuâtres ; mais on les voit bientôt s'élargir, rendre une matière sanieuse, fétide, et pour peu qu'on les néglige, prendre une couleur noire et se gangrener, surtout ceux qui ont leur siége aux grandes lèvres et au scrotum : ils entraînent assez souvent, dans ce dernier cas, la perte du sujet ; mais on les guérit aussi quelquefois par les applications topiques de kina, de camphre, de vinaigre, ou d'une décoction amère très-rapprochée.

Les ulcérations vénériennes des enfans, comme celles des personnes plus avancées en âge, exigent toujours l'emploi des anti-syphilitiques généraux : quant au traitement local, il n'est également que d'une utilité secondaire, et consiste en des applications émollientes, et quelquefois assez fortement

opiacées, lorsqu'il y a trop d'irritation. Quand au contraire il n'y a pas assez de ton, il faut mettre en usage les stimulans, comme les décoctions amères, le cérat mercuriel ou l'eau phagédénique.

SECTION IV.

Bubons vénériens.

Quelquefois ils sont consécutifs; mais dans le plus grand nombre de cas, ils proviennent d'une infection récente. Ces tumeurs s'observent plus souvent, chez les nouveau-nés, autour du cou et sous les aisselles qu'aux régions inguinales, parce que le virus s'introduit plus ordinairement chez eux par la bouche, les yeux, le nez et les oreilles que par les parties génitales.

Il est encore d'autres tumeurs qui siégent communément dans le tissu cellulaire soujacent au cuir chevelu des nouveau-nés. Leur forme est ronde ou irrégulière; elles sont dures ou molles, éparses ou réunies, et leur volume varie depuis celui d'une aveline jusqu'à celui d'une noix. Quelquefois ces tubercules s'échauffent et suppurent, ou bien ils se gangrènent et font mourir le petit malade. Quand il survient de ces tumeurs aux autres parties du corps, ce qui est rare, elles sont beaucoup moins dangereuses.

Le traitement local des bubons est ici le même que chez l'adulte : favoriser par les cataplasmes

émolliens la suppuration, si la tumeur paraît avoir cette tendance; et si elle est indolente et se dispose à la résolution, faire des applications résolutives, fondantes, et compter beaucoup sur les remèdes intérieurs. Quant aux tumeurs sous-cutanées dont nous avons parlé, quelques-unes se terminent par résolution, terminaison qu'on peut favoriser par les fondans, les purgatifs, et autres moyens connus. D'autres qui suppurent spontanément ou par l'usage des cataplasmes, et qui fournissent une suppuration séreuse, plus ou moins sanguinolente, assez semblable à celle des dépôts scrophuleux, exigent l'emploi des stimulans, comme les injections vineuses, ou bien les applications de digestifs un peu animés, et même quelquefois de l'égyptiac.

Celles de ces tumeurs qui surviennent ailleurs qu'à la tête se guérissent assez facilement, malgré l'aspect écrouelleux qui les caractérise; mais il n'en est pas ainsi des autres : elles suppurent long-temps sans éprouver d'amélioration sensible; souvent même la matière qui en découle devient ichoreuse et fétide; la gangrène survient malgré les toniques et antiseptiques employés intérieurement, et comme topiques; enfin l'enfant meurt.

SECTION V.

Maladies des os de cause vénérienne.

Les enfans infectés sont quelquefois attaqués d'exostoses et de périostoses, mais particulièrement des dernières. Comme ils meurent assez souvent avec promptitude des suites de la maladie vénérienne, ou que l'empressement qu'on apporte à les traiter est une raison pour qu'ils en soient débarrassés peu après la naissance, cette affection n'a pas le temps de se porter sur les os aussi fréquemment que chez les adultes. C'est probablement pourquoi on ne remarque pas ces symptômes aussi souvent chez eux que chez ces derniers (1). Le traitement mercuriel direct et celui par le lait de la mère sont ordinairement suffisans pour dissiper ces symptômes. Les bains généraux, si les forces le permettent, ainsi que de légères frictions locales avec l'onguent napolitain, ne seront pas inutiles pour atteindre ce but.

SECTION VI.

Excroissances et végétations vénériennes.

Les porreaux, les verrues, les choux-fleurs et les crête-de-coqs, s'observent très-rarement chez les

(1) *Voyez* M. *Bertin*, pag. 88 et 89.

enfans. Ils siégent communément sur les surfaces muqueuses, et annoncent toujours une syphilis ancienne.

Lorsqu'à la fin du traitement général les excroissances ne paraissent pas disposées à tomber d'elles-mêmes, on en hâte quelquefois la chute par des applications stimulantes, comme celles d'onguent mercuriel double, d'eau de chaux ou de poudre de sabine; mais si elles persistent après la cessation des remèdes intérieurs, ce qui arrive le plus souvent, il faut les détruire par les cathérétiques, ou les enlever avec l'instrument tranchant (1).

Il est encore quelques symptômes généraux qui décèlent ordinairement l'existence de la vérole chez les nouveau-nés. La peau est ridée, couverte d'efflorescences particulières et de rougeurs érysipélateuses; il y a soulèvement ou destruction générale ou partielle de l'épiderme; enfin la face, ainsi que tout le corps, présente une émaciation ou une bouffissure remarquable, et toutes les apparences de la décrépitude. On ne doit cependant pas croire à l'existence du vice vénérien chez tous les enfans qui offrent les signes ci-dessus mentionnés, puisqu'il est très-certain qu'on les a vus quelquefois chez ceux qui n'étaient pas infectés. Il faut attendre au moins dix ou douze jours après la naissance pour prononcer sur la nature de ces symptômes; car c'est à

(1) *Voyez* pages 118 et 119 de cet ouvrage.

cette époque que se développent ordinairement les premiers signes d'infection chez les nouveau-nés.

En général, on ne doit pas porter de la syphilis des enfans un pronostic très-favorable. Cette maladie, qui existe chez des êtres à peine ébauchés, et que leur âge même expose à une série d'accidens déterminés par la première dentition, la présence des vers intéstinaux, les épidémies catarrhales, la variole, etc., en se compliquant avec toutes ces causes de destruction, ne peut manquer de moissonner un grand nombre des individus qu'elle attaque. Cependant il faut convenir que plusieurs auteurs ont beaucoup exagéré sa funeste influence à cette époque de la vie. On peut, du reste, établir comme un fait démontré par l'observation, que les enfans qui naissent d'une mère dont on a négligé le traitement pendant la grossesse, ont moins de chances de viabilité à leur avantage que ceux dont l'infection a été gagnée au passage, ou d'une autre manière après la naissance; et que s'ils vivent, malgré tous les orages qu'ils ont à essuyer dans leur bas âge, c'est pour être condamnés à traîner une éxistence misérable et pleine d'infirmités. Ceux dont la syphilis est combinée avec d'autres affections, comme les écrouelles, le rachitis, le millet, l'hydropisie, le carreau, etc., sont aussi moins susceptibles de guérison que ceux chez lesquels les symptômes vénériens existent sans complication. Les catarrhes, les ulcérations, les pustules et les tu-

meurs glandulaires, n'ont ordinairement par eux-mêmes rien qui doive en faire porter un funeste pronostic; ils cèdent après un temps plus ou moins long au traitement intérieur méthodiquement administré; il est seulement à remarquer que la combinaison de ces différens symptômes entre eux, et surtout lorsqu'ils sont nombreux, les rend plus opiniâtres, et exige plus de persévérance dans le traitement.

SECTION VII.

Administration du traitement anti-syphilitique aux enfans.

La méthode curative de plusieurs maladies des enfans au moyen du lait de leurs nourrices, a été connue des anciens, et découle nécessairement de l'influence bien démontrée qu'a sur un nourrisson l'altération du lait de sa mère par certains alimens et médicamens, quelques virus, ou des affections morales vives. Cette observation n'avait pas échappé à *Hippocrate*, car il dit, dans son troisième livre des Epidémies, qu'il reconnaît le lait de la nourrice comme le seul moyen de guérir les enfans malades.

Cette vérité, de laquelle le père de la médecine a peut-être tiré une conséquence trop générale, pouvait servir de guide aux praticiens qui, les

premiers, ont eu à traiter des enfans nés avec la maladie vénérienne. Cependant on a été fort longtemps encore après l'apparition de ce mal, sans en faire l'application à cette circonstance digne de la plus grande attention; on se contentait d'administrer immédiatement des remèdes insignifians, qui laissaient au virus le temps de détériorer la constitution du sujet, et souvent même d'occasionner sa perte. Il y avait en effet fort peu de médecins qui administrassent les remèdes à la mère pour traiter son enfant infecté, lorsqu'en 1780 on fit à Vaugirard, sur un grand nombre de nourrices vérolées, des expériences qui démontrèrent la possibilité de tirer avantage de cette pratique. Les premiers essais ayant eu pour résultat la guérison radicale de beaucoup d'enfans et l'amélioration sensible des symptômes chez tous les autres, ce traitement a été généralement adopté depuis, comme la manière la plus douce de donner les anti-vénériens à ces petits malades. Mais comme ce traitement indirect n'a pas toujours assez de force pour prévenir le retour des accidens syphilitiques, on a pour habitude de prescrire en même temps à l'enfant une petite quantité de préparation mercurielle. Ces deux méthodes constituent, par leur combinaison, ce qu'on nomme le traitement mixte.

Lorsqu'un enfant et sa nourrice sont affectés de maladie vénérienne, il faut se conduire pendant

les dix ou douze premiers jours après la couche, comme on le ferait pour une femme saine d'ailleurs, dans la crainte de troubler, par des remèdes administrés prématurément, l'écoulement des lochies, et de faire prendre un mauvais caractère à la fièvre de lait. Passé cette époque, on prépare la malade, selon l'état de ses forces, par des boissons délayantes ou toniques, quelques bains et un léger purgatif. On commence ensuite l'usage des frictions à la dose d'un gros tous les deux jours. Si on préfère la liqueur de *Van-Swieten*, qui est non moins sûre et d'une administration plus facile, on en donnera tous les matins une dose, c'est-à-dire un quart de grain. Les autres préparations mercurielles, telles que la panacée, le mercure d'*Hahnemann* et celui de *Plenck*, peuvent aussi être employés dans le cas qui nous occupe, pourvu qu'on les prescrive avec les ménagemens nécessaires. L'emploi du mercure chez les nourrices ne s'oppose pas à ce qu'on leur prescrive dix ou douze bains pendant le cours du traitement, surtout lorsque la faiblesse générale ne les contre-indique pas.

Quelle que soit la méthode dont on fasse usage, il est bien essentiel de porter toute son attention aux effets que produit le mercure sur l'enfant; car on observe fréquemment que ce métal, donné en trop grande quantité à la mère, détermine chez son nourrisson des tranchées très-vives, ou un dé-

voiement qui l'épuise et peut même le faire périr. On ne saurait donc trop recommander de proportionner avec le plus grand soin la dose du remède à la susceptibilité du petit malade.

Le traitement mercuriel doit être accompagné, chez les nourrices, de l'usage d'une légère décoction de riz, de bardane ou de salsepareille. Lorsque la maladie est très-ancienne, ou qu'elle a été attaquée avant par plusieurs traitemens infructueux, elle résiste souvent à l'administration la plus méthodique des mercuriaux. Dans ce cas, qui est heureusement très-rare, il faut leur associer les sudorifiques, sous forme de tisane et de sirop, très-rapprochés. On peut consulter à ce sujet le traitement général par les sudorifiques, page 250.

Quoiqu'on puisse ordinairement guérir la mère et son enfant par le traitement qui vient d'être tracé, on le voit encore assez souvent manquer son effet sur ce dernier. Pour obvier à cet inconvénient, on a adopté comme règle générale, dans le département des nourrices de l'hôpital des Vénériens, d'administrer directement à l'enfant quelques antisyphilitiques, tandis qu'il se nourrit encore du lait *mercuriel* de sa mère.

Les nouveau-nés se traitent avec le sublimé corrosif, les frictions ou le mercure doux, dont les doses doivent être très-légères et toujours proportionnées à leur force et à leur âge. Dans les six premiers mois, un vingt-quatrième de grain de muriate

sur-oxidé de mercure est tout ce qu'on peut se permettre de prescrire par jour (1).

Ce traitement, ou plutôt ce supplément au traitement principal, doit être continué pendant un mois à-peu-près, si rien ne s'y oppose; on en suspendrait l'usage pour un jour ou deux, si la sortie de quelques dents causait un petit mouvement fébrile, et on le reprendrait immédiatement après la cessation de cet accident. Deux ou trois grains de sublimé suffisent ordinairement pour compléter ce traitement direct administré à l'enfant, dont la maladie a déjà été affaiblie par les propriétés anti-vénériennes du lait qui lui sert de nourriture. Ce médicament doit toujours être donné dans un looch qui, selon l'indication des forces, sera fortifiant ou simplement adoucissant.

Le lait de la nourrice est la meilleure boisson dont l'enfant puisse faire usage pendant son traitement; mais lorsqu'il éprouve une soif trop intense pour trouver de quoi la satisfaire dans ce breuvage, on lui donne en outre de l'eau de riz, seule, ou coupée avec le lait de vache.

Quelquefois le traitement mercuriel le mieux dirigé ne peut dissiper les symptômes vénériens de

---

(1) *De Horne, Observations sur l'Administration du Mercure*, tome I, page 41.

Voyez plus bas le traitement anti-vénérien chez les enfans qui sont sevrés.

l'enfant nouveau-né. On se trouve bien alors de l'association des remèdes mercuriels avec une dose de sirop sudorifique, proportionnée à la force du sujet et à la ténacité du mal. La quantité d'une once ou une once et demie de sirop, doit suffire dans le plus grand nombre de circonstances.

Quant au traitement par les frictions, il doit s'administrer avec la même progression que nous avons recommandée pour l'emploi du muriate sur-oxigéné de mercure. Un enfant à la mamelle peut absorber sans danger de quatre à douze grains d'onguent tous les deux jours. *Nicolas Massa*, qui le premier a conseillé ce traitement chez les enfans, le docteur *Doublet* et plusieurs autres qui ont suivi son exemple, en ont retiré de grands avantages; mais il paraît, d'après de nombreuses expériences faites depuis vingt ans dans les établissemens publics, qu'ils doivent le céder à ceux de la liqueur de *Van-Swieten*, dont les effets ne sont pas autant subordonnés à l'influence plus ou moins directe que la préparation ou les soins de propreté peuvent avoir sur les fonctions de l'organe cutané (1).

La grande propreté, un air pur et autres moyens tirés de l'hygiène, seront toujours avantageux pour

---

(1) *Plenck* avance que les frictions mercurielles administrées à l'enfant même, peuvent le rendre hydropique, et quelquefois le faire mourir. Cette manière de voir est un peu exagérée.

seconder les effets du mercure chez les enfans. Il est aussi bien important, pour concourir au même but, d'entretenir la liberté du ventre par quelque moyen simple, comme l'eau miellée ou le sirop de chicorée.

En général, lorsqu'on a suivi avec exactitude le traitement des enfans infectés, leur guérison est confirmée du troisième au sixième mois de la naissance, au moins dans le plus grand nombre de cas. On continue ensuite l'allaitement comme s'ils n'eussent jamais été malades.

Lorsque l'enfant entaché du vice syphilitique a passé l'époque de la lactation et qu'il est sevré, il faut lui administrer le mercure comme nous venons de l'indiquer pour le traitement direct de celui qui est encore à la mamelle. Ainsi, on peut également lui prescrire les frictions, le sublimé ou le mercure doux; mais en proportionnant toujours la dose à l'âge et au degré de force du sujet : par exemple, pour un enfant d'un à trois ans, on doit se contenter d'un douzième de grain de muriate sur-oxigéné de mercure par jour, donné dans un looch adoucissant; celui de trois à cinq pourra en supporter un huitième, ce qui fait le quart de la dose ordinaire de l'adulte; on augmente ensuite progressivement jusqu'au sixième ou quatrième de grain, à mesure que le malade approche de la puberté.

Les enfans supportent on ne peut mieux cette

préparation mercurielle (1), qu'on peut associer avec avantage au sirop sudorifique, à la dose de deux ou trois onces par jour, lorsque la maladie est ancienne ou qu'elle annonce trop d'opiniâtreté.

Les frictions mercurielles, si on juge à propos de les employer, seront également fixées, d'après la force de l'individu affecté, depuis six grains jusqu'à un scrupule d'onguent pour un enfant de deux ans, d'un à deux scrupules pour ceux de deux à six, et ainsi de suite.

La panacée mercurielle est quelquefois employée avec succès chez les enfans en bas âge, à la dose d'un grain, qu'on fait prendre en deux ou trois fois, mélangé avec un peu de sucre ou de rhubarbe. Chaque prise se donne dans une cuillerée de bouillon ou d'un looch adoucissant quelconque. On peut aussi fort bien réussir au moyen du sirop mercuriel de *Plenck*, dont on prescrit deux cuillerées à café matin et soir aux malades de deux à quatre ans, trois cuillerées à ceux de quatre à six, etc.

Par l'une ou l'autre de ces méthodes continuée

(1) Nous croyons pouvoir attribuer cette facilité qu'ont les enfans à supporter le sublimé corrosif, à la surabondance des sucs muqueux contenus à cet âge dans l'estomac, lesquels invisquent pour ainsi dire le médicament, et préviennent la trop forte impression qu'il pourrait faire sur la membrane villeuse. La même remarque peut être faite chez les femmes et chez tous les individus d'une constitution pituiteuse ou lymphatique.

pendant à-peu-près deux mois, on est presque certain de guérir l'enfant infecté de syphilis; mais il faut avouer qu'on éprouve quelquefois de grandes difficultés dans ce traitement. La plupart de ces malades sont si faibles, surtout dans les hospices, qu'on est souvent obligé d'interrompre l'administration des remèdes pour leur donner le ton qui leur manque, par l'usage du vin et de quelques médicamens fortifians.

Les symptômes extérieurs de la syphilis des enfans se dissipent assez ordinairement par le seul traitement intérieur, sans aucune application locale. Cependant, pour en obtenir plus promptement la guérison, on panse ceux qui en sont susceptibles comme nous l'avons recommandé dans le traitement des adultes (1) : les chancres inflammatoires par les émolliens, ceux qui sont douloureux et rongeans par les opiacés, et les chancres indolens, atoniques, par les applications d'onguent napolitain ou autres substances stimulantes. On applique sur les pustules un léger cérat mercuriel, et sur les bubons des topiques émolliens ou résolutifs, selon la terminaison que paraît vouloir prendre la tumeur. Il est rarement nécessaire d'employer un traitement local pour les végétations sèches des nou-

(1) Voyez aussi ce qui a été dit sur cet objet dans les différens chapitres où l'on traite des symptômes de la maladie vénérienne des enfans, pages 298 et suivantes.

veau-nés; il faut le plus souvent en attendre la chute ou la flétrissure de l'administration des remèdes internes, après laquelle on détruit ou on enlève celles qui persistent, au moyen des caustiques ou de l'instrument. L'ophthalmie vénérienne est le seul symptôme extérieur qui, chez les enfans, exige quelquefois de la manière la plus impérieuse des soins particuliers, mais toujours fort simples. On lui voit assez ordinairement faire chaque jour de nouveaux progrès, malgré le traitement intérieur le plus régulier, et le seul moyen de prévenir la cécité, qui lui-même ne réussit pas toujours, est de faire laver les yeux le plus souvent possible avec une décoction de guimauve chaude, le lait ou tout autre émollient. Ces lotions fréquentes ont l'avantage d'enlever la matière de l'écoulement, dont la longue présence sur la partie malade augmenterait encore une inflammation qui est déjà assez forte pour laisser souvent après elle des taches albuginées sur la cornée transparente, et occasionner par conséquent la perte de la vue.

CHAPITRE TROISIÈME.

Modifications que le sexe, les climats, et autres circonstances non maladives, exigent dans le Traitement de la Vérole.

SECTION PREMIÈRE.

Différences du Traitement relativement au sexe.

Le traitement de la maladie vénérienne doit en général peu varier dans l'un et l'autre sexe. Cependant, la femme étant plus délicate et douée d'un genre nerveux plus irritable que l'homme, elle demande plus de ménagement dans l'emploi des mercuriaux. Les doses doivent, en conséquence, en être moins fortes que chez ce dernier, que sa vigueur et son genre de vie rendent plus capable de supporter l'action des remèdes. Du reste, toutes les précautions qui ont été recommandées à ce sujet par beaucoup d'auteurs anciens et modernes, ne sont pas d'une nécessité indispensable dans tous les cas; car, malgré une longue et attentive observation, on n'a pas encore remarqué à l'hospice des Vénériens que les femmes y fussent plus souvent incommodées que

les hommes par l'usage des préparations mercurielles, quoique les uns et les autres soient soumis au même traitement, lorsque des circonstances particulières n'en ordonnent pas autrement. (*Voy.* ci-dessus, page 178.)

La menstruation n'est pas toujours une circonstance suffisante pour nous engager à modifier ou à suspendre l'emploi du mercure. *Van-Swieten*, qui était bien convaincu de cette vérité pratique, administrait sa liqueur pendant l'écoulement des règles comme il l'aurait fait à toute autre époque. Il faut toutefois convenir qu'il est certaines femmes dont la menstruation est tellement orageuse, qu'elles pourraient se mal trouver de l'usage des remèdes pendant cette évacuation. Il sera donc prudent, lorsqu'elle aura été précédée et qu'elle s'accompagnera de douleurs de reins, d'engourdissement dans les membres, d'une certaine élévation dans le pouls, de céphalalgie, de vertiges, d'accidens nerveux, etc., d'arrêter le traitement pendant tout le temps qu'existera le trouble de l'économie, qu'il ne pourrait qu'augmenter.

Quant aux époques de l'établissement des menstrues chez les jeunes filles, ou de leur cessation à l'âge critique, on peut, dans les cas ordinaires, entreprendre ou continuer le traitement anti-vénérien sans y avoir égard, surtout dans les cas pressans : il n'en résultera aucun mauvais effet. On pourra seulement administrer, conjointement avec

les anti-vénériens, les remèdes propres à faciliter l'éruption de cette évacuation, tels que le bon vin, les martiaux, l'exercice en bon air, ou bien les bains, les délayans et les anti-phlogistiques généraux, selon que les forces de la malade le demanderont. Si l'une ou l'autre de ces révolutions de l'économie se trouvait accompagnée de grandes hémorragies, de quelques accidens inflammatoires, etc., on suspendrait aussitôt l'administration des remèdes, jusqu'à ce qu'on eût obtenu la cessation de ces diverses affections par les moyens connus.

Il est encore un cas pour lequel nous croyons devoir recommander la plus grande réserve dans l'emploi des mercuriaux, c'est celui où une femme porte dans son sein le fruit d'une conception récente, de quatre ou six jours par exemple. Comme dans cet état le moindre effort menstruel pourrait provoquer l'avortement, il est prudent, lorsque les symptômes syphilitiques n'ont d'ailleurs rien de trop pressant, d'attendre au moins deux ou trois semaines avant de commencer le traitement anti-vénérien, qu'on sait avoir la propriété d'exciter une accélération marquée dans le mouvement circulatoire, et par cela même de disposer aux hémorragies.

SECTION II.

Différences du Traitement suivant les climats.

Le traitement de la maladie vénérienne réussit ordinairement tout aussi bien dans les pays septentrionaux que dans ceux d'une température plus chaude ; mais il exige dans ceux-ci moins d'attention de la part du médecin et du malade que dans les autres. Tout le monde sait en effet qu'aux Antilles, et même dans les provinces méridionales de l'Espagne et de l'Italie, la guérison de la vérole s'opère par le seul effet des remèdes, sans qu'on soit astreint à des précautions et à un régime très-rigoureux. Il paraît que l'abondance et le rétablissement facile des évacuations cutanées contribuent beaucoup à ce résultat (1). En France au contraire, et surtout dans les pays plus au nord, les choses se passent différemment : les moindres écarts de régime, les plus légères négligences dans l'emploi des remèdes, l'exposition imprudente au froid, à l'humidité, etc., suffisent pour

(1) On a plusieurs exemples de personnes qui s'étant embarquées pour l'Amérique avec des symptômes de syphilis, en ont été délivrées pendant la traversée, sans aucun traitement antivénérien. On les croyait dès-lors entièrement rétablies; mais le mal n'était que pallié par l'influence du changement de climat, car, bien qu'il fût sans action, et qu'il restât latent dans l'économie pendant le séjour des malades dans les pays chauds, il reparaissait aussitôt après leur retour en Europe.

rendre illusoire un traitement anti-vénérien bien administré d'ailleurs.

SECTION III.

Différences du Traitement suivant les saisons.

Les saisons ont la même influence que les climats sur le succès du traitement anti-syphilitique. L'hiver, pendant lequel les pores sont resserrés et les alternatives de température très-fréquentes, lui est beaucoup moins favorable que le temps uniformément chaud, pendant lequel l'économie jouit d'un mouvement d'expansion, et d'une facilité dans l'exercice de ses fonctions, qui favorisent l'action des remèdes.

Qu'on ne se persuade pas cependant que nous ayons intention d'admettre, avec beaucoup d'anciens et plusieurs modernes, que la vérole ne puisse être bien traitée qu'au printemps ou dans les régions très-tempérées. Nous pensons qu'on peut procéder à cette cure dans tous les pays et dans toutes les saisons; mais qu'on ne réussira qu'autant qu'on fera disparaître, par les précautions les mieux entendues, les différences de température qui existent entre les uns et les autres. Ainsi l'habitant du Nord qui, pendant un traitement anti-vénérien, vivra dans un appartement bien échauffé, et n'en sortira qu'enveloppé dans de bonnes fourrures, se guérira tout aussi bien que celui du Midi, qui devra cette uniformité de température au climat qu'il habite.

En établissant la possibilité de guérir la syphilis avec une facilité presqu'égale dans toutes les saisons et dans tous les climats, nous croyons néanmoins pouvoir avancer qu'il peut se présenter des cas de maladies anciennes et dégénérées, dans lesquelles, les symptômes n'exigeant pas d'ailleurs des soins très-prompts, il pourrait être convenable d'attendre la saison chaude pour procéder à leur traitement, afin de ne pas se priver d'un avantage qui, bien qu'assez peu considérable, pourrait cependant aider à l'effet des médicamens. Ces affections sont, on ne peut en disconvenir, de celles pour la curation desquelles on ne doit rien négliger (1), et qui ne cèdent qu'autant qu'on met à profit toutes les ressources que nous offrent la matière médicale et l'hygiène.

Il ne sera pas inutile de faire remarquer encore que les climats et les saisons influent aussi sur la plus ou moins grande facilité à supporter l'emploi du mercure. Il est effectivement bien démontré que les

---

(1) *Carrère* dit avec raison qu'il ne faut rien négliger pour le traitement des maladies vénériennes chroniques, qu'il est surtout bien essentiel de ne pas s'opposer à l'établissement des crises, de quelque côté qu'elles se manifestent; si c'est par les selles, de les favoriser par le jus de pruneaux, les lavemens, la manne, la casse cuite, etc.; par les sueurs, de prescrire des bains, des frictions sèches et des sudorifiques indigènes; si c'est par les urines que la crise s'annonce, de l'aider par un régime aqueux, les délayans légèrement nitrés, etc. Voy. son ouvrage, page 47.

habitans des pays chauds ont besoin d'être beaucoup ménagés dans son administration, qui cause quelquefois des accidens nerveux et des évacuations trop abondantes, effets de sa propriété stimulante; tandis que dans le Nord on peut, et l'on doit même donner les doses beaucoup plus fortes, sans que la constitution, qui est en général moins irritable, en soit notablement affectée.

On regardera donc comme une règle de pratique très-importante et d'une application presque générale, de n'administrer le mercure, dans les saisons et climats chauds, qu'avec beaucoup d'attention et de parcimonie; car dans ces circonstances une petite quantité d'anti-vénériens suffit pour la guérison; mais lorsqu'on exercera dans un pays ou dans un temps froid, où il y a moins d'émonctoires ouverts pour l'élimination du virus, on pourra sans crainte, quoique toujours avec prudence, forcer la dose du médicament, sans quoi on s'exposerait à voir la maladie éluder toutes les attaques qu'on dirigerait contre elle.

CHAPITRE QUATRIÈME.

Des Modifications du Traitement anti-syphilitique selon la nature des maladies concomitantes.

On a reconnu depuis long-temps que certaines maladies avaient la faculté de préserver d'une nouvelle affection celui qui en était attaqué. La goutte, par exemple, est de ce nombre, et l'expérience a démontré que, dans les épidémies, les goutteux étaient beaucoup moins souvent frappés de la maladie régnante que les personnes saines. Le virus vénérien ne jouit pas, à beaucoup près, d'un semblable avantage, car il peut se compliquer ou exister simultanément, chez le même individu, avec toutes les maladies tant aiguës que chroniques. Celles-ci reconnaissent différentes causes qui sont plus ou moins indépendantes de l'existence du virus syphilitique, et du traitement qu'on lui applique : les unes, comme la phthisie, les écrouelles, la goutte et le cancer, sont les effets d'un vice héréditaire ou d'une constitution originelle ; d'autres dépendent de l'influence de la constitution régnante ou de quelques écarts de régime, telles que toutes les fièvres et les phlegmasies. Il en est aussi qu'on peut quelquefois attribuer, quoique assez rarement, à l'impression produite par le mer-

cure sur toute l'économie en général, ou sur quelque système d'organes en particulier; telles sont les hémorragies actives et plusieurs espèces d'affections nerveuses. Quelques-unes enfin sont causées par un principe contagieux autre que le vice vénérien, ou par une dégénérescence spéciale des solides et des liquides, comme, par exemple, la gale, les dartres, le scorbut, la fièvre jaune et la peste. Nous dirons un mot de la plupart de ces complications de la syphilis, dont l'existence est quelquefois, pour le praticien peu exercé à voir ce genre de maladie, une source d'incertitudes, nous dirons même de bévues, qui sont toujours plus ou moins préjudiciables au malade. Pour mettre plus d'ordre dans cette partie de l'ouvrage, nous croyons qu'il sera avantageux de procéder à l'examen des différentes maladies, en suivant la marche adoptée dans la Nosographie du professeur Pinel.

SECTION PREMIÈRE.

Fièvres. (Nosographie, classe 1re).

ARTICLE PREMIER.

Fièvre inflammatoire.

Cette maladie survient quelquefois pendant l'administration du mercure, surtout chez les sujets pléthoriques, habitués à faire beaucoup d'exercice, et qui, dans cette occasion, sont souvent forcés de

garder le repos. L'action stimulante de ce métal lui-même sur l'économie, peut bien aussi être parfois considérée comme cause principale de la fièvre angio-ténique. D'autres fois, elle est déterminée par la violence de l'irritation dont quelques symptômes locaux sont le siége, comme lorsque la gonorrhée, les chancres, les bubons et autres accidens vénériens sont très-inflammatoires. Dans tous ces cas, la fièvre est beaucoup plus intense la nuit que le jour.

La fièvre angio-ténique n'exige pas ici un autre traitement que dans les circonstances ordinaires : les saignées, les boissons émulsionnées, nitrées, mucilagineuses, les acides végétaux et la diète seront toujours les moyens dont on devra faire usage; mais il est bien important, pour réussir dans la cure de cette maladie, de cesser tous remèdes anti-vénériens dès son apparition, et de ne les reprendre que lorsque les symptômes de sthénie auront entièrement disparu.

ARTICLE II.

Fièvre gastrique.

On reconnaît l'existence de cette complication, qui est assez fréquente, à l'inappétence, à la soif, à la malpropreté de la langue, à la chaleur âcre de la peau, aux douleurs contusives des membres, etc.

Lorsque la fièvre est continue, on y remédie en mettant le malade aux délayans légèrement acidulés, en plaçant à propos quelques évacuans, et en favo-

risant les crises auxquelles la nature pourrait être disposée : surtout, il ne faut pas oublier de suspendre l'administration des mercuriaux ; car on doit en redouter les effets dans toutes les affections aiguës un peu graves.

1°. *L'embarras stomacal* se complique souvent avec la maladie vénérienne. Quelquefois aussi il paraît être produit par le traitement mercuriel lui-même, auquel on a reconnu depuis long-temps la propriété d'augmenter la sécrétion muqueuse des premières voies et de déranger les digestions. Dans l'un et l'autre cas, il faut arrêter l'usage des anti-vénériens pendant un jour ou deux, et débarrasser l'estomac des saburres qui le surchargent, en faisant vomir le malade.

Cette indisposition est plus fréquente pendant les traitemens dans lesquels le mercure, donné à l'intérieur, porte son action immédiate sur la membrane muqueuse du canal alimentaire ; et c'est probablement par cette raison, autant que pour prévenir la salivation, que les premiers médecins qui ont employé ce remède à l'intérieur, l'ont presque toujours associé avec des substances purgatives. Nous ne croyons pas qu'il soit avantageux de suivre leur exemple, parce que leur procédé, bon d'ailleurs, à l'inconvénient d'entraîner par les selles une grande partie du médicament anti-vénérien. On atteindra facilement le but qu'on se propose, en purgeant tous les huit jours, et même plus sou-

vent si la circonstance l'exige, les malades dont les fonctions digestives se dérangent pendant l'administration du mercure.

2°. L'*embarras intestinal* est moins souvent l'effet du traitement mercuriel que l'embarras stomacal. Quand il survient, on y remédie par les purgatifs comme dans les cas ordinaires, et rarement il est nécessaire de suspendre l'usage des anti-syphilitiques pour combattre cet accident.

3°. Les *fièvres intermittentes bilieuses*, considérées comme complications de la syphilis, peuvent, lorsqu'elles n'ont pas un caractère d'acuité bien marqué, et que les symptômes vénériens paraissent exiger des soins prompts, être traitées pendant l'administration des mercuriaux. En conséquence, dès qu'on aura préparé et évacué convenablement les malades qui seront dans le cas qui vient d'être décrit, on pourra leur prescrire, avec le plus grand espoir du succès, les amers et le kina combinés avec le mercure (1). Si au contraire la fièvre est

---

(1) Voyez *Werlhof*, tome I, page 133; et *Theden*, *Instruction pour les Chirurgiens*, page 117, édition allemande.

Nous ferons, à l'occasion de cette administration simultanée du mercure avec le kina, une observation dont il est bien important de se rappeler dans la pratique; c'est que cette écorce et tous les végétaux qui contiennent un principe astringent un peu marqué, ont la propriété de décomposer les sels et oxides mercuriels. Pour éviter les inconvéniens qui peuvent résulter de la neutralisation d'une partie, et peut-être de la totalité de ces

très-forte, et surtout qu'on n'ait pas de grandes raisons pour hâter la guérison des symptômes véroliques, on fera bien de suspendre le traitement jusqu'à la disparition de la complication.

Quelquefois la fièvre intermittente tient essentiellement à l'existence de la maladie vénérienne chez l'individu qui en est affecté (1). Dans ce cas, qui n'est pas toujours facile à reconnaître, les fébrifuges sont rarement capables d'arrêter seuls le cours de la maladie. Le mercure est ici le fébrifuge

---

remèdes, il faut, lorsqu'on les prescrit à l'intérieur, les faire prendre seuls, et attendre qu'ils aient été portés dans la circulation avant de donner au malade le kina, ou les autres substances susceptibles de les décomposer. L'introduction du mercure par la voie de l'absorption cutanée rend toutes ces précautions inutiles. Il est encore à remarquer que, sans qu'on sache trop à quoi attribuer cette particularité, le malade auquel on fait prendre le kina, même avec les précautions que nous venons de recommander, peut user impunément d'une quantité de mercure beaucoup plus considérable que dans l'état ordinaire; du double par exemple, et quelquefois même du triple. Cette propriété de l'écorce du Pérou mérite qu'on y fasse quelqu'attention; car il peut quelquefois exister chez le malade qui doit en faire usage, des accidens vénériens assez pressans pour nous porter à augmenter la dose des préparations mercurielles, ce qu'il ne serait pas prudent de faire dans toute autre circonstance.

(1) *Monro*, *Mémoires de la Société de Médecine d'Édimbourg*, tome V, observation 47.

Ballonii Opera, tom. II, pag. 97 et 117.

par excellence, au moyen duquel on guérit souvent les deux affections : cependant nous croyons qu'il ne sera pas inutile de l'associer au kina.

ARTICLE III.

Fièvre muqueuse.

La fièvre muqueuse continue étant quelquefois d'une très-longue durée, il y aurait de l'inconvénient à laisser, pendant tout ce temps, les symptômes vénériens livrés à eux-mêmes, et prendre un accroissement qu'on pourrait ensuite avoir de la peine à réprimer. Il faudra donc ne pas craindre d'associer aux toniques et aux évacuans, qui font la base de ce traitement, quelques préparations mercurielles à faible dose. Les malades supportent ordinairement très-bien ce mélange.

Nous donnerons le même conseil pour les cas où la vérole se trouve jointe à une fièvre intermittente de nature muqueuse. Ce traitement combiné ne peut nuire en aucune manière au sujet, et on a l'avantage de le débarrasser en même temps des deux maladies. La fièvre quarte est celle de toutes les intermittentes qui exige le plus impérieusement cette manière de procéder; car étant quelquefois de nature à ne pas être arrêtée sans danger, on doit se contenter de donner le kina à dose tonique pour soutenir les forces du malade, de sorte que si on n'administrait pas en même temps les anti-syphili-

tiques, qu'une complication vérolique exige toujours d'une manière plus ou moins pressante, on serait exposé à attendre des saisons entières avant de pouvoir le faire, temps pendant lequel le virus pourrait opérer les plus grands ravages.

ARTICLE IV.

Fièvres adynamiques et ataxiques.

Ces deux espèces de fièvres sont, dans tous les cas, de nature à exiger la suspension du traitement général. On a déjà observé, depuis longtemps, que les individus affectés de symptômes vénériens aux parties génitales, tels que chancres, gonorrhée, pustules plates, etc., étaient très-exposés, pendant le cours de toutes les fièvres aiguës (1),

(1) Quelques auteurs, parmi lesquels, on peut distinguer *Plenck*, vouent à une mort presque certaine tous les vénériens qui sont surpris par une fièvre aiguë quelconque. Cette assertion est certainement un peu exagérée ; car la pratique des grands hôpitaux offre tous les jours des preuves du contraire, au moins pour les fièvres inflammatoires, gastriques et muqueuses. Nous avons eu nous-mêmes à soigner un très-grand nombre de militaires qui présentaient de semblables complications, et nous n'avons pas remarqué qu'il en mourût plus que d'autres. Du reste, il faut convenir que la chance est infiniment plus désavantageuse dans les maladies où le principe de la vie paraît directement attaqué, comme dans les fièvres adynamiques et ataxiques, surtout quand la vérole, par son au-

mais surtout de celles qui nous occupent, à perdre ces organes par la gangrène. Ce fâcheux résultat ne peut en aucune manière être prévenu par des remèdes d'une efficacité bien reconnue; tout ce qu'on peut faire dans cette fâcheuse circonstance, est de veiller à la propreté des parties, d'en calmer l'irritation par des applications émollientes (1), et lorsqu'on y est parvenu, de tenter, au moyen d'un léger cérat mercuriel, la guérison de ces symptômes locaux. Mais le traitement sur lequel on doit le plus compter dans cette circonstance, ainsi que pour prévenir une terminaison encore plus funeste, est celui de la fièvre elle-même par le kina, le bon vin, les alcoholiques, le camphre, les vésicans, et enfin par tous les toniques donnés à l'intérieur ou appliqués extérieurement.

---

cienneté ou sa nature particulière, a plongé le sujet dans un état de cachexie et d'épuisement considérable.

(1) Qu'on ne soit pas étonné si nous avançons que les parties génitales affectées de quelques symptômes vénériens se mortifient pendant le cours de fièvres essentiellement atoniques, par un excès d'irritation dont elles sont fréquemment le siége. La pratique en offre tous les jours des exemples, et il paraît même que c'est à cette concentration locale des forces qu'on peut attribuer la gangrène de ces organes, dont la vitalité ne se trouve plus en équilibre avec celle qui anime le reste du système. Toutefois, si on n'observait pas aux symptômes vénériens extérieurs le degré d'inflammation dont nous parlons, qu'au contraire ils fussent flasques, décolorés et livides, il faudrait y appliquer les toniques et anti-septiques. Ce serait alors le seul moyen d'en prévenir la perte.

La fièvre lente nerveuse compliquée avec la vérole, exige l'emploi des mêmes moyens que la fièvre ataxique, quoiqu'avec plus de ménagement dans les doses; mais comme cette maladie marche avec une extrême lenteur, et qu'on ne pourrait, sans danger, abandonner entièrement la syphilis jusqu'à sa terminaison, on s'occupera en même temps du traitement des deux affections par les remèdes qui leur sont propres. Ici, le mercure doit être administré en très-petite quantité, et être choisi parmi les préparations les plus douces, telles que le mercure gommeux de *Plenck*, sous forme de sirop, le calomélas, l'oxide noir d'*Hahnemann*, etc. Les accidens locaux seront combattus par la méthode ordinaire.

ARTICLE V.

La Peste.

Quelques praticiens ont cru que l'existence du mal vénérien chez un individu, pouvait le préserver de contracter la peste (1); mais un beaucoup plus grand nombre est d'une opinion contraire. Nous pouvons même assurer, d'après les renseignemens qui nous ont été fournis par des personnes dignes de foi, et qui sont nées dans les pays où cette con-

(1) Voyez *Charles Mertens*, *Observat. medicæ de Febribus putridis, de Peste*, etc. pag. 182. Vindobonæ, 1778.

tagion est endémique, qu'elle est d'autant plus dangereuse que le sujet qu'elle attaque est infecté de syphilis ou de tout autre vice constitutionnel, tel que le scrophuleux, le dartreux, le scorbutique, etc.

La marche excessivement rapide et pour ainsi dire foudroyante, ainsi que la nature particulière de cette maladie contagieuse, ne permettent pas de songer à l'administration d'un traitement anti-syphilitique pendant son cours.

ARTICLE VI.

Fièvre hectique.

L'existence de la fièvre hectique, quel que soit son type, chez un sujet affecté de maladie vénérienne, doit engager le praticien à être très-circonspect dans l'administration du mercure. Il devra faire choix, pour ne pas augmenter cet état fébrile continuel qui use insensiblement les forces du malade, d'une méthode de traitement douce et d'un emploi facile, telle que nous l'avons recommandée pour la fièvre lente nerveuse. Il faudra en même temps s'occuper à combattre la cause organique ou morale qui entretient cette fièvre. Lorsque, comme il arrive quelquefois, cette maladie est une conséquence d'une vérole ancienne et dégénérée, dont elle n'est pour ainsi dire que le symptôme, le traitement anti-vénérien administré avec précau-

tion, est le seul auquel on doive avoir recours. On pourra toutefois lui associer, comme auxiliaires, les préparations d'antimoine, la décoction de douce-amère, l'opium, les toniques et les anti-spasmodiques, selon l'exigence du cas.

SECTION II.

Phlegmasies. (Nosogr. cl. 2e.).

ARTICLE PREMIER.

Variole, Scarlatine, Dartres, Teigne, et autres inflammations aiguës ou chroniques de la peau.

Les phlegmasies cutanées étant, en général, comme la variole, la rougeole, la scarlatine, la miliaire, etc., de peu de durée, et ordinairement accompagnées d'une exaltation plus ou moins considérable des forces, on pourra s'occuper de leur guérison par les moyens ordinaires, avant de commencer l'emploi des anti-vénériens, ou bien même suspendre momentanément ce traitement lorsqu'elles surviendront pendant son administration.

Les dartres, la teigne et la gale doivent seulement faire exception à cette règle générale, parce qu'elles ont une marche beaucoup plus lente, et qu'elles ne sont pas, comme les autres maladies de cette classe, accompagnées d'un désordre général dans le système circulatoire. On les combattra donc

conjointement avec l'affection vénérienne qu'elles compliquent, par les moyens suivans : pour les dartres, on combinera le traitement mercuriel avec les anti-herpétiques connus, tels que le régime végétal, les bains, ceux de mer s'il est possible, le soufre intérieurement, les purgatifs, les sudorifiques exotiques, les amers, comme la patience et la fumeterre; les exutoires et les applications topiques avec le soufre, le mercure ou les préparations de plomb. Dans le cas où la teigne complique la syphilis, il faut pendant le traitement même de cette dernière maladie, après avoir diminué l'irritation locale de la tête par la propreté, les corps gras ou émolliens, et lorsqu'on a purgé convenablement le sujet, passer avec prudence aux applications stimulantes composées avec le tabac, la ciguë, le soufre, seul ou mélangé avec le charbon, l'oxide de manganèse, le muriate de mercure doux ou corrosif. Si la maladie est ancienne, ou que sa nature particulière paraisse l'exiger, on établira un exutoire, et on opérera l'évulsion mécanique des cheveux.

Lorsque c'est la gale qui se trouve combinée avec la maladie vénérienne, on ajoute seulement au traitement mercuriel qu'exige cette dernière, les boissons amères, de patience ou de bardane, et les onctions avec l'onguent soufré, la pommade citrine ou la graisse oxigénée.

Les trois genres de maladies cutanées qui viennent de nous occuper, sont quelquefois occasionnés par

le virus syphilitique lui-même, ainsi que nous en avons vu de nombreux exemples. Cette origine rend leur guérison encore plus facile; le traitement anti-vénérien mixte, c'est-à-dire, par les sudorifiques et les mercuriaux, lorsqu'il est méthodiquement administré pendant un temps proportionné à l'ancienneté des symptômes, suffit pour les faire disparaître.

ARTICLE II.

Ophthalmie.

L'ophthalmie aiguë est ordinairement d'assez courte durée pour qu'on puisse, sans danger, remettre l'administration des anti-vénériens à l'époque où elle sera guérie. Mais si elle passe à l'état chronique, et qu'après quinze jours on n'ait pas observé une amélioration sensible, il ne faut pas différer plus long-temps le traitement de la maladie principale, pendant lequel on pourra également la combattre par les délayans, les bains, les saignées générales ou locales, les collyres mucilagineux et anodins dans le principe, les excitans et astringens au déclin; enfin par les vésicatoires à la nuque ou derrière les oreilles si la maladie est opiniâtre.

Lorsque l'ophthalmie tient, ce qui n'est pas rare, à l'existence de la vérole constitutionnelle, le traitement anti-vénérien le plus prompt est celui qui lui convient. Les collyres anodins ou astringens, ainsi que les exutoires, ne seront, dans ce cas, que de

simples accessoires qu'on pourrait souvent négliger sans qu'il en résultât aucun inconvénient.

La maladie dépend-elle de la suppression d'une gonorrhée, il faut, sans perdre de temps, tâcher de rappeler l'écoulement urétral au moyen d'une bougie emplastique nette, ou enduite d'un peu de mucus fourni par la conjonctive malade. On calme l'inflammation par les anti-phlogistiques généraux, et l'application de cataplasmes faits avec la mie de pain et le lait, avec la pulpe de pomme, etc. Après la cessation des accidens inflammatoires, il est prudent d'administrer un léger traitement anti-vénérien. *Voyez p.* 58, *Ophthalmie gonorrhoïque.*

ARTICLE III.

Coryza.

Ce catarrhe est rarement assez violent pour forcer à discontinuer l'emploi du mercure. On se contentera donc, pendant ce traitement, de faire respirer au malade la vapeur de quelque décoction émolliente en ébullition, et de lui conseiller de se tenir très-chaudement jusqu'à parfaite guérison.

On a quelquefois à combattre, pendant le traitement anti-vénérien, un enchifrènement opiniâtre que les malades qualifient ordinairement de rhume de cerveau, mais qui est réellement dû à l'irritation que le vice syphilitique porte sur la membrane de Schneider, principalement sur la portion qui tapisse

les sinus frontaux. Nous en avons vu plusieurs exemples, qui tous existaient chez des personnes affectées de maladies vénériennes anciennes ou mal traitées. Ce symptôme, dont les progrès sont ordinairement très-lents, était accompagné d'un écoulement abondant de mucus plus ou moins fétide, et d'une douleur sus-orbitaire continuelle, beaucoup plus vive la nuit que le jour. Si on n'y remédiait pas avec promptitude, on aurait à craindre la formation d'ozènes, et par suite la carie des os voisins.

Le traitement anti-vénérien est le seul qui convienne dans cette circonstance. Il doit se composer de la combinaison des mercuriaux avec les sudorifiques très-rapprochés; mais il est à remarquer que, malgré son administration la plus régulière, on ne guérit souvent cette maladie qu'après deux ou trois mois. Les remèdes locaux doivent être les mêmes que pour le coryza idiopathique.

ARTICLE IV.

Catarrhe pulmonaire.

Cette maladie, lorsqu'elle est accompagnée de chaleur et de tiraillemens à la poitrine, d'un état fébrile avec paroxysmes, etc., exige bien évidemment la suspension du traitement anti-vénérien, qui ne ferait qu'accroître l'irritation de la membrane muqueuse qui tapisse les ramifications bronchiques; mais si le catarrhe est d'un caractère plus bénin,

qu'il existe sans fièvre, qu'enfin ce ne soit qu'un simple rhume, on peut, sans crainte de nuire au malade, faire marcher de front le traitement mercuriel et celui du catarrhe, qui consiste dans l'emploi des mucilagineux, des légers aromatiques ou scillitiques, ou des toniques, selon que la maladie est à son début, à son état, ou à son déclin. Du reste, il est bon de prévenir, d'après *Van-Swieten* lui-même, qu'il faut dans cette maladie, ainsi que dans toutes celles qui attaquent les poumons, renoncer à combattre la complication vénérienne par l'emploi du sublimé corrosif, qui pourrait quelquefois irriter la poitrine et aggraver la maladie. On peut, dans les affections de cette nature, étendre même cette proscription à tous les autres sels mercuriels âcres, et nous pensons qu'on doit toujours, par prudence, leur préférer le traitement par les frictions, l'oxide d'*Hahnemann*, l'onguent mercuriel à l'intérieur, ou autre moins actif encore s'il est possible. Si la syphilis était ancienne, on ferait bien de s'en tenir presqu'exclusivement à l'administration des boissons sudorifiques.

Lorsque le catarrhe chronique est uni à la maladie syphilitique, les toniques et excitans, l'exercice du corps et une bonne nourriture, feront la base de son traitement particulier; mais ce doit toujours être concuremment avec l'administration des anti-vénériens.

ARTICLE V.

Catarrhe intestinal.

La dysenterie peut quelquefois être un motif suffisant pour différer ou suspendre momentanément l'administration des anti-vénériens, surtout lorsqu'elle est accompagnée d'une irritation très-vive du canal alimentaire, ce qui, heureusement, n'est pas le plus ordinaire; mais toutes les autres espèces de catarrhes intestinaux n'exigent pas les mêmes précautions. Les diarrhées, qu'elles dépendent de quelques mauvaises digestions, de l'impression subite d'un air froid et humide après une chaleur plus ou moins forte, ou de toute autre cause, lorsqu'elles ne sont pas accompagnées de coliques extrêmement intenses, ni de mouvement fébrile, peuvent très-bien admettre, pendant qu'on les traite par les moyens appropriés aux divers états de sthénie ou d'asthénie qu'elles présentent, l'emploi simultané des anti-syphilitiques. Nous croyons seulement utile, dans ce cas, d'adopter une méthode par laquelle le mercure ne porte pas sa première action sur la muqueuse du canal alimentaire; on doit préférer celle qui introduit ce métal par la voie de l'absorption cutanée ou buccale, comme les frictions ordinaires, celles de *Clare*, de M. *Torreillhe* ou de *Cirillo*.

La dysenterie, bien qu'elle doive, dans certaines circonstances, s'opposer à l'administration des anti-

vénériens, est cependant quelquefois susceptible de les supporter sans en être augmentée. C'est à la sagacité du praticien à lui tracer la conduite qu'il doit tenir dans cette complication; nous sommes portés à croire qu'en général, on l'a combattue avec trop de timidité, et qu'on fera très-bien de ne renoncer à l'emploi des anti-syphilitiques, que lorsqu'ils seront rigoureusement contre-indiqués par une dégénérescence scorbutique ou une exaltation considérable des propriétés vitales. Un médecin distingué de la capitale, M. *Emonnot*, nous a communiqué l'observation d'une femme qu'il a traitée avec succès de pustules vénériennes consécutives très-nombreuses pendant qu'elle était affectée de dysenterie. Il s'est contenté d'associer l'usage des mucilagineux à celui des mercuriaux; le catarrhe intestinal n'a pas été aggravé par ces derniers; il a suivi sa marche ordinaire, et il a été guéri avant la disparition des symptômes syphilitiques.

Les phlegmasies des membranes séreuses, ainsi que celles du tissu cellulaire et du parenchyme des viscères, n'admettent dans aucun cas la combinaison du traitement mercuriel avec celui qui leur est propre. Ainsi, la pleurésie, la péritonite, le phlegmon, l'hépatite, la péripneumonie, etc., devront toujours fixer d'une manière exclusive l'attention du médecin, quelque pressans que soient les symptômes qui décèleront l'infection syphilitique.

ARTICLE VI.

Rhumatismes musculaire et fibreux.

Ces deux espèces de maladies ont, quand elles sont compliquées avec la vérole, une marche aiguë ou chronique, de même que lorsqu'elles existent isolément.

Dans le premier cas, qui est caractérisé par des douleurs musculaires tensives et déchirantes, une grande gêne dans les mouvemens de la partie et un état fébrile plus ou moins marqué, il faut se contenter de prescrire la diète, le repos, une température chaude, des boissons délayantes et légèrement diaphorétiques, et quelquefois la saignée lorsqu'il y a pléthore générale. On ne doit s'occuper de la maladie vénérienne qu'autant que le rhumatisme est dissipé, ou au moins considérablement diminué.

Néanmoins, si la syphilis était très-ancienne ou qu'elle eût été mal traitée précédemment par le mercure, on pourrait se bien trouver de l'usage de quelques boissons légèrement sudorifiques, faites avec la salsepareille ou le gaïac.

Quand le rhumatisme affecte une marche chronique, on peut, sans inconvénient, administrer les mercuriaux, en même temps qu'on le traite d'une manière spéciale par les boissons excitantes et sudorifiques à hautes doses, telles que les décoctions

de gaïac ou de salsepareille; par l'ammoniaque, le soufre, les frictions sèches ou spiritueuses; ou bien même par l'application des rubéfians ou des vésicatoires fixes ou ambulans sur les parties souffrantes.

La même conduite doit être suivie lorsque le rhumatisme tient à une cause vénérienne, ce qu'on distingue aisément des cas où la maladie est essentielle, par l'accroissement des douleurs pendant la nuit. Il faut surtout insister sur l'usage des bains chauds.

Le rhumatisme fibreux présente, à cela près de son siége et de quelques autres différences presqu'imperceptibles, les mêmes phénomènes que le précédent, et n'exige pas, lorsqu'il se complique avec la syphilis, un autre traitement que celui que nous venons de tracer.

ARTICLE VII.

Goutte.

Cette maladie reconnaît quelquefois pour cause immédiate le virus syphilitique (1), et alors elle a ce caractère particulier, qu'au lieu d'attaquer une articulation ou ses environs, comme la goutte idiopathique, elle se porte de préférence sur les parties

(1) Voyez *Plenck*, traduction italienne imprimée à *Venise*, page 139; *Martin*, *Manuel de l'Officier de santé*, tome III, page 269, et plusieurs autres écrivains.

situées entre deux articulations (1). Il faut dans ce cas, comme dans tous ceux où la syphilis est constitutionnelle, administrer le mercure, au moyen duquel on obtient ordinairement une guérison très-facile.

Lorsque l'affection arthritique est seulement maladie concomitante avec la vérole, qu'elle est récente et dans toute sa force, il est indispensable d'attendre que l'accès soit entièrement terminé pour commencer le traitement anti-vénérien. On favorisera sa solution par les anti-phlogistiques généraux, et en tenant la partie souffrante dans un état uniforme de chaleur, au moyen de flanelles, du taffetas gommé, de frictions sèches et de bains chauds. Si après quelque temps de ce traitement, les douleurs se maintiennent au degré excessif, on tentera de les calmer par un liniment camphré ou opiatique. Ce moyen ne serait pas admissible dans le principe de l'accès.

Quand la goutte est ancienne et atonique, que les accès sont tous les jours de plus en plus longs et les intervalles lucides très-courts, il est urgent de marier les méthodes curatives, de manière à guérir en même temps les deux maladies; on pourra, en conséquence, joindre au mercure donné à dose légère, les toniques et excitans à l'intérieur, tels que le gaïac en décoction ou sa résine, le soufre d'antimoine, l'extrait d'aconit, etc.

---

(1) *Plenck*, même page.

S'il arrivait que, malgré toutes les précautions, la goutte se déplaçât pour se porter sur un viscère quelconque, on devrait aussitôt la rappeler à son siége primitif en appliquant sur la partie des sinapismes ou un large vésicatoire.

SECTION III.

Hémorragies (Nosogr. cl. 3e.).

ARTICLE PREMIER.

Epistaxis et Hémoptysie.

Ces hémorragies surviennent quelquefois pendant le traitement de la maladie vénérienne. Lorsqu'elles tiennent à un état de pléthore général préexistant, ou qu'elles sont accidentellement produites par l'action spéciale du mercure sur le système circulatoire, il est très-urgent de renoncer à l'emploi de ce métal, afin de combattre les complications par le repos, les délayans, les acides végétaux, le nitre, de petites saignées, etc.; après quoi on reprendra le traitement de la vérole avec les ménagemens que pourront exiger la disposition particulière du sujet, et la propension plus ou moins grande qu'il aura à une récidive.

L'hémorragie est-elle passive, on doit également proscrire les mercuriaux; ils ne pourraient qu'augmenter, par la continuité de leur influence sur le

système général, la débilité déjà trop grande du malade. Les toniques astringens, les acides minéraux, la bonne nourriture, la position verticale ou horizontale selon l'espèce d'hémorragie, les rubéfians sur les bras ou la région dorsale, le tamponnement des fosses nasales dans l'épistaxis, et autres moyens analogues, sont les seuls auxquels on doive recourir dans cette circonstance. Du reste, il est de la dernière importance de ne passer au traitement anti-syphilitique, qu'après la cessation de l'hémorragie, et lorsque les forces du malade sont entièrement rétablies.

S'il se présente un cas d'hémoptysie dépendante d'une disposition originaire, on doit aussi, plus ordinairement, suspendre l'usage du mercure. Cependant lorsque le crachement sanguin est peu abondant et presqu'habituel, comme on en voit de fréquens exemples, il n'est pas prudent de laisser prendre à la maladie vénérienne un degré de développement qui peut devenir très-dangereux pour le sujet. Il faut, dans un cas de cette nature, procéder au traitement de la vérole en même temps qu'à celui de l'hémorragie. Ces deux indications exigent du praticien la plus grande circonspection dans l'emploi des moyens thérapeutiques. D'abord, l'espèce de préparation mercurielle à prescrire doit être choisie parmi les moins irritantes, comme le mercure saccharin, la mixture de *Plenck*, l'onguent napolitain à l'intérieur, etc.; il faut ensuite, pour

ne pas contrarier le traitement dirigé contre l'hémoptysie, que la dose du remède soit bien fractionnée, afin d'observer avec facilité les effets qu'il produit sur l'économie en général, et sur la poitrine en particulier, et pour être toujours prêt à le cesser ou à en diminuer la quantité suivant ce que l'état du malade paraîtra exiger.

ARTICLE II.

Hématémèse.

Le vomissement de sang, lorsqu'il est indépendant de l'action du mercure sur les premières voies, demande, quelle que soit sa force, qu'on oublie entièrement l'affection syphilitique pour ne s'occuper que des moyens de l'arrêter : on y parviendra le plus ordinairement en prescrivant le repos, les frictions sèches et les fomentations vineuses chaudes propres à favoriser la circulation capillaire des membres, les boissons mucilagineuses, les acides végétaux, des sangsues ou des ventouses sur l'épigastre, si le vomissement est très-abondant, et quelquefois l'opium et le camphre, mais seulement lorsqu'il existe une agitation nerveuse bien manifeste.

Quand l'hématémèse tient à l'impression trop forte de la liqueur de *Van-Swieten* sur la membrane villeuse de l'estomac, ce qui est cependant assez rare, on y remédie souvent en donnant cette solution mercurielle dans un looch gommeux, ou dans trois ou

quatre onces d'un sirop adoucissant quelconque. Mais lorsque cet expédient ne réussit pas, il est préférable, au lieu d'insister, de faire choix d'une méthode de traitement par laquelle le remède anti-vénérien soit introduit dans l'économie par la surface extérieure du corps. Les différentes espèces de frictions offrent au praticien plusieurs traitemens, qui tous rempliront parfaitement ses vues; et il se trouvera, par ce moyen, rarement obligé de suspendre totalement la cure de la maladie syphilitique.

ARTICLE III.

Flux hémorroïdal.

Cette évacuation, pour peu qu'elle soit récente et qu'elle ait été causée par une surabondance de sucs nutritifs, comme elle est alors susceptible d'être guérie sans inconvénient pour le malade, il faut la traiter par les moyens recommandés en pareil cas, tels que le repos, un régime tempérant, les boissons rafraîchissantes, les laxatifs; et, si elle était trop abondante, par les applications froides sur le ventre, les lombes et l'intérieur des cuisses. On procédera, immédiatement après sa cessation, au traitement de la vérole.

Lorsqu'au contraire les hémorroïdes sont anciennes et pour ainsi dire habituelles, elles ne doivent pas, dans le plus grand nombre de cas, s'opposer à l'administration simultanée des remèdes

ci-dessus indiqués avec les mercuriaux, dont on calculera la dose journalière d'après les effets qu'ils produiront sur le système général, et sur l'évacuation elle-même. Quant aux hémorroïdes périodiques, si on redoute beaucoup l'administration des remèdes pendant leur écoulement, on peut la suspendre pour trois ou quatre jours, et la reprendre immédiatement après leur cessation. Mais, nous devons le dire, cette précaution est presque toujours superflue. Le seul cas dans lequel elle pourrait être nécessaire serait celui, très-rare sans doute, d'un flux hémorroïdal accompagné de douleurs générales très-vives, et d'une accélération bien sensible dans le pouls.

SECTION IV.

Névroses (Nosogr. cl. 4e.).

La surdité complète ou incomplète, l'amaurose, et les différentes autres affections nerveuses de la vue et de l'ouïe, ne sont presque dans aucun cas des contre-indications au traitement de la syphilis qui peut se déclarer chez le sujet qui en est attaqué. On s'occupera donc également de la cure de l'une et de l'autre maladie, sans craindre d'exaspérer les symptômes nerveux, ni d'occasionner aucun mauvais résultat pour le malade.

Fréquemment ces accidens, ainsi que la raucité de la voix, l'aphonie et beaucoup d'autres névro-

ses, au lieu d'être des complications du mal vénérien, ne sont que des symptômes de cette affection parvenue à son plus haut période. Dans ces circonstances, heureusement assez rares, le traitement anti-syphilitique lui seul suffit communément, en guérissant la maladie principale, pour dissiper ces affections, qui n'en sont que les effets. Mais alors, comme la maladie est ordinairement ancienne, et le sujet souvent fatigué de plusieurs traitemens mercuriels mal ordonnés et encore plus mal suivis, il faut adopter une méthode mixte, au moyen de laquelle on administre le sublimé corrosif associé aux boissons sudorifiques très-rapprochées.

Lorsqu'à la fin de ce traitement méthodique, les accidens dont nous parlons ne présentent pas une amélioration très-sensible, on ajoute aux mercuriaux l'emploi des remèdes indiqués quand ces maladies reconnaissent d'autres causes que la syphilis, lesquels remèdes doivent varier comme ces causes elles-mêmes : les bains tièdes, les rubéfians, les vésicatoires à la nuque, derrière les oreilles, etc.; l'électricité, et les sétons même, seront employés comme moyens généraux; le rétablissement d'une hémorragie ou d'une évacuation habituelle, le retour de la goutte sur les extrémités, la cessation des veilles prolongées, d'un chant forcé, etc., formeront la série des procédés spéciaux à mettre en usage, selon que la maladie sera due à telle ou telle autre circonstance.

ARTICLE PREMIER.

Apoplexie.

Cette maladie survenant spontanément pendant l'administration du mercure, exige que, sans aucun retard, on arrête le traitement, qui ne doit être repris ensuite qu'avec les plus grandes précautions, et lorsque toutes les apparences de congestion cérébrale ont été entièrement dissipées, soit, dans le cas d'apoplexie sanguine, par les saignées, les applications froides sur la tête, les acides végétaux et les sels neutres ou acidules intérieurement; soit, lorsqu'elle est séreuse, par les vésicatoires et les boissons excitantes, ou bien par les sédatifs ou les révulsifs quand c'est une apoplexie nerveuse, c'est-à-dire due à une impression trop vive portée sur le système cérébral, sans l'intermédiaire d'une cause matérielle que nos sens nous puissent faire reconnaître.

L'apoplexie est presque la seule, de toutes les affections comateuses, que nous ayons à redouter pendant l'administration des anti-vénériens. En effet, l'influence du mercure introduit dans l'économie se portant d'abord sur l'appareil circulatoire, si un individu, déjà disposé par sa constitution aux congestions cérébrales, fait un usage inconsidéré de ce métal, il sera très-exposé à cette maladie, qu'on peut toutefois prévenir, lorsqu'une semblable disposition

existe chez le malade, en insistant pendant le traitement préparatoire, et même pendant l'emploi des remèdes, sur les délayans et anti-phlogistiques sous toutes les formes, sur les purgatifs, et surtout, en proportionnant avec prudence la dose du mercure à la susceptibilité du système vasculaire.

ARTICLE II.

Epilepsie.

Il est des cas où cette maladie est due à la pression mécanique qu'une exostose vénérienne exerce sur le cerveau, ou à une modification imprimée au système nerveux en général par le vice syphilitique constitutionnel, apparent ou caché (1). Les sudorifiques à très-haute dose, unis aux préparations mercurielles les plus actives, comme le muriate sur-oxidé de mercure, guérissent ordinairement cette espèce d'affection nerveuse, principalement lorsque la cause qui l'entretient n'a pas eu le temps de prendre un trop grand développement.

L'épilepsie essentielle, et surtout celle qui tient à une lésion organique, ne doit jamais détourner de combattre, par les remèdes appropriés, les symptômes vénériens qui surviennent aux personnes qu'elles affectent. L'administration des anti-syphi-

(1) Voyez *Rosenstein*, page 650; *Bloch*, *Observ. medicæ*, page 178; *Plenck*, page 133.

litiques n'empêchera pas non plus de traiter l'épilepsie, si on la croit curable, par la valériane, la bella-dona, le musc, la jusquiame, les vermifuges, les moxas, et autres moyens, dont l'efficacité est souvent équivoque, mais dont l'expérience a appris qu'on obtenait quelquefois du succès. On devra même pratiquer une ou plusieurs saignées aux malades qu'on supposera devoir cet accident à une congestion vers le cerveau.

On croit assez généralement dans le monde, et même plusieurs médecins sont de cet avis, que l'administration du mercure cause fréquemment de vrais accès d'épilepsie qu'on désigne sous le nom d'*épilepsie mercurielle*. Nous pensons qu'il y a beaucoup d'exagération dans cette manière de voir. La maladie qui nous occupe ne s'observe pas plus souvent pendant le traitement anti-vénérien que tout autre accident nerveux, et encore n'est-ce que chez quelques sujets d'une constitution si irritable, que tout autre remède un peu actif produirait le même résultat sur leur frêle machine. L'association des anti-spasmodiques, de l'opium, par exemple, à des doses très-légères de mercure, permettra toujours la continuation du traitement, en calmant chez ces malades la susceptibilité nerveuse qui en contrarierait la marche (1).

---

(1) On observait autrefois fréquemment, à Bicêtre et à l'hospice des Vénériens, des accidens nerveux qui approchaient

L'hypocondrie, la mélancolie, la manie, la démence et les autres névroses des fonctions cérébrales, peuvent, sans des inconvéniens majeurs, permettre, pendant le traitement qui leur est particulièrement applicable, l'administration des remèdes propres à combattre la maladie vénérienne. Leur marche lente et chronique, ne laissant pas l'espoir d'une guérison bien prompte, fait de cette pratique un devoir indispensable. Il sera toutefois nécessaire, dans ce traitement combiné, d'avoir égard à l'irritabilité plus ou moins développée du système en général. Ainsi, on donnera les mercuriaux, quelle que soit la forme sous laquelle on les préfère, en très-petite quantité; tandis qu'on recommandera contre l'hypocondrie les exercices de corps, l'air de la campagne, un bon régime, la sobriété et l'usage modéré des anti-spasmodiques; contre la mélancolie, les mêmes moyens, plus quelques purgatifs drastiques placés à propos, et dont on étudiera

---

beaucoup du caractère épileptique, et c'est probablement d'où a pris naissance le préjugé qui nous occupe; mais cette maladie n'était que simulée par des femmes qui croyaient inspirer plus d'intérêt par cette feinte susceptibilité. M. *Cullerier*, qui soupçonna bientôt cette supercherie, ayant ordonné qu'on leur versât un seau d'eau fraîche sur le corps, afin, disait-il avec intention, d'arrêter l'accès, la frayeur que leur inspira ce remède les fit renoncer à leurs contorsions volontaires, et depuis ce temps les exemples d'épilepsie mercurielle sont extraordinairement rares dans l'hospice dont nous parlons.

bien les effets avant d'en continuer l'usage; enfin, dans les cas de manie ou de démence susceptibles de curation, on ajoutera aux moyens précédens, les précautions que la connaissance de la cause et du caractère particulier de la maladie, pourra faire juger nécessaires.

ARTICLE III.

Hydrophobie.

Cette terrible maladie peut être le résultat d'une contagion, ou se déclarer spontanément chez un individu infecté du vice syphilitique. Lorsqu'un cas semblable se présente, le médecin doit, s'il est appelé pendant le temps d'incubation, tâcher de prévenir le développement du mal par les moyens ordinaires. Il arrêtera les effets du virus dans la blessure elle-même, par la cautérisation, qui est d'autant plus sûre qu'on la fait précéder de quelques scarifications, ou bien il enlèvera la partie blessée avec le bistouri. Si la plaie est déjà cicatrisée, elle devra être rouverte et entretenue par l'application des cantharides; on donnera intérieurement les breuvages acidulés et nitrés, l'ammoniaque, l'opium, le camphre et le musc, comme tempérans et anti-spasmodiques; on se gardera bien surtout, dans ce temps de l'hydrophobie, de prescrire la moindre quantité de mercure : il aurait l'inconvénient d'ébranler le système nerveux et de provoquer

l'accès qu'on cherche à prévenir. Mais quand cette maladie s'annonce par ses avant-coureurs ordinaires, tels que l'inappétence, une agitation générale, la tristesse, et l'échauffement de la partie blessée, il faut, sans aucun retard, avoir recours aux moyens que l'on regarde comme les moins inefficaces contre le virus rabieux : le mercure, le scarabée maïal, les feuilles de bella-dona, l'opium et les bains de mer, paraissent avoir, quelquefois, justifié la confiance qu'on leur avait accordée dans ce traitement. On se loue plus particulièrement encore du mercure donné à haute dose, et sous la forme la plus propre à son introduction prompte dans l'économie, comme l'oxide d'*Hahnemann*, le sirop de *Plenck*, les frictions buccales ou cutanées à forte dose.

Il sera utile, pour seconder l'effet de ces remèdes, de tenir le malade à une température douce, d'évacuer légèrement les premières voies, de prescrire un régime très-tempérant, ainsi que les boissons mucilagineuses, chaudes et abondantes. Le traitement dirigé contre la rage ayant encore une influence plus directe et plus certaine sur la syphilis constitutionnelle, on n'aura plus à s'occuper, pendant son administration, qu'à combattre les symptômes locaux par les moyens connus. Si on était assez heureux pour prévenir ou arrêter les accidens hydrophobiques, ce à quoi, il faut en convenir, on ne réussit pas fréquemment par le traitement interne, on continuerait encore quelque temps les

remèdes indiqués pour consolider la guérison et s'opposer au retour du mal.

Les *névralgies*, quels que soient les nerfs qu'elles affectent et leur ancienneté, ne doivent pas toujours engager à suspendre l'emploi du mercure pour s'occuper de leur traitement spécial. On peut, en général, combattre les symptômes syphilitiques par les remèdes appropriés, en même temps qu'on prescrit, selon la cause et la nature de l'accident nerveux, l'opium et le camphre, intérieurement ou appliqués à l'extérieur, le kina, les bains ammoniacaux, les frictions éthérées, les irritations de l'organe cutané sur un point plus ou moins éloigné du siége du mal, la section du nerf affecté, etc., etc.

S'il arrivait que les accidens nerveux fussent exaspérés par le traitement mercuriel, ce qui se voit assez rarement, on y renoncerait momentanément, en se bornant à prescrire, comme moyen palliatif, des applications émollientes ou légèrement mercurielles sur les symptômes vénériens extérieurs. Mais, nous devons le répéter, il est très-rare de ne pas pouvoir conduire sur une même ligne les deux traitemens bien combinés, lorsqu'on les administre avec la prudence nécessaire. Notre avis, dans cette circonstance, est entièrement conforme à celui de beaucoup d'auteurs et de praticiens très-distingués qui ont conseillé le traitement mercuriel comme moyen curatif des névralgies, lors même qu'elles ne sont pas compliquées avec la vérole.

Nous l'avons vu employer nous-mêmes deux fois dans des cas de cette nature, et quoiqu'on n'en ait pas obtenu le succès qu'on en attendait, il est cependant bien certain qu'il n'avait augmenté ni la mobilité ni la sensibilité des nerfs malades. Nous pensons en conséquence, fondés d'ailleurs sur nombre d'observations qui nous sont particulières, qu'on doit avoir encore plus de hardiesse dans l'emploi des anti-vénériens contre ces affections, lorsque la présence du virus syphilitique l'exige d'une manière impérieuse; peut-être même que ces remèdes opéreraient plus efficacement un changement avantageux dans la complication nerveuse, si on les poussait jusqu'à provoquer une douce salivation.

ARTICLE IV.

Tétanos.

Le tétanos traumatique est presque le seul que nous observions dans nos régions tempérées. Lorsqu'on craint son apparition chez un sujet infecté, on peut quelquefois la prévenir en favorisant une douce transpiration, et en entretenant la liberté du ventre par les boissons diaphorétiques légèrement émétisées.

Si le tétanos se développe malgré toutes les précautions qui ont pu être prises, on ne doit pas redouter de l'attaquer par l'administration du mercure en frictions et à haute dose. Le docteur *Rusch*, qui exerce la

médecine avec distinction en Amérique, en a obtenu les plus grands succès. Ce traitement qui, dans la supposition la plus défavorable, remplirait tout au moins, contre la maladie vénérienne, une partie de l'indication qu'on se propose, n'empêchera pas l'usage des autres remèdes conseillés en pareil cas. Ils doivent tendre tous à calmer l'irritation générale du système nerveux, et l'on y parviendra quelquefois en employant à propos, selon la force de la maladie et le tempérament du sujet, les saignées, les bains tièdes simples, ou dans chacun desquels on aura fait dissoudre une ou deux onces de pierre à cautère (1), l'alcali volatil, l'opium, le musc à haute dose, le camphre, les vésicatoires, etc. On se loue beaucoup, en Angleterre et en Amérique, de l'affusion subite d'un seau d'eau froide sur la tête ou le corps à nu; le malade est ensuite placé dans son lit, où il s'opère une détente qu'on accélère, s'il est besoin, en répétant l'affusion de deux en deux heures, jusqu'à guérison complète. *Hunter*, M. *Valentin* et plusieurs autres praticiens, se sont très-bien trouvés de cette méthode, qui n'empêche pas d'ailleurs l'emploi des antispasmodiques et des autres moyens dont nous avons parlé plus haut.

---

(1) Ce moyen a été recommandé par M. *Stutz*, de Gmunden en Souabe.

ARTICLE V.

Convulsions.

Elles peuvent quelquefois dépendre de la trop grande quantité de mercure qui aura été introduite dans l'économie par une administration imprudente. On voit assez souvent, en effet, ce métal déterminer avec le temps des mouvemens convulsifs chez les miroitiers, doreurs, et autres personnes qui le mettent ordinairement en œuvre. Ces ouvriers se traitent eux-mêmes avec succès par les bains chauds et de forts sudorifiques, seuls ou unis aux purgatifs légers.

On assure que les malheureux qui travaillent aux mines de mercure sont peu sujets aux affections convulsives, lorsque ce métal détermine la salivation dès le principe de leurs travaux. On pourrait peut-être, si le fait est constant, tirer parti de cette observation dans le traitement de beaucoup de névroses.

Lorsque les convulsions sont indépendantes des effets du traitement anti-vénérien, il faut d'abord s'occuper exclusivement de les combattre en attaquant leur cause si elle peut être connue; mais pour peu qu'elles soient longues à céder, on doit commencer, quand il existe aussi des symptômes syphilitiques, l'administration des mercuriaux associés aux sudorifiques et aux anti-spasmodiques. Le mercure veut être donné, dans ce cas, avec la plus

grande circonspection. Les doses doivent en être réglées de manière à pouvoir en arrêter ou modifier l'usage à volonté, selon l'impression qu'il fera sur le système nerveux en général, et en particulier sur les convulsions.

ARTICLE VI.

Paralysie.

Cette maladie ne pourrait être une contre-indication au traitement anti-vénérien, que dans le cas où elle serait le produit récent d'un coup sur la tête ou d'une apoplexie incomplète, circonstances qui pourraient faire craindre de déterminer, par l'emploi du mercure, une nouvelle congestion cérébrale. Dans toutes les autres paralysies qui existent en même temps que la maladie vénérienne, on peut combattre cette dernière par les remèdes d'usage, en ayant égard, d'ailleurs, à la constitution du sujet et au degré des deux affections.

Quant au traitement particulier à chaque espèce de paralysie, on peut également l'entreprendre pendant l'administration des mercuriaux, et il doit varier selon la cause qui a produit cette maladie; il consiste à bien combiner l'emploi des toniques et excitans, des ammoniacaux, du musc, de l'éther phosphoré, de l'arnica, de l'électricité; à rappeler les évacuations supprimées, en rubéfiant la peau par les linimens volatils, ceux de cantharides, les fric-

tions sèches, l'urtication, les douches, les vésicatoires, le moxa et autres moyens semblables.

Le spasme de l'œsophage, le pyrosis, les vomissemens, la dispepsie, la boulimie et le pica, sont des maladies qui ne doivent pas ordinairement engager à retarder le traitement d'une affection syphilitique dont les symptômes sont un peu pressans. On se contente, pour remplir les indications que présentent les deux maladies combinées, de joindre à l'emploi des mercuriaux celui des anti-spasmodiques et des sédatifs conseillés en pareils cas, et surtout de détruire, s'il est possible, la cause des accidens nerveux.

La colique nerveuse, celle des peintres, l'asthme convulsif et les palpitations, sont beaucoup plus graves que les affections précédentes, et demandent la suspension de tout traitement anti-vénérien pendant qu'elles existent. Il faut s'occuper de leur curation particulière avant d'en venir à l'emploi du mercure, ou de le reprendre si on l'avait déjà commencé. Nous croyons, du reste, que dans toutes les névroses de cet ordre, il ne faut jamais administrer ce métal par la voie intérieure, mais bien par celle de l'absorption cutanée, pour ne pas porter sur le tube alimentaire une irritation qui pourrait provoquer le retour des accidens nerveux.

Il pourrait se présenter des cas particuliers de palpitations habituelles dans lesquels la crainte d'accroître le mal s'opposant pendant très-long-temps

à l'administration du mercure, on donnât occasion aux symptômes vénériens de pousser de profondes racines, et d'exercer de grands ravages dans l'économie. Nous pensons que dans cette circonstance, il vaudrait encore mieux entreprendre le traitement de la vérole au moyen de préparations mercurielles douces et à des doses excessivement faibles, pour ne pas augmenter le trouble de la circulation, que d'exposer le malade aux dangers certains d'une infection ancienne, dont on ne pourrait peut-être arrêter les progrès qu'après l'altération ou la perte totale d'organes essentiels.

ARTICLE VII.

Coqueluche.

Cette maladie est quelquefois compliquée avec la syphilis chez les enfans en bas âge (1). Elle peut, sans doute, être parfois assez violente, et l'état d'affaissement qui succède ordinairement aux quintes de toux répétées, assez considérable pour faire balancer le praticien sur l'emploi des anti-vénériens. Cependant, nous croyons pouvoir assurer qu'on est en général trop timide dans l'administration des remèdes propres à combattre ces deux maladies réunies, et qu'il faut dans presque tous les cas les attaquer en même temps. D'ailleurs, la coqueluche

(1) Voyez l'ouvrage de M. *Bertin*, page 198.

étant quelquefois d'une très-longue durée, quoique rarement mortelle, on ne pourrait, sans danger, négliger l'infection vénérienne, et laisser le sujet exposé aux ravages qu'elle exercerait indubitablement pendant l'existence de sa complication. En outre, comment conçoit-on que le mercure puisse nuire d'une manière sensible à l'individu affecté de coqueluche, lorsqu'il a été lui-même employé avec quelques succès pour combattre directement cette maladie? Nous recommanderons donc, d'après ces différentes raisons, et surtout en vertu de faits de pratique les mieux observés, l'emploi simultané des anti-vénériens, mercuriaux ou sudorifiques, contre la maladie syphilitique, et des remèdes particuliers à l'affection spasmodique ou organique avec laquelle elle est unie. Ces derniers moyens sont assez nombreux, par cela même qu'il n'y en a aucun de véritablement spécifique. Les principaux, ceux qui sont généralement regardés comme les moins inefficaces, sont la poudre d'ipécacuanha ou le tartre stibié à dose nauséabonde, les scillitiques, le mercure doux, l'opium, le camphre, le musc, le castoréum, l'assa fœtida, l'ammoniacum, les extraits de jusquiame et de bella-dona, la rubéfaction des pieds, des jambes et de la région épigastrique (1),

(1) Le docteur *Autenricht*, médecin allemand, frictionne tous les matins l'épigastre avec gros comme un pois de l'onguent suivant : ℞ tartre stibié, ʒ j, axonge de porc, ℥ j, mê-

au moyen des cataplasmes de moutarde. Il faut surtout, pendant ce traitement, s'attacher à prévenir le retour des accès de toux, en évitant les exercices violens, les odeurs fortes et irritantes, les contrariétés, et principalement les mauvaises digestions auxquelles le grand appétit des petits malades donne souvent lieu. On remplit cette dernière indication en tenant le ventre libre par les lavemens ou de légers laxatifs, et en diminuant un peu la quantité ordinaire des alimens.

Les quintes de toux violentes et répétées, déterminant souvent un degré plus ou moins considérable de congestion sanguine vers la tête, on y remédiera par l'application d'une ou de plusieurs sangsues derrière les oreilles (1).

Le choix de la préparation mercurielle à mettre en usage dans cette complication, est assez indifférent. Les frictions, le sublimé et les autres sels mercuriels réussissent également lorsqu'ils sont prudemment administrés. Du reste, si on a quelques motifs pour craindre les substances âcres, on peut donner la préférence au calomélas, au sirop de *Plenck* ou au mercure saccharin, seuls ou combinés avec les sudorifiques.

---

lez. Il prétend en avoir obtenu de grands succès. La répétition de ces frictions détermine ordinairement une espèce de dartre à cette partie; mais elle cède facilement aux applications adoucissantes.

(1) Voyez M. *Bertin*, page 198.

ARTICLE VIII.

Hystérie.

La maladie vénérienne compliquée d'hystérie peut être traitée sans que cette dernière maladie en soit sensiblement influencée. On peut en même temps combattre les causes de l'affection nerveuse, et par là en prévenir le retour, ainsi que par l'observance des règles d'hygiène appropriées à la force du mal et aux goûts connus de la malade. Nous recommanderons toutefois, dans cette complication, de ménager beaucoup les doses de mercure, et de bien étudier les effets qu'il produit sur la marche et la fréquence des accès hystériques, afin d'en pouvoir diminuer la quantité, ou l'associer, selon le besoin, au camphre, à l'opium ou autres anti-spasmodiques.

Il conviendra, lorsque la malade aura été très-abattue par un violent accès, de la dispenser, pour ce jour-là, des remèdes anti-vénériens, et la laisser reposer jusqu'au lendemain. S'il arrivait que les accès fussent très-rapprochés, comme on ne peut pas abandonner entièrement la maladie syphilitique, il faudrait ne l'attaquer qu'avec infiniment de réserve, au risque de faire durer le traitement le double ou le triple du temps ordinaire.

SECTION V.

Lésions organiques (Nosogr. cl. 5e.).

ARTICLE PREMIER.

Scorbut.

Cette maladie accompagne très-souvent la syphilis, surtout dans les hôpitaux, les camps, les vaisseaux et les prisons.

Le mercure serait extrêmement dangereux dans cette complication (1), quel que fût son mode d'administration, car il ne pourrait qu'augmenter l'atonie générale. Le scorbut devra donc fixer exclusivement l'attention du praticien. Ce traitement se

---

(1) Voyez *Graincer, Historia de Febribus*, page 6, où il dit qu'un soldat scorbutico-vénérien éprouva, par l'effet d'un seul gros d'onguent mercuriel, une salivation sanguinolente, un crachement de lambeaux de gencives putréfiées et une excessive débilité.

Hempel, chirurgien militaire, dans l'édition allemande de ses *Expériences et Observations sur le Scorbut*, 1778, page 26, trace le tableau le plus effrayant des effets désastreux du mercure chez les scorbutiques. Il a vu la bouche se gangréner, et le malade mourir pour en avoir fait usage.

Kramer et *Goulard* fournissent de nombreux exemples du danger de ce traitement dans le cas qui nous occupe.

Vigarous, Observations et Remarques sur la complication des symptômes vénériens, etc., *in*-8°., page 24.

borne, dans les premier et second degré de la maladie, à l'usage d'une décoction de malt, du vin, du sirop et des sucs âcres des plantes crucifères : les fruits sucrés et acides seront préférés dans le troisième. L'action de ces remèdes doit être secondée par l'usage de bons alimens, végétaux ou animaux, du bon vin, par l'habitation dans un lieu sec et bien aéré, les affections morales agréables et un exercice modéré. S'il y a des ulcères à la bouche, on les touche avec l'acide muriatique étendu d'eau; ces ulcères cutanés seront pansés avec le vin, l'alcool ou le vinaigre camphrés et aromatiques, la poudre, la décoction ou le vin de kina acidulé. Enfin les hémorragies passives seront combattues avec l'acide sulfurique, l'alun, l'oxicrat, les applications de glace et autres moyens analogues. Quand on est parvenu à relever les forces du malade, et à détruire la diathèse scorbutique, on revient au traitement de la syphilis qu'on n'avait oublié que pendant le temps nécessaire pour combattre la complication.

Le mercure ayant la propriété de causer, chez le sujet qui en fait un usage prolongé, un état d'atonie et de dissolution remarquables, on doit naturellement craindre les mauvais effets de son administration chez celui qui vient d'être récemment guéri du scorbut. Pour éviter une rechute, qui retarderait encore beaucoup la guérison de la syphilis, il faut continuer l'emploi d'une certaine quantité de vin ou de sirop anti-scorbutique, pendant tout le

traitement mercuriel. Cette pratique nous a réussi dans plusieurs cas de cette nature, et nous ne saurions trop la recommander.

S'il se présentait une affection scorbutique rebelle, et que la longueur de son traitement pût faire craindre que la syphilis ne fît de trop grands progrès, on pourrait associer à l'usage des anti-scorbutiques que nous avons recommandés, celui des sirops ou décoctions sudorifiques très-rapprochés (1), sans aucune addition de mercure; mais seu-

---

(1) Le professeur *Vigarous* * s'est loué dans des circonstances semblables, surtout lorsque les sujets étaient épuisés par des traitemens antérieurs, de l'association de l'antimoine et de quelques substances purgatives avec les sudorifiques. La tisane qu'il nomme dépuratoire se compose ainsi qu'il suit: ℞ séné mondé, ℥ jjj, salsepareille, ℥ vj, gaïac rapé, sassafras, squine, iris de Florence, antimoine cru, anis vert, crême de tartre, aristoloche ronde et longue, jalap et polypode de chêne, *aa* ℥ j ß, noix ordinaires concassées, n°. XII. On fait infuser le tout pendant vingt-quatre heures dans deux pintes de vin blanc, et dans un vase de la capacité de neuf pintes. Le lendemain on ajoute à l'infusion six pintes d'eau, et l'on fait bouillir le tout à un feu modéré (le pot couvert) jusqu'à diminution d'un tiers, après quoi on passe à la chausse. Le résidu sert à faire une tisane plus légère, avec deux ou trois pintes de vin blanc, et six ou sept pintes d'eau, qu'on fait aussi réduire d'un tiers.

Le malade prend trois verres par jour de la première décoction, et la seconde pour boisson ordinaire; il observe un régime adoucissant. Les malades sont légèrement purgés les

* Ouvrage cité.

lement dans le cas d'infection ancienne ou dégénérée par de mauvais traitemens.

Ce précepte est également applicable au traitement de toutes les maladies vénériennes, qu'on ne peut attaquer directement par les anti-syphilitiques ordinaires, à raison d'une complication qu'ils pourraient rendre plus dangereuse, et peut-être même funeste au sujet.

ARTICLE II.

Scrophules.

Il n'est pas rare de voir la maladie vénérienne unie avec les écrouelles, et comme, dans cette complication, le traitement mercuriel administré seul pourrait peut-être aggraver les symptômes scrophuleux (1), il faudra se conduire d'après les deux indications qui se présentent, et associer les remèdes qui conviennent à chacune de ces affections. On attaquera donc à la fois la syphilis par les frictions avec l'onguent napolitain ou le muriate sur-oxidé de mercure (2), seul ou combiné aux sudorifiques,

premiers jours ; mais bientôt la nature s'accoutume à l'action du remède, et il n'agit plus que comme altérant.

(1) *Plenck* assure qu'on peut donner hardiment le mercure aux scrophuleux, sans qu'il en résulte le moindre accident. Voyez son ouvrage, au chapitre de la *Vérole compliquée*.

(2) Nous croyons que le sublimé mérite ici la préférence sur toutes les autres préparations mercurielles, le regardant comme très-capable de ranimer les forces vitales qui pèchent par défaut chez les individus affectés de scrophules.

et les scrophules par les amers et toniques, tels que la décoction de racines de houblon, de chicorée sauvage, l'élixir amer, composé avec la gentiane et les cristaux de soude digérés dans l'alcool, et quelquefois un peu de kina, par l'exercice, l'insolation, l'habitation dans un lieu sec où l'air se renouvelle facilement, par les bains froids, ceux de mer surtout, et enfin par une nourriture saine, de bon vin, des viandes rôties, etc.

Il est certains symptômes syphilitiques qui, lorsqu'ils existent chez un sujet affecté de scrophules, sont quelquefois d'une opiniâtreté décourageante pour le médecin et encore plus pour le malade. Ce sont les bubons qui participent bien alors de l'une et de l'autre affection, mais qui paraissent cependant tenir plus particulièrement à la nature écrouelleuse. Ils sont d'une indolence extraordinaire, et quand, après un temps plus ou moins long, ils finissent par suppurer, ce n'est jamais que partiellement, en laissant toujours exister un noyau d'engorgement qui peut durer des années entières, ainsi que nous en avons eu plusieurs exemples. Ces tumeurs ne peuvent pas être mieux traitées que par la combinaison des deux classes de remèdes que nous venons de détailler. Lorsqu'elles persistent après leur administration méthodique, et que les symptômes vénériens sont dissipés, la continuation des anti-scrophuleux suffit pour en opérer, avec le temps, la résolution complète.

ARTICLE III.

Phthisie.

Cette maladie est souvent compliquée par la vérole, mais elle lui doit aussi quelquefois son existence. De cette différence de causes résultent des indications curatives opposées, desquelles nous allons nous occuper.

1°. *Phthisie de cause vénérienne.*

On voit tous les jours la syphilis parvenue à son dernier période (1) causer le marasme, la fièvre lente, et tous les accidens de la phthisie, même chez des sujets qui jouissaient, avant l'infection, de la constitution la plus robuste.

La nature vénérienne de cette maladie doit fixer presqu'exclusivement l'attention du praticien dans

---

(1) Le professeur *Portal*, *Morton*, et plusieurs autres auteurs, rapportent des exemples de véroles récentes qui paraissent avoir occasionné le développement de la phthisie pulmonaire. Nous croyons qu'en pareil cas, la maladie vénérienne ne porte son influence directe sur les poumons, qu'autant que ces organes y sont déjà disposés par leur constitution primitive ou acquise.

Voyez *Morton, de Phthisia lue venerea*, lib. III, cap. VII; et *Ant. Portal, Observations sur la nature et le traitement de la Phthisie pulmonaire*, article X, de la Phthisie vénérienne, page 318; et *Swediaur*, tome II, page 169.

le traitement à lui appliquer ; mais comme les accidens pourraient être augmentés par l'usage de médicamens très-stimulans, on ne doit pas être indifférent sur le choix de la préparation mercurielle à employer dans cette circonstance. Le sublimé corrosif, les dragées de *Keyser*, et la plupart des autres sels mercuriels, ayant beaucoup d'âcreté, on donnera la préférence au mercure de *Plenck*, à celui d'*Hahnemann*, au calomélas, et à l'onguent mercuriel en pilules (1) ou en légères frictions. On insistera pendant l'administration de ces remèdes, sous l'influence desquels la maladie, lorsqu'elle n'a pas jeté de trop profondes racines, prend en peu de temps une tournure favorable, sur les boissons pectorales, calmantes et adoucissantes, sur le laitage seul ou mêlé à une décoction de salsepareille ou de lichen d'Islande (2). Le kina pourra souvent être employé avec avantage.

Quelquefois le sublimé corrosif et d'autres préparations mercurielles salines très-énergiques, portent leur influence directe sur la poitrine la plus

---

(1) Cette préparation a en sa faveur l'observation citée par *Brambilla* et plusieurs autres tout aussi concluantes, tirées de la pratique de M. *Sédillot* aîné. Voyez ci-dessus *le Traitement par l'onguent mercuriel pris intérieurement*, page 200.

Morton se loue des bons effets de l'œthiops minéral dans cette maladie.

(2) Voyez *Reisse*, *Dissertat. de Lichene Islandico*. Erford, 1778.

saine en apparence, et y causent, nous ne dirons pas comme beaucoup d'auteurs, une vraie phthisie, mais bien une irritation pulmonaire, qui pourrait peut-être par la suite, et avec le concours d'autres causes, occasionner cette maladie. La conduite à tenir dans ce cas particulier, est de suspendre momentanément l'administration des mercuriaux, de calmer les accidens par les remèdes appropriés, et de reprendre ensuite le traitement anti-vénérien au moyen de préparations mercurielles plus douces, et données avec beaucoup de retenue.

2°. *Phthisie considérée comme complication de la syphilis.*

Les chances sont encore plus défavorables dans ce cas-ci que dans le précédent. On voit, en effet, presque toujours les individus dont la phthisie est originelle, se trouver fort mal de l'emploi des mercuriaux, quelle que soit la forme sous laquelle on les administre. Les préparations salines surtout sont les plus nuisibles, et l'on doit constamment leur substituer celles où le mercure est simplement divisé par l'oxigène, comme dans l'onguent napolitain donné intérieurement ou en frictions légères, dans le remède d'*Hahnemann* et celui de *Plenck*.

Cette maladie exige les plus grands ménagemens dans l'emploi des préparations mercurielles, qui ne doivent jamais être prescrites à plus d'un quart ou

d'un tiers de la dose ordinaire. La boisson habituelle sera prise parmi les adoucissans, tels que le lait d'ânesse, celui de femme, les décoctions mucilagineuses; et l'on pourra, selon le besoin, y joindre l'usage des sudorifiques exotiques, du kina, du lichen, du polygala amer, des baumes, les exutoires, et beaucoup d'autres moyens qui ont été recommandés par les auteurs, mais dont l'efficacité est malheureusement très-douteuse.

En se conduisant ainsi, on parvient quelquefois, principalement lorsque la phthisie n'est qu'à son premier degré, à guérir la maladie vénérienne sans aggraver notablement le mauvais état de la poitrine; mais le plus ordinairement on a la douleur de voir augmenter la toux, l'oppression, la fièvre lente, et si on persévère dans l'administration des antisyphilitiques, le malade s'affaiblit, et meurt enfin dans le dernier degré du marasme.

Lorsque la phthisie est très-avancée, les poumons sont souvent alors tellement susceptibles d'être irrités par la plus légère dose de mercure, qu'on est obligé d'en abandonner l'emploi, qui pourrait devenir d'autant plus nuisible qu'il occasionne en outre assez fréquemment des sueurs immodérées, détermine ou augmente la diarrhée colliquative, etc. Le seul espoir de salut qu'on puisse encore conserver dans cette circonstance, ainsi que dans toutes les autres espèces de phthisies qui sont exaspérées par le traitement mercuriel, est de pouvoir quelquefois

arrêter les progrès de la maladie syphilitique, surtout si elle est ancienne, par l'usage exclusif des sudorifiques exotiques à haute dose. On a quelquefois réussi par ce moyen ; mais si, contre toute probabilité, les symptômes de phthisie étaient encore augmentés par ces végétaux anti-vénériens, on serait contraint de laisser le malade s'éteindre, en lui prodiguant les adoucissans et les narcotiques, moyens palliatifs bien insuffisans, mais les seuls qu'on puisse se permettre sans danger dans une circonstance aussi fâcheuse.

ARTICLE IV.

Tubercules mésentériques.

Le carreau est une maladie qui, lorsqu'elle existe en même temps que la vérole, admet dans le plus grand nombre de cas, la combinaison des remèdes mercuriels ou autres anti-vénériens, avec ceux qui lui sont particulièrement affectés. Ces derniers rentrent absolument dans la classe des anti-scrophuleux; mais on recommande d'une manière spéciale la rhubarbe, l'acétate de potasse, le mercure lui-même en frictions sur l'abdomen, les bains froids, l'insolation, les exercices de corps, le chant, la gaîté bruyante, le vin généreux, etc.

ARTICLE V.

Cancer.

Quel que soit le siége de cette maladie, lorsqu'elle est seule et ne reconnaît pas le virus syphilitique pour cause, il est inutile et même dangereux de la combattre par les préparations mercurielles. Son traitement se borne à l'emploi des calmans et des narcotiques : la ciguë a été recommandée par Storck; mais elle n'a pas souvent réussi.

Le cancer reconnaît aussi pour cause assez fréquente la présence du vice vénérien, ou en est au moins considérablement augmenté. Il faut nécessairement, dans ce cas, recourir au mercure pour guérir ou arrêter les progrès de la maladie. On procédera avec beaucoup de précautions à ce traitement particulier, en ménageant les doses du remède administré sous forme de frictions, de liqueur ou de pilules, et en lui associant l'opium, la ciguë et une forte décoction de salsepareille. Les applications extérieures consisteront en des emplâtres mercuriels, ou une solution de muriate sur-oxigéné, seule ou combinée avec l'opium, la ciguë, etc.

Il arrive fréquemment que le cancer, surtout celui qui n'est pas causé par la vérole, s'exaspère par l'administration des mercuriaux, au point de forcer à discontinuer le traitement anti-vénérien. Cette circonstance doit engager à employer les

préparations mercurielles les moins âcres, comme le mercure gommeux, l'oxide noir, etc., et à ne les prescrire qu'à des doses extrêmement légères. Si malgré cette attention les symptômes continuent à s'aggraver, il faut, au risque de tout ce qui peut en résulter, oublier la maladie vénérienne et se borner à tempérer les douleurs cancéreuses par les calmans tant à l'intérieur qu'extérieurement.

Le cancer vénérien des lèvres, des mamelles, de l'œil et de différentes autres parties du corps, se guérit quelquefois par le traitement que nous avons tracé plus haut (1). Nous avons été assez heureux nous-mêmes pour guérir un cancer ulcéré de la lèvre inférieure, par la combinaison des sudorifiques à haute dose et de la liqueur de *Van-Swieten*. Le malade portait des symptômes non équivoques d'une affection syphilitique très-ancienne. Lorsque le traitement anti-vénérien ne parvient pas à dissiper les tumeurs ou ulcères cancéreux, il faut, quand le siége du mal et l'état général de la constitution le permettent, les enlever avec l'instrument tranchant.

Il est une autre espèce de cancer pour le traitement duquel on n'a pas été heureux jusqu'à présent : c'est le cancer utérin. Cette maladie, dont les exemples

---

(1) Voyez *Sauvages*, *Nosolog. méthod.*, tome II, page 549; *Bierchein*, dans son *Traité des Signes du Cancer*, pages 82, 84 et 120, édition allemande.

sont malheureusement très-fréquens, est assez souvent due à l'irritation appelée sur le col de la matrice par des ulcères vénériens de mauvais caractère, et dont on a négligé la cure pendant trop long-temps. Il est peu de praticiens qui n'aient eu quelques cas de cette nature à soigner; mais je ne sache pas qu'aucun ait complètement réussi dans leur traitement, quoiqu'ayant employé avec méthode les anti-vénériens que semble indiquer la nature même du mal. Je n'ai pas été plus heureux; mais je vais rapporter une observation qui prouve qu'il ne faut pas toujours désespérer de nos ressources dans cette fâcheuse maladie, même dans les cas pour lesquels une longue expérience nous a ôté jusqu'à l'espoir de la combattre avec succès. Cette intéressante observation nous a été communiquée par le professeur *Cullerier*, qui a dirigé le traitement jusqu'à guérison parfaite.

Madame ** co-habitait depuis plusieurs années avec M. ***, dont la mauvaise santé était annoncée par des retours fréquens d'une ancienne maladie vénérienne qui, à chaque apparition, était palliée par un léger traitement, insuffisant pour détruire radicalement le vice constitutionnel. Presque dès le commencement de ce commerce, madame ** s'était aperçue au col de l'utérus d'une sensibilité qui ne lui était pas ordinaire; mais elle l'attribua à toute autre cause qu'à celle qui existait réellement. Cette sensibilité passa progressivement

à la douleur lancinante la plus vive, et s'accompagna bientôt d'un écoulement sanieux, âcre et très-abondant. Après trois ans, madame**, ne pouvant plus tolérer ses souffrances, vint consulter M. *Cullerier*, qui reconnut un engorgement squirreux considérable au col de la matrice, qui était en outre le siége de plusieurs ulcères à bords durs et perpendiculaires, sources de l'écoulement sanieux dont nous avons parlé. Comme le mercure exaspère ordinairement cette fâcheuse maladie, on hésita d'abord d'en proposer l'administration; mais enfin, bien persuadé de l'origine du mal, M. *Cullerier* se décida à procéder au traitement, ce qu'il fit au moyen des sudorifiques très-rapprochés unis à une faible quantité de sublimé corrosif, et en moins de deux mois, le col de l'utérus revint à son volume naturel, les ulcères se cicatrisèrent, et tous les symptômes de cette cruelle maladie se dissipèrent entièrement.

ARTICLE VI.

Lésions organiques du cœur et des gros vaisseaux.

Peu de maladies contre-indiquent plus manifestement l'emploi du mercure que celles-ci. Ce métal possédant à un haut degré la propriété d'accélérer d'abord le mouvement circulatoire, il doit être exclu dans le plus grand nombre de cas; cependant nous ne prétendons pas le proscrire d'une manière irrévocable; il peut arriver, par exemple, qu'un

individu atteint d'une maladie du cœur ou d'un gros vaisseau, se trouve en même temps infecté du vice syphilitique. Quel moyen prendra-t-on pour remédier à cette complication? On ne laissera pas toujours la maladie vénérienne sans traitement; car il serait à craindre qu'elle ne s'augmentât de manière à contribuer encore plus à la destruction du sujet que la maladie organique dont il serait affecté. Il faudra se décider, dans une conjoncture aussi embarrassante, à essayer l'emploi des remèdes convenables, en les faisant précéder et accompagner de quelques bains des extrémités, de petites saignées répétées, d'un genre de vie tranquille et d'une grande sobriété. La préparation anti-vénérienne à employer devra être choisie parmi les oxides mercuriels, et sera donnée à dose excessivement légère, et à de longs intervalles, pour être à même d'en apprécier les effets et de pouvoir les modérer suivant le besoin. Si la maladie vénérienne est ancienne ou dégénérée, on pourra éviter au malade les dangers du traitement mercuriel, en l'attaquant par l'usage des boissons sudorifiques seules, mais très-rapprochées.

ARTICLE VII.

Hydropisies.

Le traitement mercuriel est contraire à l'état d'atonie dont est frappé le système lymphatique dans le cas d'hydropisie en général; car si son effet

immédiat est d'augmenter le ton, son effet consécutif est bien évidemment de le diminuer. On s'en abstiendra en conséquence le plus souvent dans cette maladie, soit qu'elle dépende d'un vice organique des viscères, ou qu'elle soit survenue à la suite d'une fièvre intermittente, d'une maladie éruptive quelconque, d'une évacuation supprimée, ou de toute autre cause. Nous croyons toujours prudent, avant d'entreprendre le traitement de la syphilis, de tenter la guérison de cette complication, en rappelant les évacuations arrêtées, et en fortifiant le malade par les toniques appropriés, par le kina même dans certaines circonstances, en combattant enfin les causes dont la variété infinie exige aussi une grande différence dans le traitement.

Il est, du reste, quelques circonstances dans lesquelles il est possible d'administrer, sans inconvéniens majeurs, les anti-vénériens, malgré l'existence de l'hydropisie. L'ascite, par exemple, qui est souvent très-indépendante des causes de débilité générale qui produisent ordinairement l'anasarque et les autres hydropisies, peut quelquefois permettre, quand elle complique la syphilis, la combinaison du traitement mercuriel, prudemment dirigé, avec celui qui lui est propre, et qui consiste à provoquer des évacuations par les sueurs, les selles ou les urines, et à maintenir ou à rétablir les forces par l'exercice modéré, une bonne nourriture

et des médicamens toniques. Il se présente encore parfois, dans la pratique, des cas particuliers dans lesquels l'hydropisie, quel que soit son siége, tenant essentiellement à un engorgement de quelque viscère, doit pour ainsi dire être attribuée à une cause mécanique. Nous pensons qu'alors il conviendrait d'une manière spéciale, et même hors le cas de maladie vénérienne, d'administrer les mercuriaux à l'intérieur, ou tout au moins en frictions locales.

ARTICLE VIII.

Endurcissement du Tissu cellulaire.

Ou bien cet état du tissu cellulaire sous-cutané s'observe sur toute l'habitude du corps des nouveau-nés, ou bien il est partiel. Dans l'un et l'autre cas la maladie est indépendante de la syphilis (1), avec laquelle d'ailleurs elle se complique très-souvent.

On administre assez ordinairement à ces enfans le traitement anti-vénérien par le moyen du lait de leur mère, en même temps qu'on attaque l'induration du tissu cellulaire par les remèdes indiqués par M. *Andry*, lesquels consistent à faire prendre des bains aromatiques généraux ou partiels au petit malade, et quelquefois à lui appliquer un vésicatoire sur le siége même de l'induration si elle

(1) Voyez l'ouvrage de M. *Bertin*, page 201.

bornée. M. *Bertin*, dont l'autorité est ici d'un très-grand poids, a retiré des avantages de cette pratique.

ARTICLE IX.

Plique.

Elle est caractérisée par l'épaississement et l'entortillement des cheveux qui s'unissent en une ou plusieurs masses de formes différentes. Les poils des parties génitales croissent quelquefois d'une manière étonnante, et se mêlent aussi bien que les cheveux.

Quelques médecins du Nord, et de beaucoup d'expérience, nous ont assurés que les Polonais sont ordinairement attaqués de la plique, à la suite de fièvres aiguës, dont cette singulière affection leur paraît être la crise.

Lorsque cette maladie et la syphilis se trouvent réunies chez un même individu, nous croyons pouvoir établir qu'on doit, en général, les attaquer simultanément par les remèdes qui leur sont respectivement consacrés.

ARTICLE X.

Ictère.

La jaunisse, lorsqu'elle est accompagnée, chez l'adulte, de tension abdominale, de vomissemens et de sécheresse à la peau, doit exiger la suspension

du traitement anti-vénérien. Mais quand il y a absence de ces signes d'irritation, on peut, lorsque les symptômes syphilitiques concomitans menacent de faire des progrès, administrer les mercuriaux, auxquels on associera, dans les cas ordinaires, les boissons nitrées et quelques évacuans.

L'ictère s'observe quelquefois chez les nouveau-nés qui sont infectés de la maladie vénérienne. Il dépend le plus souvent alors de la rétention du méconium par le manque de force du sujet. On peut y remédier avant d'entreprendre le traitement de la vérole, par de légers évacuans sous forme de sirops, auxquels on ajoute quelques fortifians, comme le vin, la thériaque, l'eau de mélisse alcoolisée, etc. (1).

Cette maladie se prolonge rarement, si on s'y prend à temps, au-delà du quinzième ou du dix-huitième jour après la naissance, époque à laquelle on commence ordinairement le traitement anti-vénérien chez la nouvelle accouchée, et par-là même celui de l'enfant au moyen du lait de sa mère.

---

(1) Voyez sur cette maladie l'excellent *Traité de la Maladie vénérienne des nouveau-nés*, par M. *Bertin*, médecin en chef des hospices des Vénériens et de Cochin. Paris, 1810.

ARTICLE XI.

Vers intestinaux.

La présence des vers intestinaux, loin d'être un obstacle à l'administration des anti-vénériens, les indique même d'une manière spéciale. La seule circonstance qui pourrait peut-être engager à en discontinuer l'usage chez les enfans, serait celle où ces insectes causeraient des accidens nerveux par l'irritation qu'ils porteraient sur le tube alimentaire; encore, dans le plus grand nombre de cas de cette nature, cette prudence est-elle superflue, car l'expérience a démontré bien des fois que le mercure, au lieu d'aggraver ces accidens, contribue ordinairement à les dissiper. On peut se contenter, pendant l'usage de ce métal, d'administrer les purgatifs amers associés aux anti-spasmodiques.

Lors donc que des vers existent chez des adultes infectés de vérole, chez l'enfant en bas âge, ou chez tout autre individu, on peut, avec la plus grande sécurité, en même temps qu'on s'occupe d'en procurer l'expulsion par les moyens connus, administrer les mercuriaux, qui sont eux-mêmes les meilleurs de tous les vermifuges, soit qu'on les donne intérieurement sous forme saline ou d'oxide, soit qu'on les prescrive en frictions cutanées. Nous citerons à cette occasion un fait qui prouve combien ce médicament est utile dans tous les cas de

maladie vermineuse. M. *Emonnot* a observé, pendant un traitement anti-syphilitique par le sublimé et par quelques frictions inguinales, la sortie complète et spontanée d'un tænia cucurbitain, dont le malade était affecté depuis long-temps. Du reste, sans alléguer ici d'autres preuves en faveur de l'efficacité du mercure dans les affections vermineuses en général, nous croyons qu'il suffit de rappeler que l'onguent napolitain appliqué en frictions sur le ventre, lors même qu'il n'existe aucune complication vénérienne, est un excellent spécifique contre les vers lombricaux, et que les ascarides sont combattus de la manière la plus puissante par de légères onctions mercurielles au pourtour de l'anus.

SECTION VI.

MALADIES CHIRURGICALES.

Nous n'avons pas l'intention de passer en revue toute la nosographie chirurgicale, pour signaler les modifications que chaque maladie externe peut exiger dans l'administration des remèdes anti-vénériens. Il suffira, pour éviter des répétitions superflues, de nous arrêter à quelques-unes de ces affections; et quant aux autres, on se conduira, pour leur traitement, d'après les principes généraux qui ont été développés en parlant des diverses complications de la syphilis avec des maladies internes.

ARTICLE PREMIER.

Des Plaies.

On croit assez généralement que l'existence du virus syphilitique est un grand obstacle à la guérison des solutions de continuité récentes. Nous avons nous-mêmes partagé pendant quelque temps l'erreur commune; mais la fréquentation des grands hôpitaux, et surtout l'exercice de la chirurgie militaire, nous ont mis à portée de pouvoir réduire à leur juste valeur les explications qui ont été données de cette prétendue incurabilité. L'expérience journalière démontre que les plaies par instrumens tranchans, piquans et contondans se guérissent pour l'ordinaire aussi promptement chez le sujet affecté d'une maladie vénérienne abandonnée à elle-même que chez l'homme sain d'ailleurs. Il est même des cas dans lesquels ces plaies étant le siége d'une inflammation violente qui contre-indique évidemment le traitement mercuriel, et en exige même la suspension s'il a déjà été commencé, elles n'en marchent pourtant pas moins à la cicatrisation avec la même régularité que dans toute autre circonstance.

Lorsqu'on aura à soigner de semblables lésions compliquées avec la syphilis, il faudra cependant, en même temps qu'on les combattra par les moyens topiques ordinaires, et quand, d'ailleurs, l'inflammation locale ne s'y opposera pas, administrer les

anti-vénériens, non qu'ils soient indispensables à la guérison de la plaie elle-même, mais afin de ne pas laisser la vérole sans traitement jusqu'après sa parfaite cicatrisation. Du reste, il sera nécessaire de ménager un peu les doses de mercure, surtout dans le temps d'inflammation des plaies, pour ne pas augmenter l'irritation locale, ce qui serait un obstacle plus réel à la guérison que le vice syphilitique lui même. Tant qu'on aura égard pour l'administration des remèdes à cette circonstance et à beaucoup d'autres qui peuvent se présenter dans les solutions de continuité les plus simples d'abord, on pourra compter sur un plein et entier succès, soit que la plaie ait été réunie par première intension, ou qu'on n'ait pu en obtenir la cicatrisation qu'après un temps de suppuration plus ou moins long.

ARTICLE II.

Des Ulcères.

Le préjugé, d'après lequel on attribue gratuitement à la maladie vénérienne la propriété de s'opposer à la curation des plaies, a bien plus de force encore quand ce sont des ulcères qui existent en même temps que cette affection; mais nous croyons que c'est avec tout aussi peu de fondement, au moins dans les cas ordinaires. Nous voyons tous les jours les ulcères guérir, chez les sujets infectés,

avec la même facilité que les solutions de continuité récentes, et marcher aussi régulièrement que chez les personnes saines. En effet, pourquoi ces ulcères seraient-ils plus opiniâtres que d'autres, puisque les chancres vénériens eux-mêmes disparaissent souvent par le repos et quelques délayans, ou pendant le cours d'une maladie aiguë, sans l'administration d'un traitement spécial? Il faut du reste, dans ces complications, pour ne pas trop ajourner la guérison de la syphilis, qui est la maladie principale, combiner les anti-vénériens avec le traitement local et intérieur que l'état particulier de l'ulcère exige.

En suivant ce précepte, on est rarement obligé de discontinuer l'administration des remèdes avant l'entière curation des symptômes vénériens; mais s'il survenait pendant ce traitement combiné quelques grands accidens aux ulcères, comme une inflammation excessive, la pourriture d'hôpital, etc., on abandonnerait à elle-même l'affection syphilitique, pour apporter toute son attention à diminuer l'irritation locale, par les applications de corps gras frais, des émolliens, des anodins, et par les antiphlogistiques généraux, ou à combattre la gangrène d'hôpital par le kina, intérieurement et à l'extérieur, par l'alcool, le vinaigre camphré ou l'acide muriatique oxigéné comme topiques, par le changement du malade d'un lieu humide ou infecté à une habitation sèche, bien aérée, et où l'air

soit pur. Si l'ulcère présentait les signes d'une dégénérescence scorbutique, la suspension du traitement anti-vénérien serait encore plus urgente, parce que les mercuriaux ne pourraient qu'augmenter l'atonie générale qui accompagne ordinairement ces sortes d'ulcères. On s'occupera exclusivement, dans ce cas, de faire disparaître, par le régime, l'usage des plantes crucifères, et les applications locales appropriées (1), le vice intérieur annoncé par l'aspect particulier de l'ulcère. Dès qu'on aura obtenu la cessation de ces accidens, de quelque nature qu'ils se soient montrés dans le principe, il sera convenable de reprendre le traitement mercuriel qu'on n'aurait pas suspendu sans une pressante nécessité.

Il est des circonstances, rares il est vrai, dans lesquelles le mal vénérien peut être accusé d'une partie de la résistance que certains ulcères opposent au traitement qu'on a d'abord jugé leur être applicable. Ces ulcères ne s'observent, en général, que dans les maladies syphilitiques très-anciennes. Il faut les traiter par les mercuriaux unis aux boissons sudorifiques très-rapprochées. Quant aux applications locales, on s'en tiendra, dans le plus grand nombre de cas, à celles qui conviennent pour les ulcères non vénériens, en se gouvernant d'après

(1) Voyez le chapitre particulier de la complication de la maladie vénérienne avec le scorbut, page 368.

l'état d'irritation ou de relâchement qui existera dans la partie. Mais quelquefois il sera nécessaire d'employer des topiques essentiellement anti-vénériens, comme, par exemple, un onguent dans lequel on fait entrer la pommade mercurielle, le calomélas uni à la salive, ou bien une solution de sublimé corrosif dans des proportions différentes, selon l'opiniâtreté plus ou moins grande du mal.

ARTICLE III.

Anévrismes.

Tout ce que nous avons dit sur les modifications du traitement à faire subir aux personnes affectées de maladies organiques du cœur ou des gros vaisseaux, est applicable aux cas dans lesquels les anévrismes de tubes artériels de moyenne grandeur compliquent la syphilis. L'administration imprudente du mercure pourrait ici, en augmentant l'effort circulatoire, hâter le développement du sac anévrismal, et même en déterminer la rupture. On évitera aisément ce funeste résultat, en administrant les préparations mercurielles à doses faibles et très-éloignées, comme, par exemple, les frictions d'un gros tous les trois ou quatre jours, la liqueur de *Van-Swieten* à un quart de grain dans quarante-huit heures, et ainsi des autres traitemens, qui tous, avec cette précaution, deviennent si peu irritans, que leur action sur l'appareil vasculaire

est presqu'imperceptible. La guérison de la syphilis se fera attendre un peu plus long-temps que dans les cas ordinaires, mais elle n'en sera pas moins solide, et la maladie concomitante n'aura pas empiré sous l'influence des remèdes anti-vénériens.

ARTICLE IV.

Des Fractures.

Les virus cancéreux et scorbutique sont assez souvent des obstacles presqu'insurmontables à la consolidation des fractures, principalement chez les personnes avancées en âge. On n'attribue pas le même inconvénient au vice syphilitique, et de fait, nous croyons qu'aucun auteur n'a donné des observations qui puissent faire douter de son peu d'influence sur la marche de cette maladie chirurgicale. Nous avons aussi par devers nous plusieurs exemples de fractures qui ont été consolidées très-promptement malgré l'existence de la vérole constitutionnelle.

Quoique la destruction du virus ne soit pas une condition essentielle pour la réunion des fragmens osseux, il faudra néanmoins, pour l'intérêt du malade, et afin de prévenir une infection qu'un long retard rendrait plus difficile à déraciner, administrer les anti-vénériens pendant la cure même de la fracture simple. Seulement, il sera nécessaire d'attendre que les accidens inflammatoires soient dis-

sipés avant de commencer le traitement ; il serait dangereux dans le cas de fracture de faire frictionner le malade, parce que devant conserver la plus parfaite immobilité du membre, il ne pourrait se dispenser d'exécuter quelques mouvemens qui nuiraient au travail de la nature et à la formation du cal.

Lorsque les fractures sont compliquées d'une vive inflammation, de dépôts considérables, de fusées, de plaies ou de comminution, il faut suspendre tout traitement anti-vénérien jusqu'à ce qu'on ait calmé ces accidens par des cataplasmes émolliens, les antiphlogistiques généraux, l'ouverture des foyers, l'extraction des esquilles, et autres moyens que les circonstances peuvent exiger. Lorsqu'à cette époque on reprendra la curation du vice intérieur, il faudra, afin de ne pas renouveler l'irritation locale, prescrire les mercuriaux avec beaucoup de ménagement, et préférer, pour les motifs qui ont été donnés plus haut, ceux qui s'administrent intérieurement ou d'après la méthode de *Clare* ou de *Torreillhe*. Ces deux derniers traitemens nous paraissent même préférables à ceux dans lesquels le mercure porte son action immédiate sur le canal alimentaire ; car ils n'ont pas comme eux l'inconvénient d'augmenter la liberté du ventre, ce qui est très-gênant et même dangereux par les mouvemens qui en résultent, surtout dans le cas de fracture d'un membre inférieur.

ARTICLE V.

Rachitis et tumeurs blanches des articulations.

Le rachitis et les tumeurs blanches des articulations sont aussi des maladies qui se trouvent souvent réunies avec la syphilis. Dans presque tous les cas ces complications admettent la combinaison du traitement qui leur est propre avec celui que requiert le mal vénérien. On procède à cette curation mixte, au moyen d'une préparation mercurielle quelconque, administrée avec prudence, et l'on prescrit en même temps au rachitique une bonne nourriture, du bon vin, un air vif et sec, des toniques et fortifians, pris dans la classe des amers et anti-scorbutiques, etc. Dans le cas de tumeurs blanches, on combat également leurs causes premières par les moyens appropriés, et si elles sont purement locales, on emploie, selon la période et l'état particulier de la maladie, les amers, les fondans, les exutoires, les narcotiques, les purgatifs et le repos de la partie.

Nous terminerons ici ce que nous avions à dire sur les complications de la maladie syphilitique, et les modifications qu'elles doivent faire subir au traitement anti-vénérien. Il eût été possible de donner beaucoup plus d'extension à cette partie très-importante, qui n'a été traitée d'une manière spéciale par aucun auteur; mais il aurait fallu entrer

dans des détails qui nous eussent obligés à dépasser les limites que nous nous étions prescrites en commençant cet ouvrage. Du reste, nous croyons en avoir assez dit pour servir de guide dans presque toutes les circonstances; seulement nous ferons observer que, malgré les règles générales qui ont été tracées pour la conduite à tenir dans les diverses complications qui peuvent se présenter, il est quelquefois nécessaire d'une grande sagacité et de profondes connaissances pour diriger convenablement le traitement qui convient à chacune d'elles en particulier. Souvent le cas qu'on croit ne pas devoir contre-indiquer l'emploi du mercure, le rejette à l'instant où l'on s'y attend le moins, à raison du tempérament particulier du sujet, tandis que d'autres fois l'affection qui, pour l'ordinaire, empire notablement pendant le traitement, le supporte avec une facilité étonnante. Quelquefois aussi, dans une même maladie et chez le même individu, la susceptibilité varie de manière à exiger toute la sollicitude de celui qui est chargé de la curation, afin de pouvoir combiner, modifier, ou proportionner les remèdes selon les effets qu'ils produisent sur l'économie. Il est encore bien essentiel de se rappeler ici que les symptômes vénériens abandonnés à eux-mêmes disparaissent souvent, chez un individu infecté, pendant le cours d'une maladie aiguë quelconque. Le malade est alors très-disposé à se croire guéri de la syphilis, et refuse ordinairement de se

soumettre à un traitement méthodique ; mais il faut que le médecin lui persuade bien qu'il est atteint d'une infection constitutionnelle, et il doit insister, pour prévenir le développement d'accidens consécutifs, sur l'administration des anti-vénériens dès que le sujet est convalescent de son affection aiguë.

CHAPITRE CINQUIÈME.

Formes particulières de la Syphilis.

§ I.

Du Scherlievo, nouvelle forme de syphilis qui a été observée depuis peu dans les Provinces illyriennes.

Cette maladie ayant la plus grande analogie avec la vérole, nous avons cru qu'il ne serait pas inutile d'en donner ici la description. Nous suivrons dans ce court exposé le rapport fait à la Société de Médecine sur cette nouvelle contagion, rapport qui a été fait d'après plusieurs mémoires du docteur *Cambieri*, dont les observations ont ensuite été vérifiées et confirmées sur les lieux mêmes par M. *Bagneries*, médecin en chef de l'armée d'Illyrie. Cet article sera suivi, afin de réunir tout ce qu'il

peut y avoir d'intéressant sur cet objet, d'un tableau très-succinct de quelques maladies observées antérieurement dans d'autres régions, et qui ont également la plus grande ressemblance avec la syphilis; nous voulons parler du sibbens, de la maladie vénérienne du Canada, de l'épian et du radzygé de Norwège. Le parallèle qu'on pourra établir entre ces diverses affections, nous paraît très-propre à confirmer l'idée qu'on a assez généralement de leur identité, et à faire connaître les règles les plus sûres pour les combattre et les prévenir, lorsque les circonstances de localité le permettront.

Le scherlievo, qui a paru en 1800, dans un village du gouvernement de Fiume en Dalmatie, est une variété de la syphilis qui se compose exclusivement de symptômes consécutifs. Il se communique rarement par la co-habitation, mais bien par le contact médiat ou immédiat, par l'usage des mêmes vêtemens et des mêmes ustensiles.

Cette maladie est annoncée, quelque temps après la contagion, par des douleurs ostéocopes aux membres et à la colonne vertébrale, dix, quinze, et même trente jours avant l'apparition des premiers symptômes extérieurs. Ces douleurs sont beaucoup plus fortes la nuit que le jour. La voix devient rauque, la déglutition difficile, la gorge et la voûte du palais s'enflamment, d'abord assez légèrement, mais se couvrent bientôt d'aphtes à surface muqueuse, blanchâtre, qui s'agrandissent rapide-

ment, occupent l'isthme du gosier, l'intérieur des joues et des lèvres, et gagnent, avec le temps, les parties osseuses du nez, du palais, etc.; enfin, la voix se perd entièrement. Les douleurs ostéocopes cessent ordinairement, ou diminuent d'une manière sensible, lorsque ces ulcères se déclarent.

Quelquefois la maladie s'annonce par des démangeaisons générales, une éruption de pustules semblables à la gale, ou par des taches cuivreuses de forme ronde, larges comme une pièce de trente sous, faisant un relief sur la peau, et qui présentent un ramollissement plus ou moins considérable dans toute leur étendue. Ces espèces de pustules affectent ordinairement le front, le cuir chevelu, les oreilles, la marge de l'anus, les organes génitaux et l'intérieur des cuisses.

Le scherlievo qui, de lui-même, n'a jamais été mortel pour personne, mais quelquefois seulement par ses complications, peut rester au degré que nous venons de décrire pendant des mois et même des années entières, après quoi les pustules s'élèvent en tubercules, qui s'ouvrent, rendent une matière visqueuse, ichoreuse, dont la dessiccation produit une croûte épaisse. D'autres fois, au lieu de croûtes, ce sont des fongosités assez semblables, dans certains cas, à des fraises ou des mûres, et qui font place à des ulcères dont les progrès sont parfois si grands qu'ils carient les os voisins. Après un temps plus ou moins long, les croûtes se détachent, et laissent

à découvert une marque cuivreuse ou cendrée, qui disparaît difficilement et avec beaucoup de lenteur.

Dans d'autres cas, il se développe à l'anus des condylômes d'une longueur effrayante; il paraît des porreaux et des staphylômes d'un volume tout aussi considérable; plusieurs malades portent la couronne de Vénus, d'autres ont des ulcères aux talons, ou sont affectés d'une tuméfaction du scrotum. L'alopécie a été observée une seule fois. Les exostoses et les engorgemens glanduleux sont en général peu fréquens.

On ignore absolument d'où provient cette nouvelle contagion. On croit, en Illyrie, qu'elle a été apportée par quelques matelots rentrés dans le pays après la guerre des Turcs; mais les renseignemens pris sur les lieux ne permettent pas de croire à cette origine. Il paraît plus raisonnable de soupçonner avec MM. les commissaires de la Société, que la maladie s'est développée spontanément par le concours de beaucoup de causes à l'influence desquelles se trouvent exposés les habitans : telles que la malpropreté du corps et des vêtemens, l'humidité du sol, la petitesse des habitations, la mauvaise nourriture, etc.

Il est reconnu dans le pays que plusieurs malades ont été guéris sans faire usage d'aucun remède, et d'autres par un exercice violent ou des lotions corrosives; mais dans toutes ces circonstances la

maladie est revenue avec une nouvelle force peu après sa guérison apparente.

On a d'abord opposé à cette maladie un traitement purement végétal, mais sans aucun succès. Les mercuriaux combinés aux sudorifiques et aux amers, en constituent le vrai spécifique, et il faut avoir soin de combattre, par les moyens appropriés, les complications qui peuvent exister. Le sublimé corrosif a été reconnu comme la préparation mercurielle la plus efficace dans cette circonstance; mais il faut en continuer l'usage quelque temps après la disparition des symptômes, surtout si la maladie est ancienne.

Nous terminerons ce que nous avons à dire sur cette affection, par rapporter textuellement les conclusions que la Commission de la Société de Médecine a cru devoir tirer de tous les renseignemens qui ont servi de base à son travail :

1°. La maladie que l'on a observée dans les provinces illyriennes, est une modification de la syphilis.

2°. Cette maladie n'a pas été épidémique; c'est une endémie contagieuse par toutes sortes de contacts.

3°. Elle présente de grandes analogies et une sorte d'identité avec la maladie vénérienne des premiers temps, c'est-à-dire du quinzième siècle, avec le sibbens des Ecossais, avec la maladie syphilitique du Canada, avec l'yaws, pian ou *frambœsia*, avec le radzygé de Norwège.

4°. Les méthodes thérapeutiques qu'il convient de lui opposer, doivent se composer d'une sage et prudente combinaison des préparations mercurielles, et notamment du muriate sur-oxigéné de mercure avec les sudorifiques et les amers.

5°. Les bains de mer doivent être considérés et employés sous le double avantage du traitement et de la prophylactique dans cette maladie.

6°. Tous les moyens prophylactiques seront de nul effet, si on ne parvient pas à établir des lazarets suivant les localités, et à forcer les habitans à entretenir sur eux, et dans tout ce qui les entoure, plus de propreté.

§ II.

De la Syphilis du Canada.

Cette maladie commença à paraître, au Canada, vers le milieu du dix-huitième siècle. On lui a donné différens noms; assez ordinairement elle est désignée sous celui de *maladie de la baie de Saint-Paul*; mais on la nomme encore plus souvent le *mal anglais*.

Cette espèce de vérole est éminemment contagieuse, et se communique par le contact médiat et immédiat, par l'application du virus sur la peau, par l'acte vénérien et par l'usage du linge, des vêtemens, des meubles et ustensiles qui ont servi à des personnes infectées; tels que les cuillers, les

verres, les pipes, etc. Les enfans, qui sont en général plus aptes à contracter cette maladie que les vieillards, à raison de la plus grande activité des fonctions cutanées à cet âge, la reçoivent aussi en héritage de leurs parens à l'instant de la conception.

Comme le scherlievo, elle attaque rarement les parties de la génération, et peut rester cachée pendant des années entières sans se manifester par aucun symptôme. Elle commence ordinairement par de petites pustules ou aphtes rougeâtres, corrosives, pleines d'une humeur blanchâtre et très-virulente, qui affectent les lèvres, la langue, l'intérieur de la bouche, et, plus rarement, les parties de la génération.

Dans le second degré de l'infection, il se forme des dépôts considérables; les os et différentes autres parties du corps, deviennent le siége de douleurs qui s'aggravent pendant la nuit; les glandes du cou, des aisselles et des aines, s'engorgent, s'enflamment, suppurent, ou passent à l'état squirreux et indolent.

Quand la maladie est à son troisième degré, diverses parties se couvrent d'exulcérations dartreuses, accompagnées de prurit et de démangeaisons insupportables; quelquefois ces ulcères disparaissent d'eux-mêmes; mais ils reviennent bientôt après; la carie attaque les os du nez, du palais, du crâne, du pubis, des cuisses, des bras et des mains, parties qui deviennent le siége de nodosités et de tophus;

quelques malades perdent les mâchoires et toute la partie inférieure du crâne; d'autres éprouvent une gangrène qui détruit les mollets ou les orteils. Le docteur *Bowmann*, qui a fait connaître cette maladie, cite l'exemple d'un jeune homme qui perdit de la sorte les deux pieds, et d'un autre qui vit tomber une de ses jambes, qui se sépara à l'articulation du genou. Enfin, une mort prochaine est annoncée par la toux, les douleurs de poitrine, la perte de l'appétit et de tous les sens; les cheveux tombent, et le malade termine sa déplorable existence au milieu des tourmens les plus affreux.

Quelques observations rapportées par M. *Bowmann*, prouvent que des personnes affectées de cette maladie en ont été guéries spontanément. Du reste, l'expérience a fait connaître le mercure et ses préparations comme des remèdes spécifiques dans cette circonstance; et on peut assurer, d'après l'auteur que nous venons de citer, que les traitemens végétaux faits au moyen des décoctions de patience, de bardane, de salsepareille, d'écorce et de branches du pin du Canada (1), etc., n'ont réussi, dans le pays même, qu'autant qu'ils ont été aidés dans leur action par quelque préparation mercurielle.

---

(1) *Pinus balsamea seu canadensis*, L.

§ III.

Du Siwin (1) *ou Sibbens des Ecossais.*

Cette affection, qui a été très-bien décrite par le docteur *Gilchrist* (2), règne d'une manière endémique dans les montagnes de l'Écosse, et surtout dans les provinces d'*Airshire* et de *Galloway*. Elle est essentiellement contagieuse, et présente tant de ressemblance avec les deux maladies précédentes, et par cela même avec la syphilis, qu'on ne peut se dispenser de la considérer aussi comme une variété de cette dernière.

Le sibbens se communique rarement par le coït; le plus souvent il se transmet de la mère au fœtus, par les baisers et par la lactation, surtout lorsque le mamelon de la nourrice est ulcéré; il se propage aussi en buvant dans les mêmes vases que ceux qui sont infectés, et en se servant des mêmes ustensiles.

Jamais cette maladie ne se déclare sous forme de gonorrhée; elle commence ordinairement par des ulcères à la gorge et à l'intérieur de la bouche, qui rongent ces différentes parties, occasionnent la raucité ou la perte de la voix, et finissent par

---

(1) Ce mot signifie framboise en langue celtique.

(2) Voyez la collection intitulée : *Physical and litterary essays of Edinburg*, in -8°.

gagner le palais, les amygdales, la luette et même les os du nez; d'autres fois les premiers symptômes consistent en des ulcères ou en une éruption pustuleuse sur différens points de la surface du corps, laquelle éruption, qui est accompagnée d'une vive démangeaison, peut être quelquefois confondue avec la gale; mais bientôt la peau qu'elle affecte s'épaissit, s'élève et prend cette couleur cuivreuse qui est particulière aux pustules vénériennes. Chez quelques individus, le mal est caractérisé par une excroissance molle, fongueuse, de la grosseur et de la forme d'une framboise, d'où lui est venu le nom sous lequel nous le connaissons.

Le système osseux est rarement affecté par cette maladie, quoiqu'il ne soit pas sans exemple, ainsi que l'annonce *Bell*, de la voir se porter sur les os des bras, des jambes et même sur ceux du crâne. On remarque quelquefois des ulcères consécutifs aux organes génitaux et aux environs de l'anus, mais il n'y a jamais de symptômes primitifs. Les engorgemens glanduleux sont extrêmement rares.

Le mercure est considéré dans le pays comme l'unique remède propre à combattre cette maladie; on l'associe, suivant les circonstances, avec la salsepareille, le gaïac ou le mézéréon; mais il est à remarquer que ce métal doit être administré ici à bien plus haute dose que dans la syphilis qui règne en Europe, et qu'on ne peut prévenir le retour de l'affection qu'en continuant son usage un mois et

demi ou deux mois après la disparition de tous les symptômes.

Cette maladie contagieuse a été autrefois très-répandue en Ecosse; mais elle a beaucoup diminué depuis quelques années. On est même parvenu à la bannir entièrement de quelques contrées de ce royaume, en observant la plus grande propreté, et en évitant le contact des personnes et des choses infectées.

§ IV.

Du Yaws.

Cette maladie, qu'on nomme aussi *pian* ou *épian*, se caractérise par une éruption verruqueuse, présentant à-peu-près le volume et la forme d'une framboise, d'où lui est venu le nom africain sous lequel on la désigne. Elle a la plus grande analogie avec les affections qui viennent de nous occuper, ainsi qu'avec la syphilis telle qu'elle s'est montrée au moment de son apparition en Europe, à la fin du quinzième siécle. Comme cette dernière, elle se gagne par le contact immédiat; l'éruption de la face, qui la caractérise essentiellement, se propage sur tout le corps; le virus produit des ulcères de mauvaise nature, attaque les os, cause des douleurs ostéocopes, des exostoses, des caries et des écoulemens ichoreux par les yeux, le nez, les oreilles; et le dernier trait de ressemblance se trouve encore

dans la promptitude avec laquelle tous ces symptômes cèdent à l'emploi du mercure.

Cette affection, qui est endémique dans plusieurs parties de l'Afrique méridionale et des Indes occidentales, a été très-bien décrite par les docteurs *Mosely* et *Loeffler*. (Voyez ce que ce dernier a publié en 1791, sous le titre de *Beytraege zur arzeneywissenschaft*, première partie).

FIN.

TABLE

DES

MATIÈRES CONTENUES DANS CET OUVRAGE.

Introduction. — Des efforts qui ont été faits pour le perfectionnement des méthodes de traiter la syphilis. — Moyen plus sûr pour atteindre ce but, *page* 1. — Les auteurs ont envisagé trop superficiellement l'influence des différens modes de traitement selon l'âge, le sexe, etc. — Plan de l'ouvrage, 2.

Notions préliminaires. — Origine de la syphilis. — Est-elle due à une dégénérescence de la lèpre et des autres affections cutanées qui ont régné en Europe du 14e au 15e siècle? 11. — Quelques faits qui tendent à prouver que la syphilis existait sur notre continent avant le retour de Colomb d'Amérique, 13.

PREMIÈRE PARTIE.

Description générale de la Syphilis.

Deux classes de symptômes, les uns primitifs et les autres consécutifs, 15.

CHAP. I. De la blennorrhagie syphilitique ou gonorrhée virulente, 15. — Époque de son apparition en Europe. — Des écoulemens semblables en apparence, existaient dans cette partie du monde et en Asie avant la découverte de l'Amérique, 17. — D'autres causes que la syphilis peuvent déterminer cette maladie, 19. — On distingue difficilement les gonorrhées vénériennes de celles qui ne le sont pas, 20-22.

Sect. I. De la gonorrhée chez l'homme. — Sa définition, 22. — Son siége, 23-24.

Art. 1. Marche de la gonorrhée, 25-27. — Gonorrhée bénigne. — Gonorrhée cordée, 27. — Le virus qui produit la gonorrhée est-il le même que celui qui cause la vérole? — Cette dernière maladie peut-elle être la suite de la gonorrhée? —

Ces deux questions sont décidées par l'affirmative, 28. — Observations à l'appui, 29-35, — Etrange opinion de *Bell* sur le même objet, 37. — Elle peut être dangereuse dans la pratique, 38.

Art. II. Traitement de la gonorrhée. — Utilité des antiphlogistiques généraux, boissons délayantes, etc., 40. — Régime à observer, 42. — Cas qui exigent l'emploi des calmans, 43. — Nécessité de l'usage du mercure dès que l'inflammation s'est dissipée, 44. — Injections astringentes, et régime fortifiant lorsque l'écoulement continue au-delà du terme ordinaire, et sans occasionner de douleurs, 45-46. — Usage des baumes dans cette circonstance, 47.

Art. IV. Blennorrhagie du gland. — Ses causes. — Sa marche. — Traitement qui lui convient, 50.

Art. V. Du gonflement de la prostate survenant pendant la gonorrhée. — Ses symptômes, 51 — Son traitement. — Quand il faut tenter l'introduction d'une sonde dans la vessie, 52, 53.

Art. VI. Du testicule vénérien. — Ses causes, 54. — Ses symptômes — Son traitement, 55. — Faciliter le retour de l'écoulement. — Moyens qu'on doit employer pour y parvenir, 56.

Art. VII. De l'ophthalmie gonorrhoïque. — Ses causes déterminantes. — Symptômes qui la caractérisent, 58. — Sa curation, 59.

Sect. II. De la gonorrhée chez les femmes, 60. — Son siége. — Ses symptômes. — Ses moyens curatifs, 61. — Difficulté de faire cesser entièrement ces gonorrhées devenues chroniques, 62. — Écoulemens syphilitiques de l'anus, 63. — Pronostic de la gonorrhée, 63-69.

CHAP. II. Chancres vénériens primitifs, 69. — Epoque de leur apparition. — Manière dont ils se développent. — Leur siége, 70. — Différences qu'ils présentent, 71. — Entraînent constamment l'infection générale, 72. — Leur traitement local, 74. — Résultats effrayans des applications caustiques inconsidérées, 75. — Cas particuliers dans lesquels ils sont presque toujours suivis de gangrène, 81.

Sect. I. Du phimosis. — Ses causes sont de deux espèces, inflammatoires et indolens, 83. — Traitement qui leur convient, 84. — Circonstance qui nécessite l'opération, 85.

Sect. II. Du paraphimosis. — Ses causes. — Ses distinctions. — Son traitement. — Pourquoi il est plus grave que le phimosis, 86, 87.

CHAP. III. Des bubons vénériens, 87. — Leur siége. — Sont

primitifs ou consécutifs. — Existent seuls ou avec d'autres symptômes d'infection, 88. — Bubons inflammatoires et bubons indolens, 90. — Leur traitement. — Favoriser la terminaison à laquelle ils paraissent naturellement disposés, 91. — Bubons squirreux. — Manière de les traiter, 94. — Méthode à employer pour l'ouverture des bubons suppurés : le caustique est préférable dans le plus grand nombre de cas, 95-97.

CHAP. IV. Des pustules vénériennes primitives. — Siége qu'elles affectent, 99. — Époque de leur apparition après le coït, 100. — Elles exigent toujours le traitement intérieur. — Leur traitement local, 101.

CHAP. V. De la maladie vénérienne confirmée, 102. — Ses différens modes de communication. — Ses nombreux symptômes. — Ordre dans lequel ils se manifestent, 103.

SECT. I. Des ulcères vénériens consécutifs, 105.

Art. I. Des ulcères de la gorge et de la bouche. — Manière dont ils se développent, 105. — Leurs caractères distinctifs. — Moyen de ne pas les confondre avec les ulcères mercuriels ni avec les scorbutiques, 106, 107. — Leur traitement local. — Ils demandent toujours l'emploi des anti-vénériens à l'intérieur. — Utilité des sudorifiques, 108, 109.

Art. II. Ulcères des fosses nasales. — Sont souvent suivis de la carie des os voisins, 109. — Leur marche. Moyens curatifs qu'ils exigent. — Obturateurs, 110, 111.

Art. III. Rhagades. — Ce que c'est. — Leurs différences, 111. — Leur traitement général et local, 112.

SECT. II. Des pustules vénériennes consécutives. — Étaient très-communes dans le 15e siècle. — Leur description. — En combien d'espèces elles se divisent, 113. — Leur traitement, 114, 115.

SECT. III. Des végétations vénériennes. — Porreaux, verrues ou choux-fleurs. — Condylômes. — Crêtes-de-coq, 116. — Leur siége. — Le traitement intérieur est toujours indispensable. — Quand elles exigent des applications locales. — Emploi des caustiques, 118. — Cas dans lequel on doit recourir à l'excision. — Forme de l'instrument à employer. — Précaution à observer dans cette opération, 119.

SECT. IV. Des douleurs ostéocopes. — Sont plus vives à la fin du jour et pendant les trois ou quatre premières heures de la nuit que dans tout autre instant, 121. — Les os qu'elles affectent ordinairement. — Traitement, 122.

SECT. V. Des exostoses syphilitiques. — Leur siége le plus ordinaire. — Leur traitement. — De la carie et de la nécrose

vénériennes, 123. — Autres symptômes de syphilis constitutionnelle, 125.

SECT. VI Pronostic de la vérole confirmée. — Circonstances qui doivent le faire varier. — Opinion du professeur *Pinel*, et observation de *Van-Swieten* qui prouvent que la syphilis peut être atténuée, et même entièrement guérie par des exercices violens long-temps continués, 125-128.

SECONDE PARTIE.

Traitement général de la maladie vénérienne. — Le mercure est le véritable antidote de cette affection. — Il partage en quelque sorte cet avantage avec les sudorifiques, 133. — Pourquoi ces derniers ne conviennent que dans les maladies anciennes, 134.

CHAP. I. Du mercure. — Opinions des anciens sur ses vertus médicinales, 136. — Ils ne l'employaient pas dans son état de pureté, 137. — Les Arabes s'en servaient dans le traitement des affections cutanées. — *Bérenger de Carpi* est le premier qui l'ait administré méthodiquement. — Il fut imité par *Jean de Vigo*, *Massa* et plusieurs autres praticiens célèbres, 138-140.

SECT. I. Administration du mercure à l'extérieur, 142.

Art. 1. Traitement par les frictions. — Préparations à faire subir au malade avant leur emploi, 142. — C'est à tort que plusieurs auteurs ont cru ces préparations inutiles. — Manière de les prescrire et leurs avantages respectifs, 143-145. — Mode d'administration des frictions. — Précautions à prendre quand le mercure menace de porter son action sur les glandes salivaires, 145-147. — Boissons et régime à prescrire pendant le traitement, 149-152. — Avantages de la méthode par extinction sur celle par laquelle on excite le flux salivaire, 152, 153.

1°. Nouvelle méthode pour l'administration des frictions mercurielles, 153. — On frictionne le gland et l'intérieur du prépuce, 154 — Appréciation de ce mode de traitement, 156.

2°. Méthode de *Cirillo*, 156. — Le sublimé corrosif fait la base de l'onguent à employer, 157. — Comment on doit faire usage de ces frictions. — Sujets chez lesquels elles ne conviennent pas, 158, 159.

3°. Méthode de *Clare*, 160. — Lieu où l'on doit faire ces frictions. — Substance avec laquelle elles se pratiquent, 160. — On l'emploie aussi comme topique sur les ulcères de la bouche et des parties génitales, 161. — Modification que

l'auteur fait quelquefois subir à sa méthode. — Manière plus avantageuse d'employer le mercure doux en frictions, 162.

Art. II. Des fumigations mercurielles. — Elles étaient employées avant l'apparition du mal vénérien contre les maladies cutanées, 163. — Méthode de *Lalouette*. — On ne peut compter sur ce moyen que pour combattre les symptômes vénériens locaux, 164. — Appréciation des différens modes d'administrer le mercure à l'extérieur, 165.

Sect. II. Administration du mercure à l'intérieur. — Les anciens faisaient grand usage du précipité rouge. — Il est dangereux, même pour l'usage externe, 167.

Art. I. Traitement par le sublimé corrosif. — Historique de ce remède, 168, 169. — Liqueur de *Van-Swieten*, 171. — C'est à tort qu'on a déclamé contre elle, 172. — Manière dont on la prépare en France, 173. — Formule particulière recommandée par l'auteur, 174. — Préparations qu'exige ce traitement. — Précautions à prendre pendant son administration, 174-179. — Boissons qu'il convient de prescrire dans cette circonstance, 179. — Régime à faire observr, 180.

1°. Sublimé corrosif en pilules. — Composition de ce remède. — Son administration, 182. — Autres pilules de muriate suroxigéné de mercure, 183.

2°. Parallèle entre le traitement par les frictions mercurielles et celui par la liqueur de *Van-Swieten*. — Inconvéniens des onctions, 184. — Avantages du sublimé corrosif bien administré, 185.

Art. II. Traitement par le mercure doux ou panacée mercurielle. — On lui a prodigué de grands éloges, 188. — Pourquoi il doit être administré sous forme pilulaire. — Formule. — Manière d'en faire usage, 189. — Inconvéniens de cette préparation. — Conduite à tenir pour prévenir autant que possible la salivation pendant son emploi. — Formule, 190, 191. — Dragées de *Keyser*. — Ce qu'il faut penser des vertus de ce remède, 191.

Art. III. Du mercure gommeux de *Plenck*. — Se donne de différentes manières. — Première formule, 192. — Deuxième formule, 193. — Troisième formule. — Régime et boissons à prescrire pendant ce traitement, 194. — Précautions à prendre pour éviter la salivation, 195.

Art. IV. Des pilules de mercure cru, 196. — Pilules de *Barberousse*. — Celles de *Belloste*, 197. Manière de les administrer. On doit peu compter sur leur efficacité dans le cas de vérole confirmée, 198.

Art. V. Du mercure *saccharin*. — Sa préparation. — Doses

auxquelles on l'emploie. — Combinaison du sucre avec le mercure cru, le calomélas et le sublimé corrosif, 199, 200.
Art. VI. Onguent mercuriel donné à l'intérieur, 200. — L'auteur de cette méthode, *ibid.*—Préparation de laquelle il fait usage. — Son mode d'administration, 201. — Cas dans lesquels M. *Terras* emploie son traitement de préférence. — M. *Sédillot* aîné, médecin de Paris, est l'inventeur d'une méthode plus avantageuse, 202. — Ses pilules savono-mercurielles. — Manière de les prescrire, 203-205. — Ce traitement est préférable à celui de M. *Terras*, 205, 206.
Art. VII. Traitement par le mercure soluble de *Hahnemann*. — Ce que c'est que le mercure soluble, 207. Son mode de préparation, *ibid.* — Se donne en poudre et en pilules. — Formules, 209. — Son mode d'administration, *ibid.* — Opinion de *Hahnemann* sur la manière d'agir de cette préparation mercurielle, 211. — Elle est contraire à ce que démontre l'expérience, 211-213.
SECT. III. De la salivation mercurielle. — Elle a été long-temps regardée comme nécessaire à la perfection du traitement anti-vénérien. — Les médecins français se sont les premiers montrés d'un sentiment contraire, 213. — Beaucoup de praticiens étrangers préfèrent encore la méthode par salivation à celle par extinction. — Inconvéniens de la première, 214. — Toutes les préparations de mercure ne sont pas également susceptibles de causer le ptyalisme, 215. — Epoque à laquelle se déclare la salivation. — Sa marche, 216. — Distinction des ulcères mercuriels de ceux qui tiennent à la syphilis, 217.
Art. I. Traitement prophylactique de la salivation. — Trois méthodes à employer. — Quelles elles sont, 218-224.
Art. II. Traitement curatif de la salivation. — Tous les moyens en usage contre cette évacuation peuvent se ranger en trois classes :
1°. Remèdes qui agissent sur la bouche même pour arrêter le ptyalisme, 225-228.
2°. Remèdes propres à combattre la salivation en déterminant le transport des forces vitales sur des parties plus ou moins éloignées (purgatifs, bains chauds, ventouses sèches et scarrifiées, vésicatoires), 228-230.
3°. Des remèdes propres à arrêter la salivation en neutralisant l'action du mercure par de nouvelles combinaisons : pastilles soufrées. — Sulfures alcalins et terreux. — Acétite de plomb liquide, 231-236. — Marche à suivre dans l'administration des moyens les plus efficaces, 236-239.

CHAP. II. Des substances anti-vénériennes non mercurielles, 239.

SECT. I. Des sudorifiques. — Ils sont au nombre de quatre, 239.

Art. I. Du gaïac, 240.

Art. II. De la salsepareille, 241.

Art. III. De la squine et du sassafras, 242. — Les sudorifiques étaient très-employés autrefois, parce qu'on les administrait convenablement, *ibid.* — On les donne ordinairement à trop faible dose, 244. — La salsepareille et le gaïac sont les deux bois sudorifiques dont les propriétés soient les mieux constatées, 245.

Art. IV. De la tisane sudorifique et de son mode d'administration. — Sa composition. — Méthode de Cestoni, 246. Autre formule beaucoup plus employée. — Manière d'administrer cette tisane, 247.

Art. V. Du sirop sudorifique et de la manière de l'employer. — Sa composition. — Sirop de Cuisinier, 248. — Mode d'administration du sirop sudorifique, 250.

Art. VI. Traitement par le sirop et la tisane sudorifiques réunis. — Préparations à faire subir au malade. — Administration de ces remèdes, 250. — Les sudorifiques guérissent la syphilis sans le concours d'aucune préparation de mercure. — Première observation à l'appui, 251. — Deuxième observation, 252. — Troisième observation, 253. — Association des sudorifiques aux mercuriaux. — Comment il faut procéder à ce traitement mixte, 254.

SECT. II. De quelques autres remèdes anti-syphilitiques, 256.

Art. I. *Lobelia syphilitica.* — Manière de l'administrer, 257. — Ce qu'on doit penser de cette racine, 258.

Art. II. De la saponaire. — Recommandée par *Stahl* et *Bergius.* — Préparation de ce remède, 258, 259.

Art. III. De l'astragale. — Par qui conseillée. — Formule et administration de cette substance, 259. — Ses effets, 260.

Art. IV. Traitement par l'ammoniaque ou alcali volatil. — Formule de ce remède, 261. — Comment on doit l'employer. — Précautions à prendre pendant son administration.

Art. V. De l'opium. — Conseillé par *Grant* et *Michaëlis*, 264. — Ne peut détruire le vice syphilitique. — Il peut cependant être très-utile pour l'usage externe, 265, 266.

Art. VI. Traitement par l'oxigène, 266. — Essais qui ont été faits à l'hôpital des Vénériens sur ce médicament, 267. — Il s'est montré souvent dangereux et toujours sans action contre le virus syphilitique, 268, 269.

Art. VII. Des préparations d'or employées contre la syphilis. — Beaucoup d'anciens auteurs avaient conseillé l'usage de l'or contre la vérole, 269. — Par qui ce remède est de nouveau préconisé. — Manière de l'administrer, 270. — Ses effets sur l'économie, 271. — Expériences auxquelles on a soumis le muriate d'or, 272. — Il ne jouit d'aucune propriété anti-vénérienne, 273, 276.

CHAP. III. Manière d'agir des substances anti-syphilitiques pour la guérison de la vérole, 276. —. 1°. Opinions de *Swediaur*, *Vacca* et *Harrisson*, 277, 278. — 2°. *Hunter*, *Nisbeth*, *Peyrilhe*, *Hahnemann* et autres écrivains sont d'un sentiment opposé. — Opinion particulière de l'auteur, 279-286.

TROISIÈME PARTIE.

Modifications du traitement anti-vénérien suivant l'âge, le sexe, les maladies concomitantes, etc., 285.

CHAP. I. Traitement de la syphilis chez les femmes enceintes. — Quelques auteurs prétendent qu'on doit attendre l'accouchement pour y procéder. — D'autres croient le contraire, 286. — Dangers que peut entraîner dans la pratique la première opinion, 287. — Ce traitement peut s'entreprendre à toutes les époques de la grossesse, 288. — Une seule exception à cette règle, 294. — Les préparations qu'il exige, 288. — Purgatif approprié, 290. — Inconvéniens des bains donnés en trop grand nombre, *ibid.* — Frictions, 291. — Sublimé, 292. — Panacée, *ibid.* — Manière de l'administrer, 293. — Durée de ces différens traitemens, *ibid.* — S'attacher particulièrement à guérir les symptômes qui existent aux parties génitales, 294. — Importance de ce précepte, *ibid.* — Époque à laquelle on doit commencer le traitement chez la nouvelle accouchée, 295.

CHAP. II. Description et traitement de la syphilis des enfans, 295. — Manière dont ils contractent l'infection, 295-296. — Quand les premiers symptômes se manifestent, *ibid.* — Leur marche, 298.

SECT. I. Catarrhe vénérien, 298. — Ophthalmie syphilitique, *ibid.* — Ses différences, 299. — Occasionne souvent la perte de la vue, *ibid.* — Son traitement, *ibid.*

SECT. II. Pustules, 300. — Leurs différences d'avec les croûtes de lait, *ibid.* — Leur traitement local, *ibid.*

SECT. III. Chancres, 301. — Leurs différences. — Leur siége. — Leur traitement, *ibid.*

SECT. IV. Bubons, 302. — Leur siége particulier à cet âge, *ibid.* — Tumeur sous-jacente au cuir chevelu, *ibid.* — Traitement local des différentes tumeurs, *ibid.*

SECT. V. Maladies des os de cause vénérienne, 304. — Sont rares dans l'enfance, *ibid.* — Leur traitement, *ibid.*

SECT. VI. Excroissances vénériennes, *ibid.* — Leur siége. 305. — Traitement qui leur convient, *ibid.* — Autres symptômes d'infection vénérienne chez les enfans, *ibid.* — Moyen de ne les pas confondre avec des maladies étrangères, *ibid.* — Pronostic de la syphilis des enfans, 306.

SECT. VII Traitement anti-vénérien des enfans, 307. — Celui par le lait de la mère, *ibid.* — Temps où on le doit commencer, 308. — Frictions et autres modes d'administrer le mercure, 309. — Boisson à prescrire pendant le traitement, 311. — Cas qui exigent l'emploi simultané des sudorifiques, 310. — Nécessité d'administrer directement à l'enfant quelques préparations mercurielles, *ibid.* — On leur donne le sublimé, les frictions, la panacée, etc., 310-313. — Combinaison de ces moyens avec les sudorifiques, *ibid.* — Traitement de l'enfant qui est sevré, 313.

CHAP. III. Modifications que le sexe, les climats, et autres circonstances non maladives exigent dans le traitement de la vérole, 317.

SECT. I. Différences du traitement relativement au sexe, 317. — Pendant la menstruation, 318. — A l'époque de la puberté, *ibid.* — Chez la femme nouvellement enceinte, 319.

SECT. II. Différences du traitement suivant les climats, 320.

SECT. III. Différences du traitement suivant les saisons, 321. — Précautions à prendre dans les saisons et les pays froids, 322.

CHAP. IV. Modifications du traitement anti-vénérien suivant la nature des maladies concomitantes, 324. — La syphilis peut se compliquer avec toutes les maladies aiguës et chroniques, *ibid.*

SECT. I. *Fièvres* (Nosographie, classe 1re.), 325.

Art. 1. Fièvre inflammatoire, 325. — Peut quelquefois dépendre de l'action du mercure, *ibid.* — D'autres fois elle tient à l'irritation des symptômes vénériens locaux, 326. — Traitement qu'exige cette complication, *ibid.*

Art. II. Fièvre gastrique, 326. — Conduite à tenir quand elle survient chez une personne infectée. 1°. Embarras stomacal, 327. — Dépend souvent du traitement mercuriel, *ibid.* — Traitement qui lui convient, *ibid.* — 2°. Embarras intestinal, 328. — Son traitement, *ibid.* — 3°. Fièvres in-

termittentes bilieuses, 328. — Traitement de cette complication, *ibid.* — Précautions à prendre pendant l'usage simultané du kina et des mercuriaux, *ibid.*

Art. III Fièvre muqueuse, 330. — Combinaison de son traitement particulier avec celui de la syphilis, *ibid.* — Intermittentes muqueuses. — Conduite à tenir pendant leur cours, *ibid.*

Art. IV. Fièvres adynamiques et ataxiques, 331. — Nécessité de suspendre le traitement anti-vénérien, *ibid.* — Danger de perdre les parties génitales pendant leur cours, 332. — Traitement local que le cas exige, *ibid.* — Fièvre lente nerveuse, 333. — Traitement, *ibid.*

Art. V. Peste, 333. — Quelques auteurs ont cru que la vérole pouvoit en préserver, *ibid.*

Art. VI. Fièvre hectique, 334. — Choix des anti-vénériens à employer, 335.

Sect. II. *Phlegmasies* (Nosogr. cl. 2e.), 335.

Art. I. Variole, scarlatine, dartres, et autres inflammations aiguës ou chroniques de la peau, 335. — Conduite à tenir dans le traitement de la syphilis pendant les inflammations aiguës, *ibid.* — Dans les cas de dartres et de teigne, *ibid.* — Dans celui de gale, *ibid.* — Les affections cutanées chroniques sont quelquefois causées par le mal vénérien lui-même, 336.

Art. II. Ophthalmie, 337. — Conduite à tenir lorsqu'elle est aiguë, *ibid.* — Quand elle est chronique, *ibid.* — Ophthalmie vénérienne, *ibid.* — Gonorrhoïque et son traitement, 338.

Art. III. Coryza, 338. — Traitement, *ibid.* — Conduite à tenir lorsque le coryza dépend du vice syphilitique, 339.

Art. IV. Catarrhe pulmonaire, *ibid.* — Cas dans lequel il peut exiger la cessation des anti-vénériens, *ibid.* — Le catarrhe chronique ne contre-indique jamais le traitement de la syphilis, 340.

Art. V. Catarrhe intestinal, 341. — Dysenterie, *ibid.* — Cas dans lequel elle peut contre-indiquer l'emploi du mercure, 342. — Diarrhée, *ibid.* — Elle peut se traiter en même temps que la syphilis, *ibid.*

Phlegmasies des membranes séreuses, 342. — N'admettent dans aucun cas la combinaison du traitement mercuriel avec celui qui leur est propre, *ibid.*

Art. VI. Rhumatismes musculaire et fibreux, 343. — Quand il est très-aigu il contre-indique l'emploi des anti-syphilitiques mercuriaux, *ibid.* — On doit, au contraire, administrer les anti-vénériens lorsque sa marche est chronique,

343. — Même traitement lorsqu'il tient à l'existence de la syphilis, 344.

Art. VII. Goutte, *ibid.* — Son traitement quand elle est de nature vénérienne, *ibid.* — Conduite à tenir lorsqu'elle existe idiopathiquement, 345. — Moyen de la rappeler lorsqu'elle se déplace, 346.

Sect. III. *Hémorragies* (Nosogr. cl. 3e.), 346.

Art. I. Epistaxis et hémoptysie, 346. — Précautions à prendre pendant le traitement de ces hémorragies, qu'elles soient actives ou passives, *ibid.* — Cas dans lequel on peut associer les anti-vénériens au traitement qui leur convient en particulier, 347.

Art. II. Hématémèse, 348. — Son traitement, *ibid.* — Marche qu'on doit suivre lorsqu'elle dépend de l'action du mercure sur les premières voies, *ibid.*

Art. III. Flux hémorrhoïdal, 349. — Peut exiger la suspension des anti-vénériens, *ibid.* — Le plus ordinairement il ne contre-indique pas ce traitement, *ibid.*

Sect. IV. *Névroses* (Nosogr. cl. 4e.), 350. — Surdité, amaurose, *ibid.* — Aphonie, raucité de la voix, *ibid.* — On doit s'occuper en même temps de leur traitement et de celui de la syphilis, *ibid.* — Manière de les guérir quand elles existent comme symptômes de cette dernière maladie, 351. — Comment on doit les combattre lorsqu'elles persistent après le traitement anti-vénérien, *ibid.*

Art. I. Apoplexie, 352. — Conduite du praticien quand elle survient pendant le traitement mercuriel, *ibid.* — Moyen de la prévenir dans cette circonstance qui y dispose évidemment, *ibid.*

Art. II. Epilepsie, 353. — Elle est quelquefois due à une exostose ou autre accident syphilitique, *ibid.* — Traitement qui lui convient, *ibid.* — Epilepsie essentielle et sa curation, *ibid.* — Epilepsie mercurielle, 354. — Erreur assez généralement répandue au sujet de cette maladie, *ibid.* — Ce qui l'a occasionnée, *ibid.* — Hypochondrie, mélancolie, manie, démence, etc., 355. — Leur traitement peut se combiner avec celui de la vérole, *ibid.*

Art. III. Hydrophobie, 356. — Moyen de la prévenir, *ibid.* — Le mercure, loin d'être contre-indiqué par cette maladie, pourrait peut-être contribuer quelquefois à sa guérison, 357. — Névralgies, 358. — Mercure employé comme curatif, *ibid.*

Art. IV. Tétanos, 359. — Le tétanos traumatique est presque le seul qu'on observe dans les climats tempérés, *ibid.* —

Moyens curatifs, 359. — Le mercure a été employé avec succès par le docteur *Rusch*, *ibid.*

Art. v. Convulsions, 361. — Dépendent quelquefois de la mauvaise administration du mercure, *ibid.* — S'observent chez les doreurs, miroitiers, *ibid.* — Leur traitement quand elles sont indépendantes de l'action des mercuriaux, *ibid.* — On peut en même temps combattre les accidens vénériens, *ibid.*

Art. vi. Paralysie, 362. — Cas dans lequel elle peut s'opposer à l'emploi des préparations mercurielles, *ibid.* — Son traitement particulier, *ibid.* — Ordinairement on peut s'occuper en même temps de la cure des deux affections, *ibid.* Spasme de l'œsophage, pyrosis, vomissemens, dispepsie, boulimie, pica, 363. — Ne contre-indiquent pas le traitement mercuriel, *ibid.* — Colique nerveuse, colique des peintres, asthme convulsif, *ibid.* — Demandent la suspension des anti-syphilitiques, *ibid.* — Ne pas donner le mercure intérieurement aux sujets disposés à ces affections, *ibid.* — Palpitations, *ibid.* — Ne s'opposent pas toujours à l'administration du mercure, 364.

Art. vii. Coqueluche, 364. — Nécessité de combiner le traitement anti-vénérien à celui de cette maladie, 365. — Toutes les préparations mercurielles peuvent être employées avec succès, 366.

Art. viii. Hystérie, 367. — Sa présence n'empêche pas l'administration prudente des mercuriaux, *ibid.*

Sect. V. *Lésions organiques* (Nosogr. cl. 5e), 368.

Art. i. Scorbut, 368. — Il complique fréquemment la syphilis, *ibid.* Danger du mercure dans cette circonstance, *ibid.* — Combattre d'abord le scorbut, *ibid.* — Donner ensuite les anti-vénériens, 369. — Précautions à prendre pendant ce dernier traitement, *ibid.* — Cas qui exigent l'usage des sudorifiques, 370. — Traitement de *Vigarous*, *ibid.*

Art. ii. Scrophules, 371. — Se trouvent souvent unies à la maladie vénérienne, *ibid.* — Traiter en même temps les deux affections, *ibid.* — Opiniâtreté des bubons syphilitico-scrophuleux, 372.

Art. iii. Phthisie, 373.

1°. Phthisie vénérienne, 373. — Son traitement, *ibid.* — Les préparations mercurielles douces sont préférables au sublimé et autres sels âcres, 374.

2°. Phthisie non vénérienne, 375. — Une des plus fâcheuses complications de la syphilis, *ibid.* — Traitement de cette dernière, *ibid.* — Il exige les plus grands ménagemens, *ibid.*

— Circonstances dans lesquelles on peut être obligé de cesser le mercure, 376. — Utilité des sudorifiques, 377.
Art. IV. Tubercules mésentériques, 376. — Traitement, *ibid.*
Art. V. Cancer, 378. — Les mercuriaux sont dangereux dans cette complication, *ibid.* — Son traitement particulier, *ibid.* Cancer de cause vénérienne, 379. — Moyens curatifs qui lui sont applicables, *ibid.* — Cancer utérin, *ibid.* — Son opiniâtreté, 380. — Exemple de guérison, *ibid.*
Art. VI. Lésions organiques du cœur et des gros vaisseaux, 381. — Inconvéniens du mercure dans cette occasion, *ibid.* — Circonstance qui peut l'exiger, 382. — Précaution à prendre pour son administration, *ibid.* — Les sudorifiques très-rapprochés peuvent quelquefois lui être substitués, *ibid.*
Art. VII. Hydropisies, 382. — Contre-indiquent dans bien des cas l'emploi des mercuriaux, *ibid.* — L'ascite et plusieurs autres hydropisies dépendantes d'un vice organique local font quelquefois exception à cette règle, 383.
Art. VIII. Endurcissement du tissu cellulaire, 384. Maladie particulière aux enfans nouveau-nés, *ibid.* — Administrer en même temps le lait mercuriel de la mère et le traitement spécial de cette complication, *ibid.*
Art. IX. Plique, 385.
Art. X. Ictère, 385. — Contre-indique les mercuriaux quand il y a éréthisme, *ibid.* — Ictère des nouveau-nés, 386. — Son traitement, *ibid.*
Art. XI. Vers intestinaux, 387. — Loin de s'opposer au traitement mercuriel, cette complication en requiert l'emploi, *ibid.* — Exemple de l'expulsion d'un tænia cucurbitain par le bénéfice de ce traitement, 388.
Sect. VI. *Maladies chirurgicales*, 388.
Art. I. Des plaies, 389. — C'est une erreur de croire que le vice vénérien s'oppose à leur guérison, *ibid.* — Leur traitement, *ibid.*
Art. II. Des ulcères, 390. — Ils guérissent presqu'aussi facilement chez les sujets infectés que chez les autres, 391. — Ulcères scorbutiques contre-indiquent les mercuriaux, 392. — Circonstances dans lesquelles le virus syphilitique retarde la curation des ulcères, *ibid.* — Moyen d'y remédier, *ibid.*
Art. III. Des anévrismes, 393. — Complication qui exige beaucoup de prudence dans l'administration des anti-vénériens, *ibid.*
Art. IV. Des fractures, 394. — Le mal vénérien ne s'oppose pas à leur consolidation, *ibid.* — Calmer les accidens inflammatoires, avant d'administrer mercure, 395.

Art. v. Rachitis et tumeurs blanches des articulations, 396. — Conduire de front le traitement anti-vénérien et celui de la complication, *ibid.* — Nécessité d'une grande étendue de connaissance et de la plus scrupuleuse attention pour diriger convenablement le traitement des maladies syphilitiques compliquées, 397.

CHAP. V. Formes particulières de la syphilis, 398.

§ 1. Du Scherlievo, nouvelle forme de syphilis observée depuis peu en Illyrie, 398.—A la plus grande analogie avec la vérole du Canada, le sibbens, l'épian et le radzigé, 399.— Époque de son apparition, *ibid.* —Manière dont il se communique, *ib.*— Ses symptômes, *ibid.* — Sa marche, *ib.* — N'est jamais mortel par lui-même, 400. — Se guérit quelquefois spontanément, 401. — Le mercure en est le spécifique, 402. — Moyen d'en arrêter la propagation, 403.

§ 2. De la syphilis du Canada, 403. — Parut vers le 18e siècle, *ibid.* — Se communique par le contact médiat ou immédiat, *ibid.* — Ses symptômes, 404. — Quelques exemples de guérisons spontanées, 405. — Le mercure et ses préparations sont les seuls moyens curatifs qui le combattent avec succès, *ibid.*

§ 3. Du siwin ou sibbens des Écossais, 406. — A été décrit par le docteur *Gilchrist*, *ibid.* — Est essentiellement contagieux, *ibid.* — Symptômes et marche de cette maladie, *ibid.* — Le mercure à haute dose et long-temps continué en est l'unique remède spécifique, 407. — On l'associe souvent avec les sudorifiques, *ibid.*

§ 4. Du yaws, pian ou épian, 408. — Éruption qui le caractérise, *ibid.* — Il a la plus grande ressemblance avec les maladies précédentes, *ibid.* — Se traite par le moyen du mercure, 409. — Lieu où il est endémique, *ibid.*

FIN DE LA TABLE.

On appelle blennorrhée chez l'homme
fleurs blanches chez la femme la gonorrh
chaude pisse.